

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc.. have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc.. ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

LE

# FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole, &c.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant un volume de 384 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

**Religion.**—*Sermons, Exhortations et Conférences* des orateurs sacrés du Canada et de l'Europe.

EXTRAITS d'Ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

**Littérature.**—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

*Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Biographies, Voyages et Œuvres d'imagination.*

Les lettres pour abonnement, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à M. l'Administrateur du *FOYER DOMESTIQUE*, à Ottawa; et tout ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé EDOUARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef.

**Histoire.**—*Mémoires* sur le Canada et autres pays; *Aperçu* sur l'histoire de l'Église et du Clergé; *Études* des Mœurs et des Monuments, etc.,

**Sciences et Beaux-Arts.**—Découvertes scientifiques et applications des sciences aux Arts. Revue des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

**Musique.**—Un morceau de *Musique*, pour Piano ou Chant, paraît dans chaque livraison.

**Agriculture.**—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

**Tempérance et Luxe.**—Exposé des causes et des funestes effets de l'*Intempérance* et du *Luxe*, et autres désordres dans la société.

**Chronique Générale.**—Le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, mais il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc.

Volume II.—Nos. 3 et 4.  
1er NOVEMBRE 1876.

Un Morceau de Musique chaque Mois.—ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME

# LISTE DES COLLABORATEURS.

**Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.  
**Alleau**, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, curé de Ste. Anne d'Ottawa.  
**Amiot**, (Guil.) Avocat—Québec.  
**B.....** (Abbé G.)—Ottawa.  
**Baillargé**, (G. F.) Sous - Ingénieur en-Chief des Travaux Publics du Canada—Ottawa.  
**Belanger**, (J. A.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Alph.)—Ottawa.  
**Benoit**, (Sam.)—Ottawa.  
**Bourget**, (Jos. G.) employé civil. — Québec.  
**Caouette**, (J. B.) employé civil—Québec.  
**Chandonnet**, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.  
**Chapman**, (W.)—St. François de la Beauce.  
**Chauveau**, (Hon. P. J. O.)—Québec.  
**Chauveau**, (Alex.) M. P. P.—Québec.  
**Chemin**, (Abbé Léon) curé de Grenville.  
**Couture**, (Guillaume)—4 rue Cabanais, Paris.  
**Crevier**, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.  
**De la Bruyère**, (Bouche) — Saint-Hyacinthe.

**De Montigny**, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.  
**Derome**, (F. M.)—Rimouski.  
**Desjardins**, (Dlle. Clara.)  
**De Vervins**, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).  
**Dick**, (Dr. V. E.)—Château-Richer.  
**Dion**, (J. O.)—Bassin de Chambly.  
**Donnelly**, (James) Montréal.  
**Drapeau**, (Stanislas)—Ottawa.  
**Evanturel**, (F. E. Alf.) L.L.B. Avocat—Ottawa.  
**Faucher de St. Maurice**,—Québec.  
**Filliatre**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  
**Frechette**, (Louis-Honoré)—Québec.  
**Gagnon**, (Ferd.)—Worcester, Mass., E.U.  
**Garneau**, (A.)—Ottawa.  
**Genand**, (J. A.)—Ottawa.  
**Graziella**, (Mlle...)  
**Guay**, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.  
**Guillaume**, (Abbé G.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.  
**Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.  
**Huot**, (Edouard)—Québec.  
**Langevin**, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.  
**Legendre**, (Napoléon)—Québec.

**Le May**, (Pamphile)—Québec.  
**Lemoine**, (J. M.)—Québec.  
**Lerida**, (Mlle...)  
**Lorrain**, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval,—Iberville.  
**Malouin**, (J. A.)—Québec.  
**Marmette**, (Joseph)—Québec.  
**McCabe**, (L.)—Ottawa.  
**Meilleur**, (Dr. J. B.) M. D., L. L. B.—Québec.  
**Pallier**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  
**Paquin**, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.  
**Paquin**, (Elzéar)—Montréal.  
**Poirier**, (Pascal)—Ottawa.  
**Poisson**, (M. J. A.)—Arthabaskaville.  
**Renault**, (Eugène)—Montmagny.  
**Smith**, (Gustave)—Ottawa.  
**Sulte**, (Benj.)—Ottawa.  
**Tanguay**, (Abbé Cyp.)—Ottawa.  
**Tasse**, (Joseph)—Ottawa.  
**Tasse**, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)  
**Tessier**, (L. W.)—Montréal.  
**Tétu**, (Dr. L.)—Rivière-ouelle.  
**Thibault**, (Chas.) Avocat—Montréal.  
**Turcotte**, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

## Sommaire des Matières de cette Livraison.

Religion.	PAGES.
Les Sept Étoiles de l'Espérance Chrétienne (Suite), par le Père J.-N. STOEGER, Jésuite.....	157
Les Fêtes du Christianisme.—Introduction, par l'abbé CASMIN.....	159
La Toussaint, par le Vicomte WALSH.....	160
Le Jour des Morts, par le Vicomte WALSH.....	163
<b>Sciences Sacrées.</b>	
Définitions de St. Thomas d'AQUIN (Suite), par l'abbé Th. ALLEAU.....	179
La Création (Suite), par Th. A.....	182
<b>Morale et Philosophie.</b>	
Étude de l'Homme (Suite), par M. Elzéar PAQUIN.....	168
Les Ages.—Histoire d'une Tête de Mort, par A. MAXIME.....	172
Notions de Logique (Suite), par Edouard PHILBERT, LL. B.....	176
St. Louis de Gonzague et le Cœur de Jésus.....	182
Un Frère des Ecoles Chrétiennes.....	205
Mort de la Jeune Musa.....	211
Seul!..... par Jean GRANGE.....	225
Heureux effets de la Prière.....	230
<b>Histoire.</b>	
Mémoire sur le Canada (Suite), par Stanislas DRAPEAU.....	185
Notes sur Yamachiche (Suite), par l'abbé N. CARON.....	192
Age de la Floride.....	193
<b>Biographies.</b>	
Notes Biographiques sur le Rév. Messire BAYLE, Sulpicien, par l'abbé Th. A.....	230
Jean Baptiste Cadot, par Joseph TASSÉ.....	231
<b>Littérature.</b>	
Norbert. (Suite).....	194
Emotion d'une Première Paye.....	204
Les Fils du Martyr (Suite), par A. de LAMOTHE.....	206
<b>Legende.</b>	
Un Revenant, par MAURICE.....	212
<b>Poésie.</b>	
Le Cimetière, par M. J. A. POISSON.....	167
Les Goûts, par J. A. BÉLANGER.....	204
<b>Bibliographie.</b>	
Compte-rendu de quelques Publications éditées en France, par Gustave SMITH.....	213
La Petite Sœur des Pauvres, par Mad. SOGTA DE VAULX.....	214
<b>Sciences et Beaux-Arts.</b>	
Études sur les Beaux-Arts (Suite), par Gust. SMITH.....	215
<b>Economie Sociale et Politique.</b>	
Essai sur le Droit Social Chrétien (Suite), par L. P. PAQUIN, O.M.I.....	221
<b>Correspondances.</b>	
La Malveillance, par Luc de MONTFORT.....	225
La Rose et le Chardon, par Le JARDINIER.....	227
Le Triomphe du Sacerdoce et Noce d'Or du Rév. M. BAYLE, Supérieur de St. Sulpice de Montréal, par l'abbé Th. ALLEAU.....	228

Agriculture.	PAGES.
Le Rêve de Frank, (Allégorie).....	237
Nouvelle manière de nourrir les chevaux.....	238
De la ponte des Poules en hiver.....	239
Coupe-racines des MM. ARCT.....	239
<b>Tempérance et Luxe.</b>	
Motifs d'arborer partout l'Étendard de la Tempérance (Suite), par M. l'abbé Alex. MAILLOUX, V. G.....	240
Considérations sur le Luxe des Vêtements (Suite), par l'abbé Edouard CORNET.....	241
<b>Maximes et Pensées.</b>	
Pensées Diverses.....	178, 185, 220
Diverses Sentences.....	203
Pensées sur l'Agriculture.....	239
<b>Partie Editoriale.</b>	
Mission Providentielle des peuples.....	243
Le Sacré-Cœur.....	245
Nouvelles du Saint-Père.....	248
Pie IX aux Congrès Catholiques.....	249
Avis aux lecteurs du Foyer Domestique.....	250
Une PRIÈRE!.....	251
Retraite des Elèves du Collège d'Ottawa et Ordination.....	251
Sur l'existence du Purgatoire.....	252
CHRONIQUE AMÉRICAINE, par MAXIME.....	254
A travers le Monde.....	261
Réception de Lord DUFFERIN et Adresse.....	264
Second Anniversaire du Sacre de Mgr. DUBAMEL.....	265
Second Anniversaire du Sacre de Mgr. RAGINE.....	265
Les Catholiques-Libéraux.....	266
Fête au Monastère du Carmel, à Montréal.....	266
M. le Chevalier DROLET décoré par Pie IX.....	267
Exposition de Philadelphie.....	268
Epidémie à Savannah.....	268
Ste. Anne de Beaupré.....	268
Traitement des principaux Souverains d'Europe.....	269
Dettes Nationales.....	269
Souverains Pontifes qui ont régné plus de vingt ans.....	269
Etat de la Population catholique de la ville de Sherbrooke.....	269
Nouvelles Diverses.....	269
Notre Musique.....	270
Appel aux Agents.....	270
Erreurs à Corriger.....	270
Changements Ecclésiastiques des diocèses de Québec, Montréal, St. Hyacinthe, Trois-Rivières et Rimouski.....	270
<b>Memorial Necrologique.</b>	
M. Irénée Montézuma TÊTE.....	272
Rév. P. Geo. PAUL.....	273
Messire J. B. LANGLOIS.....	273
Révérende Sœur GOSSELIN.....	274
M. Dominique BIBAUD.....	274
Dlle. Sophie FLEURY d'ESCHAMBAULT.....	274
Stances à la mémoire d'un enfant, par M. DESJARDINS.....	275
Liste des Agents.....	275
Annonces—Voir le Couvert.	

ABONNEMENT.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant deux volumes de 384 pages, chaque année.

Price par Volume.  
CANADA.....\$1.00.  
ÉTATS-UNIS.....\$1.12.  
EUROPE.....\$1.60. (8 fr)  
Payable d'avance.

# LE FOYER DOMESTIQUE.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'abbé EDWARD GUNNET, Rédacteur-en-Chef, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique.

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

## Religion.

### LES SEPT ÉTOILES

DE

### L'ESPERANCE-CHRETIENNE.

(Suite.)

III

Étoile du Martyr.



MEZ Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit, de toutes vos forces, et plus que toutes choses. Voilà le premier et le plus grand commandement (Marc. 12.—Matth. 22.).

Tout chrétien doit donc être prêt à sacrifier tout, à mourir même plutôt que de se séparer de Dieu, le souverain bien, par un péché grave de propos délibéré. S'agit-il de choisir entre la mort et l'apostasie, le Chrétien, qui aime mieux mourir que de renier sa foi, ne fait en cela que son devoir. Toutefois, comme nous l'avons vu plus haut, Dieu dans son infinie libéralité ne se contente pas pour récompenser un tel acte de charité, de donner la Couronne du Ciel comme à tous les élus; il donne de plus une couronne spéciale, l'Auréole du Martyr.

Aux trois premiers siècles de l'Église, époque où le Christianisme eut à subir de grandes persécutions par le fer ou le feu, des millions de Chrétiens de tout âge, de tout sexe, de toute condition acquirent en mourant pour la foi, cette couronne triomphale.

De nos jours le martyr est rare. Les ennemis du Christ se bornent (ce qui est

pis) à ôter la vie aux âmes. Cependant il est arrivé plus d'une fois dans notre siècle qu'un chrétien a fait le sacrifice de sa vie pour confesser la religion de Jésus-Christ. Heureux celui qui aurait à imiter cet héroïsme! L'étoile de l'Espérance ferait briller à ses yeux l'auréole du martyr.

Est-il donc impossible de conquérir cette auréole, sans avoir à verser son sang sous les coups de la persécution? Est-ce qu'il n'est pas martyr aussi le vaillant guerrier qui meurt au champ d'honneur pour le salut de la patrie? Est-ce qu'il n'est pas martyr aussi celui qui est en proie à de longues et éternelles souffrances?—Et celui qui dévoue sa vie au service de la charité?

Voici la réponse de St. Thomas: "On ne mérite et on n'obtient la Couronne du Martyr qu'en mourant pour confesser la foi de Jésus-Christ ou pour une vertu qui s'y rapporte. Par exemple, la virginité consacrée à Dieu; les héros qui meurent dans une guerre juste pour le bien du pays, reçoivent assurément au Ciel une récompense proportionnée à leur sacrifice, mais ils ne sont martyrs qu'au cas où l'ennemi a pour but de détruire la foi de Jésus-Christ, ou en conséquence on se bat pour la défendre."

Saint Grégoire dit: "Ce n'est pas la souffrance, c'est pour la cause pour laquelle on meurt, qui fait le martyr." Ainsi, par exemple, une longue vie passée dans l'état religieux, ou dans toutes les peines d'une union malheureuse, ou dans la persécution et les douleurs, est souvent appelée un martyr, parce qu'elle est plus amère que la mort même, et une telle vie supportée avec une patience chrétienne trouvera au Ciel sa propre récompense, mais elle ne fera jamais conquérir l'auréole des martyrs, spécialement

réservee aux souffrances que cause la mort du corps. Celui qui se dévoue au service des malades, des pauvres, à l'accomplissement des devoirs de la piété filiale ou des obligations de son état est aussi appelé un martyr de la charité, et bien certainement il aura une riche, une surabondante récompense; cependant il n'aura pas la couronne spéciale de celui qui, en versant son sang, est devenu un vrai martyr.

Mais ce qui mérite une récompense qui approche le plus de cette Couronne, c'est le désir ardent, la forte volonté d'être martyr.

Jamais, sans doute, cette volonté seule ne pourra nous obtenir la récompense spéciale réservée à l'acte lui-même; cependant si elle provient d'un cœur enflammé d'une grande charité, St. Thomas soutient que souvent elle pourra mériter une récompense plus grande que celle du martyr même, et le Seigneur, juste Juge, aux yeux de qui le désir équivalent à l'acte, peut, au moins d'une certaine manière, nous faire alors participer à la béatitude particulière que procure l'aurole du martyr.

## IV

## Étoile de la Virginité.

Une nouvelle et magnifique Couronne préparée au Ciel à ceux qui la méritent sur la terre, c'est l'Aurole de la Virginité, dont nous avons déjà parlé. Elle ne sera pas le partage de tous ceux qui sont demeurés dans le célibat, ou qui n'ont jamais péché contre cette vertu. Tous, il est vrai, auront une éternelle joie de n'avoir jamais souillé leur âme ni leur corps, jamais profané en eux le temple de Dieu; et s'ils ont soutenu la lutte sans faiblir, ils trouveront dans la vue de Dieu une riche récompense; quant à la Couronne de la Virginité, et à la béatitude qui s'y rapporte, elle est uniquement réservée à ces vierges qui librement et par amour pour Dieu, pour Jésus sont demeurées pures et sans époux terrestre jusqu'à la mort, jusqu'au moment où elles quittèrent cette vie dans le baiser de paix de leur Seigneur.

Heureuses Vierges consacrées à Dieu, nobles épouses de Jésus-Christ, réjouissez-vous! Si vous persévérez jusqu'à la fin, vous aurez non-seulement la Couronne du Ciel qui, par la vision béatifique, fait la félicité de tous les élus, mais encore le précieux privilège d'être au pre-

mier rang, à la suite de Jésus, l'Agneau de Dieu, et d'entourer le Cantique nouveau, dont vous seules parmi tous les Saints, pourrez chanter les ravissantes mélodies.—Voilà l'honneur que la Virginité est certaine d'obtenir un jour.—Peut-on imaginer une plus belle étoile d'Espérance?

O heureuse vocation! ô heure bénie où vous me choisîtes, ô mon Dieu, pour cet état privilégié! ô moment béni où, jurant à Jésus éternelle fidélité, j'ai suivi la belle lumière de l'étoile des Vierges!

Mais quoi! si j'étais venu trop tard à la connaissance de cette grande vérité; si je n'avais rien su auparavant de cette magnifique Couronne; si, sans penser au sacrifice que je faisais, j'étais entré dans l'état du mariage; ou si, dans une folle jeunesse, je n'avais pas rempli la condition requise, en négligeant de me conserver pur; si j'avais profané le temple dont je viens seulement de comprendre l'auguste beauté: est-ce donc qu'il me serait plus possible alors de conquérir l'Aurole de la Virginité?

Hélas! non. Vous pouvez dans le mariage parvenir à la sainteté, à la perfection; vous pouvez obtenir le pardon et l'oubli de votre ancienne faute, vous pouvez retrouver votre charité d'autrefois, vous pouvez même acquérir plus de sainteté que vous n'en auriez eu peut-être dans l'état d'innocence; mais faire que ce qui a eu lieu n'ait pas eu lieu, c'est ce que vous ne pourrez jamais; des larmes de sang même ne sauraient vous rendre ce que vous avez perdu. "Votre trésor," dit St. Jérôme, "c'est la virginité: une fois perdu, il ne se retrouve jamais."

Mais si désormais je mène une vie innocente et virginale, si je consacre au Seigneur mon âme et mon corps, si je promets de ne pas me marier, si je fais vœu de charité et de virginité perpétuelle et que par beaucoup de combats et de sacrifices, j'y demeure fidèle pendant de longues années et jusqu'à la mort, est-ce donc que je ne puis pas ainsi reconquérir la couronne perdue et espérer d'être un jour admis au Ciel près de Jésus, à cette intimité qui fait l'éminente prérogative des âmes vierges; est-ce qu'enfin tout n'est pas possible à Dieu?

Sans doute, personne ne peut poser de limites à la toute puissance de Dieu.—Aussi quoique ce que la foi nous enseigne du privilège des vierges demeure éternellement vrai, nous ne recevons pas moins une récompense surabondante pour les années que nous aurons passées

dans une sainte continence, quelque tard que nous l'ayons embrassée. Le juste Juge, ne laissera pas sans salaire ce que nous aurons désiré de faire, ni ce que nous aurons réellement fait et sacrifié pour l'amour de Jésus. Nous pouvons même nous promettre avec assurance que Dieu nous fera participer d'une certaine manière aux joies des âmes qui ont conservé la fleur de l'innocence. Comment cela se fera-t-il ? C'est le secret de Dieu. Qu'il nous suffise de savoir que plus la charité est grande, plus elle rapproche du cœur de Jésus, et que si Madeleine au Ciel ne porte pas la couronne de l'innocence, elle n'est certainement pas moins près que les Vierges du cœur de Celui qu'elle a tant aimé.

J. N. STEGER.

De la Compagnie de Jésus.

(A continuer.)

## LES FÊTES

DU

## CHRISTIANISME.

### INTRODUCTION.



A Providence divine,—dit M. l'abbé CASIMIR,— n'a pas seulement imposé le travail à l'homme sur cette terre de douleurs et d'épreuves, elle lui a également imposé le repos.

Ce jour de repos c'est le Dimanche.

Il est d'autres époques encore auxquelles les travaux sont suspendus : ce sont celles des Fêtes Chrétiennes.

En ces temps, le monde catholique tressaille d'une pieuse joie. De tous les points de la terre partent vers le ciel les mêmes prières, les mêmes actions de grâces ; vers le ciel s'élèvent les mêmes vœux sincères, les mêmes espérances radieuses.

Raconter ces fêtes depuis leur vénérable origine, montrer ces frémissements d'amour de l'univers chrétien sur le passé, jeter sur ces saintes institutions un regard, un coup d'œil historique rétrospectif ; dire quelles furent et quelles sont encore les magnificences de ces grandes cérémonies : — tel est le but de ce travail.

Les nations qui ne sont point à l'ombre de la mort célèbrent ces fêtes avec une ardente piété.

Elles consolent les âmes et les élèvent vers le Seigneur.

Leur lecture est bien faite pour mériter l'attention des esprits, pour captiver les cœurs. Puisse-t-elle ramener à Dieu, rapprocher de l'Église tant d'infortunés que d'abominables lectures en ont éloignés.

Car, d'où vient le mal qui dévore la société moderne ? D'où vient cette démoralisation lamentable qui cause de si funestes ravages ?— De l'influence fatale exercée sur l'esprit public et sur les mœurs par une littérature indigne.

L'esprit des ténèbres s'est appliqué, par ces publications désastreuses, en histoire, en philosophie, par l'enseignement, par la poésie, au théâtre, dans le roman, à pervertir l'humanité. Ainsi ont été relâchés les liens de la société chrétienne ; ainsi des idées subversives se sont impudemment propagées et ont empoisonné les cœurs.

Les corrupteurs du siècle ont plongé les esprits dans une fiévreuse ivresse, outrageant la religion, bafouant la pudeur, la morale et la vertu, dépravant la famille, insultant le devoir, exaltant le droit et la liberté du mal, calomniant l'autorité sous toutes ses formes, depuis celle du prêtre jusqu'à celle du père de famille.

Les instincts désordonnés ont été flattés, les cupidités ont été éveillées, le devoir foulé aux pieds, l'orgueil exalté, l'humilité, la charité méconnues.

Ces pernicieuses lectures ont enfanté des monceaux de ruines morales et de ruines matérielles, en préconisant le vice auquel elles ont donné de trompeuses et

séduisantes apparences, qu'elles ont innocenté, rendu attrayant, exalté, déifié. Les fautes ont été glorifiées, le dévouement tourné en ridicule, la vertu représentée comme une duperie.

A la doctrine de Jésus-Christ, qui sanctifiait la douleur sur cette terre en vue de l'éternité du ciel, en a essayé de substituer la doctrine impure de la jouissance ici-bas. Ce matérialisme coupable et dangereux a été prêché par des écrivains sceptiques dans un style fleuri, avec toutes les séductions serpentes, toutes les perfidies de l'ennemi de Dieu et des hommes.

Ces immoralités, ces extravagances de plumes athées ont causé dans la société des désordres nombreux dont il n'est pas permis de contester la profondeur et le danger.

La religion ébranlée, la famille menacée de dissolution et la propriété de mort, l'autorité méconnue, l'athéisme déchainé, la foi affaiblie, l'homme livré dès l'enfance aux spéculations d'un rationalisme brutal et esfréné; les populations éperdues, misérables, haletantes, prêtes à encourager de sanglantes luttes; partout l'envie, la haine, l'aigre soif de voluptés mondaines; le foyer domestique, asile de paix et d'amour, transformé en arène; les hommes armés les uns contre les autres pour des combats sans merci, au nom d'une fraternité sanguinaire et menteuse: — tel est, sans couleurs exagérées, le sombre tableau qui s'est déroulé sous nos yeux affligés.

Eh bien! la littérature française doit avoir sa part dans la responsabilité de ces désordres, qui ont failli engloutir la civilisation chrétienne et pousser la société à une ruine commune.

Quand donc tant d'écrivains se sont appliqués à concourir au développement du mal, à faire perdre la foi, à développer d'immenses ambitions et de grands vices chez l'homme, il est bon de prendre par la main cette génération égarée et de la ramener à l'Eglise, où elle retrouvera le repos et la paix.

Ce serait vraiment faire une concession trop large à l'impudicité, que de

penser qu'on ne peut intéresser les lecteurs en dehors des conditions honteuses de l'obscénité. Le bien est attrayant et beau, la vertu est remplie de charmes, et l'histoire des Fêtes de l'Eglise est plus avantageuse à lire que celle des saturnales, de l'athéisme et de la débauche.

Nous espérons que le mal social qui nous dévore n'est pas sans remède; il se fait dans les cœurs une salutaire réaction, et bientôt les lèvres du peuple refuseront le poison que des mains impudiques et sans amour leur présentent dans des coupes dorées. Nous reviendrons aux naïves et pieuses joies du vieux temps; à cette vie patriarcale et bénie qui nous préparait à la vie future, à la vie éternelle; nous abandonnerons avec mépris les mauvais lieux pour l'Eglise où nous prions, et pour la maison du foyer domestique, sa sœur, où nous aimons.

Nous préférons les œuvres morales aux œuvres qui nous dépravent et nous désespèrent; et nous rachèterons ainsi, régénérés, meilleurs et plus heureux, nos premiers égarements.

## LA TOUSSAINT.



VOICI venu le mois des vents et des tourmentes, le mois où le souffle précurseur de l'hiver emporte les feuilles des arbres, comme le temps a emporté nos beaux jours. Pendant le cours de l'année, la religion, de distance en distance, a répandu des fêtes parmi nos journées de travail, comme des repos, comme des oasis dans le désert, pour le chrétien fatigué. Pendant les mois écoulés, chaque mystère a eu sa solennité, chaque saint sa commémoration.

La Naissance du Sauveur, sa Présentation au temple, sa Circoncision, son Epiphanie, sa Passion, sa Mort, sa Résurrection, son Ascension, ont été célébrés.

La descente du Saint-Esprit, la Fête-Dieu, l'Annonciation, la Nativité, la Conception, la Visitation, l'Assomption de la Sainte Vierge, ont vu se succéder leurs anniversaires avec les mois qui se

suivaient .. Eh bien ! toutes ces journées consacrées et bénites ne sont point encore assez pour le catholicisme : il a voulu d'autres solennités que celles des mystères, et, après avoir cherché dans ses annales, après avoir passé en revue tous les mérites, toutes les vertus, toutes les souffrances des saints, il a mis chaque jour de l'année sous la protection spéciale d'un habitant du ciel ; et comme l'année est loin d'avoir autant de jours que les cieux ont d'élus, il a couronné toutes les commémorations particulières, par une commémoration générale.

Ainsi qu'une mère pleine de tendresse, la religion a réuni tous ces enfants pour les fêter ensemble devant le trône de Dieu ; dans sa justice, elle amène devant le grand rémunérateur, et devant les hommages des hommes, tous ceux qui ont mérité gloire et récompense.

En cette solennité de la *Toussaint*, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel ; et la communion des Saints qui jouissent de l'éternel bonheur et des Justes qui y aspirent est révélée comme une grande consolation, comme un puissant encouragement.

Ceux qui habitent encore la vallée de larmes prennent courage en pensant que c'est à travers les chagrins et les pleurs que leurs devanciers sont parvenus au repos céleste, et ils se disent : Ils ont été comme nous, soyons comme eux.

Pour bien parler de la fête de tous les Saints, il faudrait pouvoir peindre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Et comment faire ? ce que l'œil n'a pas aperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme, ne peut être décrit.

Tout ce que nous pouvons dire, avec Bossuet, c'est que pour rendre les saints heureux " Dieu n'emploie pas sa puissance ordinaire ; il fera plus : il étendra son bras, il ne s'attachera plus à la nature des choses, il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour ; il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité ; la joie y entrera avec abondance et l'inondera de délices.

" Les élus seront tellement embellis des présents de Dieu, qu'à peine l'éternité leur suffira-t-elle pour se reconnaître. Est-ce là ce corps autrefois sujet à tant d'infirmités ? Est-ce là cette âme qui avait des facultés si bornées ?

" Notre âme, dans cette chair mortelle, ne peut rien rencontrer qui la satisfasse ; elle est d'une humeur difficile, elle trou-

ve à redire à tout. Quelle joie pour elle d'avoir enfin rencontré un bien infini, une beauté accomplie qui arrête à jamais toutes ses affections, sans que son ravissement puisse être troublé ou interrompu par le moindre désir !

" Dieu est la lumière qui éclaire les saints ; Dieu est la gloire qui les environne ; Dieu est le plaisir qui les transporte ; Dieu est la vie qui les anime : Dieu est l'éternité qui les établit dans un glorieux repos.

" Dans la céleste Jérusalem, il n'y aura pas d'erreur, parce qu'on y verra Dieu ; il n'y aura pas de douleur, parce qu'on y jouira de Dieu ; il n'y aura pas de crainte ni d'inquiétude, parce qu'on y reposera en Dieu."

J'entasserais bien d'autres citations du grand orateur, car Bossuet s'est plu à parler de la gloire des élus ; mais je m'arrête, car je trouve qu'un des meilleurs moyens de faire concevoir les délices du ciel, c'est de montrer les misères de la terre. " Là-haut, un océan de bonheur ! ici-bas, quelques petites gouttes de joie. Sur la terre, dit l'Écclésiastique, on ne sourit qu'en tremblant."

" Ici-bas, nous pensons nous reposer, et cependant le temps nous enlève, et nous sommes la proie de notre propre durée.

" Qui de nous ne désire pas le repos ? Et celui qui agit dans sa maison, et celui qui travaille à la campagne, et celui qui navigue sur les mers, et celui qui négocie sur la terre, et celui qui sert dans les armées, et celui qui s'intrigue et s'empresse dans les cours : tous aspirent de loin au repos.

" Tout homme sensé se destine un lieu de retraite et de repos ; lieu qu'il regarde de loin comme un port dans lequel il se jettera quand il sera poussé par les vents contraires. Mais cet asile que vous vous préparez contre la fortune est encore de son ressort ; et, si loin que vous étendiez votre prévoyance, jamais vous n'égalerez ses bizarreries ; vous penserez vous être muni d'un côté, la ruine vous viendra de l'autre ; vous aurez tout assuré aux environs, l'édifice fondra tout à coup par le fondement ; si le fondement est solide, un coup de foudre viendra d'en haut qui renversera tout de fond en comble. Je veux dire simplement et sans figure, que les malheureux ici-bas nous assaillent, et nous pénètrent par trop d'endroits, pour pouvoir être prévus et arrêtés de toutes parts. Il n'y a rien sur la terre où nous

mettions notre appui, enfants, amis, dignités, ex. vobis, qui non-seulement ne puisse manquer, mais encore ne puisse nous tourner à une amertume infinie ; et nous serions trop novice dans l'histoire de la vie humaine si nous avions encore besoin qu'on nous prouvât cette vérité."

Voilà comme Bossuet peignait devant Louis le Grand la misère du bonheur du monde, et il n'avait trouvé la terre si pauvre que parce qu'il venait de regarder la félicité des élus ! Quand, d'un soleil radieux, vous reportez vos yeux sur les objets qui vous environnent, ils vous semblent tous obscurs.

L'Eglise, dans la solennité de la *Toussaint*, veut nous faire envier le ciel ; c'est donc bien, ce jour-là, de nous faire prendre en dégoût le lieu de notre exil. Nous n'aimons jamais tant la patrie que lorsque le bannissement nous est dur !

Avant d'en venir à établir une fête commune à *tous les saints*, l'Eglise a eu des fêtes pour les différents ordres des habitants du ciel, soit dans le rang qu'ils tiennent là-haut, soit dans la condition qu'ils ont eue sur la terre.

Ainsi, l'Eglise orientale célèbre encore aujourd'hui la fête de *tous les Saints* de l'Ancien Testament, c'est-à-dire de tous les justes qui ont précédé la venue du Messie. L'office s'en fait le dimanche qui précède Noël.

Celle de *tous les Apôtres* s'est faite longtemps le 1er mai ; la fête de *tous les Disciples*, le 15 juillet.

Celle de *tous les Martyrs* a eu aussi son jour fixé.

La solennité en honneur des *pères du Désert* avait été établie le vendredi de la Quinquagésime.

Le premier qui fit solenniser, dans Rome, la fête de *Tous les Saints*, fut le pape Grégoire III, qui siégeait sur la Chaire de saint Pierre en 731.

Le pape Grégoire IV étant venu en France vers l'année 835, exhorta Louis le Débonnaire à faire célébrer la grande commémoration des Saints par tous ses Etats, ce qui fut exécuté le 1er novembre.

C'est depuis ce temps que la *Toussaint* est devenue la fête de l'automne, la fête qui clôt les beaux jours, la fête voisine de la mort.

C'est ce jour-là, pendant que les vents sifflent autour des vieilles églises, et que les feuilles des forêts sont emportées par le souffle qui annonce l'hiver, que la religion, dans ses sanctuaires, chante cette hymne à tous les Saints :

" Nous, mortels, nous nous assemblons avec joie pour chanter les palmes et les couronnes que vous avez gagnées, ô saints habitants du ciel, au prix de tant de luttes et de si rudes travaux !

" Nous, revêtus de misères, nous vous célébrons, vous que le Tout-Puissant a revêtus de gloire.

" Nous, qui mangeons le pain du travail et des larmes, nous vous célébrons, vous qui vivez que d'amour et de vérité, et qui buvez dans la coupe d'or les eaux vives des sources sacrées.

" Vous, qui étiez humbles sur la terre, nous vous voyons aujourd'hui mêlés aux saints vieillards qui mettent leurs diadèmes de gloire aux pieds du Roi des rois.

" O vous qui avez été nos frères, soyez-le encore dans le ciel ! Nous sommes pauvres, chétifs et vêtus de misère, et vous, vous portez des robes éclatantes, blanchies dans le sang de l'Agneau ; mais ne détournez pas vos regards de vos frères d'ici-bas ! "

Quand les voûtes des cathédrales et des églises des hameaux entendent chanter ces poétiques paroles, les jours commencent à raccourcir et la nuit à descendre de bonne heure ; aussi le *salut* de la Toussaint se célébrerait dans les ombres, si ce n'était beaucoup de cierges qui brûlent sur l'autel.

La Toussaint est la dernière fête que l'on chôme dans les châteaux ; après sa solennité, on pense à revenir dans les villes. Alors la campagne devient triste pour ceux qui n'aiment que la verdure, les fleurs et les ciels sans nuages. Alors les feuilles séchées tombent, tombent comme des illusions qui s'en vont. Alors de grandes rumeurs s'élèvent au milieu des nuits et font rêver tristement. Mais dans ce deuil il y a encore grand attrait pour les hommes qui ont vieilli et souffert. Les fêtes fleuries du printemps vont à la jeunesse ; notre fête, à nous, c'est celle qui touche à la journée des morts.

## LE JOUR DES MORTS.



A religion, non satisfaite de donner des prières et des bénédictions à chaque cercueil, a couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit la mémoire des innombrables habitants du sépulcre ; vaste communauté des morts, où le grand est couché auprès du petit ; république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque et sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau.

“ Dans ce jour solennel, où l'on célèbre les funérailles de la famille entière d'Adam, l'âme mêle ses tribulations pour les anciens morts aux peines qu'elle ressentent pour ses amis nouvellement perdus. Le chagrin prend, par cette union, quelque chose de souverainement beau, comme une moderne douleur prend le caractère antique quand celui qui l'exprime a nourri son génie des vieilles traditions d'Homère. La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il pût contenir des soupirs et des amours égaux en nombre à la multitude qu'il venait à honorer (1). ”

Le soir de la Toussaint, pendant que chaque famille, de retour des offices, reste rassemblée devant le foyer domestique, qui a repris sa flamme et sa douce chaleur, on entend descendre des tours et clochers, et se mêler au premier silence de la nuit, des tintements funéraires. C'est la voix des trépassés qui demandent que les vivants prient pour eux.

*Cette voix de fer*, comme dit Shakespeare, tombe d'en haut sur ceux qui s'en vont chercher des distractions, des spectacles et des plaisirs ; elle tombe sur tous, donnant des pensées graves à ceux qui ne voudraient que rire et folâtrer : car, voyez-vous, cette *fête des morts* n'est pas comme les autres fêtes ; il y a des esprits qui ne veulent ni de Noël, ni de Pâques, qui ne croient ni à la naissance, ni à la résurrection du Christ..... ; mais qui sont bien forcés de croire à la mort de leur mère, de leur père....., de leurs enfants, peut-être !..... Alors, la cloche du jour des trépassés leur dit quelque chose et tout bas ils avouent que le catholicisme a des solennités qui parlent au cœur.

Admirez quelle connaissance la reli-

gion a du cœur humain ! Elle a voulu faire prier ses enfants pour les morts ; mais, pour qu'à la vue de tant de cercueils la tristesse et la douleur n'absorbassent pas trop leurs âmes, elle a montré les rayons du ciel à côté des ombres du sépulcre, la résurrection auprès de la mort.

Le jour de la fête de *tous les Saints*, elle n'a parlé que du bonheur des élus, que de leurs délices sans fin, que de leur gloire, afin que, le lendemain, nous puissions avec plus de ferveur, avec plus d'instances, pour que le Dieu des vivants et des morts donne à notre père, à notre mère, à nos amis, ce repos et cette félicité que l'orateur sacré nous a fait entrevoir.

Figurez-vous donc un jour des morts sans un reflet du ciel ! O Dieu ! que tout y serait noir et lugubre ! Cercueil, destruction, pourriture, voilà ce qui viendrait à l'esprit, ce qui saisirait le cœur, quand on serait rassemblé pour penser à ses parents, à ses amis morts ; on reculeraient épouvanté ; car on ne verrait que vers et corruption. L'encens de cette cruelle fête ne serait que la puanteur du sépulcre ; ses cierges, que les torches des funérailles ; ses chants, que des plaintes, et ses hymnes que des gémissements.

Dieu, qui a fait le cœur de l'homme, en connaît la faiblesse, en conçoit les terreurs : aussi quand il veut, pour notre bien, que nous songions à la mort, il fait tomber sur elle quelques lueurs de sa gloire ; quand il nous commande de venir prier près des tombeaux, il fait descendre dans les régions funèbres deux filles des cieux, la FOI et l'ESPÉRANCE ; et ces saintes enchanteresses nous disent là des paroles si douces, que la terreur nous abandonne ; et au lieu des épouvante-mements de la mort, nous ressentons un calme, une paix, qui consolent ; à travers nos pleurs, nous voyons de beaux anges emportant sur leurs ailes les âmes délivrées de nos amis... ; et dans le profond silence qui s'étend sur toutes les tombes, si un mot nous arrive c'est celui de RÉSURRECTION !

Jamais on ne nous a autant montré, enseigné la puissance de la prière et l'excellence de notre grand sacrifice, qu'après des autels tendus de deuil ; après du cercueil, l'Eglise a voulu nous faire voir la prière plus forte que la mort.

C'est sur le corps glacé de notre mère, sur les restes de notre vieux père, sur

[1] Chateaubriand, *Génie du Christianisme*.

les jeunes cadavres de nos enfants, sur la cendre de nos amis, que le christianisme nous dit : N'ayez pas peur,  *nolite timere* : la tombe, c'est le berceau de l'immortalité ; levez la tête, regardez : vos amis, vos enfants, votre père, votre mère, n'ont laissé ici-bas que leurs dépouilles, que leur vêtement usé ; ils avaient eu foi dans le Christ, et le CHRIST, C'EST LA RÉSURRECTION ET LA VIE... Admirable ! mille fois admirable là religion qui console ainsi ! Sois donc béni par tous les hommes, ô sainte foi catholique ! c'est toi seule qui peux crier sur les tombeaux :

O mort ! où est ta victime ?  
O mort ! où est ton aiguillon ?

C'est toi qui donnes à nos affections, à nos amitiés, une durée qui s'allonge par de là la vie ; c'est toi qui renoues les liens que les années et les maladies avaient voulu rompre ; c'est toi qui concèdes aux enfants le pouvoir de racheter du purgatoire les âmes de leurs pères et de leurs mères, et aux parents la puissance de donner une seconde fois la vie à leurs enfants.

Pendant que le pauvre mendiant a vécu ses mauvais jours, pendant qu'il a souffert et gémi, qui a le mieux secouru ses douleurs, consolé ses souffrances ?..... Oh ! nous le savons tous : c'est la religion.

Eh bien ! quand le mendiant aura fait son temps de misère ; quand son cadavre sans suaire et sans cercueil sera gisant sur la paille, qui viendra le garder comme un cadavre de roi ? encore la religion.

Car voyez-vous :

« Chez les anciens (1), les restes du pauvre ou de l'esclave étaient abandonnés presque sans honneurs ; parmi nous, le ministre des autels est obligé de veiller au cercueil du villageois comme au catafalque du monarque. L'indigent de l'Évangile, en exhalant son dernier soupir, devient soudain (chose sublime !) un être anguste et sacré... A peine le mendiant qui languissait à nos portes, objet de nos dégoûts et de nos mépris, a-t-il quitté cette vie, que la religion nous force à nous incliner devant lui. Elle nous rappelle à une égalité formidable, ou plutôt elle nous commande de respecter un juste racheté par le sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et misérable, vient de monter à un trône céleste.

[1] Châteaubriand,

« C'est ainsi que le grand nom de chrétien met tout de niveau dans la mort, et l'orgueil du plus puissant potentat ne peut arracher à la religion d'autre prière que celle-là même qu'elle offre pour le dernier manant de la cité. »

Sous la croix de marbre qui étend ses bras sur les restes du riche, sous la croix de bois noir qui protège la fosse de gazon du simple villageois, la religion, quand est venu le jour des morts, fait entendre les mêmes paroles. Écoutez :

« Bienheureux sont ceux qui dorment dans le Seigneur ! »

« Le Seigneur parlera, et les morts entendront la voix du fils de Dieu.

« Celui qui écoute sa parole et qui croit en lui est passé de la mort à la vie.

« L'heure vient, et tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ceux qui auront bien fait sortiront pour ressusciter à la vie ; et ceux qui auront mal fait sortiront pour ressusciter à leur condamnation. »

Quand cette heure dernière sera arrivée, heure à laquelle Dieu a résolu de réveiller les élus de leur sommeil, une voix sortira du trône et de la propre bouche du fils de Dieu, qui ordonnera aux morts de revivre : « Os arides ! os desséchés ! écoutez la parole du Seigneur ! *Ossa arida, audite verbum Domini !* »

Au son de cette voix toute-puissante qui se fera entendre en un moment de l'orient jusqu'à l'occident, et du septentrion au midi, les corps gisants, les os desséchés, la cendre et la poussière froide et insensible, seront émus dans le creux de leur tombeau.

Toute la nature commencera à se remuer, et la mer, et la terre, et les abîmes, se prépareront à rendre leurs morts, qu'on croyait qu'ils avaient engloutis comme leur proie, mais qu'ils avaient seulement reçus comme dépôt, pour le remettre fidèlement au premier ordre : car Jésus, qui aime les siens jusqu'à la fin, prendra soin de ramasser, de toutes les parties du monde, leurs restes toujours précieux devant lui. Il ne faut pas s'étonner d'un si merveilleux soin, c'est de lui qu'il est écrit qu'il porte toute l'univers par sa parole très-efficace.

Toute la vaste étendue de la terre et les profondeurs des mers, et toute l'immensité du monde, ne sont qu'un point devant ses yeux ; il soutient de son doigt les fondements de la terre ; l'univers entier est sous sa main. Et lui, qui a bien su trouver nos corps dans le

néant même, d'où il les a tirés par sa parole, ne les laissera pas échapper à sa puissance au milieu de ses créatures ; car cette matière de nos corps n'est pas moins à lui pour avoir changé de nom et de forme. Ainsi, il saura bien ramasser les restes dispersés de nos corps qui lui sont toujours chers, parce qu'il les a une fois unis à une âme qui est son image. En quelque coin de l'univers que la loi des changements ait jeté nos restes, il les gardera ; et quand la violence de la mort les aurait poussés jusqu'au néant, Dieu ne les aurait pas perdus pour cela : " Car il appelle ce qui n'est pas avec la même facilité que ce qui est. Et Tertullien a raison de dire que le néant est à lui (1)."

Je le demande avec orgueil, y a-t-il sous le soleil un culte qui sache aussi bien consoler de la mort que le catholicisme ? Eh ! non, il n'y en a pas. Sans doute d'autres religions que la nôtre commandent de croire à la résurrection des corps ; mais voilà tout ; elle ne disent point que les vivants peuvent hâter le bonheur des morts. Tandis que nous, catholiques, avec nos prières, avec notre grand sacrifice d'expiation, nous délivrons les âmes de ceux que nous pleurons. L'amitié d'un protestant ne peut rien pour son ami mort ; l'amitié d'un catholique ne s'arrête point au marbre de la tombe : elle remue, pour ainsi dire, la terre qu'on a jetée sur les cercueils, pour délivrer l'ami qu'elle regrette. Nous l'avons déjà dit, avec notre croyance, nous prolongeons nos affections en dépit de la mort.

Aussi, le *Jour des Trépassés* est une des fêtes que le peuple comprend le mieux. Dans nos églises autour du catafalque, dans les cimetières parmi les monuments somptueux et les fosses où poussent les longues herbes et les mauves bleues, on le voit prier avec une tristesse mêlée d'espérance... Et comment l'espérance ne descendrait-elle pas dans nos cœurs, quand nous demandons la paix et le repos pour nos proches, pour nos amis, passés de vie à trépas ?

Dans les admirables prières de l'Eglise, tantôt ce sont des cris de douleur, tantôt des cris d'espérance ; la mort se plaint, se réjouit, tremble, se rassure, gémit et supplie :

" Le jour qu'ils ont rendu l'esprit, ils retournent à leur terre originelle, et toutes leurs vaines pensées périssent. "

" O mon Dieu ! ne vous souvenez ni

des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances ! "

" O Dieu ! cessez de m'affliger, puisque mes jours ne sont que néant ! "

" Lorsque vous me chercherez le matin, vous ne me trouverez plus. "

" La vie n'est lourde à porter ; la vie n'est pleine d'ennuis ; je m'abandonne aux regrets. Seigneur, vos jours sont-ils comme les jours des hommes mortels, et vos années éternelles comme nos passagères années ? "

" Pourquoi, Seigneur, détournez-vous votre visage et me traitez-vous comme votre ennemi ? Devez-vous déployer votre puissance contre une feuille que le vent emporte, contre une feuille séchée ? "

" L'homme né de la femme vit peu de temps, et il est rempli de beaucoup de misères ; il est comme une ombre qui ne demeure jamais dans un même état. "

" Mes jours sont passés, toutes mes pensées sont évanouies, toutes les espérances de mon cœur dissipées... Je dis au sépulchre : Vous serez mon père ; et aux vers, vous serez ma mère et mes sœurs ! "

" Une voix dit : Mes jours se sont évanouis comme la fumée ; mes os sont tombés en poudre. "

" Une autre voix répond : Mes jours ont décliné comme l'ombre. "

" Qu'est-ce que la vie ? demande le prêtre. "

" La foule répond : Une petite vapeur. "

" Les morts se sont endormis dans la poussière. "

" Ils ressusciteront tous comme ils étaient. "

" Ils se réveilleront. "

" Oui, glorieux dans le Seigneur. "

" Heureux ceux qui dorment dans le Seigneur ; car leurs bonnes œuvres les suivent, et dans le sein de Dieu ils se reposent de tous leurs travaux ! "

" Du fond de l'abîme, nous crions vers vous, ô Seigneur ! Seigneur, écoutez notre voix ! "

" Si vous comptez toutes nos iniquités, oh ! qui pourra soutenir votre jugement ? "

" Mais la miséricorde est grande entre vos mains ;—Seigneur, soyez-nous miséricordieux ; depuis le matin jusqu'au soir Israël espère en vous ! "

On une grande partialité m'aveugle, ou jamais la tristesse et la crainte, la douleur et l'espérance, n'ont eu de paroles plus saisissantes que celles de ces prières des morts.—Il y a là plus que la tristesse.

[1] Bossuet.

se de la terre, plus que les plaintes des vivants.—Aux voix qui gémissent de ras le monde,—les voix de ceux qui n'y sont plus se mêlent et sortent du silence des tombes pour ce grand concert de larmes et de regrets.

Et du haut de la Chaire, c'est le grand orateur de la mort qui parle :

“ A la fin des siècles, tout le genre humain se lèvera comme une seule moisson. Mais, en attendant, il faut mourir et être assujéti à la corruption : car nous portons une chair de péché, chargée d'infirmités et de maladies.”

Allez dans les hôpitaux, en ce triste jour, pour y contempler le spectacle de l'infirmité humaine : là, vous verrez en combien de sorte la maladie se joue de nos corps. Là elle étend, là elle retire, là elle relâche, là elle engourdit, là elle cloue un corps perclus et immobile, là le secoue tout entier par le tremblement : pitoyable variété ! diversité surprenante !

Chrétiens, c'est la maladie qui se joue comme il lui plaît de nos corps, que le péché a abandonnés à ses cruelles bizarreries.

O homme ! considère le peu que tu es, regarde le peu que tu vauz ; viens apprendre la liste funeste des maux dont ta faiblesse est menacée. Et la fortune, pour être également outrageuse, ne se rend pas moins féconde en événements fâcheux. Le secours qu'on donne à nos corps est l'image du grand secours que leur donnera un jour Jésus-Christ en les affranchissant tout à fait. Mais en attendant, il faut qu'ils tombent pour qu'ils soient renoués. Ils ne laisseront à la terre que leur mortalité et leur corruption ; il faut que ce corps soit détruit jusqu'à la poussière ; la chair changera de nature, le corps prendra un autre nom ; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps. La chair deviendra un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue ; tant il est vrai que tout meurt en eux, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ces malheureux restes : *Post totum ignobilitatis clogium caduac in originem terram, et cadaveris nomen, et de isto quoque nomine peritura in nullum inde jam nomen, in omnis vocabuli mortem* (1).

David, Job, Tertullien, Bossuet, Chateaubriand, m'ont fourni les paroles avec lesquelles j'ai écrit sur la journée des morts. Si j'en appelle aux souvenirs de chacun de nous, je serais sûr d'enou-

voir encore. car, parmi ceux qui liront ces pages, presque tous ont mené le deuil autour d'un tombeau ; presque tous ont dit les prières des agonisants près d'un lit de moribond ; presque tous ont vu l'entief d'un cercueil, ont récité le *De profundis* sous la voûte mortuaire du trépassé ; presque tous ont entendu les planches de la bière ; mais nous n'évoquerons point de si torturantes réminiscences : le jour des morts ne doit pas être un jour d'épouvante, mais un jour d'espérance et presque de consolation.

L'Eglise, dès son origine, a toujours prié pour ses enfants morts ; elle, qui connaissait les miséricordes du Seigneur, ne cessait d'offrir, pour les trépassés, le sacrifice qui rachète les âmes et qui leur ouvre les portes du ciel ; mais saint Odilon, abbé de Cluny, a été un des premiers à établir une commémoration générale pour tous les fidèles, et pour cette solennité il choisit le lendemain de la fête de tous les saints.

En peu de temps, on vit adopter et pratiquer cette observation dans toute l'Eglise d'Occident, par l'autorité du siège apostolique. Bientôt après, on la mit au nombre des fêtes dont l'observation est de précepte parmi le peuple et le clergé.

Cette fête de regrets, de souvenirs et de prières, était déjà toute commune en Angleterre au commencement du treizième siècle, comme il paraît par le concile d'Oxford, tenu l'an 1222. Elle y est au rang des solennités de seconde classe.

Elle a été ordonnée comme de précepte pour la ville et le diocèse de Paris, par l'évêque Eustache du Bellay, dans ses statuts de l'an 1557.

Maintenant, cette commémoration des morts est établie et enracinée dans les mœurs des peuples, et les hommes oublieront bien des fêtes avant celle-là. Il y a dans cette pensée, que la prière pour nos amis morts peut assurer leur éternel bonheur, un si grand attrait, une si forte consolation, que nous avons vu des protestants attirés à la religion catholique par cette seule idée.

J'ai connu un luthérien que notre croyance du purgatoire a rendu catholique. Il avait perdu un frère chéri au milieu d'une fête, et il se souvenait sans cesse, pour tourmenter son cœur, de ce passage si brusque d'une orgie au cercueil ; son âme avait besoin d'être rassurée ; il savait toute la pareté qu'il faut pour le ciel, et, dans son culte, il ne trouvait pas de lien intermédiaire entre les parvis célestes et les profondeurs de

(1) Tertullien.

l'abîme. Avec sa religion, il lui fallait croire qu'aussitôt le dernier soupir exhalé, le jugement de Dieu était accompli : jugement subit instantané, irrévocable. Oh ! alors ses frayeurs devenaient de déchirantes angoisses ! Il n'avait plus de repos !... Ses jours étaient sans distraction, ses nuits sans sommeil, ses pensées sans espérances ; il dépérissait à vue d'œil, et lui aussi penchait vers la tombe, vers la tombe de son frère, qu'il devait partager comme un lit de famille.

On lui ordonna de voyager ; mais lui se disait : Je n'aurai pas le temps d'aller loin, je mourrai dans une hôtellerie, soigné par des mercenaires étrangers..., et quand j'aurai fermé mes yeux, on sera obligé de chercher dans mes papiers le nom du voyageur qui vient de s'arrêter pour toujours, et qui n'a plus besoin que d'un gîte au cimetière.

Ses amis se joignirent à son médecin, et le jeune Ecossais vint sur le continent. Je me trouvai sur le même vaisseau que lui, et bientôt nous eûmes lié conversation ensemble, et bien des points de contact nous lièrent.

Quand nous fûmes débarqués, nous logeâmes dans le même hôtel ; au bout de quelques jours, il me révéla ce qui avait répandu tant de tristesse sur ses jeunes années, la mort de son frère, et ses inquiétudes sur les destinées éternelles d'un être tant aimé !... Ah ! me dit-il un jour des morts, par amour pour mon frère je vais adopter votre rite !... Oh ! quand je pourrai prier pour mon frère, je respirerai, je vivrai pour demander chaque jour du bonheur dans le ciel pour celui que j'ai tant chéri sur la terre !... Votre culte fait que l'on peut encore s'entraider après la mort ; vos prières ôtent au sépulcre son terrible silence.

Vous, vous conversez encore avec ceux qui sont partis de la vie ; vous, vous avez connu la faiblesse humaine, cette faiblesse qui n'est pas le crime, mais qui n'est pas la pureté ; et entre les limites du ciel et de l'enfer, Dieu vous a révélé un lieu d'expiation. Mon frère y est peut-être ; je me fais catholique pour l'en délivrer, pour me consoler ici-bas, me soulager de ce poids qui m'opresse ; ce poids, je ne l'aurai plus quand je pourrai prier.

La prière, c'est la respiration de l'âme, surtout près des tombeaux ; là, les choses de la mort, la terre tombant sur le cercueil, le marbre scellé pesant sur le trépassé, les vers, la corruption venant, malgré tous nos efforts, malgré les chas-

ses de bois de chêne et de plomb, dévorer le peu qui nous reste de nos proches et de nos amis ; toutes ces choses briseraient le cœur. Mais la prière soulève ces poids écrasants de dessus nos âmes, et les fait respirer.

La prière est comme une rosée qui reverdit le bonheur et qui rend plus douce la prospérité.

La prière est comme une blanche aurore qui se lève sur nos chagrins pour en dissiper les ténèbres et pour faire voir le ciel aux yeux noyés de larmes.

Aussi la religion l'a mêlée à toutes ses fêtes, et dans l'année chrétienne elle monte sans cesse vers Dieu avec les mérites des bonnes œuvres et la fumée de l'encens.

Vicomte WALSH.

[Pour le *Foyer Domestique*.]

### Le Cimetière.

Il est un lieu sacré que nos vaines disputes  
Ne franchissent jamais.  
La pour l'éternité, dans l'oubli de nos luttes  
Les morts dorment en paix.  
Oh ! lorsque nous allons dans la morne demeure  
Où reposent les morts  
Recueillons parfois et songeons à notre heure  
Sans crainte et sans remords.  
N'en faisons pas un lieu de simple promenade  
Mais un endroit de deuil  
On ne doit s'étaler ni le sourire fade  
Ni notre fol orgueil.  
N'allons pas insulter à l'éternel silence  
Qui plane sur ces lieux ;  
Qu'un instant recueillis, la prière s'élançe  
De nos cœurs oublieux.  
Qu'il tombe sur ces morts quelques larmes furtives  
Soutpirs des pèlerins  
Où se noient nos regrets, nos peines fugitives  
Et nos plus noirs chagrins.  
Et songeons que parfois le lendemain terrible  
Changeant notre destin  
Peut arracher la coupe à la lievre paisible  
Et briser le festin !

M. J. A. POISSON.

## Morale et Philosophie.

[Pour le Foyer Domestique.]

—  
ETUDE

DE

L'HOMME.

—  
INTRODUCTION.

(Suite.)



A SCIENCE étant une, les choses s'enchaînant les unes aux autres par tant de liens que nous connaissons, il n'est pas étonnant que, pour lui expliquer la partie matérielle de l'homme, nous nous trouvions dans la nécessité de considérer en général les grands principes et les grandes lois des corps.

" Tout s'enchaîne dans la nature, dit **BOURDON**; tout y concourt, tout y consent, tout y conspire; les organes de l'homme sont mis entre eux pour former son corps, comme ce corps est lui-même enchaîné à tout l'univers par chacune de ses fibres et chacun de ses pores. Vous voyez que l'homme tient à deux choses: par l'air, aux plantes et à tout le globe habité; par ses aliments, au sol qu'il foule de ses pieds comme aux plantes que ce sol engendre, comme aux eaux qui sillonnent, qui le pénètrent ou qui en transsudent; par sa faiblesse même et ses besoins, à tous les animaux et à ses semblables.

" Pour bien connaître l'homme, il faudrait connaître tout ce qui existe; car la science de la nature est une. Tout ce qu'on voit de corps dans l'univers, ont des relations mutuelles; tout ce qu'on y observe d'effets particuliers, deviennent causes ou influences de phénomènes généraux."

**BOSSU** vient à son tour corroborer tout ce que nous avons avancé plus haut: " Tout s'enchaîne dans la nature par des rapports et des caractères communs, dit ce savant anthropologiste; et

les sciences ne se complètent, ne se perfectionnent qu'en se rendant de continuel et de mutuels services. La connaissance des divers corps bruts de la nature, des propriétés qui leur sont départies, des phénomènes résultant de la mise en jeu de ces propriétés, de l'ordre et des lois qui régissent le vaste ensemble, constitue la science universelle, qui est la souche commune d'où naissent toutes les sciences naturelles et leurs divisions.

" Parmi les sciences naturelles, celle de l'homme occupe le premier rang; elle se trouve au sommet de l'échelle: aussi pour s'élever jusqu'à elle, faut-il parcourir tous les degrés inférieurs, faut-il commencer par l'étude des corps les plus simples pour arriver progressivement à celle des composés, et connaître les propriétés physiques et chimiques des corps bruts avant de chercher à comprendre les fonctions complexes des êtres organisés et vivants."

Ne pouvons-nous pas penser que **LIEBIG** voulait faire entendre les mêmes choses, lorsqu'il disait:

" La connaissance exacte des rapports qui relient certains phénomènes, l'acquisition d'une nouvelle vérité, enrichissent l'homme d'un sens nouveau, qui le rend apte à démêler une infinité d'autres phénomènes... auparavant invisibles ou cachés....."

Persuadés que nous ne pouvons nous livrer avec fruit à l'étude de la nature de l'homme, sans le considérer dans l'actualité des relations existant entre l'âme et le corps, et déterminant son mode particulier d'existence et formé par l'union substantiel de ces deux éléments, nous envisagerons la nature humaine sous tous ses points de vue, nous tacherons de la saisir dans l'ensemble des rapports que les connaissances de ces deux substances peuvent avoir entre elles. Or, pour arriver à ce résultat, nous étudierons l'homme en sa vie, ayant soin d'abord d'appeler à notre secours les sciences physiques.

" Etudier l'homme dans sa vie, écrit **CHARDEL**, me semble donc l'unique moyen d'arriver à le connaître; mais pour y parvenir il faut savoir d'abord ce que c'est que la vie."

La Vie, le Corps, l'Âme, telles sont les trois grandes choses de la synthèse que forme le composé humain. Nous ne pouvons étudier ces trois choses dans la supposition que l'une ou une autre d'elles n'est pas absolument nécessaire dans l'homme. Car la vie, le corps, l'âme

sont des choses tellement dépendantes dans l'homme, qu'elles sont de nécessité absolue pour la réalisation et le maintien de son existence. Néanmoins par la pensée nous pourrions, en analysant la nature humaine, les étudier séparément.

Dans la première partie de notre travail, exclusivement consacré à explorer les secrets de la nature humaine, nous aurons à étudier en l'homme, sa vie, son corps, son âme. Mais avant de traiter la question de la vie, pour l'explication de laquelle il nous faudra considérer le mouvement dans l'ordre matériel, nous aurons à examiner des questions plus générales qui se rattachent aux notions les plus abstraites.

Ces notions abstraites seront-elles maintenant le point de départ dans la première partie de notre *Etude de l'Homme* ?

Mettons-nous encore en face de nous-mêmes..

Sur l'autorité du sens intime, nous croyons invinciblement aux modifications actuelles du moi. Nous avons vu, tout à l'heure, qu'en effet, nous avons en nous la certitude de notre propre existence comme comprenant la *Vie*, un *Corps*, une *Âme*.

Considérons donc toutes nos pensées sur lesquelles nous nous sommes repliées, en la présence desquelles nous nous trouvons. Au milieu de toutes ces pensées, n'en distinguons-nous pas une, qui a pour objet l'existence de certaines facultés en nous ? Nous voyons, en effet, dans cette observation interne de nos pensées, que nous nous croyons doués de facultés capables de nous mettre en rapport avec la vérité.

C'est dans ce fait que nous établirons le point de départ dans nos nombreuses recherches sur la nature de l'Homme.

Quant à la seconde partie de notre *Etude*, elle doit être employée à nous occuper des choses extérieures, visibles et invisibles. Remarquons bien pour le moment, que dans notre *Etude de l'Homme*, nous serons obligés de parcourir le cercle de la nature, parceque l'Homme est en rapport avec tout ce qui a l'être, non-seulement par l'action que le monde visible ou invisible exerce sur lui ; mais de plus par la connaissance qu'il en reçoit ou peut en prendre.

Tel est le plan que dans l'amour de la science j'ai cru devoir embrasser et pouvoir exécuter plus ou moins bien selon la faible mesure de mes forces.

Dans ce qui précède, j'ai essayé de vous indiquer aussi clairement que pos-

sible, l'objet et le but de ma longue et bien difficile entreprise.

Je vous ai même laissé entrevoir quelle sera ma règle dans l'exécution de cette entreprise. C'est ma raison, comme ça doit être la vôtre, c'est la raison individuelle. Je suis libre-penseur, libre-chercheur de la vérité, rationaliste, mais dans le sens vraiment philosophique de ces mots. Car la raison de l'homme quelle qu'elle soit, si parfois elle peut révoquer en doute la véracité du témoignage universel et cesser de l'accepter, jamais il lui est permis de s'insurger contre l'autorité divine ; toujours le devoir et l'honneur l'obligent de s'incliner devant elle ; toujours c'est son plus grand devoir et son plus grand bonheur de s'y soumettre. Mais où trouvons-nous suivant la règle générale la manifestation de cette autorité. Suivant l'ordre des choses cette autorité est généralement imposée dans l'enseignement infallible du Chef visible de la véritable Eglise de Dieu, l'Eglise catholique qui, seule sur la terre, possède le Christianisme vrai, tel que JÉSUS-CHRIST l'a institué dans cette vallée où il nous faut épuiser la coupe de la vie, en nous nourrissant d'illusions d'une part, en mangeant le pain de la douleur d'autre part, mais en voyant toujours briller en nous l'espérance de l'immortalité bienheureuse.

Il peut y avoir maintenant bon nombre de personnes, qui ne voient pas la nécessité de faire de telles études, ou au moins qui n'en voient pas l'utilité. Quelques-unes d'entre elles pourraient me rappeler la Révélation comme donnant à l'Homme sa véritable vie et à sa volonté la direction qui lui convient ; me montrer le Christianisme apparaissant pour régénérer le genre humain, et lui indiquer la voie à suivre relativement à sa fin divine ; me faire admirer une société toute resplendissante de vertu et de sainteté, une société marquée du sceau divin et douée d'une des plus glorieuses prérogatives, celle de ne pouvoir se tromper dans l'enseignement des plus grandes vérités intéressant tout homme ; me démontrer clairement enfin la puissance que le VERBE DIVIN INCARNÉ a conféré à cette société, pour maintenir les hommes dans l'ordre des vérités réelles, et leur apprendre comment croire et agir dans l'ordre de leur fin surnaturelle.

Où, en cela, je suis d'accord avec elles. J'ai bien la ferme croyance que les vérités dogmatiques et morales sont l'œuvre du souffle de Dieu se projetant à tra-

vers les siècles. Mais la véritable Eglise de Dieu sur la terre n'a jamais empêché l'homme de raisonner ses croyances en matière de dogme ou de morale, lorsqu'éclairé par la vraie et saine philosophie, il donne sa main à cette divine Eglise et lui dit dans un sublime accent : « Elevez-moi.

Mais par rapport aux sciences qui sont du ressort de la raison humaine, d'autres personnes peuvent aussi me parler de tous les beaux génies, de tous ces hommes remplis de l'esprit de sacrifice, d'abnégation et de dévouement qui ont consacré leur vie pour le bien de l'humanité, pour reculer les limites des sciences, etc. ; d'autres peuvent me dérouler le tableau des merveilles que les sciences, les arts, l'industrie font succéder aux merveilles ; d'autres enfin peuvent me mettre sous les yeux les belles et grandes théories que des philosophes laïques ou ecclésiastiques, s'inspirant dans la raison et la révélation, ont créées et basées sur des principes universellement reçus. Je comprends bien qu'il y a de savantes théories sur la Physique, la Chimie, la Physiologie et la Philosophie. Il peut se faire qu'en étudiant les ouvrages des anciens et des modernes, l'on puisse parvenir à comprendre l'Homme tel qu'il est, mais l'on peut dire que toutes les théories actuelles ne nous donnent la connaissance de l'Homme qu'en tant que considéré dans ses différentes parties, c'est-à-dire qu'en tant qu'analyse ! Car elles ne nous montrent pas l'homme en tant que synthèse. Il n'y a que RATTIER qui m'aît le mieux satisfait sous ce rapport.

L'on peut me faire observer qu'après avoir exploré les sciences physiques et les sciences métaphysiques, il est possible ensuite avec de la réflexion voir l'homme tel qu'il existe dans cette vie, le saisir dans son ensemble, voir comment il a la vie, et comment par cette vie dans et par son organisation il exerce ses puissances aux facultés tant intérieures qu'extérieures. Je dirai sans crainte que c'est se frayer une voie bien difficile pour arriver à connaître l'homme non comme deux individualités distinctes, l'Âme et le Corps, mais comme un mode particulier d'existence résultant de leur union.

Je dis que les travaux qui ont été faits jusqu'aujourd'hui renferment de magnifiques théories ; mais la direction dans laquelle ils se sont engagés les a empêchés de nous donner les résultats

qu'on pouvait en attendre, relativement à la connaissance de l'Homme. Nous comprenons bien que nous ne pouvons reprocher rien aux sciences de ce qu'elles s'occupent chacune d'un objet particulier, cela est même nécessaire. Mais toujours est-il que ni la Physique, ni la Chimie, ni l'Anatomie, ni la Physiologie, ni la Psychologie, considérées isolément ou même étudiées l'une après l'autre dans le but d'arriver à la connaissance de l'Homme, ne peuvent nous y conduire au moins que très difficilement, attendu qu'aucune d'elle ne nous explique l'homme telle qu'il est en cette vie, que d'une manière qui ne nous a pas encore satisfaits. Elles ne nous montrent pas d'une manière satisfaisante comment il a la vie, et comment par cette vie dans et par son organisation sous l'empire des lois physiques il exerce ses fonctions organiques et intellectuelles. La Physique a bien pour objet l'étude des phénomènes de l'univers ainsi que des lois qui les régissent ; la Chimie nous enseigne bien les phénomènes de composition et de décomposition qui se succèdent et se perpétuent dans le vaste laboratoire de la nature, elle peut bien nous analyser la matière qui entre dans la nature de l'être humain, et en supposant que ces sciences nous donnent une explication satisfaisante de la vie dans le règne animal et dans l'espèce humaine, elles ne nous établissent pas pour cela dans toute la connaissance de l'Homme.

Quant à l'Anatomie, elle ne s'occupe que de l'étude des formes, des rapports et de l'ensemble des tissus ou des organes du corps, et celui qui prétendrait trouver tout l'homme dans cette partie de la connaissance de l'homme, serait le plus insensé.

Restent la Physiologie et la Philosophie.

La première ne peut prendre un rang parmi les sciences qu'autant qu'elle procède d'après les données de la Physique et de la Chimie. " A son tour, la science des lois de la vie, la Physiologie, attend son développement de la Chimie organique," dit LIEBIG, La Physiologie, telle qu'on doit l'entendre, c'est-à-dire la physiologie purement matérielle, se réduit à peu de choses. Quel est l'objet de la physiologie à proprement parler ? Ce n'est que l'étude des fonctions des appareils organiques, qui ont pour effet, le maintien, l'accroissement, le développement, la nutrition du corps. Or, je vous le de-

mande si la Physique et la Chimie n'y entrent pas pour la plus grande part ? En effet, la cause du mouvement ou de la vie est du ressort de la Physique, le jeu ou le mécanisme des actions des organes dans l'ordre de la vie organique est du domaine seul de la physiologie ; tandis que le résultat de ces fonctions concernant la nutrition est du département de la Chimie.

" Ne voyez-vous pas, maintenant, ce qui manque à la Physiologie ? La conviction intime de nos grands Physiologistes ne se trahit-elle pas à chaque expérience qu'ils exécutent ? N'est-ce pas que la connaissance des formes extérieures ne leur suffit plus, et qu'ils sont pénétrés de l'importance, de la nécessité d'une étude plus approfondie, plus intime, c'est-à-dire d'une étude chimique de l'organisme " (LIEBIG.)

Si les médecins, dit encore ce grand chimiste, veulent approfondir la nature, s'ils veulent en comprendre les effets, ils ont besoin de suivre exactement la route qui leur a été tracé avec tant de succès, par la Physique et la Chimie."

Quant aux fonctions de relations, c'est-à-dire celles qui nous mettent en rapport avec les choses extérieures, elles appartiennent moins à la Physiologie, telle que nous l'avons définie, qu'à la *psycho-physiologie*. C'est ici que la science aurait pu pénétrer bien avant dans le mystère du composé humain. Les Physiologistes l'ont tenté : ils ont créé des théories qui, pour la plupart, méritent de la considération. Mais il est regrettable de les voir entremêler les phénomènes psychologiques et nous donner lieu de les soupçonner dans les eaux bourbeuses du matérialisme.

Je sais bien qu'il y a matérialisme et matérialisme. Un anatomiste ou un physiologiste n'est pas matérialiste dans le sens hétérodoxe de ce mot, parce qu'il se tient dans les limites de la matière ; non, pourvu qu'il admette plus que la matière, qu'il ne nie pas la présence de l'âme dans la matière et les phénomènes de l'organisation du corps à l'état vivant. Il n'est pas question ici des matérialistes purs ; car ceux-ci ne sont ni philosophes, ni chrétiens.

Mais on peut dire qu'en général les Physiologistes ne sont pas assez philosophes.

Sans vouloir les taxer tous de matérialisme suivant le mauvais sens de ce mot, je crois qu'ils ont tort, Debrayes excepté, de ne pas employer les mots d'âme ou

d'esprit, ou de ne pas en parler assez et d'une manière philosophique, dans cette partie de la Physiologie qui traite des fonctions cérébro-spinales.

Enfin, la Philosophie, cette science qui traite des premiers principes de la connaissance humaine, et des premiers principes des choses, parle du corps et de l'âme en tant que principes constitutifs du composé humain, et en tant que premiers principes de la connaissance, mais je ne crains pas de dire qu'à part RATIER, et peut-être quelques autres, tous les métaphysiciens ne sont pas assez Physiologistes.

Les métaphysiciens ont trop négligé l'homme extérieur. DUPATY a dit : " La philosophie a eu tort de ne pas descendre plus avant dans l'Homme physique, c'est là que l'homme moral est caché ! " Les métaphysiciens se sont lancés dans des abstractions psychologiques tellement profondes qu'on peut les considérer comme inaccessibles aux intelligences ordinaires.

Pour moi, il me semble que l'homme extérieur n'est que le reflet de l'homme intérieur. BOSSUET n'a-t-il pas dit : " On a négligé l'étude de l'homme extérieur, et l'on a connu qu'incomplètement l'homme intérieur. " 35

Nous voyons, maintenant, pourquoi les études commencées sur la nature de l'être humain ont été comme presque stationnaires, pourquoi la science a comme échoué dès ses premiers pas. Nous en trouvons la cause dans la double direction donnée aux premiers travaux. Dans les sciences qui se sont occupées de l'Homme, l'on voit, en effet, deux écoles : les physiiciens, les anatomistes qui, le scalpel en main, ont borné leurs recherches sur l'homme dans les limites de son organisation, c'est cette concentration continue exclusive dans la matière qui nous explique la cause de tant de matérialistes selon le mauvais sens de ce mot ; les métaphysiciens qui eux aussi, pour la plupart, ont cherché l'homme là où il n'est pas, parcequ'ils n'étant pas assez physiologistes, ils n'ont pas à mon sens assez tenu compte de la partie matérielle de l'être humain. Néanmoins la physique, la chimie, la physiologie ne sont-elles pas les sciences qui constituent la base des études psychologiques ? La physiologie avec l'hygiène ne sont-elles pas des sciences qui doivent même prêter la main à la morale et à la religion ?

Après les considérations que nous ve-

nous de faire, il n'est pas étonnant que nous ne puissions pas encore trouver d'ouvrage qui traite de l'homme quant à sa nature, sous tous les rapports et qui aurait pu comprendre et présenter la synthèse de toutes les théories relatives à l'étude de vie et de la nature du composé humain, au moins dans le sens que nous l'entendons.

Pour nous, nous allons adopter une route qui nous sera particulière dans les deux grandes divisions de notre *Etude*, et dont nous terminons aujourd'hui l'INTRODUCTION.

ELIZÉAR PAQUIN

(A suivre.)

[Pour le Foyer Domestique.]

ESSAIS PHILOSOPHIQUES.

## LES AGES.

HISTOIRE DUNE TÊTE DE MORT.

IMITÉE DE L'ALLEMAND.



'AI été jeune aussi, moi !  
—Dan ! il y a longtemps...  
mais si lointain que soit ce  
temps, je me le rappelle  
encore.

Comme j'avais de bonnes illusions alors !... comme je faisais de, beaux rêves, et que de croyances bienveillantes me faisaient l'esprit et le cœur bons !—Mais, l'âge est venu, l'expérience est arrivée, et comme des nymphes surprises au bain par d'audacieux sylvains — que dis-je ? par de hideux faunes ! — mes sympathies et mes naïves crédulités se sont enfuies épouvantées ; les unes toutes nues, les autres en faisant d'inutiles efforts pour s'envelopper des derniers lambeaux d'illusion rose qui jonchent l'étroit sentier par où elles ont fui, ou, qui sont restées accrochées à des églantiers et à des aubépinés qui ne fleuriront plus, parce qu'un vent torride les a courbées et qu'une tribu d'insectes maléfaisants les couvre et les rongent !  
Sur la foi des contes bleus de ma vieille

nourrice je croyais le crime toujours puni et la vertu toujours récompensée, je croyais à la joie, je croyais à l'honneur, je croyais... et sais-je ? me rappelle-je tout ce que je croyais ? Pourrais-je citer une tradition, me nommer une vertu, évoquer un sentiment bon, et répondre avec sincérité ? Oh ! quant à cela, je ne l'ai jamais cru. Non !

Que voulez-vous, je suis né en Bretagne, et ma mère et mon père étaient tout deux si affectueux pour moi, si tendres, si nobles et si bons... Pauvres chers Êtres, un regard du Très-Haut me les a ravis, à la façon dont le rayon ravit la sève aux plantes, pour en faire des fleurs. Seulement pour l'Humanité, c'est au Ciel que s'épanouissent ces fleurs !

Alors, je suis resté seul sur la terre ; et je suis triste parce que je les aimais et que je ne les vois plus ! et je suis peut-être mauvais, et je suis misérable, et je marche dans l'ombre aujourd'hui, parce qu'ils n'éclairaient plus mon chemin comme jadis !—J'étais comme ces mages d'autrefois et ils étaient, eux, comme la colonne miraculeuse qui les conduisait à Bethléem.—Un vent de colère suprême a chassé, emporté ou désagrégé la gerbe étincelante ; et profitant de la nuit où je suis alors tombé, la *réalité*, la vie, c'est-à-dire l'Infortune m'a pris la main et s'est offerte à diriger mes pas ?... Je ne la connaissais point en ce temps et j'étais seul !..

J'ai suivi ce guide de ma virilité et je me suis éloigné pour toujours, je me suis éloigné à jamais, chaque jour, chaque pas m'éloigne encore davantage des naïves croyances, des douces illusions, des bocages ombreux, des ruisseaux limpides, des buissons fleuris, des haies odorantes et des immenses tapis de gazon souple au milieu desquels je passais, et au sein desquels je naquis et vis s'écouler mon enfance !

\* \*

Oui ! j'ai été jeune, et malheureusement jeune !

Je ne préconiserai pas le passé aux dépens du présent ; pourtant je dirai qu'autrefois, alors quand j'étais jeune, j'avais parfois, assez rarement, je dois l'avouer ! mais quelquefois, enfin, j'avais des idées germanico-bretonnes, pas bêtes du tout !

Je ne prétends point vous faire croire que j'aie jamais eu le génie de Chateaubriand, l'imagination de Dumas, la malice de M. Jacot, dit de Mirecourt, ni la

triste philosophie de Balzac ? Mon Dieu, non ! Je sais que je ne suis point un aigle, et je n'ai pas plus la nature du chacal que celle de l'hyène; autrefois comme aujourd'hui, j'ai laissé l'empire de l'air aux oiseaux du ciel, les vivants à la terre qui les portait, les cadavres à la dissolution et les tombes au silence ; les idées que j'accuse sont d'un ordre très-inférieur, il ne s'agit que de ces idées.... *drolatiques*, qui recommandent si instamment à la postérité le souvenir de M. de Mentrion ou celui du marquis de Bièvre.

Si vous en doutiez, précisément parce que je vous le dis, je pourrais appuyer ce que j'avance là, de belles et bonnes preuves devant lesquelles vous n'auriez plus qu'à vous incliner, dût-il en coûter à vos préventions !

Ecoutez seulement l'arrangement de ma cheminée, au temps où j'étais étudiant, et puis, soyez de bonne foi ! et vous reconnaîtrez, j'en suis certain, que s'il était possible d'être beaucoup plus spirituel, il était difficile d'être plus plaisant que je ne l'étais alors !

\*\*\*

Lorsque j'avais pris possession de l'humble chambre meublée, ou à peu près, que j'avais louée à raison d'un louis par mois, la cheminée en question n'avait pour tout ornement qu'une chose... une grosse chose en plâtre, peut-être une ébauche, mais à coup sûr une ébauche informe ! que ma propriétaire appelait un "porte-montre" sous le fallacieux prétexte que c'était défoncé au milieu.— J'essayai une timide protestation ; ma propriétaire, une grosse vieille fille rougeaude, qui s'appelait mam'zelle Rose, devint pourpre et plaïda sur son morceau de plâtre avec une abondance digne d'une meilleure chose.— Je me tus, car s'il est une cause respectable dans le monde, c'est la propriété et l'appendice animal qui lui emprunte son importance et son nom, ce qui fait d'un crétin dont vous ne voudriez pas pour cirer vos boîtes, l'honorable M. X\*\*\*, ou la digne Mme \*\*\*. J'avais pour me taire une autre raison encore : j'ai dit que je louais ma chambre à raison d'un louis par mois, le marché était conclu ; or, ma propriétaire pouvait à la fin du mois me représenter qu'un louis n'est pas un napoléon ! Pour moi, c'était la même chose puisque l'un a remplacé l'autre, mais comme les louis valaient vingt-quatre francs et que les napoléons n'en valent que vingt, si

je l'irritais et qu'elle arguât de la lettre de notre marché, j'étais menacé d'avoir à payer la plus-value du louis sur le napoléon. Pour ce motif, et pour dix autres encore meilleurs, je trouvais donc à propos de m'abstenir, mais, le soir même, j'achetai à la boutique de *vingt-huit sous*, bazar ainsi nommé parce que les jouets d'enfants qu'on y vend coûtent de 25 centimes à 500 francs ; j'achetai, disais-je, une ménagerie de Nuremberg, et, après avoir encore dépensé des sommes folles pour me procurer une vessie du plus beau vert que je pus trouver, je badigeonnai l'objet apocryphe qui nous occupe et j'en fis une sorte de montagne russe ; je logeai un tigre (1) dans la cavité qui simulait assez bien une caverne, je parsemai la surface inégale de loups, de renards, d'ânes, de moutons et de chameaux, et puis, j'allai chercher Mlle Rose pour lui faire apprécier et admirer ce que peuvent l'art et le génie !... Eh bien ! le croirait-on ? elle n'eut pas l'air enthousiasmée :—C'était blanc ! me dit-elle avec une nuance de regret.

Mais c'est vert, à présent ! lui répondis-je, et c'est bien plus joli ! D'ailleurs, le blanc a passé de mode depuis Charles X. Et supputant vite son âge et celui de sa littérature, contemporaine des beaux jours de l'Empire : Vert ! ajoutai-je, c'est la couleur de l'espérance ; celle de Victor ou l'enfant de la forêt, celle des Bonaparte, celle des Robin Hood et de ses braves compagnons ; enfin celle de tous les brigands célèbres qui vous ont fait trembrir si délicieusement quand vous lisiez leur histoire dans ce bon M. Ducray-Dumenil, ou dans Mme Cottin, ou dans.....

Elle m'interrompit : enfin, c'est fait, dit-elle avec un soupir, et ces bêtes font bien, tout de même ! Si vous voulez me promettre de les laisser quand vous partirez, j'achèterai un globe, et.....

Je vous les laisserai, je vous le promets, mais n'achetez pas de globe.....

Mais ces pauvres bêtes glisseront quand la peinture sera sèche !

Soyez tranquille, elles retomberont toujours sur leurs pattes, d'ailleurs je serai là pour les remettre à leur place !

Sur cette assurance, qui parut mettre fin à ses inquiétudes, nous nous séparâmes et je continuai l'arrangement de ma cheminée.

(1) J'aurais préféré un lion, mais on n'en fabrique pas en Allemagne.

\*\*

Je plaçai mes deux têtes de mort aux deux coins.—Un mot sur ces têtes de mort ! il contribuera peut-être à établir ce que j'ai avancé, à savoir, que j'étais... très-gai, autrefois !

L'une, était une vraie tête de mort, ramassée dans un cimetière, je vous raconterai quelque jour comment j'en devins propriétaire ; d'ailleurs je ne l'avais que pour faire pendant à l'autre, tête de mort en grès celle-là, mais si bien faite, que ce n'eût été la couleur et le grain, on eût juré que c'était elle et non pas l'autre qui était *authentique*.

Mais ceux qui me connaissent, et qui savent que je m'offenserais si, l'on m'accusait de philosophie ou d'ascétisme, se demanderont avec ceux qui ne me connaissent pas, mais qui me lisent, ce que je pouvais bien faire de ces deux vieilles boîtes ? Car *boîte* est le vrai nom, pour l'une au moins ! En effet, celle-ci, la tête de grès, celle qui avait le frontal historié d'un énorme crapeau écarquillé, ventru, aux gros yeux méchants et à la bouche démesurément fendue, était tout bonnement destinée à conserver souple, frais et *agréable* à l'odorat la plante aromatique qui parfume encore mes habits, c'était un pot à tabac.—D'où : idée drôlatique, pensée aimable et gaie... mais passons ! je vais encore mieux vous convaincre.....!

\*\*

Souvent, en regardant ma cheminée, je me suis fait une idée, que je crois assez exacte, du cahos qui précéda la création !

Cette idée me souriait parce qu'après avoir fait ce cahos, en jonchant artistiquement d'abord, puis en jetant au hasard sur la large tablette tout ce qui me tombait sous la main, je rêvais le grand-cœur de l'*Ordre*, le *Quos Ego* de Neptune !

Cette pensée, dis-je, me plaisait singulièrement, et plus d'une fois il m'est arrivé de rester sans lumière pour aider à l'illusion ; et là, assis devant ma cheminée, regardant dans l'obscurité, regardant sans voir, bien entendu ! je songeais.....

Dieux ! que j'ai vu de choses ainsi, quand je n'y voyais pas !.

Un soir, par exemple... mais voilà que je crains de vous effrayer !—Vous êtes vaillante ?... vous voulez que je poursuive...? Eh bien, alors, écoutez !

\*\*

Un soir, j'étais assis devant ma cheminée, j'avais ajouté mes deux talons au péle-mêle qui la couvrait, comme si j'eusse été natif de New-York ou de Baltimore, et je regardais stupidement deux tisons qui achevaient de se consumer au fond de l'âtre.

Ma chambre était pleine de ténèbres, car on était en hiver et dix heures venaient de sonner à je ne sais plus quelle grosse horloge du voisinage, au dehors, il faisait un temps à ouvrir sa porte à un Prussien, la pluie mêlée de grêlons lourds comme des balles crépitait contre les vitres, et le vent soufflait... à décorner les bœufs ! comme on dit si poétiquement au pays où j'ai reçu le jour !

Mes deux tisons ressortaient seuls, lumineux et rouges au fond de l'âtre, dont ils semblaient les yeux ardents ; quelques fois ils jetaient un furtif jet de flamme, dont la lumière courant sur les cuivres, sur les angles et surtout sur le crâne poli de ma vieille tête de mort, ressemblait à un regard du Diable inventoriant mon pauvre mobilier ; et puis, une pincée de cendres descendait comme une paupière sur cette pupille de nouvelle espèce et tout rentrait dans une demi-obscurité.

Vous avez peut-être éprouvé quand vous n'étiez pas précisément d'une gaieté folle, quand vous aviez le cerveau vide ou trop plein, ce qui est la même chose, puisque de tous deux résulte rêverie ou folie, ce qui est aussi souvent pareil ! vous avez peut-être éprouvé, disais-je, une sorte de torpeur qui vous inspire tout doucement le sommeil, si l'on peut dire que le sommeil soit une inspiration ! —Beaucoup le trouveront contestable, mais je m'appuie sur le proverbe qui dit : " Qui dort, dine, " et je soutiens que le sommeil est une inspiration et une bonne !

\*\*

J'avais le cerveau vide, probablement la conscience calme, je n'avais pas d'argent pour sortir et pas assez d'esprit pour me passer d'argent, et puis, il faisait un temps affreux ; et rien ne dispose au *far niente*, ne pousse davantage à une paresseuse somnolence, que de se sentir à l'abri quand on pense que d'autres enflent l'échine sous l'orage !—Ça n'est pas beau, mais tout le monde est comme ça !. Quel bonheur y aurait-il à être riche ou noble si tout le monde l'était ?—Bref ! j'étais dans d'admirables dispositions pour m'endormir, et mes deux tisons ca-

ressaient toujours de leurs regards rapides et flamboyants le frontal de ma vieille tête de mort... Je fermai un œil... et puis je crois bien que je les fermai tous deux!....

La nuit était profonde, la tempête assourdissante, et je dormais déjà quand un frais éclat de rire me réveilla tout-à-coup :

Oh ! mais, c'était l'un de ces bons éclats de rire, jeune, perlé, prolongé ; l'un de ces éclats de rire qu'on ne peut rencontrer que dans un gosier d'enfant ! J'ouvris un œil et je regardai, assez surpris d'abord, car c'était sur ma cheminée même qu'un larynx d'enfant montait et descendait cette game joyeuse que nous désapprenons en vieillissant.

Or, voilà ce que je vis :

Sur le front de ma tête de mort, de la vraie ! une bande d'enfants s'ébattait joyeusement, les uns jouaient aux barres, d'autres à la balle ; celui-là bâtissait une maisonnette de sable, celui-ci la détruisait d'un coup de pied, il en résultait rixe et bataille, qu'il eût tort ou raison, le plus faible proposait la paix et vainqueur et vaincu couraient à d'autres jeux. On eut déjà dit des hommes !

Soudain, tout disparut. J'allais, je crois, me rendormir, quand je vis apparaître dans l'œil gauche qu'entouraient de capricieux méandres de clématite et de jasmin, ce qui le faisait ressembler à une petite croisée dans des fleurs, un beau jeune homme blond ; il portait la casquette microscopique et la jacquette serrée des étudiants d'Heidelberg : ses grands yeux bleus, rêveurs, mélancoliques, comme le bonheur parfait, disaient tout l'amour que lui inspirait la belle jeune fille qui s'appuyait à son bras..... C'était quelque poétique conception de Goëthe ou de Shiller qui m'apparaissait !....

\*\*\*

Je regardais mon ami, l'étudiant, avec pas mal d'envie, quand je fus arraché à ma contemplation par ce refrain peut-être trop connu :

Vive le vin,  
Ce jus divin,  
Je veux jusqu'à la fin  
Qu'il égale ma vie !

Il venait de l'œil droit.

Je regardai de ce côté, et je vis assis à l'ombre de l'orbite, comme sous la voûte basse d'un caveau, quatre hommes qui me parurent avoir fêté avec trop de ferveur le nectar dont parlait leur chan-

son.—L'un d'eux voulut se lever, il chancela, le pauvre homme ! Se sentant titubant il voulut se retenir à la table, mais il l'entraîna avec lui, comme tout ce que je voyais, dans le vide ténébreux de ma vieille tête fantasmagorique.

\*\*\*

J'étais à peu près réveillé et je regardai encore : je vis, debout derrière les incisives d'en bas, comme derrière une tribune, un monsieur tout de noir habillé, comme le page de feu madame de Malborough ; il était chauve comme une pomme, jaune comme une orange, et sec, oh ! sec !... si jamais nous nous rencontrons dans un monde encore pire, il servira sûrement à allumer le feu !

En attendant, il péroré, gesticule, se démène tant qu'il peut, plus qu'il ne le peut peut-être ? mais pour qui et pour quoi ?....

A certains regards que je lui vis jeter vers le fond du palais je soupçonnai un auditoire et je regardai mieux ; je vis, en effet, rangés contre les parois intérieures du maxillaire d'en bas un assez grand nombre d'autres personnages ; les uns étaient obèses et gros autant que l'orateur était mince et maigre ; il y en avait de toutes les tailles, de toutes les laideurs et de tous les âges, quelques-uns ressemblaient à tout le monde.... mais ils étaient rares !

Mais pourquoi ne les avais-je pas devinés plus tôt ? pourquoi tous ces bons hommes ne disent-ils rien, ne bougent-ils pas plus que des fakirs accomplissant leur vœu ou que des idoles dans leur niche ? — Parbleu ! ils dorment !... Pas tous, en voilà, assis à gauche qui font des niques assez triviales à ceux qui sont assis à droite, ceux-ci ne leur répondent pas, pourquoi ? Il y a tant de bois vert dans les forêts et ça coûterait si peu d'apporter son bâton.... !

Mais avec tout cela personne n'écoute l'homme jaune ; si je pouvais lui fournir au moins un auditeur, il me semble le mériter, il se donne tant de mal !... — Il parle du peuple, et de lui ! des pauvres ouvriers, et de lui ! du droit au travail, et de lui ! des cléricaux, et de lui ! de la liberté, et toujours de lui !... Seigneur ! où me suis-je fourré !...

Bon ! voilà ma cheminée qui ferme les yeux ! Non, elle n'est que borgne ?

\*\*\*

Plus de Parlement ! — Mais que vois-je ! Descendons cet étroit escalier appuyé contre la cloison des fosses nazales !

Que veut ce vieillard si mal vêtu ? Que regarde-t-il avec tant de soin et d'inquiétude vers le cerveau et dans les profondeurs de ma pauvre vieille tête ?

Il n'y a personne, allez ! Elle est vide, et bien vide !

Il s'assied.

C'est ça, mon bonhomme, faites comme chez vous !

Le voilà à son aise, il tire de dessous sa vieille houpelande crasseuse une longue bourse de cuir, il l'ouvre en regardant encore soupçonneusement autour de lui, puis il se met à compter de l'or, et quand il a fini, il le recompte, et recommence encore. Enfin, il le serre, referme sa sacoche, et, l'échine courbée, le pas mal assuré, mais son trésor sous le bras, il s'éloigne, disparaît, et tout retombe dans les ténèbres. Cette fois, c'est fini et bien fini, car mes deux tisons sont éteints ou consumés !

\*\*\*

Mais voilà quelque chose de bien autrement stupéfiant, étourdissant, renversant ! — Précisément au moment où je refermais l'œil, car, s'il vous en souvient je n'en avais ouvert qu'un ! Que voulez-vous, je ne suis pas curieux ! Précisément à ce moment, dis-je donc, une voix qui avait positivement l'air de sortir de ma tête de mort articula lentement : " Ce que tu viens de voir, ce sont les âges : l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr, la vieillesse, c'est-à-dire les jeux, — l'amour. — l'ivresse, — l'ambition et l'avarice ! " Ah ! ai-je répondu, car la dissertation n'est pas mon fort, surtout lorsque j'ai à fournir la réplique à une tête sans yeux, sans lèvres ni joues, ce qui n'a rien de séduisant si on y réfléchit !

Puis, j'ai voulu me rendormir puisque c'était fini ; mais un éclat de rire que j'ai toujours soupçonné de plus d'ironie qu'il n'était bienséant d'en apporter dans des relations que j'oserai appeler amicales, vint encore me réveiller.

Ma foi, je suis un bon enfant, moi ! j'aurais peut-être dû me choquer, mais c'est plus fort que toutes mes résolutions, je ne peux pas me fâcher quand on rit, même quand on me rit au nez ; je me contentai donc de hausser les épaules, et j'allai à tâtons trouver mon lit où j'achevai mon somme.

A. MAXIME.

Saint Louis, 26 mai 1876.

[Pour le Foyer Domestique.]

## NOTIONS DE LOGIQUE.

(Suite).

PREMIÈRE PARTIE.

Dialectique.



ETTE partie de la Logique, comme nous l'avons déjà laissé entendre, s'occupe des quatre opérations principales de l'esprit, savoir :

§ 1.

*Concevoir* ; c'est-à-dire avoir la simple vue des choses qui se présentent à notre intelligence ; sans former aucun jugement, exemple : quand je me représente le *Soleil*, la *Lune* je conçois ces choses, ou encore j'en ai l'*Idee*.

§ 2.

*Juger* ou l'action par laquelle l'intelligence, réunissant ensemble plusieurs idées, ou affirme de l'une qu'elle est l'autre, ou nie qu'il y ait entre elles ressemblance et synonymie.

§ 3.

*Raisonner* quand notre esprit forme un jugement au moyen de plusieurs autres.

§ 4.

*Ordonner* ou *Disposer avec Méthode*. Opération par laquelle l'intelligence, ayant acquis sur un même objet différentes idées, différents jugements et différents raisonnements, dispose du tout de la manière la plus propre à faire connaître cet objet.

I.

Des idées et de leurs signes.

Qu'est-ce que l'*Idee* ?

C'est " l'acte par lequel l'intelligence acquiert la connaissance d'un objet. " L'*idée* porte différents noms ; parfois on l'appelle *Conception* ; d'autrefois *Notion* ; tantôt *Appréhension*, tantôt *Perception*.

On a l'*idée* d'une chose en se la représentant dans l'esprit avec ses attributs et ses qualités propres, essentielles, distinctives ; et en comparant ce que notre intelligence perçoit de l'objet lui-même avec ce qu'il est en réalité pour trouver une ressemblance dans ce rapport. Un exemple servira à mieux faire compren-

dre le rôle de l'esprit dans l'acte de concevoir. J'écris devant un miroir le mot : L O G I Q U E . Par un des effets ordinaires de la lumière chaque lettre de ce mot va se réfléchir sur le miroir. Pour peu que j'entende l'usage des caractères employés je lirai facilement chaque lettre du mot ; et en les réunissant j'aurai comme entier l'idée du mot *Logique*.

Pour avoir l'idée d'un objet il faut, comme on le voit, qu'il soit présent à notre esprit avec son caractère propre et ses qualités distinctives. Avoir, par exemple, l'idée d'une pomme d'un certain genre, c'est en concevoir la couleur, la saveur, etc....en un mot tout ce qui la rend telle pomme et non pas telle autre.

Ce qui représente l'objet alors en vue dans notre esprit est ce qu'on appelle *Objet de l'Idée*. Il est *objet matériel* quand l'idée nous représente tous les attributs possibles de la chose dont on a l'idée ; *objet formel*, quand nous avons l'idée de la chose par ce qui sert ordinairement à la faire connaître.

La distinction entre l'objet matériel et l'objet formel de l'idée nous amène facilement à comprendre ce que c'est que la *Compréhension* et l'*Étendue* d'une idée. La *Compréhension* ou tous les attributs qu'une idée renferme en soi et qu'on ne saurait lui enlever sans la détruire ; ainsi que Dieu sous infiniment bon, infiniment sage, souverainement puissant, sont autant des attributs entrant dans la compréhension de l'idée de Dieu.

L'*Étendue* d'une idée s.ni les différents sujets à qui une idée convient et peut s'appliquer. Exemple : l'idée d'homme s'applique à Pierre aussi bien qu'à Paul ; en un mot à tous les hommes, quelques races, à quelques nationalités qu'ils appartiennent.

Sur le sujet des Idées une grave erreur a souvent cours. Grand nombre de personnes croient qu'il est impossible de concevoir une chose, un objet, d'avoir une idée en un mot, sans être aidé dans cet acte de l'intelligence par cette faculté de l'âme qui a nom *Imagination*. Pour elle il n'y a qu'une seule manière de concevoir ; c'est par l'application de l'esprit aux images peintes dans le cerveau.

Cette opinion fautive au point de vue de la simple raison, ouvre de plus une large porte à l'impie. Car en la prenant à la lettre, il n'y aurait aucun mal à mesurer du nom de Dieu. - Ce nom Sacré n'étant, d'après les seules forces de l'imagination, que représenté par les

quatre lettres : D I E U et ne signifiant rien autre chose que ces lettres ; où serait, avec une telle opinion, le crime de l'impie, du blasphémateur ?

L'origine de cette fautive théorie se trouve dans l'habitude où sont les hommes de n'être frappés que par les choses corporelles dont les images entrent par les sens dans leur cerveau.

Pour nous, le mot *Idée* comprend tout ce qui est dans notre esprit quand nous pouvons dire, avec vérité, que nous concevons un objet ; peu importe de quelle manière nous le concevons.

## II.

**Opérations de l'Intelligence relatives aux idées et à leur objet.**

Quelques opérations de l'esprit sont tellement liées aux idées et à leur objet qu'il est urgent d'en parler ici pour bien comprendre ce qui va suivre ; ce sont :

## § 1.

L'*Attention* ou l'acte par lequel l'intelligence se porte sur un seul objet en négligeant tous les autres qu'il perçoit en même temps. Par exemple, je regarde le *Ciel*, et au milieu de tous les objets que ma vue y rencontre, je ne m'arrête qu'à la *Lune*, voilà de l'attention.

## § 2.

L'*Abstraction*, autre espèce d'attention par laquelle, de deux choses liées entre elles par la Nature, on en considère une sans songer à l'autre. Il y a deux moyens d'arriver à l'abstraction, soit : 1o en ne considérant qu'une partie de l'objet. En voyant un homme, par exemple, on peut ne penser qu'à sa *tête*, faisant *abstraction* du reste de son individualité ; soit, 2o, en ne s'arrêtant qu'à une propriété d'une chose, d'un objet, sans songer à l'être qui jouit de telle propriété. Un fruit m'est présenté, rien ne m'empêche de songer qu'il est *vert*, sans m'occuper du fruit lui-même.

## § 3.

La *Réflexion* qui a lieu quand l'esprit, au moyen de l'attention, revient sur ses propres actes et se prend à les considérer. On la définit : *l'attention de l'esprit sur ses propres actes*. Elle est *Psychologique* quand l'intelligence, faisant un retour sur ses propres actions, n'en considère que les différentes modifications ; *Ontologique*, quand l'intelligence ne s'arrête qu'aux objets exprimés par ses actes.

## § 4.

L'Analyse qui, au moyen de l'abstraction appliquée aux idées, fait qu'on ne s'arrête qu'à quelques unes des qualités distinctives d'une idée ; en d'autres termes l'analyse réduit pour ainsi dire l'idée à ses éléments.

## § 5.

La Synthèse, dont le but est de ne former qu'une seule idée de plusieurs déjà acquises.

## § 6.

La Comparaison, quand l'intelligence dirigeant son attention, soit sur plusieurs idées, soit sur plusieurs choses, considère tantôt l'une, tantôt l'autre, cherchant à découvrir un rapport entre elles. La relation cherchée entre ces deux choses, entre ces deux idées, peut être soit de différence, soit de ressemblance, ou encore de dépendance l'une par rapport à l'autre.

## § 7.

L'Appréhension comparative qui se définit : " la perception d'un certain rapport entre ou deux choses ou deux idées. "

## III.

**Division des Idées selon leur objet.**

Les idées, quand on les considère en rapport avec leur objet, peuvent se diviser en deux grandes catégories. La première a rapport au mode d'existence de l'objet de l'idée ; l'autre à son plus ou moins d'étendue. Dans la première catégorie entre la classification des idées en *Concrètes et Abstraites* ; dans la seconde en *Individuelles, Universelles, Particulières, Collectives et Transcendantales*.

## § 1.

L'idée concrète nous fait voir un objet comme étant revêtu de tout ce qui peut le déterminer. Par l'idée abstraite nous concevons ce qui détermine une chose ou mieux encore la forme comme entièrement séparée du sujet qu'elle affecte. L'idée d'homme est concrète, tandis que celle d'humanité est abstraite.

Cette division des idées en concrètes et abstraites nous vient de ce que l'objet de nos conceptions est, soit 1<sup>o</sup> un être ayant une existence propre, se suffisant à lui-même sans avoir besoin d'aucun autre, soit 2<sup>o</sup> quelque chose se trouvant dans une autre et ne pouvant exister

sans elle ; mais qui cependant sert à déterminer et à mieux faire connaître le sujet qui la renferme.

Quand l'esprit conçoit cet être possédant tout ce qu'il lui faut pour exister seul nous disons alors que l'esprit a une idée concrète de cet être. Si au contraire nous ne percevons qu'un objet dont l'existence est rattachée et essentiellement liée à un autre nous avons alors une idée abstraite de tel objet.

## § 2.

L'idée est Simple quand elle exprime une certaine individualité et que son objet est tellement déterminé qu'il ne saurait s'appliquer à plusieurs sujets. De ce genre sont les idées de *Rome, de tel arbre, de telle maison, etc., etc.*

Une idée est Universelle quand se retrouvant dans plusieurs individus elle peut indistinctement convenir à chacun des sujets compris dans son étendue. L'idée d'homme est universelle puisqu'elle convient à tout ce qui mérite ce nom.

Si d'une manière indéterminée on limite l'idée universelle à une certaine partie de son étendue elle se change alors en idée particulière. Dire un certain homme, un certain soldat, c'est exprimer autant d'idées particulières.

Concevoir plusieurs individus distincts l'un de l'autre et ne les considérer que comme ne formant qu'un seul et même tout, qu'une seule et même unité, c'est avoir une idée Collective de ces différents êtres. Ex : l'idée de telle famille de l'Univers, qui renferme la collection de tous les êtres.

On définit l'idée transcendantale : " celui qui non seulement peut convenir à plusieurs sujets ; mais même se dire de tout ce qui existe ; ou de tout ce qu'on pourrait imaginer. " Les idées d'être, d'un, de quelque chose, de vrai, de bon, sont de la classe des transcendantales.

EDOUARD PHILBERT, LL. B.

(A continuer.)

## MAXIMES.

Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs.

—Les fortunes promptes en tout genre sont les moins solides, parce qu'il est rare qu'elles soient l'ouvrage du mérite.—Les fruits mûrs, mais laborieux de la prudence, sont tous jours tardifs.

## Sciences Sacrées.

[Pour le Foyer Domestique.]

### LA SCIENCE DES SCIENCES.

#### DÉFINITIONS DE ST. THOMAS D'AQUIN.

CATÉCHISME A L'USAGE DES SAVANTS.

Si vous voulez connaître Dieu, regardez ses œuvres, et priez.

#### XIIe QUESTION.

(Suite.)

§ 7

Ceux qui voient Dieu par essence, le comprennent-ils ?



VOIR DIEU dans son essence par le secours de la lumière qui émane de Lui, et comprendre Dieu, est loin d'être la même chose. Il ne faut pas confondre la vision avec la compréhension.

ST. AUGUSTIN dit : qu'atteindre Dieu, en esprit, est une immense félicité ; mais comprendre Dieu est impossible à tout esprit créé. *Incomprehensibilis est cogitatu* (JEREM. 32, 13.).

En effet, un intellect créé peut connaître Dieu d'autant plus ou d'autant moins parfaitement qu'il est inondé d'une lumière plus ou moins grande.

Or, comme la lumière de gloire qui est créée, ne peut être reçue d'une manière infinie dans un intellect créé et fini ; il est impossible qu'un intellect créé, quel qu'il soit, connaisse Dieu d'une manière infinie, et par conséquent qu'il le comprenne.

Celui qui comprend doit être plus grand que ce qu'il comprend ou au moins son égal. Or, Dieu étant infini, rien de fini ne peut le circonscrire et aucune intelligence ne peut le comprendre.

Lorsque l'on dit, dans un certain sens, que l'on comprend Dieu, cela veut dire, que l'on est entré en contact avec Dieu par une des puissances de l'âme. Toucher un objet, le saisir, n'est pas l'embrasser dans toutes ses parties. On voit une montagne, on la touche, on la possède ; on ne l'embrasse pas.

La compréhension est un des trois dons de l'âme qui correspond à l'espérance, comme la vision correspond à la foi et la jouissance à la charité.

Les bienheureux possèdent les trois dons d'une manière éminente ; parce qu'ils voient Dieu ; le voyant, ils l'ont présent et peuvent toujours le voir ; ils jouissent par conséquent de sa présence et trouvent dans cette vision, dans cette félicité, la satisfaction de tous leurs desirs, et leur fin dernière.

Dieu se moitra, sans doute, à nous tel qu'il est, dans la gloire ; mais nous ne pourrions le comprendre, comme il nous comprend Lui-même, parce que nous sommes des êtres bornés, et que Lui est l'Infini.

Soyons donc heureux de savoir que ce bonheur immense nous est réservé. Notre espérance ne sera pas trompée. Nous pouvons déjà nous écrier, avec l'auteur du Cantique :

*Tenui eum nec dimittam* ; parce que nous le voyons déjà des yeux de la foi et que nous le possédons par la charité.

Quelle que soit notre soif de bonheur, cela doit nous suffire et nous satisfaire.

§ 8

Ceux qui voient Dieu par essence, voient-ils tout en Dieu ?

Non certainement !

Les Anges eux-mêmes, qui voient Dieu par essence, ne savent cependant pas tout ; ils ne connaissent pas les événements futurs ni ce qui se passe dans les cœurs ; cela appartient à Dieu seul. Ceux qui voient Dieu ne peuvent donc tout voir ce qui est en Dieu, ni tout ce que Dieu fait ou peut faire.

On peut, sans doute, contempler les effets dans la cause ; plus l'esprit est élevé, plus l'horizon est étendu, plus la contemplation est distincte. Celui qui connaît à fond une cause, peut connaître les effets de cette cause et les raisons des effets.

Or, comme personne ne peut comprendre Dieu dans sa perfection, et dans son infinité ; il ne peut pas non plus connaître tout ce que Dieu connaît, tout ce qu'il pense, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il peut faire. Mais celui qui voit Dieu d'une manière plus parfaite, voit aussi plus de choses et les voit mieux.

Admirable encouragement pour tous les esprits avides de connaissances, pour les

chercheurs, pour ceux qui veulent enseigner et diriger les âmes. En cherchant Dieu, en s'élevant à la connaissance de Dieu, avec simplicité, avec amour, ils arrivent à la Cause des causes, pénètrent la pensée divine, comprennent la divine économie et le pourquoi des choses. C'est ainsi que les plus grands Saints ont aussi été les plus grands théologiens, les plus grands savants et les plus illustres professeurs : ils ont pénétré plus avant dans les profondeurs de la science et déversé par le monde une lumière plus vive et plus pure.

Dieu seul est le principe, la source de toute science, de toute vérité, Lui seul peut satisfaire le désir que tous les hommes ont de savoir. Celui qui ne cherche nulle autre chose trouve en Lui la seule véritable félicité.

Aussi n'oublions jamais ces belles paroles de St. AUGUSTIN :

“ O homme infortuné, qui croit tout connaître et qui ne vous connaît pas ?  
 “ Bienheureux celui qui ne sait rien, et  
 “ qui vous connaît. Celui qui connaît  
 “ les choses créées et vous connaît vous-même, ô mon Dieu, n'est pas plus heureux à cause de ce qu'il sait, mais il est  
 “ heureux parcequ'il vous connaît.

## § 9

Ceux qui voient l'essence divine ont-ils besoin d'images, pour voir tout ce qu'ils voient en Dieu ?

Les apparences ou les similitudes ne sont pas nécessaires pour voir ce que l'on voit en Dieu.

Ceux qui voient Dieu, voient en même temps ce qui est dans l'essence divine, par le moyen de cette essence même unie à leur intelligence.

C'est-à-dire qu'en Dieu se trouve le type de toutes les choses existantes. Ce ne sont donc pas les ressemblances des choses que l'on découvre dans l'essence divine, mais le modèle parfait de ces choses qui ne sont que des copies plus ou moins exactes. Elles existent dans la pensée éternelle, comme le plan d'un édifice, avec toutes ses proportions, existe dans l'esprit de l'architecte, avant même que cet édifice ne soit construit, et indépendamment même de son existence.

Lorsque St. PAUL, ravi en esprit, contempla l'essence divine et les choses mystérieuses qui sont en elle ; il put

ensuite se former, par l'imagination des images, de ce qu'il avait vu, copies imparfaites des types éblouissants existants dans l'essence divine.

C'est ainsi que lorsque nous avons vu un chef-d'œuvre, nous en gardons le souvenir et l'image. Alors ce n'est plus le type qui est en nous, mais seulement la réminiscence.

Il n'y a pas de copies en Dieu, il n'y a que des modèles parfaits.

## § 10

Voit-on Dieu d'un seul coup, en même temps et ensemble tout ce que l'on voit en Dieu ?

St. AUGUSTIN le déclare formellement :  
 “ Nos pensées ne seront pas changeantes,  
 “ allant d'une chose à l'autre ; mais toute  
 “ notre science sera renfermée dans un  
 “ seul coup d'œil.”

En effet, de même que tout ce que l'on voit en Dieu, on le voit par une seule et même essence, de même tout ce que l'on voit, on ne le voit pas successivement mais d'un seul regard.

C'est le VERBE même de Dieu, sa Pensée éternelle, la Splendeur de sa Gloire, qui sera pour nous l'objet de cette Vision divine ; c'est en Lui et par Lui qu'il nous sera donné de contempler non-seulement l'Essence de Dieu mais aussi tout ce qui est en Elle. *Ipse est ante omnia et omnia in ipso constant.* (COLOSSE 1. 17.)

## § 11

Quelqu'un peut-il voir Dieu par essence, en cette vie ?

DIEU, lui-même, répond formellement à cette question : Aucun homme ne me verra et vivra. *Non videbit me homo et vivet.* (Exode 33. 20.)

En effet, la nature de la Chose connue doit être en rapport avec la nature de celui qui connaît ; or, notre âme étant unie à une nature matérielle, en cette vie, ne peut connaître naturellement que ce qui est en rapport avec l'état où elle se trouve actuellement.

Il est bien évident que l'essence divine ne peut être connue par les natures des choses matérielles.

L'âme humaine étant comme enchaînée, pendant cette vie, à une nature matérielle doit en subir toutes les consé-

quences. Aussi plus elle s'abstrait des choses corporelles, plus elle devient capable de contempler les choses abstraites et intellectuelles. C'est ce qui explique pourquoi dans les songes et dans certain état extatique, l'âme arrive à une perception plus claire, devient capable des révélations les plus sublimes, de résoudre des problèmes difficiles et même de prévoir les choses futures.

Mais pour que l'âme s'élève jusqu'au sommet des choses intelligibles, c'est-à-dire jusqu'à l'essence divine, cela est impossible en cette vie mortelle.

Lorsqu'il est dit, dans la Sainte-Ecriture que Job a vu Dieu face à face, cela veut dire qu'il a vu une lumière ou certaines figures qui lui ont semblé être l'image de Dieu.

Ne cherchons donc pas à nous élever en cette vie à une perfection inaccessible, où l'orgueil et l'imagination ont plus de part que la véritable piété. Défions-nous de ces visionnaires qui prétendent avoir des rapports directs avec Dieu.

La foi nous fait connaître Dieu suffisamment en cette vie, l'espérance nous donne la certitude de le voir un jour tel qu'il est, et la Charité nous unit à Lui aussi parfaitement que notre pauvre nature le puisse supporter.

Les Saints, dans leurs extases, priaient Dieu de s'éloigner, sa présence les accablait : " Seigneur, éloignez-vous de moi on je vais mourir ! "

Pour nous, qui sommes pécheurs prions le Seigneur de s'approcher de nous, pour nous fortifier au milieu de ses faiblesses, et nous rendre capables de le voir un jour tel qu'il est.

### § 12

**Pouvons-nous connaître Dieu, en cette vie, par la raison naturelle ?**

Si nous ne pouvons voir Dieu en cette vie, nous pouvons le connaître.

Connaître Dieu, en cette vie, et savoir que ses perfections sont infinies, est possible à la raison naturelle. St. PAUL le dit formellement.

Les choses visibles sont la proclamation des choses invisibles. Ceux qui nient Dieu sont inexcusables ; ce sont des insensés.

*Quod notum est Dei manifestum est in illis... invisibilia enim ipsius, a creaturâ mundi per ea que facta sunt, intellecta, conspiciuntur.* (Ad. ROM. I. 19. 20.)

Sans doute, la raison naturelle ne peut

connaître toute la vertu qui est en Dieu, ni voir l'Essence divine ; mais elle peut saisir les effets dépendants de la cause première, arriver à la démonstration de l'existence de Dieu, et de ce qui convient à sa nature.

S'il n'est pas permis de trop exalter la raison humaine, il ne faut pas non plus trop l'abaisser. La raison est antérieure à la foi. Elle est le don le plus précieux, la qualité la plus parfaite de l'âme.

L'Intelligence ne peut exister sans la raison. La raison éteinte, l'intelligence tombe dans les ténèbres. Lorsque la raison est troublée, égarée, énerguée, l'intelligence reçoit le contre-coup du mal dont elle est atteinte.

Remercions Dieu de nous avoir donné la raison, et mettons-la à son service, afin que par elle nous puissions arriver jusqu'à Lui, qui est la Raison éternelle des choses.

### § 13

S'il est certain que nous pouvons déjà connaître Dieu par la raison naturelle ; il est certain aussi que cette connaissance est bien plus élevée par la grâce.

Dieu nous révèle par son Esprit des choses inaccessibles à la raison humaine. *" Nobis revelavit Deus per Spiritum suum ..... que nemo principum hujus seculi novit.*

La connaissance que nous acquérons par la raison naturelle exige deux choses : les images produites par les choses sensibles, et la lumière naturelle intelligible par laquelle nous pouvons nous abstraire des choses sensibles et nous élever aux conceptions intellectuelles.

La grâce vient au secours de la raison. L'infusion de la lumière gratuite fortifie la lumière naturelle de l'intelligence.

Les images divinement formés dans l'imagination de l'homme, expriment plus parfaitement les choses divines que celles que nous recevons naturellement des choses sensibles. Par exemple, lorsque l'Esprit-Saint apparut au baptême de Notre-Seigneur sous la forme d'une Colombe, et lorsque la voix du Père fut entendue, ce fut une révélation divine, infiniment supérieure à toute démonstration de la raison humaine.

La raison humaine au moyen de laquelle nous pouvons connaître l'existence de Dieu, ne nous fait connaître ni la nature, ni la volonté divine. La grâce ouvre devant nous les horizons inaccessibles du monde surnaturel ; elle nous fortifie contre les tentations et nous rend capable des plus hautes vertus, en nous montrant le but que nous devons atteindre.

dre et la récompense qui nous attend.

La raison humaine fait les savants et les philosophes ; la grâce fait les saints et les docteurs.

Une bonne éducation, de bons professeurs, des exemples édifiants rendent l'homme raisonnable. La prière seule, la méditation des choses divines font l'homme religieux ; elles font descendre la grâce dans son âme ; et c'est la grâce qui ouvrira devant lui les portes du royaume de Dieu.

\*\*\*

Cette grande question de la connaissance de Dieu, disposera, nous l'espérons, plus d'une âme à travailler plus efficacement à sa sanctification.

Nous sommes les enfants de la Lumière, de cette lumière qui dissipe les ténèbres de l'erreur. Nous devons marcher dans la Lumière. Plus notre intelligence est éclairée et plus nous sommes capables de grandes choses, de hautes vertus. Plus nous connaissons Dieu, plus nous sommes grands devant Lui et plus notre âme Lui est agréable. Cette certitude est déjà une magnifique récompense des efforts que nous faisons pour le connaître et de faire connaître aux autres

TH. ALLEAU.

(A continuer.)

Saint-Louis de Gonzague et le Cœur de Jésus.

En 1764, le Frère Célestini, novice Jésuite, se trouvant réduit à l'extrémité, fut honoré d'une vision de Saint-Louis de Gonzague, qu'il raconta ainsi lui-même : " Pendant mon dernier accès et au plus fort de mes convulsions, j'ai tout à coup aperçu au fond de mon lit St. Louis. Il avait à la main gauche un crucifix, et de la main droite, il m'a fait signe de m'approcher. J'ai essayé de me soulever, mais la faiblesse m'a fait retomber sur mon lit. C'est alors que je me suis écrié : " Que vous êtes beau, ô St. Louis, que vous êtes beau ! " Une seconde fois, je me suis dressé sur mon lit, et alors le saint m'a dit : " Que veux-tu, la santé ou la mort ? " J'ai répondu : " Je veux la volonté de Dieu. " L'aimable saint a repris : " Puisque pendant la maladie, tu n'as manifesté d'autre désir que celui de recevoir le saint Viatique, et qu'en tout le reste tu n'as désiré que la volonté de Dieu, le Seigneur t'accorde à ma prière la santé, afin que tu l'appliches à acquérir la perfection et que durant toute ta vie tu t'efforces de propager la dévotion au Cœur de Jésus, dévotion très-agréable au ciel."

[Pour le Foyer Domestique.]

## ÉTUDES

sur

### LA CREATION.

VII<sup>ème</sup> ÉTUDE.

4<sup>ème</sup> JOUR.

(Suite.)

### LA LUNE.



Le second luminaire de ce monde terrestre, est la Lune.

De même que la Terre tourne autour du Soleil, qui est son centre, de même la Lune tourne autour de la Terre.

Elle obéit fidèlement au mouvement qui l'entraîne. Elle est le satellite de ce globe, elle lui appartient. Elle est la gardienne de ses nuits. Or, bien que nous puissions nous passer de sa lumière, elle répand comme une lueur d'espérance au milieu de nos ténèbres. Placée près de nous dans les champs de l'espace, elle mesure le temps avec une régularité admirable. Elle est l'instrument le plus fidèle des observations et du calcul des savants.

Nous savons la distance qui la sépare de nous. Sa marche, sa densité, sa pesanteur, sa constitution. Il ne faut plus qu'un effort presque insignifiant pour y arriver !

Qu'est-ce, en effet, qu'une distance de 90 mille 650 lieues ! Avec la vapeur on y arriverait en moins d'un an. La Terre est 40 fois plus grosse qu'elle. Elle met 28 jours et quelques heures seulement à en faire le tour. La lumière qu'elle nous envoie lui vient du Soleil. Profondément obscure par elle-même elle ne brille que d'un éclat emprunté. Sa marche dans l'espace est calme, silencieuse. Point de tempêtes tumultueuses, point d'ouragans à la surface de son disque tranquille. Aucun vent ne souffle, aucun nuage ne s'élève dans le ciel. Jamais la pluie n'y tombe, jamais la neige, ni la grêle, ni aucun des phénomènes météorologiques ne s'y manifestent. Nul globe céleste n'est plus serein ni plus pur.

Dans ce royaume, l'immobilité règne en souveraine, le Ciel reste éternellement

endormi dans un calme incomparable ; et cela parcequ'à la surface de ce monde étrange il n'y a pas d'atmosphère. Or l'absence d'air implique l'absence d'eau, car l'eau et les liquides ne peuvent exister que sous la pression atmosphérique. De plus, un abîme noir, perpétuellement noir, s'étend dans l'espace ; les étoiles et les astres y brillent éternellement. Le Soleil passe devant eux sans les effacer. En haut l'obscurité, en bas le silence. Nulle voix, nulle parole, nul chant n'ont jamais troublé cette solitude immense.

Ce n'est pas là un séjour digne d'en vie.

De hautes montagnes escarpées déchirent sa surface ; ça et là des crêtes dénudées, des rochers blancs, entassés comme les ruines de quelque révolution disparue s'élèvent vers le ciel ; des crevasses immenses sillonnent le sol. Spectacle étrange : on ne voit partout que blanc et noir, selon que les objets sont au soleil ou à l'ombre. L'absence de vapeur entraîne l'absence de perspective.

Des montagnes étranges de 7 mille mètres et plus de hauteur se creusent de cratères énormes de 600 kilomètres de circonférence et de 6 ou 7 de profondeur. Volcans éteints du milieu desquels s'élèvent des cônes, des blocs entassés, des écuilles, des colonnes gigantesques. Ruines énormes de cathédrales fantastiques écroulées depuis des siècles inconnus.

Aucun astre roulant dans le ciel ne semble plus délaissé. Son visage nous offre le spectacle d'une éternelle tristesse. Nous ne voyons jamais qu'un des hémisphères de ce satellite fidèle autant que silencieux. Cet hémisphère est toujours le même depuis le commencement du monde.

Mais de même que la Lune nous éclaire pendant la nuit, la Terre aussi lui envoie la lumière qu'elle reçoit du Soleil, or la surface de la Terre étant 14 fois plus grande que celle de la Lune, la lumière qu'elle lui envoie doit répandre un éclat quatorze fois plus magnifique que celui qu'elle nous prête.

En supposant que la Lune soit habitée par des êtres autrement organisés que nous, notre globe tournant en 24 heures sur lui-même se dévoile entièrement à eux ; avec de bons yeux ils peuvent contempler notre Terre roulant sur leur tête, et leur présentant tour à tour les diverses contrées qui la partagent : Que pensent-ils de nous ? des tempêtes, des nuages, des agitations qui troublent sans

cesse la surface de ce séjour de révolutions ?

Pour eux, image parfaite de la contemplation solitaire, au milieu des nuits silencieuses.

Ils nous regardent, sans doute, avec pitié ; s'ils n'ont pas les éléments qui nous environnent, si l'air, l'eau, la terre et le feu leur manquent, peu importe ! Une nature différente suffit à leurs organes différents aussi. Et la création si généreuse pour nous n'est pas moins complète pour eux. Ils peuvent comme nous bénir et adorer le Créateur du monde qu'ils contemplent !

## LES ÉTOILES.

De ces astres brillants, son plus sublime ouvrage, Dieu seul connaît le nombre et la distance et l'âge. Soleils ! Mondes errants qui voguez avec nous, Dites, s'il vous l'a dit, où donc allons-nous tous !

Apprenez-moi, de grâce, à louer, à connaître celui que nous cherchons, que vous voyez, peut-être.

LAMARTINE.

Le jour n'a qu'un Soleil ; la nuit en a des millions ; car toutes les étoiles que vous voyez suspendues à la voûte d'azur sont de véritables soleils. D'immenses distances les séparent de nous, distances telles que les plus hauts chiffres de notre numération sont à peine capables de dénombrer les plus faibles d'entr'elles. Nos chiffres ne peuvent également exprimer l'éloignement qui les sépare les unes des autres, et leur nombre est si considérable que les millions joints aux millions ne parviennent pas à en dénombrer la multitude.

La pensée confondue et comme anéantie à l'aspect de cette richesse infinie ne peut qu'admirer en silence cette indescriptible merveille. Les mondes, les sphères, les immensités se présentent à l'esprit sans qu'il puisse jamais en mesurer le nombre et l'étendue..... exténué de fatigue, il s'arrête au vestibule de la Création, comme s'il n'avait pas avancé d'un seul pas dans l'espace.

L'Intelligence humaine se sent humiliée devant l'Infini, l'Éternel. Elle le contemple avec effroi sans pouvoir le regarder en face ; mais, forcée de reconnaître sa puissance et sa sagesse, elle doit l'adorer ou périr.

Moïse ne semble pas ébloui en présence de ce grand problème. Il le constate en un mot : *Dieu fit deux luminaires, le Soleil et la Lune, et les Étoiles.* Voilà tout. Et encore, par étoiles, pouvons-

nous supposer qu'il entend seulement les planètes de notre système. Les astres qui nous occupent en ce moment pourraient exister avant le premier jour. Cet Univers n'est que le plus petit et le dernier de tous. Si nous lui donnons une immense importance, c'est parce qu'il nous sert de demeure et qu'il attire avant tout nos regards.

Or, l'écrivain sacré ne semble vouloir tracer que les grandes lignes; il laisse dans les profondeurs des horizons inconnus les mondes invisibles, abandonnant à la science la recherche de leur existence et de leurs lois.

Le point essentiel pour nous est la création de la Matière et de la Lumière. Avec la lumière nous avons le mouvement, la chaleur, la vie. Le temps et l'espace ne sont plus rien. Le Créateur poursuivra son œuvre avec une patience inaltérable jusqu'à ce qu'elle ait atteint la fin qu'il se propose, la perfection.

Notre monde tel qu'il est semble fini. Mais nous ne pouvons absolument rien préjuger sur les mondes plongés dans l'immensité à des distances inaccessibles. Il semble maintenant parfaitement démontré que notre étoile, le Soleil, fait partie d'un tourbillon prodigieux, d'une nébuleuse immense contenant toutes les étoiles que nous pouvons apercevoir à l'œil nu, sans compter les millions que nous ne voyons pas.

Or, outre cette nébuleuse au milieu de laquelle la Terre est plongée comme un grain de sable au fond de l'Océan, il y a d'autres tourbillons d'étoiles, de soleils, dont les formes étranges défont toute observation et tout calcul. Pour que leur lumière puisse arriver jusqu'à nous, en parcourant 77 mille lieues par seconde, il leur faudra des siècles, des millions d'années, pour que nous puissions les percevoir, au moyen des instruments les plus puissants que la science ait jusqu'à ce jour inventés.

Certaines de ces nébuleuses semblent des mondes inachevés. Obéissant aux lois souveraines qui gouvernent la matière, on voit au moyen du télescope ces prodigieux assemblages d'étoiles s'enrouler en spirales gigantesques sous l'action dominante de l'attraction combinée de toutes les parties qui composent l'Univers.

La nature de ces mondes, leur forme, leur constitution, la distance qui les sépare, les siècles nécessaires à leur complète formation, voilà autant de problèmes insondables qu'il suffit de si-

gnaler pour comprendre notre infime petitesse devant l'Infinie Grandeur, et l'Intelligence infinie qui seule connaît tout, parcequ'Elle seule peut tout.

Les étoiles que nous apercevons à l'œil nu sont au nombre de quatre ou cinq mille tout au plus. Chacune de ces étoiles fait partie d'un groupe qu'on appelle Constellation. On a donné un nom, une figure à chacun de ces groupes. On a classé chaque étoile par ordre de grandeur; mais il faut bien comprendre que tous ces calculs ne sont qu'apparents. Les étoiles les plus petites peuvent être les plus grosses, et les plus brillantes les plus petites. Elles ne sont pas sur un même plan; mais à des distances immenses les unes des autres. Ainsi, telles étoiles qui semblent voisines l'une de l'autre sont aussi éloignées entre elles que la première l'est de la Terre, c'est-à-dire qu'elles sont séparées par de centaines de millions de lieues.

Il est pour la pensée une heure... une heure sainte.  
Où ces globes d'or, ces îles de lumière,  
Jaillissent par milliers de l'ombre qui s'enfuit.  
Comme une poudre d'or sous les pas de la nuit.

En effet, les étoiles que nous pouvons apercevoir ne sont qu'en nombre insignifiant comparées à celles que nous ne voyons pas.

Il y a six grandeurs d'étoiles visibles à l'œil nu, fournissant un total de six mille environ. Mais, grâce au télescope, cet œil géant, on est arrivé à compter plus de 40 millions de soleils. La distance qui les sépare de nous est encore plus prodigieuse que leur multitude; la plus voisine est éloignée de 211,330 fois la distance d'ici au Soleil. Or, le Soleil étant éloigné de 38 millions de lieues, cela fait 211,330 fois 38 millions de lieues, soit, 8,073,000,000,000. Et la lumière qui parcourt 77 mille lieues par seconde met trois ans et huit mois à nous arriver. Remarquez bien que cette étoile est la plus voisine de nous.

La lumière de l'étoile polaire met cinquante ans à nous arriver, et la dixième de nos plus voisines soixante-douze années.

Les étoiles visibles avec un télescope de trois mètres ne sont visibles qu'après 1,042 ans; et celles visibles avec un télescope de six mètres après 2,700 ans. Mais il y en a certainement d'autres dont la lumière ne nous parvient pas en moins de 10 mille et même 30 mille ans. Il y a des nébuleuses dont les lumières emploient plusieurs millions d'années pour nous parvenir.

Toutes ces étoiles sont en mouvement dans les Cieux.—Rien n'est immobile dans l'univers; il n'y a pas un seul atome de matière en repos absolu. Les forces formidables dont la matière est animée, réagissent universellement son action.

Ces mouvements de translation des soleils dans la vaste étendue des Cieux sont invisibles à nos yeux parce qu'ils s'exercent à une trop grande distance; mais ils sont plus rapides que nulle vitesse que nous puissions observer sur la Terre. Il y a des étoiles qui sont emportées avec une rapidité de 20 lieues par seconde. Rien ne peut nous donner une idée de ce fourmillement d'astres dont les mouvements dépendent nécessairement d'une cause absolue, centre immobile et immatériel auquel obéissent ces multitudes innombrables de globes qui roulent dans l'espace sans bornes de l'éternelle immensité, depuis des millions d'années.

Et ce centre intellectuel est présent tout entier, partout et toujours; il agit avec une autorité souveraine, avec une volonté immuable sur chaque partie et sur l'ensemble du système immense dont nous ne voyons qu'un point insignifiant.— Ces connaissances, nous les devons à des méthodes mathématiques d'une grande simplicité, parfaitement conformes aux observations les plus exactes et aux arguments les plus irréfragables de la métaphysique transcendante la plus rigoureuse.

En un mot, ce sont des dogmes scientifiques qui déconlent du dogme de l'Unité et de l'Omnipotence de Dieu; et lui donnent un degré de certitude qu'aucune démonstration ne peut surpasser.

Th. A.

(A continuer).

### Maximes et Pensées.

Il est impossible qu'un homme de mauvais naturel aime le bien public. Comment pourrait-il aimer un million d'hommes, lui qui n'a jamais aimé personne ?

—Nous sommes souvent étonnés de voir des gens qui ont fait les actions les plus basses pleins d'orgueil et de vanité. Nous ne faisons pas attention que le remords d'avoir fait des bassesses et la honte d'en attendre parler, entrent dans la composition de ce que nous appelons orgueil.

## Histoire.

(Pour le Foyer Domestique)

### Mémoire sur le Canada,

depuis son établissement jusqu'à nos jours.

Par Stanislas Drapeau.

IÈRE PARTIE.

## LE CANADA

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

(Suite.)

CHAPITRE IV.

1648 — 1672.

Depuis la dispersion des Hurons jusqu'à l'arrivée du Comte de Frontenac, Gouverneur.



ES hostilités entre les Iroquois et les Hurons n'étaient pas encore complètement terminées, et des escarmouches assez vives avaient souvent lieu, malgré les traités conclus (1).

Après bien des efforts tentés en vue de la paix, il arriva que la guerre se déchaîna de nouveau entre les Français et les Hurons d'une part, et les Iroquois de l'autre.

(1) La population Sauvage de la Nouvelle-France, à l'époque qui nous occupe, se divisait le sol de ce pays comme suit :

Côté Nord du St. Laurent et des Lacs.

LABRADOR et SAGUENAY : Esquimaux; Papinachois; Bersiamites; Porc-Epic; Mistassiniens; Montagnais.—Nations Montagnaises.

St. MARCE : Attikaméques.—Algonquins.

ORTOQUIS : Nation de l'Isle; Nation de l'Iroquet; Nipissiriniens.—Algonquins.

PAYS DES HENOS : Ataranchronos; Attingue-nonglac; Attiguaoquentau; Ahrendaronos; nation Huronne, formant 18 à 20 bourgades.— Nation du Petun, appelée aussi *Ahionouatchronos*, formant 9 bourgades.— Nation Neutre: les *Atticandaronk*, formant plusieurs villages.

NORD-OUEST. Poutewatamis. Oumamis; Alimibouek; Foll-Avoines; Nation du Feu, formant 12 bourgades; Assinibois, en 25 ou 30 petits villages; Poulacs, formant 30 bourgades; Kiliistinos, en 9 grandes bourgades; Sioux, formant 40 villages.

BAIE D'HUDSON : Nations diverses.

Côté Sud du St. Laurent et des Lacs.

ACADIE : Souriquois; Etchemins.

NOUVELLE-ANGLETERRE : Abénaquis, en 13 petites

tre part. Ces derniers avaient formé le projet d'exterminer les Hurons jusqu'au dernier et de les faire disparaître tous de la surface de cette terre (1).

bourgades ; Sokoquois ; Naraghenses, etc., les Naraghenses formaient 6 grandes bourgades.

**PAYS DES IROUOIS :** Agniers, voisin des Hollandais, en 3 grands villages ; Onneïouts, à 30 lieues des Agniers, tirant vers l'ouest ; Onnontagués, au centre de la Nation, à quelques lieues des précédentes bourgades ; Giocquens, à 30 lieues plus éloignées ; Tsonnontoués, à 20 lieues encore plus à l'ouest, formant 4 villages considérables.

Dans ce qui précède ne sont point comprises les Nations échelonnées le long du cours du *Mississippi*, ni celles de l'extrême Nord-Ouest du Canada.

(1) Voici l'ordre des *Missions Sauvages* fondées entre 1635 à 1649 :

### Nation Huronne.

**1.—Atliguawentan.** [Nation de l'Ours], formant une moitié de la Nation Huronne : Mission de la Conception [*Ossossané*], situé au cœur du pays. Ce bourg est l'un des plus considérables de tout le pays. Des Missionnaires y résident.—Missions de St. François-Xavier ; St. Charles ; Ste. Agnès ; Ste. Madeleine ; Ste. Geneviève ; St. Martin ; St. Antoine ; Ste. Cécile ; Ste. Catherine ; Ste. Thérèse ; Ste. Barbe ; St. Etienne.—*Missions volantes.*

**2.—Ahrendaronons :** Missions St. Jean-Baptiste ; St. Joachim ; Ste. Elizabeth. Cette Nation est située dans la partie la plus orientale du pays des Hurons. Des Missionnaires résident au bourg St. Jean-Baptiste.

**3.—Atlinguenghac :** Missions St. Joseph [*Teanaustagué*], dernier bourg Huron du côté de la Nation Neutre ; des Missionnaires y résident ; St. Ignace [*Taehatentaron*], éloigné d'environ 2 lieues de St. Joseph.

**4.—Ataranchronon :** Mission Ste. Marie. Résidence principale des Jésuites Missionnaires, située au 44e degrés 25 minutes d'élévation, au milieu du pays, sur la côte d'une belle rivière, qui, n'ayant pas de longueur plus d'un quart de lieue, joint ensemble deux lacs, l'un qui s'étant à l'occident, en tirant un peu vers le septentrion et qui pourrait passer pour une mer douce, l'autre qui est vers le Midi, et dont le contour n'a guère moins de deux lieues ; Missions Ste. Anne ; St. Louis, éloignée d'une lieue de Ste. Marie ; St. Denis ; St. Jean, située à environ 2 lieues de St. Joseph.—*Missions volantes.*

**Nation du Petun.**—Elle se compose de deux tribus : les *Loups* et les *Cerfs*.

**Khionontatehronon :**—Missions des SS. Apôtres [*Ehouae*] ; St. André ; St. Thomas ; St. Jean, village de 600 familles, tribus des *Loups* ; SS. Jacques et Philippe ; St. Barthélemy ; St. Mathias et St. Mathieu, bourgs de la tribu des *Cerfs* ; enfin SS. Simon et Jude.—*Missions volantes.*

**Nation Neutre.**—Située à 40 lieues des Hurons, au Sud.

**Alliwandaronk :** Missions de Tous les Saints [*Kandouché*], premier bourg qui se présente partant du pays des Hurons ; des SS. Anges ; St. Guillaume [*Teotongiatan*] ; St. Michel [*Khioetoa*] ; d'*Onguioahra*, dernier bourg, du côté des Iroquois.

**Nation des Sorciers.**—Située sur le lac *Nipissing*, à 80 lieues de la résidence de Ste. Marie.

**Askikouanehronon** ou *Nipissiriniens* : Missions du St. Esprit, sur le lac *Nipissing* ; des SS. Apôtres, située au nord du lac Huron ; St. Pierre, sur la côte septentrionale du lac Huron.

Il y avait encore quelques autres Missions, mais d'une moindre importance.

Les postes Français furent simultanément attaqués, et comme les Français étaient eux-mêmes très exposés, ils ne purent pas donner assistance aux Hurons comme ils le désiraient et comme il l'aurait fallu. A cette époque le chiffre total de la population européenne du Canada ne s'élevait pas au-delà de 300 âmes.

La bourgade huronne de la Mission de St. Joseph, village de *Teanaustagué*, composée de 400 familles, fut attaquée à l'improviste par les Iroquois, le 4 Juillet 1648. Plus de 700 hommes furent tués ou fait prisonniers. Le P. DANIEL trouva la mort au milieu de ses chers néophytes, dans l'exercice de son ministère sacré, s'occupant de baptiser au milieu du massacre.

L'année suivante, en 1649, presque toute la nation huronne fut anéantie, à l'exception de quelques rares survivants qui allèrent se réfugier auprès de Québec et autres petits Forts Français (1). Les Missionnaires Jésuites, qui étaient à évangéliser les pauvres Hurons dans leur pays, eurent le même sort, et plusieurs subirent le martyr après d'horribles tortures que leur infligèrent les Iroquois.

DIEU semblait avoir fixé cette époque pour la fin de la Mission des Hurons, et pour la mort de ses plus héroïques Missionnaires. En effet, plus de 1,000 Iroquois envahirent secrètement le pays pendant que tout le monde était plongé dans le plus profond sommeil, et ils se précipitèrent le 16 Mars 1649 sur le village *Saint-Ignace*, dont la plupart des habitants reçurent la mort ; ce qui restait devinrent prisonniers pour être les victimes de la cruauté des Iroquois. Ce massacre accompli, les Iroquois se dirigèrent sur le village *Saint-Louis*, trois milles plus loin. Ce village fut réduit en cendres avec tous ceux qui n'avaient pu s'échapper en fuyant.

Les prisonniers Hurons et les Missionnaires furent ramenés à la mission de *Saint-Ignace*, et après avoir été entièrement dépouillés de leurs vêtements et accablés d'injures et de coups, ils furent mis à mort.

« Quand le Père de BREBŒUF se vit entouré des chrétiens qu'on destinaient au supplice,—dit la *Relation* du Père

[1] Des descendants de cette malheureuse Nation Huronne, après plusieurs pérégrinations, se trouvent réunis en un village, à Lorette, près de Québec, depuis environ cent quatre-vingts ans.

BRESSANI,—il se jeta à genoux, et baisa avec respect le poteau auquel il allait être attaché, puis levant les yeux au ciel, il fit avec eux une courte prière, et se mit à les consoler et à les fortifier par l'espérance du Paradis.

“ Il parlait avec tant de liberté, que quelques infidèles et surtout quelques apostats, transportés de colère, et poussés par une atroce cruauté, lui coupèrent les lèvres et une partie de la langue, pour l'empêcher de prêcher. Le voyant continuer à leur adresser la parole, et à les encourager par ses signes, ils multiplièrent ses tourments. Ils lui firent un collier de haches rougies au feu, et en le passant à son cou ils tournaient la Foi en dérision, et lui disaient : *Tu as des ans autres que plus on souffrait dans cette vie, plus la récompense de l'autre vie serait grande, remercie-nous donc, puisque nous embellissons ta couronne.* ”

“ Le Père de BREBŒUF avait baptisé sous leurs yeux beaucoup de prisonniers : ses bourreaux, en haine du baptême, lui jetèrent plusieurs fois de l'eau chaude sur la tête. Ils percèrent ses mains avec des alevins rongies au feu, et lui brûlaient les reins et surtout les aisselles avec des écorces enflammées. Ils lui enlevaient des morceaux de chair, les grillaient, les mangeaient devant lui, et se livraient à mille autres cruautés, dignes de l'enfer. La dernière fut de lui couper la peau de la tête en forme de couronne, et de la lui arracher. Il rendit l'âme le 16 Mars, et il était âgé de 56 ans.

“ Ils firent souffrir les mêmes supplices à son compagnon, le P. LALLEMAND, mais de plus, ils l'entourèrent d'une écorce enduite de résine, et ils y mirent le feu. Il ne mourut pas, comme le P. de BREBŒUF, dans cette même nuit, mais le jour suivant, le 17 de mars. Un coup de hache et un coup d'arquebuse qu'un des ennemis lui donna par compassion, lui arrachèrent la vie. Il était fatigué de le voir languir dans de si atroces tourments, depuis un jour et une nuit entière.

“ La constance des deux Missionnaires, surtout celle du P. de BREBŒUF, fut prodigieuse. Il ne donna pas le moindre signe de douleur, et ne fit pas entendre la plus légère plainte ; aussi les sauvages, aussitôt après sa mort, l'ouvrit et burent le sang qui coula de son cœur. Ils le partagèrent entre les jeunes gens dans l'idée qu'en le mangeant, ils auraient une partie de ce grand courage.”

Empruntant les accents que fount écla-

ter ces dévouements sublimes. Je m'écrie, avec le poète (1) :

Martyrs, votre vertu n'a jamais eu d'égal :  
Comme elle votre gloire, étoile sans rivale.

Laura dans l'avenir !

Allez cueillir au ciel le prix de vos conquêtes :  
Ici, des nations inclineront leurs têtes

A votre souvenir !

Un jeune homme à peine âgé de 14 ans, François MALHERBE, qui était alors au service des Jésuites, eût l'insigne honneur aussi bien que la charité de recueillir et transporter à la *Résidence de Ste. Marie*, située à deux lieues du théâtre de ce massacre, les corps grillés et rôtis de ces religieux martyrs. (2)

Quelque temps après, la *Résidence de Sainte-Marie* fut abandonnée par les Jésuites sauvés du massacre, et ils allèrent s'établir avec environ 300 familles dans l'*Isle Saint-Joseph*, appelée par les Hurons *Ahouendoé*.

## II

La Compagnie des *Cent Associés*, qui avait souffert de grandes pertes durant les guerres sauvages, renonça avec empressement au droit qu'elle possédait de faire seule la traite, et moyennant de légères rentes annuelles, payables en peaux de castors, elle autorisa tous ceux qui voulaient traiter à ces conditions. C'est ce que s'empressèrent d'accepter les marchands ou habitants de Québec, Trois-Rivières et Montréal, qui firent la traite pour leur propre compte.

“ Les Iroquois, éivrés du sang des Hurons, avaient soif de celui des Français et ne songeaient rien moins qu'à les exterminer.—dit un nouvel Annaliste (3), —et c'est pourquoi l'inquiétude était dans tous les esprits.

“ Au mois de juin 1651, les Iroquois attaquèrent les Français de la *Pointe-Saint-Charles*, près de *Ville-Marie* ; ils furent repoussés par M. Charles LEMOINE qui ne perdit que quatre hommes.

[1] *Les Martyrs de la Foi au Canada*, poème, par M. Achille FÉCENNETTE.

[2] Voir la *Lettre* du P. CŒUVERT, en date du mois d'Avril 1696, insérée dans le *Rapport sur les Missions du diocèse de Québec*, année 1866, p. 32.

Par cette même lettre, nous voyons que ce pieux jeune homme entra dans l'ordre des Jésuites, en qualité de *Frère-Coadjuteur*, et qu'après une vie remplie des mortifications et des sacrifices qui marquent d'ordinaire la vie des Missionnaires, il alla enfin recevoir la récompense éternelle de ses œuvres. Il mourut dans la Mission du *Lac St. Jean* [au *Saguenay*], le Jeudi-Saint, 19 avril 1696, sur les dix heures du soir, alors âgé de 60 ans et quelques mois, dont 42 ans passés dans la Compagnie de Jésus.

[3] *Petit Abrégé d'Histoire du Canada*, par M. F. X. TOUSSAINT, Professeur à l'École-Normale-Laval.

“ L'année suivante, ils tuèrent M. du PLESSIS-BOCHART, gouverneur des Trois-Rivières, avec quinze de ses hommes. C'était la plus grande perte que les Français eussent encore faite dans leurs guerres contre ces barbares.

“ Ils massacrèrent la même année le P. BUREUX, avec ses conducteurs, sur la rivière du *Saint-Maurice*. Ce Père fut le septième martyr de la Nouvelle-France, immolé par la main des Iroquois.

“ Enfin, au mois d'août 1653, cinq cents Agniers assiégèrent le *Fort des Trois-Rivières*, pendant quelques jours, puis se retirèrent.”

La population de la Nouvelle-France avait considérablement augmenté durant les douze années écoulées entre 1641 et 1653, à laquelle dernière époque on comptait environ 2,000 habitants (1).

La Providence ménageait à Montréal un nouveau bienfait, dans l'arrivée de la sœur Marguerite BOURGEOIS, qui venait, elle aussi, jeter la fondation d'un établissement pour l'instruction des filles françaises et sauvages de la ville naissante, sous l'humble nom de *Filles de la Congrégation Notre-Dame*. Cette vertueuse Dame fut l'un des principaux instruments dont Dieu voulut se servir pour le raffermissement de la Foi en ce pays, selon que nous le démontre l'histoire de cette Institution.

Un traité de paix vint enfin porter la consolation dans l'âme des habitants du pays, en 1654, et les hostilités cessèrent de nouveau (2). Mais cette trêve fut de courte durée, car de nouvelles incursions iroquoises eurent lieu en 1656, et par intervalles durant les années qui suivirent. (3)

Le vénérable fondateur de l'*Ordre de Saint-Sulpice*, M. OLLIER, ayant obtenu de la *Compagnie de Montréal* certains droits relatifs à la régie temporelle et spirituelle des habitants de l'*Ile de Montréal*, envoya au Canada quatre Sulpiciens, ayant à leur tête M. l'abbé de QUEYLUS, qui arrivèrent dans l'été de 1657. Deux ans plus tard, ils fondaient

(1) *Lettres de Marie de l'Incarnation*, citées par M. l'abbé FENLOND, 1er vol., p. 414.

(2) *Relation de 1654*, p. 15.

(3) Les Jésuites qui étaient au pays des Iroquois, en 1658, ayant eu vent que ces barbares, dans un Conseil général, avaient déclaré leur mort ainsi que celles des cinquante ou soixante Français qui avaient hiverné avec eux à *Onnontagné*, partirent secrètement de la *Résidence de Sainte-Marie*, près d'*Onnontagné*, le 20 mars, à onze heures du soir, avec tous les Français, et arrivèrent à Québec le 23 avril, sur les cinq heures du soir. [*Relation de 1658*, p. 3 et suivantes.]

le *Séminaire de Saint-Sulpice* de Montréal, qui n'a cessé de rendre les plus éclatants services à la religion et à la patrie.

L'abbé de QUEYLUS, envoyé en qualité de *Vicaire Apostolique*, alla se fixer à Québec, chef-lieu de la Nouvelle-France.

Plusieurs gouverneurs s'étaient succédés, depuis une quinzaine d'années.— M. DAILLEBOUT, qui avait succédé à M. de MONTMAGNY, en 1647, fut remplacé par M. de LAUZON, en 1651, qui, à son tour, eut pour successeur M. d'ARGENSON, en 1658.

Le Canada, qui avait été jusqu'alors sous la direction de l'évêque de Rouen, pour le spirituel, avait été érigé en *Vicaire Apostolique*, en 1657, comme nous venons de le voir, il eut pour nouveau titulaire, Mgr de LAVAL-MONTMORENCY, qui arriva à Québec le 6 juin 1659, accompagné de plusieurs prêtres des Missions étrangères (1).

Aussitôt après son arrivée, Mgr. de LAVAL s'empressa d'organiser son clergé et de pourvoir à la desserte des Cures et Missions du pays, qui commençait à se développer plus activement.

Toute son administration n'est qu'une suite non-interrompue de bonnes œuvres et de dotations. Non-seulement il s'occupait des affaires spirituelles de la colonie, mais aussi du développement des institutions comme du bonheur des familles dans le Nouveau-Monde. Ses aptitudes politiques étaient à la hauteur de son zèle, et à peine avait-il passé trois années dans le pays, qu'il s'embarqua pour la France et alla déposer au pied du trône de Louis XIV la demande d'une organisation judiciaire et l'établissement d'un gouvernement régulier. Sa démarche fut accueillie favorablement. En vertu d'un Edit émané en 1668, le *Conseil Souverain* de Québec fut créé et des tribunaux judiciaires organisés et régis par les lois et coutumes du Parlement de Paris.

A cette époque, la population totale des européens de la Nouvelle-France ne s'élevait encore qu'à 2,500 habitants, dont 800 à Québec (2). A part cela on comptait 800 *Courreurs des bois* occupés au commerce de la pelletterie, errant çà et là, et dont on ne tenait plus compte dans les dénombrements de la colonie.

[1] *Journal des Jésuites*, p. 314.

[2] LECLENGQ, 2me vol., p. 4.— Voir aussi l'*Histoire* de M. BOURCHER, ancien Gouverneur aux *Trois-Rivières*.

La dette publique s'élevait alors à 200,000 livres; et les impôts sur les marchandises importées étaient de 10 par cent (1).

Durant la même année de 1663 Mgr. de LAVAL fonda le *Séminaire de Québec* dans une toute petite maison située auprès de l'église paroissiale, et il travailla avec une constance sans relâche à cette œuvre, qui fut l'humble berceau de cette belle et grande Institution qui intéresse si particulièrement aujourd'hui le Canada catholique.

## III

La Compagnie des *Cent Associés*, n'ayant pas rempli ses obligations vis-à-vis la Cour, avait été formellement dissoute par le Roi, en 1663, et un *Conseil Souverain* avait été créé, comme nous l'avons vu. Le Conseil était composé des principaux officiers du Gouvernement civil de la colonie, de Mgr. de LAVAL, et quelques autres personnages distingués de Québec. Ce Conseil agissait aussi comme Cour d'Appel. Dans chacun des districts de Québec, Trois-Rivières et Montréal, se trouvait un juge nommé par Sa Majesté, avec pouvoir de juger toutes affaires, civiles et religieuses, appartenant au district. Outre ces tribunaux, l'Intendant était investi d'une grande autorité judiciaire, mais qu'il n'exerçait que dans les affaires de moindre importance. Les seigneurs également administraient la justice sous certaines restrictions, dans les diverses affaires qui se présentaient dans les limites de leurs seigneuries.

Le nouveau Gouverneur, M. de MÉSY, nommé en 1661 par l'influence de Mgr. de LAVAL, en remplacement de M. d'AVAU-GOUR, ne débarqua à Québec que dans l'été de 1663.

À peine était-il en fonction, que des difficultés surgirent bientôt entre lui et l'Évêque, en conséquence de l'intervention de ce dernier dans les affaires temporelles. Son rappel allait arriver, mais sa mort prématurée vint mettre fin aux difficultés. (2)

En même temps que ces événements s'accomplissaient, les intérêts de la traite furent concédés à la *Compagnie des Indes Occidentales* en vertu d'un Edit-Royal du mois de mai 1664.

L'année suivante, M. le marquis de TRACY fut choisi comme *Lieutenant-Géné-*

*ral* du Roi en Canada; M. TALON, homme de grande habileté, fut envoyé en qualité d'*Intendant*, et M. de COURCELLES, administrateur de tact et de prudence, arriva comme *Gouverneur*.

L'allégresse des habitants de Québec fut vive lorsqu'on vit entrer dans le port, le 30 juin 1665, le navire qui portait le *Vice-Roi* de la Nouvelle-France, M. le marquis de TRACY, beau vieillard de soixante-dix ans et plein d'énergie, qui débarqua au milieu des démonstrations les plus enthousiastes, et au son des cloches de la *Cathédrale*, du *Séminaire*, du *Collège des Jésuites*, des *Ursulines* et des *Hospitales*.

Une partie du régiment Sallières-Carignan, arrivé quelques jours auparavant, formait, le long de la côte escarpée de la *Montagne*, une double haie que renforcèrent les quatre compagnies du même régiment débarquées un instant auparavant du même vaisseau qui avait amené M. le marquis de TRACY, des Jésuites, quantité de Noblesse, des Cultivateurs, des Artisans et autres personnes.

« Ce fut vers le lieu saint que M. de TRACY dirigea tout d'abord sa marche, — disent les *Annales des Ursulines de Québec*, — suivi du cortège le plus magnifique que l'on eût encore vu à Québec. En avant, figuraient 24 gardes et 6 pages d'honneur en costume de Cour; venait ensuite le *Vice-Roi* entouré d'officiers dont le brillant uniforme étincelait d'or et d'argent; en arrière étaient 6 laquais portant livrées; des militaires fermaient la marche, suivis du peuple dont les cris d'allégresse ajoutaient encore au concert des cloches et du canon. Mgr. de LAVAL, qui attendait le marquis à la porte de l'église, le conduisit au siège d'honneur qu'on lui avait préparé; mais en gentil-homme vraiment chrétien il se tint à genoux sur le parquet comme le dernier mousse de l'équipage, pendant que le sanctuaire retentissait de l'hymne d'actions de grâces. (1)

[1] Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de donner ici quelques extraits de la première *Adresse* qui fut présentée à M. de TRACY, par les *Hurons* :

## GRAND ONONTHIO,

Tu vois à tes pieds les débris d'une grande terre. Ce ne sont maintenant que des cadavres qui te partent de chair après l'avoir grillée sur les échafauds. Il ne nous restait qu'un petit flût de vie, quand avec bien de la peine, ayant levé les yeux, nous avons aperçu sur la rivière les navires qui te portaient et avec toi tant de soldats qui nous sont envoyés par ton grand Ononthio et le nôtre.....

Mais après tout, quoique je t'entende, que je te voie de mes yeux et que j'embrasse les pieds, la joie que tu apportes est si inopinée que j'aurais peur d'être déçu

[1] LEBLANCQ, 2me vol., p. 66.

[2] M. de MÉSY est le troisième Gouverneur dont les restes reposent dans la Nouvelle-France.

Quant à MM. de COURCELLES et TALON, ils n'arrivèrent à Québec que deux mois et demi plus tard, vers le milieu de septembre avec de nouvelles troupes.

Les nouveaux administrateurs, avant leur départ pour la Nouvelle-France, avaient été prévenus par COLBERT, ministre de la Cour, d'avoir à éviter toutes contestations avec l'autorité religieuse et les Jésuites, et de poursuivre avec célérité l'établissement du pays.

Pendant quelque temps les affaires allèrent admirablement et l'autorité civile mit beaucoup d'énergie et de zèle au service des intérêts du pays et de ses habitants. Durant les mois qui suivirent l'arrivée du Vice-Roi de nouveaux convois de colons arrivèrent, en même temps qu'on importait des chevaux, du bétail et des instruments d'agriculture.

Il y avait déjà un peu plus qu'un demi siècle que la fondation de Québec avait eu lieu, plusieurs seigneuries nouvelles avaient été octroyées, et cependant on ne comptait, au printemps de 1666, qu'une population totale de 3,251 habitants, venus, pour la plus grande majorité du Perche, du Poitou, de l'Annis, de la Normandie, de la Bretagne, et un peu de Paris, surtout les ouvriers (1).

Afin de barrer passage aux Iroquois, des Forts furent élevés, peu après l'arrivée de MM. TALON et de COURCELLES,

*par un beau songe, si je ne me sentais déjà tout fortifié par ta seule présence.*

*Sois le bienvenu, ô généreux Ononhio, et reçois ce petit présent du crû de notre terre, pour marque de la joie que nous cause ton heureuse arrivée.*

En prononçant ces dernières paroles, l'orateur huron avait déposé aux pieds du Vice-Roi une peau d'original, que celui-ci reçut avec une grâce et une dignité qui charment ces bons sauvages.

[Histoire du Monastère des Ursulines de Québec, 1er vol. p. 217.]

[1] Voici le Tableau sommaire du premier Recensement nominal fait en Canada durant les mois de Février et Mars 1666 :

Localités.	Familles.	Popu- lation tota- le.	SEXES.		ÉTAT CIVIL.			
			H.	F.	Mariés.		Non- Mariés.	
					H.	F.	H.	F.
Québec.	71	549	262	187	66	62	296	125
Beauport.	28	533	315	218	86	87	229	131
Beauport.	83	185	117	68	30	30	87	58
Ile d'Orléans.	96	492	291	161	15	84	196	77
Côte St. Jean.	27	153	99	54	25	28	74	26
St. François.	23	110	33	37	25	21	68	26
St. Michel.	27	112	67	45	28	24	39	21
Sillery.	3	13	9	4	3	3	6	1
N. D. des Anges.	69	455	269	156	77	61	222	37
Riv. St. Charles.	107	640	391	249	107	106	284	143
Charlesbourg.		19	19				19	
Lanon.								
Trois-Rivières.								
Montcal.								
Autres lieux.								
	539	3,251	2002	1159	542	514	1520	675

sur la Rivière Richelieu, que l'on appelait aussi la Rivière des Iroquois : cette rivière étant la voie par où ils passaient pour arriver de leur pays aux établissements Français, sur le fleuve Saint-Laurent (1).

Cette entreprise hardie de la construction des Forts jeta la frayeur chez les Iroquois, et l'audace des sauvages fut arrêté par suite d'une expédition décisive entreprise et commandée par MM. de TRACY, de COURCELLES, et autres officiers d'expérience. Les Iroquois ayant été défait et leurs cabanes détruites, ils sollicitèrent la paix, qui fut conclue par un traité, en 1667.

## IV.

La part que les Communautés religieuses prirent dans la colonisation du pays, vers cette époque, fut considérable, et leur sollicitude se montra à nu par le soin rigoureux qu'elles apportèrent dans le choix des sujets destinés à la colonisation du pays. Secondé par la Cour, elles firent venir des jeunes filles prises dans des Orphelinats attachés à certaines Communautés en France, et c'est avec des éléments aussi judicieusement choisis que se développa la population du Canada (2).

Durant les années 1666 et 1667 on avait fait venir chaque année de cent à cent-cinquante jeunes filles, qui avaient ainsi puisées leur éducation dans les Orphelinats de France, pour les marier

[1] Le premier, appelé Fort Richelieu, fut construit à l'entrée de la rivière, sur le Lac Chambly, et il eût pour premier commandant le Sr. de CHAMBLY.

Le second, appelé Fort Saint-Louis, fut construit dix-sept lieues plus haut, au pied d'un Saill, ayant M. SOREL pour commandant.

Le troisième, nommé Fort Sainte-Thérèse, fut élevé au-dessus du rapide sus-mentionné, trois lieues plus haut que le fort précédent ; M. de SALIÈRES prit le commandement de ce fort.

Un quatrième fort, nommé Fort Sainte-Anne, fut construit l'année suivante dans une Ile du Lac Champlain, et il eût pour premier commandant le sieur de la MOTHE, capitaine au régiment de Carignan-Salières.

[Voir Relation des Jésuites de 1665 et 1666.]

[2] " En consultant les Registres de Québec, ouverts en 1621, on constate que sur les 674 enfants qui furent baptisés, depuis 1621 jusqu'à 1661 inclusivement, on ne compte qu'un seul enfant illégitime. Ces registres furent pour ainsi dire les seuls qu'il y eût pour tout le gouvernement de Québec, pour la période sus-mentionnée.

" De 1661 à 1690, on rencontre le nom d'un seul enfant né de parents inconnus. En sorte que dans l'espace de soixante-et-neuf ans, au milieu d'une population composée de militaires, de marins, de voyageurs, de nouveaux colons, deux enfants seulement sont nés hors du légitime mariage de leurs parents."

[Notes sur les Registres de Québec, par M l'abbé J. B. A. FERLAND, Prêtre.]

dans la Nouvelle-France. Dans les laps de trois ans, plus de cent mariages avaient eu lieu dans la seule ville de Québec, et chaque année le nombre allait en augmentant (1).

La Sœur BOURGEOIS et Mademoiselle MANCE se sont illustrées dans cette œuvre et elles ont fait preuve d'un admirable dévouement. Cette dernière, surtout, prenait avec elle vingt ou vingt-cinq de ces jeunes filles, les emmenait au Canada et, leur établissement fait, retournait en France pour faire de nouvelles recrues pour la colonie. On appelait ces Filles les *Orphelines du Roi*.

Durant la même époque, plus de quarante familles étaient arrivées pour s'établir près de Québec, outre les engagés et colons demandés par les seigneurs pour défricher et cultiver leurs terres.

" Ces engagés, en général, — dit M. RAMEAU, auteur du livre *La France aux Colonies*, — s'accommodaient à leur nouveau genre de vie et prenaient le parti de rester dans la colonie. Ceux qui avaient une bonne conduite se mariaient et fondaient un établissement. Quant aux mauvais sujets, ils se mettaient à la solde de la Compagnie de l'Ouest, et allaient dans l'intérieur chasser la fourrure. C'est l'origine de ces fameux *Coureurs de Bois*."

Les terres concédées étaient prises en général le long des rivières et des chemins, et elles étaient découpées en parcellogrammes qui allaient s'enfonçant dans la profondeur des terres.

D'après un rapport fait à la Cour, par TALON, demandant l'abolition de la *Compagnie des Indes*, ou du moins l'autorisation de rendre libre la traite des pelleteries, Sa Majesté décréta le libre-échange avec les Sauvages et la mère-patrie pour toute personne établie dans la colonie.

M. de TALON fit faire de grands progrès à la colonisation et à l'agriculture, ainsi qu'à l'industrie. Le régiment Carignan-Salières ayant été licencié, en 1668, les officiers et les soldats de quatre Compagnies qui obtinrent la permission de rester en Canada, furent engagés à se livrer à la culture, et plus de quatre cents prirent des terres et se firent cultivateurs, sous l'œil de leurs officiers de-

venus propriétaires de *Fiefs*, en récompense de leurs services.

Et les nouveaux colons de se dire :

Frappons d'estoc ! frappons de taille !  
Les troncs aux flancs retentissants !  
La forêt nous livre bataille  
Et porte en ces rameaux puissants  
Des défrits toujours renaissants ! [1]

A cause de sa santé devenue chancelante, M. TALON fut forcé de solliciter son rappel, en 1668, mais étant devenu mieux, il fut renvoyé dans la Nouvelle-France, emmenant avec lui cinq ou six cents émigrants.

" Tous ces colons, — dit M. RAMEAU, — se transportaient en Amérique avec leur femme et leurs enfants, avec leurs mœurs et leurs anciens usages, et comme un arbre qu'on transpose avec la terre qui enveloppe ses racines, ces familles se trouvaient dans les meilleures conditions pour fleurir sur ce nouveau sol, "

Grâce à la paix dont jouissait la colonie depuis quelque années, on vit se réaliser, en assez peu de temps, l'établissement de plus de trois cents autres familles. La piété de ces colons correspondait au zèle et au dévouement qui les animaient. Jamais la *Chapelle* n'était déserte et sans témoin. Le petit sentier tracé au milieu de la forêt, qui y conduisait, était souvent franchi le dimanche par ces humbles et braves familles, qui ne recevaient qu'à de longs intervalles, dans les campagnes, la visite du Missionnaire préposé aux divers cantonnements de la Mission, laquelle s'étendait souvent à plus de cinquante lieues de course. Là, au pied de la *Croix de bois* élevée par leur soin, ils allaient prier le Ciel de bénir leurs travaux de chaque jour. Cette salutaire pratique se répétait de bourgade en bourgade jusqu'à l'arrivée du Missionnaire qui réunissait tous les fidèles en une même famille pour les instruire et les fortifier dans la vie isolée où ils se trouvaient.

Un autre fait bien consolant à constater, c'était le rétablissement des *Missions Iroquoises* par les Jésuites, où un assez grand nombre d'infidèles se firent chrétiens.

(A suivre.)

[1] Voir les *Relations des Jésuites* de 1668. — Aussi l'*Histoire* du P. LECLERCO, 2<sup>e</sup> vol. pp. 72 et 73.

[1] Les *Buchérons*, poésie de M. B. SULTE, publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique*, 1863, p. 145.

[Pour le Foyer Domestique.]

## NOTES

SUR

## YAMACHICHE.

(Suite.)



USQU'ICI nous n'avons parlé que de la partie du Fief *Gros-Bois* qui avait été vendue aux frères LESIEUR, et que nous appelons *Gros-Bois Est*; mais on se rappelle qu'il restait entre les mains de PIERRE BOUCHER trois quarts de lieue, moins sept arpents, adessus de la *Rivière Machiche*. Cette partie, que nous nommerons *Gros-Bois-Ouest*, devint la propriété non pas des enfants d'IGNACE BOUCHER, sieur de *Gros-Bois*, mais des enfants de Lambert BOUCHER, sieur de GRAND-PRÉ. (Le fief de *Grand-Pré* est voisin de celui de *Gros-Bois*, et fut concédé en 1672 à Lambert BOUCHER lui-même, croyons-nous, par l'intendant TALON.)

Nos connaissances sur la vie de Lambert BOUCHER se réduisent strictement à ce que nous donnent les Registres; il était major de la ville des *Trois-Rivières*, et il fut inhumé dans l'église paroissiale le 3 Avril 1699.

Il laissait deux enfants pour perpétuer sa race : Louis, né en 1695, et Geneviève, née en 1697. L'extrait suivant d'un contrat de 1749 nous donnera tout ce qu'il nous importe de savoir à propos de ces derniers : "Pardevant le notaire royal de la Jurisdiction Royale des *Trois-Rivières* y résidant soussigné et témoins c'y après nommés fut présente Dame Geneviève BOUCHER, de *Grand-Pré*, veuve SIMONNET, faisant pour et au nom de Louis BOUCHER, écuyer, Sr. de GRAND-PRÉ, officier dans les troupes du détachement de la marine pour le service du Roy au *Misissipi*, laquelle au d. nom a baillé et concédé..... à François Carpentier, volontaire, résidant à la *Rivière-du-Loup*, de présence en cette ville, et à ce présent et acceptant preneur au dit titre, etc. C'est à sçavoir une terre et concession en la dite sei-

gneurie de *Grand-Pré*, de trois arpents de front sur la *Rivière-du-Loup* et de profondeur depuis la *Rivière-du-Loup* à aller jusqu'aux concessions du village dit les *Petites Terres*."

Nous avons voulu citer ce contrat mot-à-mot afin de redresser certaines erreurs topographiques dans lesquelles sont tombés des auteurs fort recommandables, et que nous n'aurions pas voulu contredire par notre seul témoignage. La question des limites de nos anciennes seigneuries crée une difficulté sérieuse et qui ne fera qu'augmenter avec le temps.

Louis BOUCHER (1) vendit sa seigneurie de *Grand-Pré*, ainsi que la partie de *Gros-Bois* qu'il possédait, à Conrad GUGY, par un contrat passé devant maître PILLARD, notaire des *Trois-Rivières*, le quinze de Mai mil sept cent soixante-quatre.

La famille Guky a laissé trop de souvenirs dans le pays pour que nous puissions la passer sous silence.

Conrad GUGY était né à la Hague, d'un officier suisse au service de la Hollande. Devenu grand, il se mit au service du roi d'Angleterre, et obtint un grade dans un régiment qui vint prendre part à la conquête du Canada. A la fin de la guerre il se trouva à disposer de sa commission, et consentit à s'établir dans le pays aux instances des autorités d'alors.

Connaissant parfaitement la langue française et la langue anglaise, il fut d'un grand secours dans les temps difficiles qui suivirent la Conquête. C'était un gentilhomme dans la force du terme, franc et sans dol, très-fort sur le point d'honneur, comme nous verrons bientôt, et très-respecté par la population. Les anglais l'estimaient beaucoup à cause des services qu'il leur rendait tous les jours, et surtout à cause de sa fidélité au drapeau britannique. Il professait, en effet, un vrai culte pour les institutions d'Angleterre, et il ne désirait rien tant que de les voir s'introduire dans notre pays. Les anglais le récompensèrent de son dévouement à leur cause en le nommant secrétaire du Gouvernement et Conseiller Législatif. Il fut aussi membre du Conseil Exécutif.

En 1785, lorsqu'il s'agit d'établir le jury pour certaines causes purement civiles, il franchit un espace considérable pour aller donner son vote en faveur de cette mesure. Il ne prévoyait pas alors qu'il serait victime de cette institution.

(1) Ou son successeur. Celui qui vendit à Conrad Guky est appelé le sieur de *Grand-Pré*.

Le gouvernement ayant besoin de bois pour la construction de casernes, le capitaine TWISS s'engagea à en dessendre une grande quantité par la *Rivière Machiche*. Mais la digue construite au moulin de la *Grande Rivière* empêchait la descente du bois. CONRAD GUGY s'étant transporté sur les lieux, trouva moyen de franchir l'obstacle et le bois se rendit à sa destination. Le capitaine TWISS, cependant, quitta le pays sans avoir payé aucun dommage; CONRAD GUGY resta, il fut actionné, et pour la première fois on nomma un jury pour cette cause. Le jury trouva CONRAD GUGY coupable d'avoir indiqué l'endroit où l'on pouvait passer le bois, et le chargea des frais et dommages qui s'élevèrent à un montant ruineux. Quelque temps après, on reforma ce jugement, mais il était déjà trop tard. CONRAD GUGY reçut cette sentence sans dire un mot de plainte ni de réplique; revint à son manoir, à *Yamachiche*, et il s'enferma dans sa chambre. Le lendemain on le trouva appuyé sur le bras d'un sofa, froid comme le marbre. Orgueilleux et sensible, le verdict rendu contre lui l'avait littéralement tué.

CONRAD GUGY avait son manoir au bas de la *Petite Rivière*, à l'endroit appelé encore aujourd'hui "le Domaine," en arrière de la maison occupée aujourd'hui par M. ALARÉ. Il exerçait dans son manoir, une large et cordiale hospitalité.

Il laissa son héritage à BARTHÉLEMI GUGY, son frère cadet, qui s'était mis au service du Roi de France. Un seul exemple pourra donner une idée du caractère noble et loyal de ce dernier.

Lui et son fils, Louis GUGY, reçurent des offres avantageuses pour les engager à entrer dans l'armée révolutionnaire, mais ils refusèrent généreusement, et le colonel parvint à traverser la France avec son régiment sans perdre un seul homme. Arrivé sur la frontière de la Suisse, il offrit ses chevaux en vente, et il arriva que JÉRÔME, celui-là même qui avait reconnu et livré LOUIS XVI, se présentait comme acheteur. Il n'aura pas mon cheval ! s'écria le noble et loyal colonel, et il s'empressa de le tuer afin d'être bien sûr qu'il ne tomberait pas entre les mains du traître.

Le colonel B. GUGY servait dans le régiment des Gardes-Suisses, au service de la France. Il vint en Canada dès qu'il eut quitté le service de la France.

Son fils, Louis GUGY, lui succéda. C'est celui-ci qui a laissé le plus de souvenirs

à *Yamachiche*. Il était né à Paris et avait toute l'exquise politesse française; il était, d'ailleurs, naturellement doux, hospitalier et affable.

Lorsque le Gouvernement imposait de lourdes corvées aux cultivateurs, lorsqu'il les obligeait, pendant un hiver, à loger et nourrir les troupes anglaises, c'est le seigneur GUGY qui devait répartir les charges parmi ses censitaires. Les bons habitants ne savaient rien refuser à leur seigneur; et ils supportaient sans trop de murmures le joug insupportable.

Louis GUGY occupa pendant quelques temps la charge de Shérif des *Trois-Rivières*; mais, en 1812, le pays ayant besoin de ses services, il ceignit de nouveau les armes, et commanda le troisième bataillon de la milice incorporée. C'était un officier fort respecté et fort aimé de ceux qui se trouvaient sous son commandement. Au retour de la paix il obtint un siège dans la Chambre d'Assemblée et devint aussi membre du Conseil Législatif. Quelques années plus tard, il était Shérif de Montréal.

Louis GUGY n'a laissé que d'heureux souvenirs parmi ses censitaires d'*Yamachiche*. A Montréal, le parti Canadien-Français ne lui a jamais pardonné d'avoir pris fait et cause pour les Anglais, surtout dans les circonstances graves de l'élection de 1832.

Il mourut en juillet 1840.

Ce fut son fils B. C. A. GUGY qui lui succéda dans la possession de la seigneurie de *Grand-Pré* et de *Gros-Bois*. L'histoire s'est déjà chargée de faire connaître le nom de ce dernier qui a certes bien eu son temps de gloire.

B. C. A. GUGY n'a jamais devancé à *Yamachiche*, et on ne voit plus aucune trace du manoir de sa famille. Les vieillards nous parlent seulement quelquefois du Domaine de M. GUGY.

(A continuer.)

#### Age de la Floride.

D'après les calculs du savant géologue, M. Agassiz, la Floride, grande Presqu'île située à l'extrémité sud-est de l'Amérique septentrionale, serait composée (dans une étendue de 2 degrés en latitude) de récifs de corail élevés par le travail des polypes; et soudés les uns aux autres par l'action des siècles. M. Agassiz estime à deux cent mille années environ le temps qui a été nécessaire pour la formation de cette presqu'île.

## Littérature.

## NORBERT. (1)

X.

(Suite.)



ANS bien pratiquer la religion. Laurent la respectait ; pour tout au monde, il n'aurait pas voulu blesser les idées de son élève sous ce rapport ; il lui laissait donc liberté entière et disait même souvent : " Que deviendrons-nous, nous autres patrons, si les apprentis et les ouvriers n'avaient aucun principe ? Nous ne pourrions plus être obéis ; j'aime mieux un enfant comme Norbert : je n'ai pas besoin d'être ici pour qu'il travaille et je suis sûr de lui.

Norbert fit de si rapides progrès qu'un bout d'un an il savait travailler parfaitement, en sorte que son maître en fut surpris.—Content de lui et voulant l'encourager, il lui donna quelque chose chaque semaine.

L'enfant, d'après l'avis de son oncle, mettait de côté toutes ses épargnes et n'y touchait absolument que pour acheter les objets indispensables ; à la fin de l'année il avait réalisé une centaine de francs.

Cependant Julien, jaloux de ce qu'on rapportait sur les talents de Norbert et de la confiance qu'on avait en lui, trouva occasion de s'introduire dans l'atelier de Laurent, dans l'intention de faire passer l'enfant pour voleur.—Sachant que Laurent était absent pour plusieurs jours, et que Norbert travaillait au château, d'où il ne revenait que le soir, vers dix heures, il entra sur les huit heures et demie dans la maison, au moyen de fausses clés, ouvrit le tiroir d'une commode, enleva une somme de 250 fr., pour faire tomber la faute sur Norbert, mit cent fr. qui s'y trouvaient en un billet de banque dans le paletot de l'apprenti, et emporta les 150 autres.

Il se proposait ainsi de faire renvoyer Norbert, ce qui arriva en effet plus tard :

mais, comme dit l'Écriture : *il tomba lui-même dans la fosse. Incidit in foveam quam fecit.* Heureusement Norbert resta au château jour et nuit pendant l'absence de son maître, et comme Laurent était parti le dernier, la justification devenait plus facile.

Laurent après son retour, ne s'aperçut pas de suite du vol, il n'avait point eu besoin d'argent ; d'un autre côté, il en avait ailleurs, et les 250 fr. étaient pour lui une réserve.

Norbert ne rentra à l'atelier que le surlendemain de l'arrivée de son maître, il lui dit : J'ai cru bien faire de rester au château, on m'en a prié ; mais vous n'allez pas vous en repentir ; M. Pommier m'a remis 30 fr. de gratification pour vous et 10 pour moi ; voilà.

Laurent satisfait porta les 30 fr. avec les 250 qu'il croyait encore à leur place ; mais il eut beau chercher, il ne trouva rien. Triste, désolé, il rentre dans l'atelier, et, sans adresser un seul mot se mit au travail. Norbert le voyant tout changé, s' imagine que c'est fatigue ; il lui dit alors : " Patron, êtes-vous malade ? contre votre habitude vous ne parlez point."

—Je ne suis point malade, Norbert, mais il y a quelque chose qui m'attriste.

—Quoi donc ?

—Je ne puis te le dire, cela te ferait de la peine.

—Comment vous ne pouvez me le dire ; serait-il arrivé quelque chose à mon oncle ?

—Je ne crois pas ; mais il y a ici des voleurs.

—Que dites-vous là ?

—Je dis que j'ai été volé ; j'avais 250 fr. dans telle commode ; avant mon départ ils y étaient encore ; lorsque j'ai porté les 30 fr. que tu viens de me donner pour les mettre avec les autres, plus rien. Cependant tout est en ordre, point de fracture

—Ah ! mon pauvre maître, vous me cassez les bras ; quoi ! on vous a volé ?

—Et le voleur, Norbert !

—Vous le connaissez ?

—Non, mais qui a pu entrer ici, sinon toi ?

—Vous me soupçonneriez ?

—Non pas précisément ; mais.....

—Il n'y a point de mais ; vous allez venir avec moi au château ; vous savez que vous êtes parti le dernier, si on ne vous assure pas que j'y suis resté jour et nuit, vous penserez alors ce que vous voudrez.

[1] Voir le *Foyer domestique*, Vol. I, p. 170

Le concierge, en effet, et Jean le cocher, affirmèrent positivement que Norbert n'avait point quitté, et, sans savoir le motif pour lequel on les interrogeait, lièrent l'éloge de l'ouvrier.

Laurent ne fut pas tout à fait convaincu ; mais il pensa que quelqu'un pouvait savoir où il mettait la clef et par là même entrer facilement. — Comme le temps avait été très-pluvieux, et que c'était le motif pour lequel son ouvrier était resté au château, il examina avec soin dans le jardin et dans la cour s'il ne découvrirait pas l'empreinte d'un pied étranger.

Les voleurs ne pensent pas toujours ce qui peut arriver : Julien n'a point pris garde que par le temps qu'il faisait, ses souliers pouvaient le trahir à leur grandeur démesurée : il avait en effet le pied très-grand ; mais il s'en trouvait d'autres dans le village.

Laurent conçut donc quelque soupçon sur Julien ; mais comment le soupçonner capable d'une telle bassesse ? "Je n'ai point à me plaindre de lui, disait-il ; nous sommes en bons rapports ; je sais qu'il a des mauvais principes et tient de mauvais discours ; mais il y a encore loin de là au vol.—J'attendrai.

Le surlendemain, jour de dimanche, quand Norbert prit son paletot, qu'elle ne fut pas sa surprise de trouver dans une de ses poches un billet de banque de 100 francs ! Il le porta de suite à son maître ; celui-ci l'examina et dit : C'est peut-être le mien, car j'avais 150 francs en argent et le reste en un billet ; où est donc ce qui manque ?

—Je n'en sais rien, répondit Norbert.

—Tu n'en sais rien ! Les 150 qui manquent, il faut que tu me les donnes, je ne puis accuser que toi du vol.

—Ah ! Monsieur, dit Norbert, en pleurant, pour qui me prenez-vous ? Non, je n'ai point votre argent ; fouillez partout, je ne possède que celui que vous m'avez donné et je vais vous dire comment je l'ai encore. — J'ai épargné, le tout se monte à 120 fr. : prenez-les, si vous voulez, je n'y tiens pas ; mais ne m'accusez pas.

—Je n'en veux point : il me faut tout.

—Puisque je vous dis, maître, que je n'ai rien pris, vous me devez croire. Retenez-moi les 80 fr. qui manquent sur l'ouvrage que je ferai, je le veux bien encore ; mais ne me regardez pas comme criminel.

—Non, tu partiras dès demain et je garde les 120 fr.

—O Marie, s'écria Norbert, vous qui

ne m'avez jamais abandonné, venez à mon secours ; aidez-moi à prouver mon innocence !

—C'est bien de prier ; mais quand on est coupable, la prière n'est guère écoutée.

—Il en serait ainsi de moi, répondit Norbert, j'aurais un motif de demander pardon, mais je ne l'ai pas.

Le lendemain Norbert sortait de chez Laurent.

## XI

On peut dire qu'il n'y a généralement que deux époques importantes dans la vie ; le baptême et la première communion. Certes on pourrait y joindre le mariage ; mais nous n'en dirons rien ici, ayant traité ce sujet dans l'*Oncle Nicolas*.

L'homme qui vient au monde, comme fils d'un tel et d'une telle, unis devant Dieu et devant la loi, n'a pas besoin de baptême pour jouir plus tard du titre de citoyen français ; ainsi le porte notre législation. Cependant, si par hasard ses parents ne se souciaient pas qu'il reçut ce sacrement et même, chose rare, s'y opposaient, quel avantage la naissance lui apporterait-elle ? Supposons-le appartenant à une famille riche et puissante : nous osons dire néanmoins qu'il vaudrait mieux pour lui *n'être jamais né*.

Sans le baptême, en effet, il n'est qu'homme. Sans le baptême, point de consolations ici-bas, point d'espérance dans l'avenir.

Par le baptême, le titre de chrétien ou d'enfant de Jésus-Christ, se trouve imprimé dans l'âme et donne droit à l'héritage céleste. Il donne droit aussi à celui de l'Eglise ; on devient son fils, on participe à ses grâces et à ses sacrements.

Qu'elle est belle la cérémonie du baptême ! Qui n'a pas été frappé du changement que la grâce à du produire ? Sans doute aux yeux de l'homme sans foi, il y a peu dans ce sacrement ; mais celui qui réfléchit est forcé de reconnaître que s'il n'y a point de faute originelle, tout devient mystère inexplicable ; impossible alors de concilier la dégradation de notre nature avec la bonté et la justice divine.

Outre la paternité de Dieu et le titre d'héritier céleste imprimé dans l'âme, l'Eglise nous donne un parrain et une marraine, qui prennent l'engagement de nourrir en nous l'esprit, comme le père nourrit le corps.

Tout est frappant dans la cérémonie : et le sel qui est mis dans la bouche de

l'enfant pour indiquer la sagesse ; et les nombreux exorcismes pour chasser les esprits malfaisants ; et le signe de la croix imprimé sur le front ; et la profession de foi, et les onctions avec l'huile sainte ; et l'eau versée sur la tête ; et l'habit blanc, marque de la pureté de l'âme ; et le cierge allumé, signe d'une lumière nouvelle qui est venue l'éclairer. La cloche qui va sonner invite la famille chrétienne à se réjouir, parce qu'un nouveau membre vient d'entrer dans son sein.

—Quelle est touchante la cérémonie de la première communion !

Nous pouvons dire qu'elle est une des affaires les plus importantes de la vie. Une première communion bien faite a une grande influence sur toute la vie, parce que l'âme de l'enfant reçoit alors ces impressions religieuses qui se gravent profondément dans l'esprit et y demeurent toujours. Si plus tard il s'égare, il se rappellera ce qu'il doit à Dieu, à ses semblables et ce qu'il se doit à lui-même. L'expérience constate que la première communion mal faite a toujours un effet funeste sur le reste de la vie.

Léa avait douze ans ; elle allait s'approcher pour la première fois de la Table sainte. Qu'une préparée de bonne heure pour cette action mémorable, M. le curé ne voulut pas l'appeler avant l'âge requis.

Léa avait principalement la dévotion du cœur, la piété qui est l'âme de la religion et des obligations chrétiennes. Quels sentiments ne montre-t-elle pas ! Tons furent frappés de sa tenue, et on peut dire qu'elle surpassa les autres jeunes filles de l'école par sa ferveur et sa modestie. Que de grâces durent descendre dans son cœur ! Que de bénédictions sur son frère ! Elle n'oubliait pas non plus ses bienfaiteurs et encore moins les âmes de ses parents.

Tous connaissent la cérémonie de la première communion : il serait donc superflu de la décrire ; qu'il nous soit permis de dire qu'on la revoit toujours avec plaisir et qu'elle a pour tous les âges quelque chose qui va au cœur. Elle rappelle une époque précieuse, et souvent nous avons entendu des hommes qui ne pratiquent plus s'écrier : Où est le temps où nous étions comme cela ?

—Mon enfant, dit sœur Lucie à Léa, le soir de cette fête, vous vous êtes tenue parfaitement ; à partir d'aujourd'hui vous devenez une grande fille ; vous n'irez plus aux champs ; vous resterez entière-

ment aux classes pour vous perfectionner, et plus tard vous serez peut-être.....

—Je serai sœur, dit Léa.

## XII

Léa eut dès ce jour l'idée de se faire religieuse. Pour arriver à ce but, elle ne négligea rien pour son instruction ; seulement elle s'attristait parfois, se désolait même et se demandait comment elle pourrait y arriver.

—Je n'ai point de fortune, s'écria-t-elle ; les couvents ne sont pas riches, et bientôt je ne serai plus une petite fille ; que faire ?

Sœur Lucie l'entendait et lui dit : « Soyez tranquille, Léa, quand le bon Dieu nous appelle, il nous donne facilité de réussir ; il se trouvera sans doute pour vous, comme cela est arrivé pour d'autres, des personnes qui s'occuperont de votre avenir. J'en ai connu plusieurs parmi nous dont les parents n'avaient rien ; la Providence a pourvu à tout.

Sans faire connaître ses intentions et surtout pour mieux étudier la vocation de Léa, la sœur ajouta ; Travaillez toujours selon l'idée que vous avez ; priez le Seigneur, et remettez-vous-en à lui pour le reste.

Ces paroles rassurèrent Léa et l'encouragèrent. Elle fit de si grands progrès qu'au bout de trois ans on la jugea capable d'aller à E..... Mais il fallait que comme son frère elle subit une épreuve.

Elle devait partir sous peu pour la communauté, lorsque sœur Lucie tomba malade. Dire la peine qu'en ressentit Léa et les soins qu'elle voulut donner à celle qui lui avait servi de mère, est chose impossible. La maladie fut rapide, sa marche insidieuse, en sorte que les médecins ne purent la maîtriser. Sœur Lucie succomba au bout de six jours.

Les autres sœurs, l'école et toute la paroisse furent en deuil ; des malades qu'elle avait soignés, voulut se lever et se faire mener à l'église ; les prières furent interrompues par les sanglots et quand on la descendit dans la fosse, tous s'écrièrent : C'était une sainte. Plusieurs même, pendant la cérémonie funèbre, taient venus faire toucher quelques objets à son cercueil, dans la persuasion que cela pouvait leur porter bonheur.

Il est donc vrai que celui qui meurt en Dieu est heureux et que son nom ne mourra point. Chacun se plaît à dire ses louanges, à raconter ses vertus. La

mort de sœur Lucie avait été douce et résignée comme sa vie. En recevant le viatique, elle avait eu comme une vision anticipée du ciel.

Léa, découragée, le fut encore bien plus lorsque les autres religieuses repurent une nouvelle destination. Elle loua une petite habitation en attendant l'appui de Dieu, et elle gagna sa vie comme couturière.

## XIII

L'ouvrière, dans les campagnes surtout, se trouve souvent dans une situation difficile. Pour vivre, il lui faut partir de bonne heure, marcher dans les chemins boueux, être exposé à la pluie, à la neige, au froid et à la chaleur, aller quelquefois très loin et toujours rentrer tard. Presque chaque jour changement de maisons, de nourriture et de visages. Léa était encore jeune ; il lui semblait dur dès le principe de mener ce genre de vie : mais il y avait nécessité, il fallut bien s'y soumettre.

Dans les premiers temps elle eut de la peine à trouver du travail ; mais petit à petit son habileté fut connue, et les bonnes maisons principalement voulurent l'avoir. On remarquait chez elle tant de retenue, d'application, qu'on la préférerait à d'autres, et surtout parce qu'elle ne s'occupait jamais de personne. Elle ne parlait que pour répondre aux questions qu'on lui adressait, encore fallait-il qu'elle ne concernassent pas le prochain en choses défavorables.

On ne la vit point, comme cela se fait souvent, quitter des habillements simples et modestes pour prendre ceux du jour, et, sans se rendre ridicule, elle sut allier le bon goût à la simplicité. Les personnes pour lesquelles elle travaillait lui disaient quelquefois : " Mais, Mademoiselle, pourquoi ne suivez-vous pas les modes ? cela vous irait si bien.

— Je ne trouve pas que ce soit nécessaire pour être convenablement, au contraire ; j'ai souvent entendu se moquer des ouvrières qui portent la *crinoline*. Il vaudrait bien mieux, disait-on, avoir deux ou trois robes qu'une et surtout épargner. Quand une de nous se mariera, si elle a l'habitude de ces *exagérations*, sa toilette ruinera son mari.

On l'approuvait de parler ainsi et on disait qu'elle avait encore meilleure grâce que les autres.

Léa n'était pas sauvage pour cela ; elle assistait régulièrement à la messe, aux vêpres, arrivait toujours de bonne heure,

lisait dans son paroissien et se plaisait à suivre le chœur. Aux fêtes de la Vierge elle prenait la robe blanche, qui lui rappelait de si beaux souvenirs ; elle aimait à porter la bannière de la confrérie, de tenir un des rubans et de chanter des cantiques. Elle communiait souvent ; mais ses dévotions terminées, elle ne refusait pas d'aller se promener avec ses compagnes et de prendre part à leur jeux. La religion n'est pas ennemie de la gaieté ; seulement elle pose des bornes qu'il est toujours utile de ne point franchir.

Les assemblées ne les voyaient pas ; elle ne les blâmait point précisément, mais seulement les excès qu'elles causent, et remarquait que celles qui les couraient n'y gagnaient rien. En tous cas, le motif qui y conduisit les autres n'existait pas pour elle ; ne pensant point au mariage, elle ne cherchait point les occasions de se montrer. D'un autre côté, elle remarquait que souvent cela fait plus de tort à une fille qu'autrement ; de plus pouvant se rendre témoignage d'une bonne action, elle en ressentait le plaisir, et le remords ne venait point l'empoisonner.

Léa atteignait ses vingt ans. Plusieurs partis s'étaient présentés pour elle ; elle les avait refusés ; son idée première était la même ; elle avait mis quelque argent de côté ; elle le destinait à l'aider à entrer en religion. Elle fit alors en effet ses adieux aux familles qui l'occupaient, les remercia de leurs bons procédés, et alla frapper à la porte de la communauté d'E.....

Une sœur vint la recevoir et lorsqu'elle eut dit le motif qui l'amenait, on la conduisit auprès de la supérieure, qui reconnut vite une vocation. Après avoir lu ses certificats et ses noms et pronoms, elle lui dit qu'on la connaissait déjà, que sœur Lucie avait parlé d'elle et que ses notes étaient conservées.

— Entrez, ma fille, dans cette maison de prière, lui dit la supérieure ; une place vous y appartient ; vous auriez même pu vous présenter plutôt.

— Madame, lui répondit Léa, je ne croyais pas pouvoir être religieuse sans apporter quelque chose en dot, car si toutes venaient ainsi, la communauté ne pourrait se soutenir ; puis dans ce retard, j'espère avoir éprouvé ma vocation.

— Vous ne seriez pas la première, mon enfant, que nous aurions prise sans dot ; vous pouviez donc nous arriver

avant ce jour ; mais je ne vous blâme pas d'avoir pris le temps de réfléchir.

## XIV

Norbert a quitté Laurent ; mais comme il ne veut pas encore s'éloigner de son oncle, il tâche de se caser dans les environs ; il attend que sa réputation soit rétablie et son innocence reconnue. Plein de confiance en Dieu et en la Sainte Vierge, il espère qu'il en sera ainsi.

*L'appétit*, dit le proverbe, *vient en mangeant*. Julien voyant qu'il avait réussi la première fois à commettre un vol, et se trouvant endetté, crut pouvoir recommencer.

Un de ses voisins s'était absenté ; il devait rester plusieurs jours. Il reçut en route contre-ordre par une lettre que lui remit le facteur ; mais ayant affaire à la ville, il y alla et ne rentra à son domicile que vers onze heures du soir. Par bonheur, il n'était pas seul ; ayant trouvé deux habitants du village, il les amenait chez lui pour leur offrir quelque chose. Sa surprise fut grande de voir la barrière du jardin ouverte ; il se défia, alla sans bruit pour prendre la clef dans l'endroit où il la mettait d'habitude ; ne l'y trouvant point, il fit le tour sur la pointe des pieds et à travers les jalousies crut apercevoir de la lumière. Au moment où il allait regarder, elle s'éteignit ; il pensa alors que le voleur allait sortir, accourut sans bruit se blottir avec les deux autres derrière un massif. Trois minutes après la porte roula sur ses gonds, est refermée doucement et la clef remise à sa place.

Ils reconurent Julien, mais ne voulurent point l'arrêter, ni même dire quoi que ce soit avant d'avoir constaté l'état des choses.

Ainsi que nous venons de le raconter ; la porte avait été ouverte avec la clef ; point de fracture en dehors ; mais dedans il avait forcé un tiroir. Il s'y trouvait une somme de 400 francs, dont moitié avait disparu. Probablement le voleur ayant entendu du bruit n'avait pas regardé dans tout les coins, car sans cela il aurait emporté le reste qui était en billets de banque.

Le lendemain, la gendarmerie avertie se présenta de bonne heure au domicile de Julien, fit des recherches et trouva parfaitement l'argent en question. On lui dit que cette somme n'était pas à lui, qu'il l'avait volée la veille, vers onze heures, que le propriétaire et deux de

ses voisins rentraient au même moment qu'ils n'avaient voulu rien dire avant de savoir ce qui en était, qu'ordre était venu de l'arrêter.

Julien voulut nier ; mais ce fut impossible, l'évidence était là. D'un autre côté, des soupçons avaient déjà plané sur lui ; Laurent sans l'accuser précisément, avaient trouvé depuis peu chez lui une facture de Julien, et comme il ne savait pas d'où elle pouvait provenir, il croyait qu'il l'avait perdue dans la nuit où le vol s'était fait chez lui. Ce qui le confirmait dans cette idée, c'est que les pas remarqués dans le jardin de M. François étaient de la même grandeur que le sien.

Lorsque Julien fut arrêté, une personne qui jusque-là n'avait voulu rien dire, confirma le vol commis au préjudice de Laurent ; en effet, elle passait au moment où Julien entrait dans le jardin, se cacha pour observer, le vit ouvrir la porte de la maison et y rester quelque temps. Elle ignorait seulement l'absence de Laurent.

—Pauvre Norbert, s'écria celui-ci, moi qui t'accusais ! je veux te dédommager.

Il alla de suite trouver le jeune homme, lui fit mille excuses, et même lui donna une somme.

—Reviens chez moi, mon ami, lui dit-il, jamais je ne te ferai plus de peines, et je te protégerai.

Norbert consentit. Sa réputation brilla d'un nouvel éclat, Julien, au contraire, forcé d'avouer ses torts, fut condamné à plusieurs années de prison.

Norbert appelé en témoignage pour ce qui le concernait, n'accabla pas le malheureux, parla même en sa faveur, et par égard pour cette noble démarche, le jury se montra indulgent.

## XV

Norbert rentré chez Laurent, jouit entièrement de sa confiance, il le méritait bien ; mais celui-ci se fit un plaisir de lui être utile en toutes choses. Il l'envoyait souvent travailler à sa place dans les châteaux voisins, et cela à cause des gratifications qu'on y recevait et dont il voulait faire profiter son ouvrier.

Parmi ces maisons bourgeoises il s'en trouvait une où on n'en accordait guère et où on se montrait difficile. La confiance s'établissait peu ; les ouvriers étaient malmenés et renvoyés pour la moindre des choses. Il en était de même pour les domestiques ; ils changeaient à chaque instant : aussi nul n'avait de

respect pour les maîtres et ne prenait leur intérêt. Comme on ne tenait pas aux principes religieux, qu'on s'en moquait au contraire, c'était un prétexte pour les serviteurs de faire danser l'ense du panier. Aucune intimité ne s'établissant de part et d'autre, il y avait défiance continuelle. L'exigence était si grande, qu'on refusait aux domestiques certaines choses nécessaires, et on les rendait responsables de la perte des plus petits objets.

Traités sans égards, les domestiques n'avaient aucun respect pour les maîtres, et en leur absence ils en parlaient mal. Ceux-ci cependant, malgré leur exigence, étaient parfois assez obligeants : seulement ils s'y prenaient mal pour se faire obéir.

Norbert lui-même, quoique étranger sous certain, rapports, n'était pas exempt de tracasseries ; on le traitait de dévot, de fainéant, parce qu'il ne voulait pas travailler le dimanche. Malgré cela cependant, comme il ne se plaignait jamais et ne disait rien contre les maîtres, ceux-ci le préféraient à d'autres.

— Ces maîtres ont tort, se disait Norbert : s'ils s'imaginent que par leur exigence, leur défiance, leur surveillance excessive, ils seront mieux servis, ils se trompent. Les ouvriers et les domestiques ont droit à des égards et quand on en manque envers eux, on leur donne un mauvais exemple, tout en étant injuste.

Pour que tout fût bien, il faudrait le sentiment religieux ; hors de là on ne sait plus où s'arrêter ; les droits se trouvent méconnus et des empiètements s'établissent en sens divers. La fortune n'imprime donc pas le respect ; elle n'inspire qu'une certaine crainte des inférieurs devant les supérieurs ; mais dès que les premiers ont occasion de se dédommager, ils en usent largement.

Disons aussi, pour être juste, que beaucoup de domestiques laissent à désirer et servent sans affection. Comparons ceux de notre temps à ceux du passé, quelle différence ! Norbert resta donc l'ouvrier de cette maison ; il n'eut point à s'en repentir : si d'un côté on se montrait difficile, on finit par lui faire quelques générosités.

## XVI

Norbert compte 21 ans ; il a tiré au sort, il a porté un bon numéro. Il prend alors la résolution de partir pour Paris, dans le but de se perfectionner.

Laurent, auquel il fait part de son projet, l'engage à rester ; mais comme son oncle l'approuve et avoue que c'est utile de voyager, il le laisse libre d'agir à son idée.

« Mon ami, lui dit-il, je me décide à grand regret à me séparer de toi ; je t'aimais beaucoup ; si je t'ai fait de la peine, j'en ai gémi souvent. J'ai des connaissances là-bas : le patron chez qui je travaillais me portait intérêt ; je vais te donner une lettre de recommandation : tu seras bien accueilli. Ecris-moi, de temps en temps et, si tu as besoin de moi, tu me trouveras toujours prêt à t'être utile ; tiens, voilà pour le voyage. Il lui donnait 150 fr. qui lui étaient dus.

Les adieux entre l'oncle et le neveu furent des plus touchants ; non-seulement Auguste l'engagea à être toujours fidèle à ses devoirs, mais lui montra aussi les inconvénients qu'il pourrait rencontrer auprès des autres ouvriers ; que sans être sauvage, il ne faudrait pas se montrer dans toutes leur parties, parce que souvent ils allaient boire et manger dans un jour le fruit d'une semaine, sans parler des autres circonstances qui se présenteraient. Je compte, lui dit-il, sur la sagesse principalement sur le secours de Dieu qui ne te fera jamais défaut.

Norbert laissa à son oncle la somme de 300 fr., garda pour lui à peu près autant et partit à pied pour Paris. Il fit ainsi quelques lieues, prit le chemin de fer à la station voisine ; au bout de quatre heures il entra dans la capitale, et louait un fiacre pour le conduire à l'adresse du patron indiqué par Laurent. Il fut très-bien reçu et on lui dit que le lendemain il pourrait venir à l'atelier.

Pendant les premiers jours il fallut payer la bienvenue ; il se garda de dire qu'il avait quelque argent à sa disposition ; car, suivant la coutume on ne l'aurait point lâché que tout n'eût été dépensé. Quand même il eût eu cette intention, la nécessité l'aurait forcé de compter avec elle ; pendant plusieurs mois il devait peu gagner ; un provincial, en arrivant à Paris, a pour habitude de faire apprentissage. Le patron, heureusement bien disposé, le confia à un ouvrier chef qui le mit à l'établi ; on n'eut bientôt qu'à se louer de l'aptitude de Manceau.

Il est d'usage, chez les ouvriers, de donner à chacun le nom de la province à laquelle il appartient : ainsi celui qui sera né en Normandie, s'appellera Nor-

mand ; en Picardi, Picard ; en Anjou, Angevin.

Au bout de trois mois, Norbert était déclaré ouvrier. Ce fut l'occasion d'une fête.

Les travailleurs se rendirent donc à la barrière, le dimanche soir, et là, suivant l'usage, il y eut force rasades. Norbert, qui connaissait point encore les excès dans lesquels les ouvriers donnent malheureusement, ne s'aperçut point des inconvénients qui en résultent ; au contraire, il trouva la société amusante, les chansons et les danses assez gaies, et peu à peu on alla si loin, on but tant qu'il se grisa et passa la nuit entière avec les autres. Le lendemain il resta toute la journée à boire de nouveau et à se griser.

## XVII

Celui qui a voyagé et étudié les mœurs des classes ouvrières, a compris bien vite qu'il y a chez elle un grand désordre auquel il serait utile de remédier. L'homme a besoin de repos ; il ne peut demeurer continuellement au travail, à moins d'user promptement son organisation et son esprit.

L'ouvrier ne va point généralement à la messe, le dimanche ; on le fait travailler jusqu'à midi, peut-être même plus tard, en sorte que le soir et surtout le lundi, il s'en va faire, comme il le dit lui-même, *la noce* ; triste noce que celle-là, car elle conduit au désordre.

Celui qui n'a rien devant soi et tombe malade, se voit contraint d'aller à l'hôpital ; celui qui est marié, réduit sa femme et ses enfants à la misère, rentre chez lui sans l'argent nécessaire pour acheter le pain, les vêtements, le bois ou le charbon, payer le terme ; il est exposé à se voir renvoyé de l'appartement qu'il occupe sans savoir comment en trouver un autre.

Encore heureux quand on ne se bat pas et que la police n'est point obligée d'intervenir, car quelquefois il est arrivé à plusieurs de rester prisonniers plus un mois ou deux et peut-être même davantage.

Le tableau des excès du lundi parmi la classe ouvrière ayant déjà été tracé par plus d'un moraliste, nous nous bornons à ces considérations générales. Nous ajoutons seulement qu'il faudrait que, dans tous les ateliers, la latitude fut laissée le dimanche d'assister à la messe et que les patrons y encourageassent.

L'homme, dit l'Ecriture, ne vit pas seulement de pain ; il faut aussi quelque chose à son âme ; si l'ouvrier n'entend jamais un mot de morale, n'est jamais fortifié contre la pensée de sa condition inférieure qui s'élève nécessairement au fond de son cœur, il est bien près de donner dans ces utopies d'*âge d'or*, rêvé par tant d'autres et qui consiste à vivre sans rien faire.

Ne l'oublions pas, notre société a plus que jamais besoin de répéter souvent ce précepte si juste du Christ : *Vous aurez toujours des pauvres parmi vous*. Que les ouvriers se le rappellent, il y aura même entre eux des inégalités, inégalité de travail, inégalité d'honnêteté, inégalité d'économie et inégalité d'aisance. Celui qui est probe, laborieux et fuit les excès, ne trouverait pas juste de se voir assimilé à celui qui vit sans ordre aucun et obligé de partager avec lui pour recommencer le lendemain. Nous le savons, la fortune n'arrive pas à tous, et il y en a plusieurs qui, malgré leur soin à économiser, ne peuvent réussir. Dieu a ses desseins ; il ne nous est pas permis de les scruter ; il est des âmes auxquelles il n'envoie que des épreuves ; peut-être se seraient-elles perdues sans cela. Consignons seulement que l'ouvrier honnête n'acquiert l'aisance que par un travail assidu et par l'économie.

Norbert en fit la triste expérience. Lui, si rangé auparavant, et qui avait l'habitude de l'économie, prit goût aux fêtes du lundi et en devint un des plus acharnés partisans. Lorsqu'il n'était qu'apprenti, les occasions avaient manqué ; d'un autre côté, allait encore à la messe du matin, les bons conseils qu'il entendait conservaient ses principes. Aujourd'hui ces secours lui manquent ; il travaille donc comme les autres pour gagner davantage et mieux avancer.

## XVIII

Il en fut ainsi pendant un an ; mais par la débauche sa santé s'altéra, et bientôt après, incapable de travailler, il se vit forcé d'entrer à l'hôpital. Contrairement à son habitude, il était endetté, et le soir même de son entrée à l'hospice, on retenait ses effets et on donnait sa chambre à un autre. Malgré les soins qu'on lui prodigua, il mit quatre mois à se rétablir. Sans garder le lit précisément, il était si faible, que le moindre choc suffisait pour lui ôter connaissance.

Cependant la lecture de bons livres et la visite des aumôniers lui rappellèrent

de précieux souvenirs. Il voulut profiter de sa présence à l'hospice pour remplir le devoir de la confession, et il ne s'en fut pas acquitté, qu'il se dit à lui-même :

Comment ai-je pu tomber si bas et m'oublier à ce point ? Vraiment c'est trop de sottise. Quand on n'a point recours à Dieu, de quels écarts n'est-on pas capable ?

Les avis qu'il reçut du directeur de sa conscience lui firent tant de bien, que dès ce jour sa santé s'améliora sensiblement. Le mieux augmenta et il entrevit le moment où il lui serait permis de reprendre le travail. Une pensée vint l'attrister :

« Je dois, dit-il, et j'ai autorisé de vendre mes effets, si je n'étais pas libéré tel jour. Comment en avoir d'autres et où loger en attendant ? »

Il se mit à pleurer. L'aumônier qui le connaissait et lui avait procuré des livres pour le distraire, étant venu lui en apporter un autre, le trouva tout en larmes. Il lui en demanda la cause. Norbert ne voulait rien dire ; mais, sur les instances du charitable ministre, il lui raconta ce qui en était.

— Combien vous faudrait-il donc, lui demanda-t-il avec bonté ?

— 100 francs, répondit Norbert et encore il ne me resterait rien.

— Si vous travaillez et si vous ne faites pas le lundi, seriez-vous longtemps sans me les rendre ?

— Non, Monsieur.

— Cela suffit. Je n'ai pas tout, mais je vais vous l'apporter. Il y a des âmes charitables qui mettent certaines sommes à notre disposition pour aider les ouvriers sans ouvrage ; seulement on ne fait que leur prêter à moins qu'ils ne puissent absolument travailler ; ensuite ce prêt n'est qu'en faveur de ceux qui ont véritablement l'intention de l'utiliser. Cette condition vous va-t-elle ?

— Oui, à merveille.

Au bout de deux heures, l'aumônier remettait à Norbert, sans reconnaissance aucune, la somme de 160 francs. Vous la rendez au plus tôt, lui dit-il ; je m'en rapporte à vous, car vous me paraissez honnête.

Le surlendemain, sans avoir pu revoir l'aumônier, qui sans doute exprès pour éviter des remerciements n'était point entré dans la salle, Norbert sortit de l'hôpital. Il se sentit en état de reprendre son travail et le médecin le lui avait dit.

Sous un rapport il était fâché d'y être resté quatre mois. Quatre mois de perdus, s'écriait-il ; mais aussi j'ai appris à mes

dépens à ne plus écouter les camarades.

Lorsqu'il se présenta chez le concierge de la maison qu'il occupait et où il avait laissé ses effets, on eut de la peine à le reconnaître, tant il était changé.

Il commença à payer les 100 francs qu'il devait, et quand quittance lui eut été donnée, il demanda s'il pouvait reprendre sa chambre. On lui dit que depuis quelques jours elle était vacante, que celui qui l'avait remplacé était allé dans un autre quartier, mais qu'un autre était venu la demander.

— Comme il n'y a rien de fait, vous la garderez si vous voulez.

— Je la reprends, dit Norbert.

On n'avait point vendu ses effets ; ils lui furent remis. Norbert remercia le concierge et lui fit lui-même une gratification, capable de l'intéresser en sa faveur.

### XIX

Une heure après il était chez le patron et demandait s'il y avait du travail. Celui-ci lui dit : « J'avais confiance en vous quand vous êtes entré ; j'espérais que vous vous conduiriez mieux que les autres. Vous m'aviez été recommandé par M. Laurent que j'estime ; il m'avait donné sur votre compte les meilleurs renseignements ; vous n'avez répondu ni à son attente, ni à la mienne ; bien plus, vous avez battu celui qui vous a perfectionné dans votre état et qui de son côté vous portait intérêt. Vous ne travaillerez point chez moi avant que je sache que vous devez mieux vous conduire. Cependant, en égard aux nouvelles instances faites par M. Laurent, auquel j'ai écrit votre conduite, je veux bien vous aider auprès d'un de mes collègues. S'il est content de vous et que je vous voie répondre à ses soins, vous verrez qu'on ne perd pas à rester laborieux et économe.

« Allez donc dans la rue du Cherche-Midi, avec cette lettre : M. Lucas vous recevra bien. »

— Je vous remercie beaucoup, dit Norbert ; je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance ; je suis corrigé, soyez-en sûr ; j'avais eu le malheur d'oublier mes principes religieux ; je les ai repris à l'hôpital d'où je sors, depuis que vous ne m'avez vu, et grâce à Dieu, j'espère ne plus les abandonner.

— Je savais bien que vous étiez à l'hôpital et je tenais Laurent au courant de votre santé. Si vous êtes corrigé, tant mieux. Vous en donnerez la preuve, puis nous aviserons. »

M. Valentin avait une fille; d'après renseignements donnés par Laurent et ceux qu'on avait pris d'autre part, il pensait associer dans la suite Norbert en faisant son gendre. Il en avait parlé à sa Pauline, et celle-ci disait qu'elle ferait la volonté de son père. Mais le changement de conduite avait refroidi ces bonnes dispositions.

Norbert fut reçu chez M. Lucas et travailla dès le jour même. Quoique sa chambre se trouvât éloignée de son nouvel atelier, il la conserva néanmoins, à cause du bon voisinage de M. Valentin.

Obligé de payer la bienvenue, il le fit cette fois avec largesse, mais retenue. Le lundi matin il était à l'ouvrage, au grand étonnement du patron, qui n'avait guère l'habitude d'y voir les ouvriers. Il l'en félicita et lui dit qu'il avait raison.

—Je le sais bien, dit Norbert, je l'ai appris à mes dépens. J'ai pour principe maintenant de me reposer le dimanche, d'aller aux offices, de me promener le soir et d'être à la besogne le lendemain.

Sans le louer de ses idées religieuses, et qu'il ne connaissait guère. M. Lucas ne le blâma pas non plus.

## XX

Le mardi, lorsque les ouvriers entrèrent à l'atelier, ils dirent à Norbert: Vous nous avez bien régalez dimanche soir; mais on ne vous a point vu hier: où étiez-vous donc?

—Je suis venu travailler. J'ai été malade, je me trouve en retard, j'ai besoin de me rattraper.

—Pourquoi n'étiez-vous pas ici dimanche? C'eût été un jour de plus.

—Je me repose ce jour-là; seulement, comme vous l'avez vu, cela ne m'empêche pas de faire ma partie; vous savez que j'ai tenu parole.

—Tout cela me surprend, dit l'un.

—Il va à la messe, dit l'autre.

—Et sans doute à vêpres, dit un troisième.

—Et à confesse donc.

—A bas le jésuite, s'écrie un autre.

—C'est un clercal, je parie.

—Un espion.

Ils se mirent à crier si fort que Norbert craignit un moment d'être battu.

—Camarades, dit un ouvrier qui paraissait avoir une certaine autorité sur les autres, faut pas parler si haut; on nous prendrait pour des antipogages.

Dit donc antipogages, interrompit un

autre; tu veux nous reprendre, et tu ne sais pas parler.

—Cela n'y fait rien; toi, *blanc-bec*, je ne veux pas qu'on crie ainsi; il a l'air bon enfant, pourvu qu'il régale de temps en temps, comme dimanche, c'est ce qu'il faut. Je vous ordonne de le laisser tranquille.

Norbert ne fut pas quitte à si bon compte; la guerre éclata plus d'une fois encore: mais comme il se montrait doux et prévenant, on finit par le prendre en amitié.

En effet, un des ouvriers, celui-là même qui paraissait le plus acharné, étant tombé malade, Norbert partagea ce qu'il gagnait avec lui et l'aïda à pourvoir à ses besoins.

L'indisposition ne dura que huit jours, il est vrai; mais ce léger sacrifice suffit pour montrer aux autres ce qu'était Norbert. Dès lors on ne lui dit plus rien.

Il se trouva bien avec eux, le dimanche soir, pour faire la partie, boire bouteille; mais jamais d'excès, et il avait soin de rentrer de bonne heure.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il ne fut pas longtemps sans gagner la somme prêtée par l'aumônier. Il la lui porta, le remercia et d'après les détails qu'il lui donna sur sa nouvelle manière de vivre, celui-ci l'embrassa et lui dit: Courage, Dieu vous bénira.

M. Lucas était attaché à Norbert au point d'en vouloir faire un contre-maitre sous peu; mais Valentin, qui se tenait au courant de tout ce qui concernait celui-ci, vint le redemander, sous prétexte que sa santé ne lui permettait pas de veiller sur ses hommes, il avait besoin d'un ouvrier comme Norbert. Lucas sachant qu'il devait beaucoup à Valentin, ne blâma point cette démarche; seulement il engagea Norbert à venir le voir et lui donna une gratification. Il lui remit cent francs, en présence des autres ouvriers, pour reconnaître ses services.

## XXI

Retourné dans la maison Valentin, Norbert retrouva quelques-uns des ouvriers qu'il avait connu; mais les plus hardis buveurs n'y étaient plus. Ceux qui restaient croyaient qu'il viendrait encore s'amuser; mais ils ne le virent point à l'atelier le dimanche et surent qu'il avait travaillé le lundi.

Le mardi, lorsqu'ils revinrent à l'ouvrage: L'ami, dit l'un d'eux à Norbert, on ne t'a pas vu? dimanche ici.

—Non.

— Pourquoi cela ?  
 — Parce que je me repose ce jour-là.  
 — Et hier ?  
 — Je travaillais.  
 — Comment ?  
 — C'est ainsi.  
 — En voilà une ! être en besogne le lundi ! je n'ai jamais vu cela ; il n'y a que des dévôts pour faire un coup semblable.  
 — Je n'y vois pas grande dévotion ; il suffit d'être raisonnable.  
 — Nous ne le sommes donc pas ?  
 — Je ne le dis pas ; seulement je me rappelle que quand je *faisais le lundi*, je n'y gagnais rien, au contraire.  
 — Tu y perdais ?  
 — Une journée, et c'est déjà quelque chose.  
 — Faut donc vivre comme des ermites ?  
 — Je ne demande pas cela ; mais moi qui m'amusais aussi bien que vous, je soutiens qu'en faisant le dimanche soir seulement, c'est suffisant et qu'on a pas deux jours perdus pour un. Au reste, c'est là la consigne du grand maître ; il est juste d'obéir.  
 — *Nom d'un petit bonhomme*, que tu es devenu savant !  
 — Moquez-vous tant que vous voudrez ; si vous voulez réfléchir, je suis sûr que tôt ou tard, vous vous rangerez de mon avis.  
 — Il finira par nous faire aller à confesse.  
 — Ce ne serait peut-être pas la première fois.  
 — Non, mais il faudrait *diantrement* remonter loin.  
 — Moi aussi je n'y allais plus ; maintenant je ne m'en trouve pas mal.  
 Il manquait un ouvrier à l'atelier ; on ne s'en étonnait point, car chaque semaine il s'en trouvait dans ce cas-là. Au moment où ils parlaient ainsi, une femme entra et demanda Eugène.  
 — C'est mon mari, dit-elle : je ne l'ai point vu depuis dimanche matin ; je ne sais ce qu'il est devenu. Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements ? J'ai deux enfants, ils demandent du pain ; depuis trois semaines je suis malade ; je n'ai rien. Ah ! que nous sommes à plaindre ! — Et elle pleurait.  
 — Ma petite dame, répond un ouvrier, votre mari était avec moi hier à la barrière ; il avait bu passablement : je l'ai laissé. Peut-être y est-il encore. Au moment où je parlais, des querelles s'élevaient ; j'ai voulu l'emmener : inutile ;

je crains qu'il ne se soit battu et qu'on ne le retienne au *clou*.

Ce que disait l'ouvrier était vrai ; le patron venait d'être averti qu'un de ses ouvriers était au violon, et il vint le leur dire en ce moment.

Lorsque la femme d'Eugène fut au courant et se disposait à sortir, Norbert lui dit : " Acceptez, je vous prie, cette pièce de cinq francs pour vos enfants. " Les ouvriers voulurent participer à cette bonne œuvre, et elle emporta une quinzaine de francs.

— Merci, mes amis, merci ; je n'oublierai pas ce que vous venez de me faire.

— Camarades, dit Norbert, quand la femme fut hors de l'atelier, vous vous êtes bien montrés ; je paierai ce soir une bouteille. Voyez ce que c'est que de boire avec excès, de rester deux jours absent ? Vous ne pouvez pas dire qu'il a raison.

Les ouvriers ne répondirent rien.

(A continuer.)

#### Maximes et Pensées.

S'obstiner à exécuter de main d'homme, laborieusement, chèrement, des travaux que les machines réalisent en un clin d'œil et à bon marché ; assimiler les prolétaires à des brutes ; leur demander des efforts journaliers qui ruine leur santé, et que la science peut tirer au centuple de l'action du vent, de l'eau, de la vapeur, ce serait marcher en sens contraire du but qu'on veut atteindre ; ce serait vouer les pauvres à la nudité, réserver exclusivement aux riches une foule de jouissances qui sont maintenant le partage de tout le monde ; ce serait, enfin, revenir de gaieté de cœur aux siècles d'ignorance, de barbarie et de misère.

ARAGO, *Eloge historique de J. VATT.*

— Je n'ai jamais senti le besoin de me taire quand j'ai admiré. Quoi de plus doux que l'admiration ? C'est de l'amour dans le ciel, de la tendresse élevée jusqu'au culte.

CRATEAUBRAND, *Essai sur la littérature anglaise.*

— L'homme est une chose imparfaite qui tend sans cesse à quelque chose de meilleur et de plus grand qu'elle-même.

DESCARTES.

— Je ne sais pas de condition plus défavorable pour la pureté de l'âme que la saleté physique.

MNE. BEECHER STOWE.

— Après votre propre estime, c'est une vertu que de désirer l'estime des autres.

CICERON.

[Pour le *Foyer Domestique*.]

## LES GOÛTS.

### I

Tous les goûts sont dans la nature.  
Chacun se dit : *j'aime les miens...*  
C'est pourquoi chacun se torture  
À faire prévaloir les siens.  
Écoutez l'homme qui s'amuse  
D'un livre, le soir, dans son coin :  
Jeune homme qu'otter votre muse,  
Lisez ; vous en avez besoin.

Écoutez cet autre, qui tranche  
Du politique et du savant,  
Vous dire, une main sur la hanche,  
L'autre au gilet ou bien au vent :  
La carrière que je pratique  
Est la plus belle de l'État :  
Je me voue à la politique,  
Par elle on devient potentat.

Écoutez encore le même  
Dire à quelque sage maman :  
Je ne puis comprendre qu'on aime  
Mieux une aiguille qu'un roman !  
Laissez-donc lire votre Adèle,  
Pourrait poursuivre le farceur,  
Afin qu'on puisse rire d'elle  
Comme l'on a ri de ma sœur.

### II

De votre pipe l'on s'empare,  
Un *Angé* la tient et vous dit :  
Fumez-donc plutôt le cigare !  
Cette pipe..... que c'est bandé !  
Tout ce qui sert à votre usage  
Est affreux, vos habits surtout.  
Vous n'avez rien d'un garçon sage,  
Vos tableaux sont de mauvais goût.

Vos sofas, vos chaises, vos tables,  
De favis de vos bons amis,  
Sont de formes fort détestables ;  
Au grenier ils les auraient mis.  
Voyons votre bibliothèque.  
Elle contient trois cent *botquins* ...  
La poussière les hypothèque,  
Ça vaut tout au plus deux sequins.

Sur le ton de votre demeure  
Ne vous contredirait-on pas ?  
Comment vous dinez à telle heure !  
Est-ce l'heure d'un tel repas ?  
Vous adorez la porcelaine.  
De ma table j'ai proscrire l'art ;  
Vous aimez les tapis de laine,  
*Moi*, je préfère le préfart.

### III

Le bout de phrase : à votre place,  
Suivi d'une réflexion,  
Sont les mots dont on entrelace  
De tous les goûts l'expression.  
À votre place, on pourrait prendre  
La lune même avec les dents !  
Ma pensée est encore à rendre :  
Ces trois mots sont des mots pédants.

Oh! la pauvre nature humaine  
Ne se corrigera jamais  
D'un défaut qu'elle croit sans peine  
Une vertu ; je n'en puis mais.....  
Toujours on entendra sur terre  
Les grands mots : *Si j'étais de vous*,  
Et jamais on ne fera taire  
Quelqu'un qui veut dire ses goûts.

Ces avis sont d'une importance.....  
Après eux, quoi ! c'est le soleil !  
Ici se sont eux que je tance ;  
Je respecte le bon conseil.  
Celui de l'homme qui s'amuse  
D'un livre, le soir, dans son coin,  
Est splendide..... Au revoir, ma muse,  
Je vais lire ; j'en ai besoin.

J. A. BÉLANGER.

Outaouais, Octobre 1876.

## Émotion d'une première Paye.

### RÉCIT D'UN OUVRIER.



H! le jour tant désiré  
était arrivé !..... Je re-  
çus mon livret. Mon pa-  
tron me promit de me  
garder comme ouvrier  
et m'offrit quarante sous  
par jour pour commen-  
cer. J'acceptai avec re-  
connaissance, et ce fut  
une joie d'accourir  
aussitôt pour donner  
cette bonne nouvelle à  
ma famille ; je gravis l'escalier avec un  
battement de cœur.

"Te voilà heureux, me dit mon père,  
te voilà ouvrier. Maintenant que tu es  
maître de ta personne et de ta vie, fais-  
en bon usage, mon garçon. Tu n'en  
seras peut-être pas plus riche, mais tu  
pourras comme moi du moins donner à  
tes enfants le nom d'un honnête homme."

Ma mère me regardait de loin fixément  
avec émotion ; j'allai à elle et l'embras-

sai. Elle me rendit mes caresses en silence.

On ne me disait plus rien. Je me promenai dans la chambre, ne sachant que dire ni que faire.....

— Comment vont vos petites affaires ? — dis-je enfin.

— Tout doucement, répondit mon père ; quelques petits raccommodages par ci par là, bien peu de choses ; de quoi manger, voilà tout."

" De quoi auriez vous besoin en ce moment ? " ajoutai-je timidement.

On ne me répondit pas.

Ma mère se retourna, il me sembla que c'était pour essuyer ses yeux.

Mon père dit enfin :

— Ne t'inquiète pas, mon garçon : jusqu'ici le bon Dieu nous a envoyé ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim ni de froid ; il ne nous abandonnera pas maintenant ; songe plutôt à tes besoins, tu n'as plus de chemises ; l'hiver approche, et tu n'es pas vêtu."

— Oh ! m'écriai-je, il s'agit bien de cela ! "

Un regard de mon père coupa ma phrase et me fit baisser les yeux.

Un regard de ma mère me consola.

J'allai me placer auprès d'elle, devant une vieille commode qu'on avait mise à la place de mon lit, il y avait quatre ans, lorsque j'entraî en apprentissage.

— Il faudra ôter cette commode dis-je à demi-voix.

— Pourquoi ? " répondit ma mère.

— Pour y mettre mon lit..... comme autrefois."

Ma mère m'embrassa.

Je m'en retournai chez mon patron en courant, le cœur léger et joyeux, et le reste du jour je fis retentir l'atelier de mes plus belles chansons.

On transporta mon lit chez mes parents, où je retournai chaque soir. Mêmes procédés de leur part, pas un mot sur l'emploi de mon futur salaire. J'étais libre encore tout devait se décider le jour de la paye. Il arriva enfin.

Lorsqu'on me remit trois écus de six livres.—C'était la monnaie d'alors,—trois grosses pièces blanches toutes neuves, je les vis reluire dans ma main, lorsque je les senties en ma possession comme mon bien, ma propriété, mieux encore, le fruit de mon travail, le prix de quatre années de douleurs, de fatigues et de courage, l'étonnement, le bonheur brisaient ma poitrine, j'étais fou de joie.....

Sans hésitation, je fis mon devoir. Je cours, dans un élan qui ne peut pas se

rendre, à la demeure de mes parents, donner bien vite tout mon argent à ma mère et me jeter dans les bras de mon père, qui me serrait dans les siens en pleurant.

— Tu ne sais pas dans quelle angoisse nous t'attendions, murmura-t-il en me pressant sur sa poitrine ; mon cher enfant, nous ne doutions pas de ton cœur ni de ton affection ; mais à ton âge les passions sont si fortes, si cruelles, si dénaturées souvent ! Nous voyons tant de pauvres parents souffrir, abandonnés de leurs enfants, que nous tremblions pour toi malgré nous, mon enfant, non point pour nous, mais pour toi ; car, vois-tu, commencer par oublier son père et sa mère c'est mal entrer dans la vie, et c'est attirer sur elle la malédiction de Dieu, mais tu ne nous as pas abandonnés, toi, mon cher enfant. Dieu te bénira.—Oh ! nous sommes bien heureux, nous avons élevé un honnête homme."

Et des larmes inondaient le visage de mon vieux père.

Ma mère me couvrait de baisers.

— Si tu savais comme j'ai souffert depuis quinze jours ! répétait-elle ; combien j'ai pleuré ! combien j'ai prié pour toi ! mais tout est fini maintenant : tu nous aimes.....

Et ils m'embrassaient à la fois.

Vous comprenez qu'on oublie jamais de pareils moments. Leur souvenir retentit dans toute la vie, pour nous consoler dans nos peines et nous conseiller aux jours d'épreuves. Combien il nous font aimer le travail, l'état qui nous les a donnés ! Gens du monde, gens de plaisirs, riches, heureux puissants de la terre, connaissez-vous ces bonheurs-là ? Oh ! non, ils sont la part du pauvre, la part de l'ouvrier. Béni soyez vous, mon Dieu, car vous n'avez même ici bas, deshérité aucun de vos enfants !

#### Un Frère des Ecoles Chrétiennes.

Après la mort du frère Néthelme, tué au Bourget, son frère partit de la Lozère et se présenta à la communauté, rue Oudinot.

— Je viens, dit-il simplement au frère Philippe, prendre la place de mon frère qui est mort.

— Avez-vous le consentement de votre famille ?

— Mon père et ma mère m'ont embrassé et béni avant de me laisser partir, répondit le postulant.

Et le lendemain, le nouveau frère remplaçait, auprès des pauvres et des enfants, celui que les balles prussiennes avaient tué.

LES FILS  
DU  
MARTYR.

(Suite.)

CHAPITRE V.

Entre deux tempêtes.



**D**ANS les tempêtes les plus effroyables, on remarque presque toujours un moment plus ou moins long, pendant lequel les éléments déchainés avec le plus de violence semblent s'apaiser, où les vagues soulevées retombent comme épuisées par leur propre fureur, où les hurlements du vent s'adoucissent, où

il se fait entre deux assauts une sorte d'apaisement marqué, quoique toujours plein de menaces, auquel les marins ne se laissent pas tromper, mais dont ils profitent pour reprendre haleine en se préparant à une nouvelle et suprême lutte.

Comme tous les grands cataclysmes de la nature, les révolutions populaires ont aussi leur moment d'*accalmie* dont il faut savoir user, mais sans se laisser tromper par un répit qui marque le milieu, presque jamais la fin de l'orage.

Après la défaite d'Aspromonte, Garibaldi avait disparu pour quelque temps de la scène; Mazzini, exilé, n'en continua pas moins à conspirer de loin.

"Continuez, écrivait-il aux chefs des sociétés secrètes, continuez l'agitation et, par-dessus tout, cherchez à introduire à Rome quelqu'un des nôtres qui, avec l'aide des gens du peuple, fabrique quelques milliers de bombes; du zinc et de la poudre commune suffisent à cette fabrication, et la dépense ne montera pas à plus de 1 franc 50 à 2 francs par bombe.

"J'ai confiance en vous, ayez confiance en moi: union, discipline, accord absolu et rapidité."

Ces criminelles exhortations n'avaient cependant pas produit l'effet que s'en promettait le criminel agitateur. Si le travail de dissolution continuait à l'intérieur, rien n'en paraissait plus à la surface, à peine si une légère fumée indiquait encore l'activité cachée du volcan

sous la lave dévorante duquel la révolution se proposait d'engloutir à tout jamais la papauté.

Pie IX n'ignorait pas que l'avenir serait de nouveaux orages, mais sa grande âme ne s'en émut pas.

Quel serait cet avenir? c'était le secret de Dieu; le Saint Pontife ne songea qu'à utiliser le calme fait autour de la barque de Pierre, pour l'intérêt de l'Eglise.

Laissant les sourdes ambitions continuer leurs complots dans l'ombre et poursuivre, avec une astucieuse hypocrisie, l'exécution des plans du comte Cavour, Pie IX, du haut du trône de Saint-Pierre, promena ses regards sur tout l'univers et s'appliqua à combattre l'erreur partout où il l'aperçut.

Ces quelques années de calme relatif qui suivirent la criminelle et honteuse agression de Garibaldi, furent particulièrement glorieuses pour la papauté.

Animé de l'esprit de Dieu, dévoré par un zèle ardent, l'infatigable gardien du troupeau catholique, oubliant ses propres intérêts pour ne s'occuper que de ceux du monde chrétien assura, par un concordat, les droits de l'Eglise dans la république de l'Equateur (1), arrêta, par ses lettres à l'Archevêque de Munich, l'hérésie qui menaçait l'Allemagne; en butte aux menées des révolutionnaires italiens, et, privé déjà de la moitié de ses états, il n'en prit pas moins, avec un admirable courage, parti pour les Polonais opprimés contre le puissant autocrate de toutes les Russies (2); célébra le trois centième anniversaire du concile de Trente et embrassant, dans sa sollicitude paternelle, toutes les nations de la terre, fit partir à la fois cinq évêques pour l'Espagne, la Prusse, l'Ecosse, Genève et le Mexique.

Cette quintuple mission eut un caractère particulier d'incomparable grandeur.

—Le monde, dit-il aux nouveaux apôtres, en les voyant, me disputer ce grain de sable sur lequel je suis assis, mais ses efforts seront vains. La terre est à moi, Jésus-Christ me l'a donnée: à lui seul je la rendrai et jamais personne ne pourra me l'arracher.

"Vous, archevêque de Tarragone, allez porter à l'Espagne en révolution des paroles de paix et de vérité: je vous l'ordonne, le monde est à moi!

"Vous, évêque du Mexique, allez aussi

(1) 19 avril 1863.—(2) 22 avril.

pacifier ce pays et soutenez des droits méconnus : je vous le commande au nom de Jésus-Christ !

“Évêque d'Edimbourg, allez achever de conquérir l'Écosse à Jésus-Christ !

“Évêque de Prusse, allez étonner ce royaume par l'exemple de toutes les vertus !

“Et vous, mon frère et mon fils, puisque je vous ai consacré, allez me gagner cette Genève qui ose se dire la Rome protestante ; bénissez ces peuples qui peuvent être ingrats, mais qui sont mes enfants. Soutenez, consolez la grande famille catholique et convertissez ceux que l'hérésie retient loin du bercail du Seigneur !

Nobles étaient ces paroles, plus nobles et plus courageuses encore furent celles que le 27 avril 1864 il prononça au collège de la Propagande quand, se levant de son trône, les yeux pleins d'une sainte indignation, d'une voix où l'on sentait passer le souffle de la colère, il s'écria faisant allusion au redoublement de la persécution en Pologne :

“Non, je ne veux pas être forcé de dire un jour en présence du juge éternel : Malheur à moi, parce que je me suis tu ! Je me sens inspirer de condamner ce souverain puissant dont je ne tais le nom en ce moment que pour le prononcer dans un autre discours et dont l'immense empire s'étend jusqu'au pôle.”

Il fallait que cette protestation fut bien magnifique, puisqu'elle arracha un cri d'admiration aux ennemis même de Pie IX.

En pleine chambre des députés à Turin et aux applaudissements de tous ces hommes voués à la révolution, M. Brofferio s'écria :

“Voilà un vieillard fatigué, malade, sans ressources, sans armée, sur le bord de la tombe : il maudit un potentat qui égorge un peuple ! Je me sens ému dans tout mon être, je me crois reporté au temps de Grégoire VII, je m'incline et j'applaudis !”

Grand et sublime pontife, dominant de toute la hauteur de son courage et de ses vertus ces vagues tumultueuses qui venaient se briser avec fureur contre la barque de Pierre, lui, menacé, insulté, dépoillé, il trouvait encore la force de diriger d'une main ferme le navire battu par la tempête, de corriger les défaillants, d'encourager les bons, de menacer les méchants, de donner asile aux princes découronnés, de tracer à l'Empereur Maximilien, partant pour le Mexique, une

ligne de conduite qui, si elle eût été suivie, aurait évité à ce prince bien des malheurs ; et lorsqu'entre la France et l'Italie était signée cette convention fameuse du 15 septembre 1864, par laquelle l'empereur Napoléon s'engageait à retirer de Rome cette armée qui semblait le dernier espoir de la papauté menacée par ses plus cruels adversaires, il se contentait de répondre ces simples mots, empreints d'une si prophétique résignation :

—Je plains la France !

Puis, comme si cette admirable manifestation d'une grande âme s'élevant au-dessus de tous les malheurs n'eût pas suffi pour révéler au monde son indomptable courage ; méprisant toutes les clameurs, bravant tous les dangers, ne prenant, pour but de sa conduite, que l'accomplissement de son devoir de représentant de la justice, de la religion et du droit, il adressait à tous les évêques du monde cette lettre anglique qui devait soulever tant de fureurs et dans laquelle il condamnait au nom de Dieu éternellement saint, éternellement juste, toutes les erreurs spécifiées et flétries dans le *Syllabus* (1).

Cet acte d'indomptable courage fut le signal d'un déchaînement de fureur de la part de tous les sectaires de la librepensée.

Le monde n'est pas habitué à ces résistances qu'il appelle des actes impolitiques : parmi les amis du Saint-Père, plusieurs ne se sentirent pas le courage de le soutenir ; plusieurs capitulèrent honteusement avec leur conscience, ne craignirent pas de blâmer une démarche qu'ils qualifiaient d'intempestive, parce qu'elle effrayait leur faiblesse ; d'autres, plus courageux, applaudirent au contraire et se serrèrent autour de lui, mais ce fut le petit nombre, et Pie IX, au moment du danger, se trouva, abandonné d'une grande partie des siens pour faire face à un orage nouveau et formidable.

Le faible Raphaëlo fut du nombre des défaillants.

Hésitant depuis longtemps, il sentit sa foi lui manquer et, oubliant les serments faits sur la tombe de son père, déserta pour la seconde fois le drapeau de l'Église pour passer dans les rangs de ses ennemis.

Ce ne fut cependant pas encore cuvertement qu'il se rendit coupable de cette indigne trahison,

(1) 8 décembre 1861.

Non-seulement il ne s'en ouvrit pas à sa famille, mais même il chercha à se dissimuler à lui-même sa trahison.

Son excessive vanité le perdit.

Gaetano avait enfin découvert que ce n'était que par l'orgueil qu'il pouvait le faire succomber, dès lors son parti fut pris.

Le portrait de Saint-Sixte était enfin achevé ; le professeur de l'école des mosaïstes trouva ce travail remarquable et, connaissant la bienveillance du Souverain-Pontife pour le fils d'Andréa Palorino, il se hâta de signaler cette grande œuvre.

Pie IX, à toutes ses grandes qualités, joint celle d'être très-connaisseur en œuvres d'art, il voulut voir le portrait et adresser ses félicitations à l'artiste qui venait de le terminer.

—Toi aussi, tu seras un petit Sanzio ; dit-il à Raphaëlo en lui frappant sur l'épaule, et comme lui, tu contribueras à la décoration de la maison de Dieu. Continue à travailler pour la religion, c'est par elle seulement que l'art s'élève et s'ennoblit ; par elle seule que le peintre peut s'élever à cette perfection qui est comme un reflet de la beauté divine. Courage ! je suis content de toi, et en témoignage de ma satisfaction, je veux que tu sois désigné parmi les mosaïstes chargés d'exécuter le tableau que je me propose de faire placer au-dessus de la statue du prince des Apôtres dans la basilique de Saint-Pierre.

Ces paroles flatteuses prononcées en présence de tous les élèves de l'atelier, et accompagnées d'une distinction enviée par beaucoup d'artistes qui déjà avaient fait leurs preuves, remplirent de reconnaissance l'âme du jeune homme qui, se prosternant aux pieds du Souverain-Pontife, lui en témoigna sa vive reconnaissance.

—Combien notre Saint-Père est bon ! s'écria-t-il en entrant chez lui après cette séance à la fin de laquelle son professeur et ses camarades l'avaient chaudement félicité, quoique plusieurs, parmi ses derniers, et principalement Gaetano en eussent ressenti plus de dépit que de plaisir ; il a admiré mon travail, il m'a désigné pour travailler à la mosaïque du centenaire qui sera exposée devant des milliers de pèlerins pendant les grandes fêtes auxquelles l'univers est convié et, en outre, il m'a donné de sa propre main cette belle médaille à son effigie que je veux faire encadrer comme un diplôme d'honneur.

Au Borghi san Spirito, personne ne le jalousait ; là, les compliments furent sincères : sa mère, sa sœur, Angelo, le vieux Christophoro étaient tout attendris ; la médaille circulait de main en main et ce fut un concert d'éloges auquel voisins et voisins voulaient prendre leur part.

Pendant quelques jours, Raphaëlo vécut heureux, moins encore parce que Pie IX avait bien voulu lui accorder une si flatteuse distinction, que dans la pensée de son propre mérite ainsi publiquement reconnu.

Une seule chose manquait cependant encore à sa satisfaction, le tribut de louanges auxquelles il croyait avoir droit de la part de la presse, dès que son tableau serait exposé à Saint-Paul-hors-les-Murs à côté des autres médaillons déjà placés à la frise de la splendide basilique, et d'après les conseils de Gaetano qui, plus que tout autre, se montrait enthousiaste de son talent, il insista vivement auprès du signor Scarlati pour que son Saint-Sixte fut placé le plus tôt possible. Enfin ce jour tant désiré arriva, mais le résultat espéré par la vanité de l'artiste fut loin d'être obtenu.

Quelques journaux parlèrent bien, à la vérité, avec éloge de sa composition, mais plusieurs la critiquèrent sévèrement et ne ménagèrent même pas au jeune artiste les reproches les plus injustes.

Un journal de la Jeune-Italie, dans lequel pourtant plusieurs de ses amis ou plutôt de ses collègues avaient leurs entrées, se montra singulièrement acerbe.

Raphaëlo s'entendait à mieux de sa part ; ce parti pris de dénigrement le blessa si profondément, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner son mécontentement.

—De la part de ton journal je m'attendais à moins de méchanceté, dit-il à Gaetano.

—Ce n'est pas moi qui ai écrit l'article, répondit froidement celui-ci, mais après tout, je ne vois pas trop pourquoi tu en es si étonné.

—Parce qu'il est injuste ! s'écria Raphaëlo.

—Je ne le conteste pas, mais entre nous, tu l'as bien un peu mérité.

—Cependant, toi le premier, tu m'aurais complimenté de mon œuvre.

—Je n'ai dit que ce que je pensais.

—Alors, comment se fait-il qu'aujourd'hui tu pense tout autrement ?

—Je n'ai pas changé le moins du monde.

—Dans tous les cas, tes amis ne sont pas du même avis que toi.

—Voilà ce qui te trompe.

—J'avoue que je ne te comprends pas.

—Si tu veux venir faire une promenade avec moi, je t'expliquerai cette désagréable énigme, ici on pourrait nous entendre et je ne m'en soucie pas.

—Sortons donc dit Raphaëlo.

En quittant l'atelier ils prirent la rue qui mène à la porte Angélica et se trouvèrent bientôt hors des murs dans ces espaces déserts qui entourent le château Saint-Ange.

Le fils d'Andréa Palormo avait sur le cœur l'affront que lui avait fait le journal de la Jeune-Italie et marchait sans mot dire à côté de son compagnon.

Celui-ci rompit le premier le silence :

—Tu t'étonnes, mon cher ami, dit-il d'une voix émue et avec un accent de tendre affection, d'avoir été maltraité dans la critique de.....

—Je voudrais bien savoir si j'ai tort en cela ! s'écria le mosaïste.

—Tu as parfaitement raison, au contraire ; mais ne m'interrompe pas, on a été dur, injuste, très-injuste envers toi, je l'avoue, mais toi, n'as-tu rien à te reprocher envers ceux que tu accuses ? N'as-tu pas rompu le premier avec eux, n'as-tu pas tourné le dos aux patriotes, tu as été des nôtres, aujourd'hui peux-tu dire que tu n'aies pas trahi la cause de l'Italie ? Ne l'es-tu pas fait l'ami de tous ces monsignori qui ne rêvent que l'asservissement de notre pays, qui, par tous les moyens, s'opposent à l'unité de notre malheureuse patrie ?

—Je n'ai trahi personne, et je suis plus patriote que jamais.

—J'aime à le penser, et dans le fond, je crois qu'intelligent comme tu l'es, tu es avec nous de cœur ; mais il n'en est pas moins vrai que tu te laisse dominer par ta mère, par ta sœur, par Angelo, par cet abbé Ferrari qui.....

—Je ne me laisse dominer par personne.

—C'est possible, cependant, lorsque tu partis pour prendre part à cette glorieuse expédition de Sicile qui a doublé les forces de l'Italie et lui a fait faire un si grand pas dans l'unité, tu n'étais pas comme aujourd'hui un partisan bien chaud de ce *Syllabus*, véritable défi jeté par la papauté au progrès et à la conscience, tu t'étais fait affilier à une loge des amis de la liberté, nous pensions

tous, quand tu es revenu, que tu ferais partie de la nôtre. Au lieu de cela, tu nous a tourné le dos, tu as rompu avec nous, tu as manqué, je puis te le dire et mon amitié m'en fait un devoir, tu as manqué à tes promesses, tu t'es posé en ennemi de toute la jeunesse éclairée de Rome, de tout ce qui sait tenir une plume, un pinceau, de tous ceux dont le cœur bat pour l'émancipation de la pensée, tu étais patriote, tu es devenu papalin.

—Ah ! fit Raphaëlo avec amertume, voilà le grand mot lâché. Eh ! bien, moi je suis partisan de Pie IX, parce que Pie IX a toujours été bon pour tous, bon pour nous en particulier, qu'il est plus italien par le cœur, que la plupart de ceux qui prétendent ne vouloir vivre et mourir que pour l'affranchissement de l'Italie et que, dans cette expédition de Sicile, j'ai vu de trop près pour ne pas me désillusionner.

—Voilà comment tu es, tu t'emportes au lieu de raisonner ; qui de nous, je te prie, n'aime et ne vénère pas Pie IX, qui de nous ne reconnaît pas qu'il est animé des meilleures intentions ? Certes, dans notre parti il y a quelques esprits égarés, mais dans notre loge de la *Sincère-Amitié*, tu ne trouverais peut-être pas deux frères qui ne fussent remplis de respect et d'amour pour Pie IX.

—Oh ! sans doute, et voilà pourquoi dernièrement, il n'y a que quelques semaines encore, ce même Pie IX, après avoir publié son *Syllabus*, s'est déclaré avec tant de force contre les sociétés secrètes, et debout au pied de l'autel, la main levée vers le ciel, a prononcé l'alloction fondroyante dans laquelle il a dit ces mots qu'il me semble encore entendre :

« De par Notre autorité apostolique, nous réprouvons et condamnons les sociétés maçonniques et les sociétés du même genre qui, tout en étant de forme différente, tendent au même but et conspirent, soit ouvertement, soit clandestinement contre l'Eglise ou les pouvoirs légitimes, et nous voulons que les dites sociétés soient tenues pour proscrites et réprouvées par nous (1). »

—Et tu crois cela, mon ami, interrompit Gaetano.

—J'en suis certain, puisque j'ai entendu ces paroles.

—Pauvre pape ! pauvre pape ! s'écria

(1) Condamnation formelle prononcée par Pie IX, contre les Francs-Maçons le 25 septembre 1865.

le mosaïste d'un air de douloureuse com-  
punction.

Raphaëlo le regarda d'un air étonné.

—Oui, reprit son ami avec un profond soupir, je plains ce grand cœur, cette généreuse nature, cet homme d'une âme si élevée et si intelligente d'être tombé par son élection au pouvoir de la cour Romaine; car ses lèvres ont sans doute laissé tomber cette condamnation, mais sois-en sûr, son cœur détestait ces paroles sévères.

—Rien ne le forçait à les prononcer.

—Tu crois cela, Raphaëlo, bien d'autres le croient aussi, mais nous, nous savons le contraire.

—Pie IX vous en a fait la confidence?

—Pie IX, fit Gaetano en s'arrêtant et en serrant le bras du fils de Palermo, ce Pie IX qui nous a condamné par ordre de ses geoliers, appartient à notre société.

Pour le coup, Raphaëlo crut, ou que le mosaïste était fou, ou qu'il voulait le mystifier.

—Ecoute un grand secret, reprit celui-ci avec une solennité mystérieuse: Le pape peut-être notre ennemi, Mastai Ferretti est notre frère, il a frappé autrefois à la porte de nos loges; nous l'avons accueilli dans nos tenues, nous avons reçu ses serments, et même, son zèle maçonnique lui a mérité deux *augmentations de salaire*, c'est-à-dire qu'affilié d'abord en qualité d'apprenti, il est devenu successivement *compagnon et maître* (1).

—Pour cette fois, ou tu as perdu la tête, ou tu me prends pour un idiot, s'écria Raphaëlo, quand on veut mystifier quelqu'un, au moins faut-il lui conter quelque histoire vraisemblable.

—Je m'attendais à cette réponse, ami, et cependant sur l'honneur je t'affirme que je n'ai pas dit un mot qui ne soit vrai.

—Jusqu'à ce que tu m'en aies donné la preuve, je n'en croirai pourtant rien.

—Si je te donne cette preuve, viendras-tu?

—Où cela?

—A la loge.

—Je te le promets.

—Mais, pour ne plus te séparer de nous, pour être un vrai franc-maçon?

—Si Pie IX en est, je ne vois pas

pourquoi je serais plus papalin que le pape.

—A la bonne heure! fit Gaetano, j'accepte ton serment, et pour preuve que j'ai entière confiance en toi, je vais à l'instant même te convaincre; écartons-nous un peu dans cette prairie, je veux te lire un document irrécusable que j'ai eu soin d'apporter.

—Comment as-tu deviné que tu en aurais besoin?

—Cette pièce ne quitte jamais mon portefeuille, répondit Gaetano, en s'asseyant sur le gazon, et je voudrais que tout Romain en eût un exemplaire dans sa poche, cela dissiperait de bien injustes préventions.

Le mosaïste prit place auprès de son ami, qui tira aussitôt un portefeuille, dans lequel était contenu une longue pièce imprimée.

Voici, dit-il, une lettre adressée, comme tu peux le voir, par nos frère de Messine, non pas à quelqu'un de ceux que les papalins flétrissent du nom de sectaires, mais au très-révérénd Mario Aglotti, vicaire capitulaire du diocèse de Messine, qui n'a eu garde d'y répondre et pour de bonnes raisons; j'en passe le commencement, qui n'est relatif qu'au voyage fait en Amérique par l'abbé Mastai dans sa jeunesse et j'arrive au fait qui nous occupe.

«Après avoir rempli sa mission et visité les diocèses épiscopaux, écrit le rédacteur de la lettre, le jeune prêtre s'arrêta en Pensylvanie, dans la ville de Philadelphie.

«Son caractère pieux, les principes de droiture et de charité chrétienne qui ornaient son cœur et les sentiments de libéralisme que laissait deviner son esprit, lui firent dans cette ville d'estimables et utiles amis, et comme la Maçonnerie renferme dans son sein les hommes les plus intelligents, les plus *moraux*, les plus *probes* et les plus *honnêtes* de l'Amérique, il se trouva qu'un grand nombre de ceux que voyait Ferretti appartenait à l'alliance maçonnique. Plusieurs fois il manifesta le désir d'en faire partie. Suivant son désir, à quelque temps de là, il fut initié et promit solennellement de *respecter, aimer et protéger ses frères maçons*, de les secourir et de les aider dans tous leurs besoins; après ce serment, il fut admis au premier grade.

«Voici les paroles textuelles que le même Mastai Ferretti, alors enthousiaste de la maçonnerie, prononça à haute voix dans la loge:

(1) Si ridiculement absurde que soit cette accusation elle a portée sérieusement contre le Saint-Père, par les Francs-Maçons et, imprimée tout au long dans l'*Manitario*, a donné lieu à une discussion qui naturellement s'est terminée par la démonstration évidente du mensonge des accusateurs. [Voir la *Revue du Monde-Maçonnique*, 9 janvier 1869.]

“ *En vérité, c'est de vous, hommes illustres que je reçois aujourd'hui la vraie lumière. J'étais jusqu'ici dans les ténèbres les plus épaisses. Je suis pleinement convaincu que la Maçonnerie est une des plus belles institutions que le monde connaisse, et je suis très-heureux d'y être admis.* ”

“ Il assistait avec beaucoup d'assiduité à toutes les *tenues*, et mettait tous ses soins à accroître la prospérité de l'Alliance; et à en propager les salutaires maximes. ”

“ Admis successivement au compagnonnage et à la maîtrise et plus convaincu que jamais du but élevé de la Maçonnerie, Mastai prononça, dans une autre tenue, les paroles suivantes :

“ *Je serai un chaud défenseur de cet Ordre sublime, dont la mission est de moraliser l'univers, de relever et de défendre l'humanité abandonnée.* ”

“ Nos frères de Philadelphie conservent, comme un précieux trésor, un grand nombre de documents et d'autographes de Mastai Ferretti. et les font voir, comme preuve de son initiation, à tous les frères étrangers qui viennent dans cette ville; beaucoup de voyageurs les ont vus plusieurs fois (1). ”

—Eh bien! s'écria Gaetano, en terminant sa lecture, que dis-tu, maintenant, caro mio, est-ce vrai ou faux ?

—Si cela était faux jamais les frères n'auraient osé donner des détails si précis, répondit le mosaïste, avec cette crédulité ridicule qui fait le fond de toute incrédulité. Mais je ne comprends pas qu'appartenant à la société, Pie IX ait anathématisé si violemment les...

—Il l'a fait parceque les cardinaux et les jésuites l'y ont forcé; dans le cœur il est Italien comme nous, mais ce sont les prêtres qui l'obligent à parler contre sa conscience. Crois-moi, Raphaelo, les vrais amis de Pie IX sont les franc-maçons.

—Cela pourrait être.

—Cela est certainement, voilà pourquoi tu vas revenir avec nous pour nous aider à le délivrer de ses tyrans; justement il doit y avoir une tenue dans quatre jours à la loge de la *Sincère-Amitié*, tu y trouveras de vrais amis qui seront heureux de l'admettre, des artistes, des hommes intelligents pour la plupart,

(1) Cette lettre impudente a été publiée dans les journaux de la secte, mais les Francs-Maçons, qui comptent s'en servir comme d'une arme terrible contre Pie IX, en ont été pour la honte de la voir démentie même par leur frère de la Pensylvanie, dont ils invoquaient le témoignage.

d'ardents patriotes, des hommes d'épée et des hommes de plume, ils t'ouvriront leurs rangs et leurs bras, tu seras un des nôtres et, des lors, tu n'auras plus à redouter les injustes critiques dont tu as été la victime; viens et ta réputation de mosaïste, à laquelle les éloges de l'abbé Ferrari et du vieux Christophoro ne peuvent ajouter aucun lustre, va grandir merveilleusement d'ici à peu de temps. Puis-je compter sur toi pour mardi ?

—J'irai, répondit Raphaelo, en baissant la tête, car il sentait qu'il manquait à la promesse faite à son père.

—Enfin te voilà un homme! s'écria le tentateur en le serrant dans ses bras.

A. DE LAMOTHE.

(A Continuer.)

#### Mort de la Jeune Musa.

Saint-Grégoire, pape, raconte dans le quatrième livre de ses *Dialogues*, que la Mère de Dieu apparut à une jeune fille, nommée Musa, au milieu d'un nombre considérable de vierges, toutes vêtues de blanc et à peu près du même âge. La Reine du ciel s'approcha de Musa avec un air de bonté qui la ravit, et lui demanda si elle voulait aussi entrer à son service et venir auprès d'elle.

—Madame, répondit la jeune fille, je ne demande pas mieux, puisque vous me faites l'honneur de m'y inviter.

—Mais alors, lui dit la Sainte-Vierge, il faut changer de conduite, devenir plus sérieuse que vous ne l'avez été par le passé et dire adieu à la vanité et à la légèreté. Tenez, ma fille, je vous donne trente jours pour vous exercer à mettre mes avis en pratique, et je vous assure que si, pendant ce temps, vous êtes fidèle, je viendrai et je vous admettrai dans notre compagnie.

Musa raconta naïvement à ses parents tout ce qui venait de lui arriver, et ceux-ci remanquèrent, dès lors, en elle un tel changement qu'ils en étaient dans une sorte de stupeur. Cette enfant devint un miroir fidèle de toutes les vertus propres à son âge.

Le vingt-cinquième jour qui suivit l'apparition, Musa fut prise d'une petite fièvre, peu grave en apparence. Au lieu de s'abandonner à l'inquiétude que la maladie cause d'ordinaire aux enfants, elle ne pensait qu'au Ciel et tenait des discours bien au-dessus de son âge. Enfin, le trentième jour étant arrivé, on vit la jeune malade fixer quelque temps les yeux à un certain endroit, puis les baissant avec respect, elle dit : “ Oui, Madame, oui, j'y vais. ”

Pendant qu'elle prononçait ces mots, son âme suivit la Reine du ciel, et alla prendre place dans le virginal cortège qui l'accompagnait partout.

## Légende.

[Pour le Foyer Domestique.]

## UN REVENANT.



N soir du mois de février dernier, nous étions réunis un certain nombre d'amis dans la salle de l'Institut Canadien de Québec, lorsque au moment où nous étions en frais de discuter sur la politique de certains journaux, nous fûmes interrompus par l'arrivée d'un pauvre vieillard, courbé sous le poids de l'âge et des privations, nous demandant la charité.

Nous nous empressâmes d'acquiescer à sa demande, et notre homme satisfait de l'accueil que nous lui avions fait, se disposait à partir lorsque je ne sais trop par quel hazard on me suggéra l'idée de lui demander s'il ne connaissait pas quelques histoires du bon vieux temps ?

— J'en connais beaucoup, me répondit-il, que mon père me racontait lorsque j'étais jeune, mais si vous croyez que je puisse vous intéresser, je vous en citerai une qui m'est arrivée à moi-même il y a à peine huit ans.

Nous acceptâmes cette proposition avec d'autant plus de plaisir que c'était ce que nous sollicitions. Prenant la chaise que je lui présentai, notre raconteur vint s'asseoir au milieu de nous et commença son récit en ces termes :

\*\*\*

C'était la veille de Noël 186...; je demeurais à Charlesbourg, à quelques arpents de l'Eglise. J'étais venu à Québec, pour régler des affaires de famille, et comme je n'avais pu voir les personnes que je désirais, que très tard dans l'après-midi, il était près de huit heures lorsque je me disposai à retourner à ma demeure.

Par malheur, il faisait une tempête épouvantable, et les quelques habitants, qui étaient venus à la ville pour vendre leurs produits, plierent bagage et s'empressèrent de partir, lorsqu'ils aperçurent le mauvais temps, de sorte que je

me vis obligé de faire plus d'une lieue à pieds, dans des chemins impraticables et au milieu des ténèbres les plus profondes.

Je partis donc, et l'espoir me guidant, je fis plus de la moitié du chemin sans qu'aucun incident m'arriva.

J'espérais pouvoir atteindre ma demeure heureusement, lorsqu'à un quart de lieue de l'Eglise environ, je fus enveloppé dans un tourbillon de neige, et j'errai pendant plus d'une demie heure ne sachant trop où j'allai.

Enfin, harrassé par une marche forcée de plus de trois heures, dans la neige jusqu'aux genoux, et ayant complètement perdu mon chemin, j'aurais très-certainement péri là, si je n'avais aperçu une maison à quelques pas de moi.

Je me dirigeai à la hâte vers cette habitation, et je frappai à la porte.

Une voix creuse, que je crus sortir d'un tombeau, me dit d'ouvrir.

Qu'elle ne fut ma stupeur, lorsqu'en entrant j'aperçus un homme, maigre et décharné, moitié vêtu, assis sur une buche près du foyer, et qui semblait sortir d'une profonde rêverie.

En me voyant un éclair de joie brilla dans ses yeux : — Soyez le bienvenu dans ma pauvre demeure, dit-il, je n'ai autre chose à vous offrir qu'un abri contre le mauvais temps; puisse-t-il vous satisfaire.

Surpris de me trouver en présence d'une personne que je n'avais jamais vue, dans un lieu où je devais connaître tout le monde, je lui demandai comment il se faisait que depuis six ans que je demeurais à Charlesbourg, je ne l'avais pas rencontré ?

— En effet, me répondit-il, vous ne devez pas me connaître, puisqu'il y a dix ans que je me compte plus parmi les vivants.

— Comment ! monsieur, vous êtes mort depuis dix ans ? dites-vous, et vous êtes ici ce soir ! vous êtes donc un revenant ?

— Oui, je suis un revenant ; si vous me voyez ici, en ce moment, ce n'est que par une permission de Dieu ; mais comme l'heure approche où je dois retourner parmi les morts et qu'il faut, qu'avant de partir je vous transmette la cause de ma présence ici, afin que mon malheur vous serve d'exemple, je vais m'empresser de vous raconter :

\*\*\*

Il y a dix ans, à pareille époque, un homme revenait de la ville, à pieds, lors-

que arrivé dans les environs d'ici, il fut saisi par une violente tempête, qui le contraignit à venir me demander asile. Je refusai d'ouvrir, et comme il insistait, je menaçai de le tuer, s'il ne se retirait pas.

Il partit, en effet, mais je ne pu dormir de la nuit. Il me semblait entendre les gémissements de ce malheureux qui me suppliait de le laisser entrer, et le lendemain matin, j'étais debout avant quatre heures.

Je n'osais sortir ; j'avais comme un pressentiment de ce qui devait m'arriver.

Il était sept heures du matin, lorsqu'on vint m'avertir qu'on avait trouvé un homme gelé à mort à quelques pas de ma maison et qu'on l'avait transporté au presbytère.

Il n'y avait plus à en douter ; c'était le même qui était venu frapper à ma porte, au milieu de la nuit, et auquel j'avais refusé d'ouvrir. Une action aussi lâche, méritait un châtement ; il ne se fit pas attendre.

Le soir même, j'avais une violente attaque d'apoplexie, qui me conduisit au tombeau en moins de deux heures, sans avoir eu ni prêtre, ni médecin.

Depuis ce jour, Dieu a voulu que je vinsse ici tous les ans, la veille de Noël, attendre que quelqu'un, surpris par le mauvais temps, me demande un gîte pour la nuit, et ce n'est qu'aujourd'hui, que sans le savoir, vous avez été l'instrument dont la Providence s'est servi pour ma délivrance. Maintenant, ma pénitence est finie et je vais aller recevoir la récompense qui m'est destinée.

Merci, adieu ! Et il disparu.....

\*\*\*

Je restai comme plongé dans une léthargie complète, je ne sais trop combien de temps, et lorsque je sortis de cette torpeur, il faisait grand jour.

Pour m'assurer que je n'avais pas été le jouet de quelque mauvais cauchemar, je cherchai dans tous les endroits de la maison, mais je ne trouvai rien, et je sortis bien persuadé que ce n'était pas une vision, mais bien une réalité dont j'avais été témoin.

MAURICE.

St. Roch, Québec,  
1er Octobre, 1876.

## Bibliographie.

COMPTE-RENDU

### DES PUBLICATIONS

Éditées en France [1].

- 10.—Série des *Biographies Nationales*: *Blanche de Castille*.—*Colbert*.—*La jeunesse de Condé*.—*Godefroi de Bouillon*.—*Suger*.—*Lully*.—*Jeanne d'Arc* (Librairie de Mame & Fils, à Tours).
- 20.—*La Bibliothèque Éditante*: *La Montagne de la Salette*.—*La Grotte de Lourdes* (A la même Librairie).
- 30.—*Le Canada*, par M. le Comte de LAMBEL :—*L'Histoire de St. Pierre*, par M. l'abbé JANNIEN :—*Les Châteaux historiques de France*, par M. l'abbé J. J. BOURASSÉ :—*Iconographie Chrétienne*, par Mgr. CROSSNER (Même Librairie).



LE JOUR D'AUJOURD'HUI

UJOURD'HUI, selon notre promesse, nous venons apprécier les excellentes publications que plusieurs libraires de Paris (France) éditent chaque mois, et dont les ouvrages obtiennent chaque jour un succès marqué. Cette fois, c'est la librairie MAME, de Tours, cette

célèbre maison française, qui fera l'objet de notre compte-rendu. Citez cet immense établissement et en faire connaître les excellents livres qui y sont imprimés avec une rare perfection, est un doux labour pour nous.

Le premier envoi que nous a fait la maison MAME contient un assortiment d'ouvrages instructifs. Les sept volumes qui nous sont remis, faisant partie des *Biographies Nationales*, sont parfaitement écrits ; ce que nous y remarquons, surtout, c'est la manière méthodique avec laquelle le résumé de chaque figure est tracé ; c'est fait de mains de maître : car rien n'est plus difficile que d'écrire, de narrer en peu de mots les actions de célébrités qui ont illustré la France, surtout lorsqu'il s'agit de celles sur lesquelles une multitude d'historiens recourant aux sources les plus vraies, ont publié des ouvrages très considérables aussi bien par leurs précieux matériaux

[1] L'administration du *Foyer Domestique* se charge de la commande de tous les ouvrages mentionnés dans ces articles bibliographiques.

que par leur érudition. C'est donc un véritable mérite de la part des écrivains de cette *Bibliothèque Nationale* d'avoir su présenter aux lecteurs un résumé succinct des principaux faits qui concernent celui-ci ou celle-là. Du reste, cette collection est bien connue en Canada, ainsi que cette autre : *La Bibliothèque Édifiante*, série d'ouvrages du même format in-12, car elles sont toutes deux distribuées en prix dans les convents et les collèges de nos provinces.

Nous avons lu avec plaisir le "*Canada*," par M. le Comte de Lambel ; ce livre est très intéressant et donne une idée exacte de notre pays ; il ne pouvait en être autrement, l'auteur s'étant fait un devoir de citer "la plupart des sources auxquelles il a puisé, en témoignage de gratitude pour les auteurs, et aussi pour procurer aux personnes qui en auraient le temps et le désir la possibilité d'y recourir."

"*L'Histoire de St. Pierre, prince des Apôtres et premier Pape*, par M. l'abbé Janvier, est divisé en huit chapitres dont l'intérêt est des plus puissants pour toutes les âmes catholiques. Nous signalons particulièrement cet ouvrage aux messieurs du clergé canadien. Dans son avant-propos, l'auteur débute ainsi :

"Après Jésus-Christ et la Vierge Marie, saint Pierre est sans contredit la plus grande figure historique de l'ancien et du nouveau Testament. Il résume et réunit en lui toutes les vertus et les gloires des patriarches et des prophètes. Il a l'obéissance et la foi d'Abraham, la puissance et la fidélité de Moïse, le zèle et l'énergie d'Elie, la langue de feu et les vues prophétiques d'Isaïe, la mansuétude et l'humble repentir de David. Chef des Apôtres, il est en même temps le père, le législateur et le monarque du peuple chrétien. Son nom seul donne la juste mesure de sa grandeur. Dans l'établissement de l'Église, qui est le plus bel ouvrage de Dieu, le chef-d'œuvre de sa sagesse et de son amour, Pierre occupe le premier rang ; il tient la place même du Christ, étant conjointement avec lui la "principale pierre de l'angle," fondement de tout "l'édifice."

Voici un volume que nous apprécions beaucoup : c'est *l'Iconographie Chrétienne, ou Étude des sculptures, peintures, etc., qu'on rencontre sur les monuments religieux du moyen-âge*, par Mgr. Crosnier.

Dans sa préface le digne auteur termine ainsi : "Ce n'était pas seule-

ment les iconographes français qui réclamaient cette réimpression : le célèbre historiographe des catacombes, M. de Rossi, m'écrivait de Rome dans le même sens. J'ai dû céder à ces sollicitations et j'ai mis la main à l'œuvre. Heureux si ce travail, plus développé et plus complet que le premier, répond à l'attente des hommes sérieux qui ont à cœur la diffusion de ces intéressantes études."

Ces quelques lignes nous dispensent de tout autres réflexions.

Que dire de ce magnifique volume intitulé : *Les Châteaux historiques de France*, par M. l'abbé J. J. Bourassé, si ce n'est que le luxe de l'impression, allié à la beauté des gravures et à l'érudition du texte, en font une œuvre remarquable sous tous les rapports. C'est en quelque sorte la monographie de chaque château ou monument, et l'intérêt qui en découle dénote chez l'auteur un respect complet pour l'histoire, un grand dévouement pour les trônes et un patriotisme sincère pour le beau pays de France.

L'établissement de MM. Mamé et Fils est un des plus curieux qu'il soit donné aux étrangers de visiter. Un livre qui sort des ateliers de cette maison est le produit complet du dit établissement, c'est-à-dire que depuis la fabrication du papier jusqu'à la reliure, tout s'y confectionne entièrement sous les yeux des célèbres propriétaires dont le nom est universellement connu. Un personnel considérable et intelligent est dirigé par une sage et habile administration qui honore aussi bien les maîtres que les ouvriers. On ne doit donc pas s'étonner de la réputation si bien méritée que s'est acquise cette maison et des œuvres admirables qui sortent journellement de ses presses. Nous aurons occasion d'en causer quelque jour avec nos lecteurs.

GUST. SMITH.

*La Petite Sœur des Pauvres* : par Auguste SNIEDERS. Traduit du flamand, par G. LEBROUQUY.— 1 vol. in-18.— Prix : 1 f. 50.

Instruire, plaire, émouvoir, les trois conditions imposées au romancier aussi bien qu'à l'orateur, ont été magnifiquement remplies par M. Auguste Snieders, dans son livre intitulé : *la Petite Sœur des Pauvres*.

*La Petite Sœur des Pauvres* sera le charme des veillées pendant le long hiver, et de tous les foyers qu'elle animera de sa flamme si pure, combien d'éloges, combien de pensées suaves et fécondes pour le bien, comme un doux encens, monteront vers son auteur.

Mme. SOCTA DE VAULX.

## Beaux-Arts.

(Pour le Foyer Domestique.)

## • ÉTUDES

SUR LES

## BEAUX-ARTS.

## IÈME ÉTUDE.

## NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES ARTS DU DESSIN.

(Suite.)

## SECTION IÈRE.

## De l'Artiste.



NOTRE travail serait incomplet si nous omettions le faire ou la manière d'exécuter les divers genres de dessins que nous avons énumérés dans le paragraphe troisième de la présente *Etude*. Revenons donc sur nos pas, et entrons dans les *détails pratiques* de chaque jour, afin que le praticien

s'identifie de plus en plus avec les difficultés qu'il pourrait rencontrer dans ses premiers essais.

On nous a souvent consulté sur la manière de s'y prendre pour réussir dans tel ou tel genre de dessin. Les uns ont fort bien compris nos avis sans pouvoir en obtenir un bon résultat ; beaucoup d'autres ont atteint leur but, pensaient-ils, en sautant à pieds joints sur la théorie ; mais leur travail incorrect trahissait de suite le cas qu'ils avaient fait de nos conseils.

Les uns comme les autres voulaient savoir sans apprendre, — ce qui me paraît un véritable tour de force !

Pour un grand nombre de personnes, la théorie est une absurdité, une perte de temps irréparable ; pour celle-ci, l'intelligence doit suppléer à la théorie ; pour celle-là, l'habitude prévaut sur la meilleure des théories. — Pas plus pour celle-ci que pour celle-là, je ne ferai la moindre concession.

L'artiste commet un acte répréhensible lorsqu'il montre la moindre faiblesse.

L'artiste qui de son art en fait un métier au lieu d'une profession, celui-là cèdera facilement, non pas à sa réputation ni à son titre, mais seulement au désir du lucre. C'est le cas de dire ici que l'artiste, le véritable artiste ne doit jamais se rendre aux exigences ridicules ou inéptes de ses élèves ou des parents de ceux-ci ; les élèves doivent, au contraire, s'incliner respectueusement devant le talent. Que les élèves sachent bien que le titre d'Artiste est applicable seulement à celui qui s'adresse à la culture des Beaux-Arts ou qui exerce un des beaux-arts. Le terme artistique est réservé pour exprimer le caractère de tout ce qui se rapporte aux beaux-arts. C'est ainsi que l'on reconnaît la valeur réelle de l'artiste.

« Il faut avouer aussi, dit un écrivain, que l'imperfection de nos vocabulaires est une des principales causes de la principale confusion des idées au sujet des beaux-arts ; c'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que le peintureur étant le plus souvent appelé peintre, croit pouvoir s'appeler artiste et donner à ses peinturages le nom de peinture. N'est-ce pas une véritable calamité que la chute de l'art transformée en industrie ! L'art doit faire ressortir la dignité de l'homme et non pas la rabaisser ; le professeur doit être un sacerdoce et non pas une spéculation sur l'humanité comme cela se voit malheureusement trop souvent de nos jours. L'artiste doit être considéré comme un grand fonctionnaire public qui est tenu à répandre au loin de grands enseignements.

« Louis XIV, qui craignait que son goût ne fut jugé de d'après les puérilités d'art qu'on aurait admises dans son palais, disait, en y voyant de très-coûteux mais de trop burlesques tableaux représentant des buveurs de bière et des joueurs aux quilles : « Qu'on môte ces magots. » Ce prince n'affectionnait les arts que d'après ce qu'ils offraient de noble et de grand.

« Ainsi le premier besoin, pour tout aspirant au titre d'artiste, c'est de bien connaître le caractère de sa mission artistique, c'est aussi de s'assurer s'il sera capable de remplir cette mission.

« Ce n'est pas l'art, c'est l'artiste qui peut ou progresser ou rétrograder.

« Ceux-là ne s'expriment pas rigoureusement qui disent : l'art est peu avancé ; l'art se dégrade ; l'art se perfectionne, il fait des progrès, on doit dire : Ce sont les artistes qui sont peu avancés, qui se perfectionnent ; ce sont eux qui, par

leurs productions, font des progrès ou se dégradent. Ainsi l'expression *progrès des arts* n'est pas précise ; il serait mieux de dire progrès dans les beaux-arts."

Et ces réflexions nous les trouvons dans un excellent ouvrage de M. PAILLOT de MONTABERT ; nous en adoptons volontiers le sens, parce qu'il répond parfaitement à nos idées sur le professorat. Continuons.

"Se dire artiste et se vanter d'être au-dessus des règles ou de la science, c'est faire parade de sottise et se vanter de son absurdité.

"Pourquoi tant d'artistes méprisent-ils ou haïssent-ils les règles ? Une réponse fort juste a été faite à cette question : c'est que, si les règles ne sont pas pour eux, elles sont contre eux.

"On peut aussi démontrer que la science est nécessaire à l'art en rappelant que chez les Grecs, au temps où l'art éclairait les sociétés, les artistes étaient des philosophes, et que les philosophes étaient des savants.

"On n'arrive pas aux beaux-arts par le métier, mais on arrive au métier par les beaux-arts. Se parer du titre d'artiste lorsque perfidement on n'épale que du métier, c'est se placer au-dessous de l'artisan, puisque celui-ci est sans usurpation de ce qu'il promet d'être, il ne prétend guère plus qu'il n'est en effet.

"Les beaux-arts, comme l'a dit Aristote, sont destinés à purger les passions, mais dans certains temps on voudrait, en faussant leur enseignement, les rendre excitateurs de certaines passions. Les beaux-arts nous ont été accordés, non pour notre vanité, non pour notre récréation, mais pour notre enseignement et notre amélioration. Quand on n'enseigne de l'art que ses moyens de divertir, c'est qu'on ne veut pas enseigner les moyens qu'il a d'éclairer et de perfectionner la société.

Là où ne s'enseignent pas vraiment les beaux-arts, la nation et les provinces en font une rivalité d'amour-propre au lieu d'en faire une rivalité de vertus. C'est ce qui explique ce sentiment de jalousie, de médisance, de haine même qui se produit entre artistes, défauts qui engendrent la calomnie et la ruine des plus grands talents.

"On doit donc conclure qu'étudier, cultiver réellement les beaux-arts, ce n'est pas en faire un passe-temps agréable à la vanité, c'est s'exercer aux combinaisons productives de l'harmonie ou du beau, c'est étudier, c'est manifester le

principe du beau, lequel comprend toujours la convenance ou le bon."— Et quiconque, ajoutons-nous, se refuserait à accepter cette conclusion de M. de Montabert, se réserve pour l'avenir les déceptions les plus grandes et les résultats les plus humiliants.

Si je me montre si partisan de cet exposé c'est que j'ai la plus intime conviction que du degré de confiance et de respect que l'élève doit à son professeur dépend la réussite complète de l'étude d'un art, dans sa théorie et dans sa pratique.

"Il était nécessaire, aussi, que je m'exprimasse franchement afin d'obliger le praticien à me suivre avec attention dans la description que je vais faire de l'exécution des divers genres du dessin. Et si les exemples suivants présentent quelques difficultés au praticien, combien plus grandes elles ont été pour moi de transformer en quelques Etudes une foule de renseignements épars que j'ai dû coordonner de manière à en rédiger un cours complet qui servit à l'instruction de la jeunesse et à la propagation de connaissances encore peu répandues dans les deux Amériques. Je ne prétends pas tirer vanité de mon travail mais seulement acquérir la confiance de l'étudiant et attirer l'attention des chefs de nos nombreux établissements publics.

## SECTION II

### De l'Élève.

Il m'est arrivé, dans ma jeunesse, de dire d'un air piteux à mon maître : "Quand je veux corriger mon dessin, je le gâte, et vous, d'un coup de crayon, vous le vivifiez."—Le professeur répondait invariablement : "Mon cher élève, c'est que quand je prends le crayon, je sais comment il fera juste."

Quelques réflexions à ce sujet sont nécessaires ici.

Il faut en convenir, il y a savoir et savoir, comme il y a calquer et calquer, comme il y a ressemblance et ressemblance.

Mais on ne doit jamais dire : il y a art et art, il y a vérité et vérité, justice et justice. Il faut absolument dire : Il n'y a qu'un art, qu'une vérité, qu'une perfection, de même qu'il n'y a qu'un Dieu, qui est la vérité, la justice, la perfection.

On aime à faire du mot *génie* une ex-

pression mystérieuse; aussi, entend-on dire à chaque instant : *c'est un jeune homme de génie; il n'a pas de génie; c'est une œuvre de génie*, etc. Il nous semble que les Dictionnaires sont plus réservés : au mot *génie*, ils ajoutent toujours une épithète; ils disent : *un grand génie, un petit génie; avoir du génie pour un art, pour les affaires; avoir un génie supérieur*, etc. Si donc, comme le définissent si bien nos dictionnaires, le génie est une disposition, une inclination et un talent naturel pour une science, pour une spécialité d'être, ce génie a besoin de culture et de développement, culture et développement qui produiront à la fin ce qu'on appelle une œuvre de génie.

Homère était vieux quand brilla son génie. Poussin (1594-1665) avait plus de trente ans quand, à Rome, brisant par de grands efforts l'écorce de la routine parisienne, il fit éclater le sien.

Buffon définissait le génie *l'aptitude à la persévérance*.

Le génie et la raison ne sont point des choses différentes; aussi Maxime de Tyr déclare-t-il que l'art ne saurait être autre chose que la raison qui tend à son but.

Il semble donc qu'on peut affirmer que le génie est cette faculté de l'âme qui, alimentée par l'imagination, échauffée par l'enthousiasme et l'inspiration, dirigée et fortifiée par une méditation persévérante et déterminée par la connaissance des règles et des choses, conçoit et produit les beaux et bons ouvrages.

Si donc, reconnaissant que dans chacun des beaux-arts on peut apprendre à mieux exprimer, à mieux choisir, à mieux combiner, à réaliser ce qu'on a imaginé, et aussi à circonscrire ses inspirations dans la convenance, nous sommes bien près de reconnaître qu'on peut apprendre et acquérir ce génie que notre vanité aime à considérer comme une faveur innée, devant toujours nous rendre infaillibles, faveur innée ou étoile présidant à nos grandes entreprises; cependant, à notre honte, cette étoile ne pâlit que trop souvent.

Ne vous semble-t-il pas, ami lecteurs, qu'il est évident que le génie peut s'acquérir, et qu'il n'est pas toujours un privilège inné, une secrète influence du ciel, en sorte qu'il est nécessairement le résultat de la persévérance, de la fermeté du vouloir et des études excellentes, propres à féconder la disposition native et très-déterminée de tel ou tel individu pour telle ou telle spécialité; disposition

native, indispensable, il est vrai, pour que le génie ait lieu.

Dire d'un jeune homme : "il a du génie," c'est le perdre et le dégoûter non-seulement des études sérieuses mais encore d'une étude quelle qu'elle soit; c'est lancer ce jeune adolescent vers une voie détestable dans laquelle il se frayera un chemin tortueux pour mieux s'égarer dans ce labyrinthe que l'on nomme "le monde." Le monde, en général, est nécessaire pour donner de bonnes manières à un jeune homme, il faut bien le dire, le monde, en particulier, a tué presque autant de jeunes gens, heureusement doués, que les balles en ont décimés sur les champs de bataille—et cela, par cette traître phrase : *Il a du génie!*—Et le jeune homme de se dire *en lui-même* : "Je n'ai plus besoin de travailler."

Un proverbe dit : "Une once de vanité gâte un quintal de mérite." Celui ou celle qui est entiché de sa personne ne craint jamais de s'attribuer le grand mérite de savoir beaucoup... en étudiant fort peu.—C'est un miracle pour celui-ci; pour celle-là, elle est une *prédestinée*.

Jugez-en comme il vous plaira, — et entrons dans les détails des divers genres de dessin.

### SECTION III

#### De l'Esquisse.

Le mot *Esquisse* dérive de l'italien *schizzo*, (source, jet), désigne le premier trait rapide d'un dessin ou la première idée crayonnée d'une composition qui doit être peinte ou sculptée.

L'artiste se sert indistinctement du charbon (ou fusain), de la pierre de couleur, de la plume, du pinceau; en général, il donne la préférence à celui de ces moyens dont l'emploi est plus facile et plus prompt. C'est cette rapidité d'exécution qui est le principe du feu qu'on voit briller dans les esquisses des peintres de génie. On y reconnaît l'empreinte du mouvement de leur âme; on en calcule la force et la fécondité. L'étude des esquisses tracées par les grands maîtres, surtout par ceux qui ont réussi dans la partie de la composition, est extrêmement utile aux artistes. Un peintre de génie se borne rarement à une seule idée pour sa composition : la première esquisse a quelquefois l'avantage d'être plus brillante; mais elle est aussi sujette aux défauts inséparables de la rapidité avec laquelle elle a

été conçue : l'esquisse suivante offrira les effets d'une imagination modérée, et les autres marqueront la route que le jugement de l'artiste a suivie, et que le jeune élève a intérêt de découvrir.

La comparaison des esquisses des grands maîtres, avec leurs tableaux achevés est encore intéressante en ce qu'elle suggère des réflexions sur leur caractère, sur leur manière et sur une infinité de faits particuliers relatifs à leur personne et à leur talent ; elle fournit encore quelquefois des preuves de la gêne qu'ont imposée aux artistes les personnes qui les ont employés, et qui les ont forcés à abandonner des idées raisonnables pour y substituer des idées absurdes. La peinture à fresque dont Raphaël a orné le Vatican, et qui représente *Attila*, dont les projets sont suspendus par l'apparition des Apôtres St. Pierre et St. Paul, en est un exemple. Dans l'exécution de cette fresque, au lieu de St. Léon on voit Léon X en habit pontifical, accompagné d'un cortège nombreux. Cet anachronisme choquant ne doit pas être imputé à Raphaël, ainsi qu'on le voit dans un dessin à la plume, lavé au bistre, et rehaussé de blanc, qui se trouve parmi la collection des dessins originaux du *Musée des Arts* où il a été exposé sous le numéro 242, au mois de Messidor de l'an X. Il n'y est point question de Léon X ; St. Léon même n'y paraît que dans l'éloignement ; l'action d'*Attila*, l'effet que produit sur lui et sur les soldats qui l'accompagnent, l'apparition des douze Apôtres, est l'objet principal de l'ordonnance. L'usage des esquisses a cependant ses dangers lorsqu'un jeune artiste se livre trop à leur étude. L'indécision dans l'ordonnance, l'incorrection dans le dessin, l'aversion de terminer, en sont très-souvent la suite.

Les premières leçons de dessin consistent donc à faire esquisser à l'élève des yeux, des nez, des bouches et des oreilles, dans des pauses diverses et d'après de bons modèles ; cette étude habitue le novice à connaître exactement la forme et la proportion de ces appendices de la figure. Après quelques semaines de travail, on essaye le novice sur une figure complète, de manière à éprouver son degré de disposition ou la rectitude de sa main.—On opère comme ci-devant pour esquisser les mains et les pieds dans diverses pauses.

Ce paragraphe nous remet en mémoire une anecdote touchante qui trouve sa place ici.

Il y a trente ans, pensons-nous, un des

célèbres ateliers de Paris était mis en émoi par la mort subite d'un élève, aimé et estimé de tous ses camarades. Quitter la vie à l'âge où toutes les illusions sont si remplies de réalité pour la jeunesse, n'est-ce pas pour l'adolescence, la plus triste des réalités ? Le pauvre ami Chique venait de rendre l'âme au moment où ses succès allaient être assurés par l'affection que lui portait son digne professeur. L'atelier perdait assurément un de ses meilleurs sujets, un de ses meilleurs soutiens. Et quel était le motif de ce regret général ? Ah ! vous ne connaissez pas la vie d'atelier, toutes ses péripéties, toutes ses joies, toutes ses folies. Nous nous les rappelons ces jours que nous passâmes au milieu de cent modèles de tous genres, placés au-dessus des chevalets, nous nous souvenons encore de quelques-uns de ces bons mots que le *loustic* lançait dans le calme du travail, (et il y en a toujours un dans un atelier), lorsque le professeur est absent. Voici le fait.

Comme l'esquisse, soit d'après le modèle ou la bosse, soit d'après nature, est assez généralement l'objet qui attire l'attention du maître, les élèves témoignent toujours, en commençant, d'une certaine crainte sur la réussite de leur œuvre. Plusieurs d'entre eux, par cette même raison, trouvaient plus simple d'aller trouver leur camarade Chique, et de le prier de leur faire l'esquisse désignée par le professeur, espérant ainsi mériter une bonne note. Ce stratagème dura assez longtemps. Chique tâchait bien parfois de refuser ce service, mais lui, d'une si bonne nature, ne savait pas résister, et passait la plus grande partie des heures d'atelier à servir ses amis. Il avait le travail prompt et sûr, deux qualités assez rares chez le novice. Le professeur faisait chaque jour sa tournée, et s'en retournait très-satisfait. Cependant il revenait souvent sur ses pas, considérant avec soin toutes les esquisses et interrogeait du regard ses élèves.

Un jour (jour fatal !) que notre grand peintre examinait minutieusement les tracés placés sur le chevalet, il appuya son coude droit sur la main gauche ; puis fixant directement tous les élèves, et se caressant l'oreille de la main droite, il leur dit :

—Enfants, est-ce vous, chacun, qui avez fait cette esquisse ?

—Oui, oui, répondirent en chœur les jeunes praticiens.

—Eh bien, je ne vous crois pas ; une main, une seule main a tracé toutes ces

esquisses, et j'entends savoir quel est celui de vous autres qui a tenu le crayon... Je reviendrai.

La patrie était sauvée!... Le professeur partait et ne se rappellerait peut-être plus de son observation!

L'artiste peut parfois ne point se rappeler les dettes qu'il a contractées, les billets qu'il a à payer; mais il a une excellente mémoire lorsqu'il s'agit des diverses décisions qu'il a prises dans son atelier, et surtout, lorsqu'il promet une pénitence. A cet égard, nos écoliers compaient un peu trop sur la mansuétude de leur maître.

Le lendemain, chacun était à son poste, ne pensant plus déjà à la petite scène de la veille.

Plusieurs jours se passèrent ainsi sans nouvelle émotion, lorsque soudain, à quelque temps de sa sénonce, le maître entra légèrement dans l'atelier, et surprit des groupes flanant, discutant, dissertant et chantant comme des bienheureux.

— Bonjour, mes enfants... Et les esquisses, ça marche bien?..oui, je le vois, votre ami Chique est à la besogne et vous remplace dans votre terrible tâche... Je savais bien ce qui se passait; ni les uns, ni les autres, vous ne pouvez faire une esquisse comme lui, et il vous aide...mais vous n'apprenez rien et...pour aujourd'hui, je ne vous dirai rien, mais ne recommencez plus...

Et l'incident n'eût pas d'autre suite. Il est vrai que la leçon avait suffi, et Chique se refusait carrément, dans l'intérêt de ses camarades, à les aider. Ce n'est pas que ça ne lui coûtât beaucoup de se montrer si sévère envers eux, mais il se promettait bien, plus tard, de leur rendre encore service.

Chique possédait un rare talent pour l'esquisse; un coup d'œil sûr et une main ferme produisaient le dessin le plus correct que l'on pût voir, et son maître lui prédisait souvent une brillante carrière. Malheureusement, une grave maladie l'enleva à l'espoir de ses parents et de ses nombreux amis.

Le jour de l'enterrement, l'atelier fut fermé. Le corps fut accompagné à sa dernière demeure par tous les écoliers précédés de leur illustre professeur; le défunt, si bien connu de tout son quartier, y laissait de lamentables regrets et recevait sur son passage les marques de la plus grande estime.

Grand fut le chagrin de tous, le lendemain, en apercevant le chevalet de

Chique sur lequel se trouvait encore une esquisse inachevée! Le plus ancien de l'atelier, les yeux baignés de larmes, prit cette esquisse, la plaça sur le mur, et d'une voix altérée prononça ces mots: " Sois, demeure toujours en notre présence, cher Chique!... nous ne t'oublierons jamais!" Et, en même temps, il y suspendit une couronne d'immortel. Chacun, après cette touchante scène, reprit ses travaux avec le cœur bien attristé.

Mais nous le savons tous, il n'y a point de peine qui ne finisse par s'émuousser au contact du monde, et, graduellement, les écoliers s'habituaient à l'absence de leur ami; l'oublier, jamais! Pas un jour ne s'écoulait sans qu'ils ne portassent leur regard sur cette couronne d'immortel qui semblait leur indiquer le véritable chemin pour obtenir un jour la couronne de lauriers. De fait, c'est de cet atelier que sortait chaque année le plus grand nombre de lauréats.

Il semblait que l'émulation ait gagné tous ces jeunes cœurs depuis la perte du jeune étudiant, si bien que plusieurs se firent remarquer par la rectitude du dessin dans leur esquisse. Un beau jour, il y eut un élève qui ce surpassa dans son œuvre, et un camarade de s'écrier: " Ah! c'est *chique* cela." Depuis ce fameux jour, le mot est entré dans tous les ateliers, et même l'orthographe en a changé.

Je vois même dans mon dictionnaire que le mot *chic* s'applique aujourd'hui à presque tous les genres de profession; —c'est un terme usité dans les ateliers pour exprimer une certaine habileté jointe à un remarquable bonheur d'expression dans le maniement du pinceau: *il y a du chic la dedans*.—On le dit aussi du dessin; dans un sens analogue, on dit: Cet artiste a du chic, n'a pas de chic.—Enfin, disons encore: Cet instituteur a le chic pour avoir des élèves. Cet ouvrier n'a pas le chic. Ce feuilletoniste a saisi le chic pour plaire à ses lecteurs. Cet avocat a le chic, etc. Ajoutons que cette expression est de la dernière familiarité.

On élève des monuments aux grands hommes. Pour notre ami Chique, c'est mieux qu'un monument qui lui fut offert: son nom se perpétue, depuis longtemps, dans presque tous les dictionnaires; et comme un dictionnaire est en quelque sorte un monument national élevé à la mémoire des grands faits et des hommes célèbres, mêlés à tous les

mots d'une langue, il en résulte que son nom passera à la postérité.

#### SECTION IV,

##### Des Hachures.

Lorsque l'élève sait bien esquisser les diverses parties d'une figure ou du corps, c'est alors que le professeur lui montre à *hacher* un dessin, à faire la *hachure*, ce qui est l'art de disposer des lignes ou traits à l'aide du crayon pour donner l'effet aux différents objets que l'on veut ombrer.

Le sens dans lequel il convient de disposer ces traits (qu'on appelle *hachures*), n'est pas arbitraires ; c'est à la forme, au mouvement, à la dureté, à la mollesse de l'objet qu'on représente, aussi bien qu'à la perspective, à indiquer le sens que doivent suivre les *hachures*, et si elles doivent se combiner en lozange ou en quarré. La première de ces manières (en lozange) de hacher est plus agréable, plus douce que l'autre qu'on n'emploie aussi pour cette raison même, que pour ombrer des corps durs dont la surface est matte, tels que le bois, la terre, la pierre, etc.

Si l'objet qu'on veut figurer est rond, les hachures doivent être circulaires ; s'il est uni, elles doivent être plates ; s'il est inégal, elles doivent participer de ces inégalités.

Enfin, pour parvenir à donner l'effet convenable à un dessin, le grand art est de les varier, de manière cependant qu'elles indiquent toujours l'inflexion ou la forme générale des différents objets qu'elles servent à peindre. S'il y a plusieurs hachures, les unes sur les autres, ainsi qu'il arrive très-souvent, il faut toujours que celle qui exprime la forme de l'objet soit la dominante de sorte que toutes les autres ne servent qu'à la glacer, à la fonder, à en augmenter l'effet.

Comme les ombres diminuent ordinairement de l'endroit le plus sombre vers les parties les plus claires, on observe aussi dans les hachures de faire les traits plus fins, à mesure qu'ils approchent de la partie éclairée, et de les terminer en pointe très-fines. Les ombres fortes sont exprimées par des traits larges, les ombres faibles par des traits étroits ou plus fins. La dureté et la mollesse des ombres, qu'il ne faut pas confondre avec leur vérité ou leur justesse, dépendent, pour la plupart, des hachures plus ou moins étroites, des traits plus ou

moins forts. Rien de plus dur et de plus désagréable, que des hachures un peu vigoureuses, mais qui ne se perdent pas assez et qui s'arrêtent pour ainsi dire trop court. Des hachures simples, c'est-à-dire sans *contre-hachures* (1), trop fines et trop rapprochées, ont l'apparence trop molle.

La *faire* des hachures est fort difficile et demande une grande patience. Espacer régulièrement la hachure, et graduer les différents tons, établir avec netteté les courbes sont autant de difficultés que trouvent le novice dans la manière d'ombrer une ligne.

Pour terminer les ombres d'une figure produites par les hachures, il faut se servir de l'estampe ; et estamer, c'est adoucir avec l'estampe les hachures du crayon (ou pierre noire), et les réduire en masse, c'est-à-dire que tous les lozanges ou carrés doivent être noircis avec précaution, et selon les parties fortes ou faibles du dessin, de manière à laisser apercevoir le trait de la hachure et à produire ainsi des ombres veloutées qui donnent un véritable cachet à l'objet.

La hardiesse avec laquelle on produit la hachure, provient principalement du premier travail qui consiste à essayer de *hacher également* sur du papier—de même qu'un enfant tire des barres pour espacer également ses lettres, pour savoir bien écrire plus tard.—La pratique seule fait parvenir le novice à acquérir cette sûreté de main, d'exécution qui, alors, lui permet de *hacher* une tête, une main ou un pied.

GUST. SMITH.

(A suivre.)

#### Maximes et Pensées.

La vie humaine ressemble à une année où on ne voudrait pas voir les neiges de l'hiver en hiver, mais les fruits de l'automne au printemps, et les fleurs du printemps en été et en automne.

—La sensibilité est un baromètre plus impressionnable mais moins exact chez les femmes et chez les enfants que chez les hommes.

—On est si impatient de voir que tantôt une bagatelle suffit pour déshonorer un homme et que tantôt mille énormités n'y parviennent pas.

(1) *Contre-hacher*, terme de dessin qui signifie : couvrir par de nouvelles hachures les premières hachures ou lignes de crayons qu'on a tracés. Ces nouvelles hachures se nomment des *contre-hachures*.

## Economie Sociale et Politique.

(Pour le Foyer Domestique.)

ESSAI

sur le

### DROIT SOCIAL CHRÉTIEN.

(Suite.)

V

L'Église, l'État et la Famille considérés dans leurs caractères distinctifs, et leurs relations nécessaires.—Excellence de l'Église sur l'État et la Famille.



ÉGLISE, l'État, la Famille, telles sont les sociétés constitutives de l'ordre social. Chacune d'elles est essentielle à son organisation complète. Tout système qui voudrait en retrancher une, aboutirait inévitablement à la renverser tout entier. Otez, en effet, la société religieuse, et vous enlevez à l'homme le moyen d'arriver à sa fin dernière, but essentiel, but définitif de la sociabilité, vous détruisez l'ordre social tel qu'il a été établi par Dieu.

Otez la famille, base naturelle des autres sociétés, et vous détruisez le genre humain tout entier.

Otez la société civile, et vous livrez les individus et les familles au désordre; vous rendez pratiquement impossible l'association religieuse, ou, du moins, si cette association peut encore se former, l'accomplissement de sa mission devient pratiquement impossible.

La famille, c'est la réunion d'un nombre limité d'individus vivant sous un même toit, liés entre eux par l'obéissance à l'autorité paternelle. La famille, dès lors que le genre humain est arrivé à un certain développement, revêt nécessairement un caractère de multiplicité; car il est impossible de concentrer le genre humain dans l'étroite enceinte d'une société domestique.

Toutefois ce caractère de multiplicité n'est pas, de soi, strictement essentiel à la famille. Il fut un temps, au berceau du genre humain, où il n'y eut qu'une seule famille. C'est qu'alors, on le comprend, le genre humain n'était pas encore ce qu'il devait être dans l'idée qui présida à sa création: il était encore à son berceau. Un être, au berceau de son existence, n'offre pas toujours, en acte, ses propriétés même naturelles, bien qu'il les ait en germe. Prenez l'homme, par exemple, au début de la vie: il n'a pas encore en acte plusieurs propriétés, plusieurs facultés

qui lui appartiennent naturellement, bien qu'il les ait toutes en germe, ou, pour parler selon le langage de l'école, en puissance. Un certain développement de son être est requis à leur actualité.

Il en est de même du genre humain pris à son berceau, alors qu'il n'était pas encore développé au delà des limites d'une société domestique. Il n'y avait pas multiplicité *actuelle* de familles; mais cette multiplicité s'y trouvait en germe, inhérente au principe qui inclinait naturellement les individus de cette unique et première famille à se lier entre eux par les liens d'une association autre que celle qui les unissait déjà, et cela pour former autant de familles distinctes de celle-là même à laquelle ils avaient appartenu jusques-là. Et les familles durent nécessairement se multiplier, en raison directe de la multiplication des individus. Conséquemment, s'il n'est pas exact de dire que la famille est essentiellement multiple, il est exact et strictement vrai de dire qu'elle est nécessairement multiple, étant admis la condition d'un développement suffisant du genre humain.

L'État est essentiellement *particulier*. Il n'y a pas, il est vrai, d'impossibilité *métaphysique* à ce qu'un seul État concentre dans ses limites le genre humain tout entier; et même cette concentration put-elle, les impossibilités, physiques disparaissant, être réalisée, l'État resterait encore une société *particulière* de sa nature, et par essence, bien que par *accident* cette société fût universelle. Car toujours, de sa nature, elle demeurerait *apte* à se limiter à une portion de l'humanité; cette restriction ne cesserait pas de lui convenir essentiellement, tandis qu'il n'y aurait en sa nature aucune exigence relative à l'universalité. Son caractère distinctif est le *particularisme*.

L'Église est essentiellement une, essentiellement *universelle*. Que le genre humain se multiplie et s'accroisse jusqu'à peupler tous les coins de la terre, il n'y aura toujours, il ne pourra y avoir, qu'une seule Église, parce qu'une Église, c'est-à-dire une société surnaturelle des hommes ne peut être établie que par Dieu, et que Dieu n'en a établi qu'une seule sur la terre. Il n'a ouvert qu'une seule voie qui mène au salut. Il n'en a pas tracé deux. Cette voie est ouverte à tous, suffit pour tous, et tous sont tenus d'y entrer. Tous les hommes, sont appelés à entrer dans le sein de cette Église une: elle est *universelle*. Ses limites sont essentiellement celles du genre humain. Pas un homme qui naisse, en quelque partie du monde que ce soit, qui n'appartienne de droit à l'Église, et ne soit tenu d'entrer dans son sein, parce qu'il n'est pas un homme qui naisse et ne soit appelé à la vie éternelle, fin dernière commune à tout être humain. Le caractère essentiel de l'Église, c'est l'*universalisme*, de même que le *particularisme* caractérise l'État.

L'Église, en raison même de sa fin et de sa raison d'être dans l'idée de son divin

Fondateur, embrasse dans son sein tous les hommes avec tout ce qui les lie d'ailleurs. Son influence s'exerce de droit, non-seulement sur les individus pris séparément, mais sur les individus en tant qu'associés en familles et en sociétés civiles; car les sociétés civile et domestique peuvent influer, et elles influent inévitablement sur la fin dernière des individus, soit comme moyens, soit comme obstacles; et, comme telles, elles tombent évidemment sous l'action de la société religieuse. Il faut bien remarquer que l'Église n'a pas été fondée pour arracher les individus aux sociétés domestique et civile; elle n'a pas pour mission de mener les hommes au ciel en dépit des sociétés domestique et civile. Ces trois sociétés, au contraire, tendent toutes vers une fin commune, l'une immédiatement, les deux autres d'une manière médiate et plus éloignée. Celles-ci ont pour mission de contribuer, pour leur part, à conduire l'homme à sa fin, sous la direction de l'Église. Il est donc vrai de dire que les individus, les familles et les États, c'est-à-dire les individus, déjà constitués en familles et en États, sont comme tels, membres de l'Église. — En principe, dit Phillips, il est incontestable que l'Église possède, en vertu des pouvoirs illimités qu'elle a reçus de Dieu, le droit absolu d'exiger de chaque État, aussi bien que de chaque homme en particulier, qu'il reçoive d'elle la parole de Dieu, qu'il la prenne pour règle de ses actes. Ce principe forme en même temps la base des rapports de l'État avec l'Église, et ces rapports doivent se développer sur cette base dans l'ordre confondu, me à la volonté de Dieu. — Un peu plus haut (2), il dit, dans son langage énergique: "Tous les hommes, par cela seul qu'ils appartiennent à la nature humaine sont appelés à prendre place dans le royaume du Christ. L'Église ne connaît donc aucune frontière; il n'y a pour elle ni continen., ni île, ni montagne, ni vallée, ni mer, ni rivière, ni zone, ni partie du monde. Le genre de vie, la condition sociale sont choses également indifférentes pour elle; nomades ou polices, chasseurs ou laboureurs, guerriers ou ouvriers, princes ou esclaves, savants ou ignorants, riches ou pauvres, toutes ces conditions, purement humaines, l'Église ne s'en préoccupe pas plus qu'elle ne s'inquiète de savoir à quelles races appartiennent ceux qu'elle regarde comme ses enfants....."

De même donc qu'elle s'adresse à chaque homme en particulier, elle s'adresse aussi à chacune des agrégations sociales que nous nommons États..... Elle veut soumettre tous les hommes à sa puissance maternelle; mais elle veut aussi grouper autour de son trône toutes les sociétés humaines, car le Christ doit régner sur toute l'humanité. Et voilà pourquoi le divin Fondateur de l'Église lui a conféré un droit de domination qui s'étend sur le genre humain tout entier.

[1] Droit Ecclésiastique.

[2] Droit Ecclésiastique.

Tous les pouvoirs qu'il a reçus de son Père, il les a transmis à ses Apôtres, en y ajoutant la mission d'aller instruire et baptiser tous les peuples." — "Tel est l'homme," dit encore ce grand écrivain, "telle est la société humaine. Il en est des États comme des individus; ils doivent tous relever de l'Autorité de l'Église."

Quel est ce droit de domination que Dieu a conféré à son Église sur les sociétés aussi bien que sur les individus? En quel sens les États doivent-ils relever de l'Église? — La réponse à ces questions demande des considérations trop longues pour être exposées dans cette partie de notre écrit, où nous n'avons en vue que de donner les principes les plus généraux. Nous la renvoyons, en conséquence, à une partie subséquente; là, nous parlerons des relations qui doivent exister entre les deux puissances, ecclésiastique et civile. Qu'il nous suffise, ici, pour ne pas sortir du cadre que nous sommes tracés, de démontrer cette vérité Catholique, "que la société religieuse doit exercer son influence sur les individus, non seulement pris comme individus, mais aussi en tant que liés par les liens de toute autre association appartenant à l'ordre naturel." C'est là un principe fondamental, en dehors duquel l'ordre social ne s'explique pas, parce qu'il ne se conçoit pas.

L'ordre social est constitué par l'Église, l'État et la Famille. Il n'est pas un esprit sérieux qui refuse d'admettre cette proposition.

Puisque l'Église, l'État et la Famille constituent l'ordre social, ces trois sociétés sont essentiellement liées entre elles par des relations mutuelles. *Ordre* dit multiplicité ramenée à l'unité. Si donc des sociétés multiples constituent un ordre social, il faut que cette multiplicité soit ramenée à l'unité; il faut des relations entre l'Église, l'État et la Famille. Quelle que soit la nature de ces relations, nous ne pouvons reculer devant la vérité de leur existence. Comment peut-on concevoir un tout formé de parties qui n'auraient entre elles aucune relation?

Or, l'ordre social est un tout, un tout unique. Il n'y a pas deux ordres sociaux. Il n'y a qu'un seul ordre social général. Il n'y a pas un ordre social pour l'Église, un ordre social pour l'État, un ordre social pour la Famille. Il n'y a qu'un seul ordre social, et il est constitué par l'ensemble de ces trois sociétés. Autrement il faudrait cesser de dire que l'idée de l'ordre implique l'idée du multiple ramené à l'unité. Il faudrait changer la notion des choses.

L'union de l'Église, de l'État et de la Famille ne peut se concevoir sans des relations qui en soient le principe. Ces relations ne sont pas conventionnelles; elles sont nécessaires, pour la raison toute simple que ces trois sociétés ont pour membres les mêmes individus liés par une triple association.

L'Église, l'État et la Famille sont les éléments constitutifs de l'ordre social. Or les éléments constitutifs d'un être sont liés entre

eux par des rapports nécessaires et essentiels : autrement ils ne constitueraient pas cet être. Briser ces rapports essentiels, c'est disjoindre les éléments constitutifs eux-mêmes : opérer cette disjonction, c'est détruire la chose elle-même. Conséquemment, nier l'existence de relations nécessaires et essentielles entre les trois sociétés constitutives de l'ordre social, c'est détruire l'ordre social lui-même. Cela est évident et saute aux yeux.

Et puis, ce sont les mêmes individus qui sont, à la fois, membres de la Famille, de l'Etat et de l'Eglise. Nier toute relation entre ces trois sociétés, c'est assujettir l'homme à un triple principe de direction qui peut offrir contradiction : c'est le placer dans la nécessité de résister à l'une ou à l'autre des diverses autorités auxquelles il est tenu d'obéir. C'est le placer dans une condition anormale, impossible.

Les faits actuels se chargent de déduire eux-mêmes cette conséquence : et ils le font de la manière la plus énergique.

Il n'y a rien de plus brutal qu'un fait, a dit quelqu'un. Contre les faits il n'y a pas de logique qui tienne.

Eh ! bien, voyez en Allemagne, voyez dans l'Italie, usurpée, voyez au Brésil, voyez au Chili, voyez partout ailleurs ou le funeste principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est mis en pratique : l'Eglise impose des obligations, ces obligations sacrées qu'elle a toujours imposées et qu'elle imposera toujours, parce que l'Eglise ne change pas. L'Etat impose d'autres obligations qui contredisent les premières. L'individu se trouve constitué dans l'alternative d'obéir à l'Eglise en résistant aux lois de l'Etat, ou d'obéir à l'Etat en résistant aux lois de l'Eglise ; c'est-à-dire, ou bien il doit se laisser emprisonner par les officiers de l'Etat, ou bien il lui faut résister à la voix de sa conscience et reconquerir un salut éternel. Partout où la loi règne, il n'y a pas en réalité d'alternative. On ne balance pas. Il n'y a pas de choix à faire. Il n'y a qu'une voie à suivre : la voie du devoir. Et les prisons de l'Etat s'ouvrent pour se remplir des hommes généreux qui commettent le crime d'obéir à Dieu plutôt qu'à des hommes.

Résultat triste, mais inévitable, de la séparation de ce qui avait été créé pour être uni. L'œuvre de Dieu ne se détruit pas impunément. En brisant les liens qui doivent unir l'Eglise et l'Etat, on a détruit l'œuvre de Dieu, on a détruit l'ordre social. Là où il n'y a pas d'ordre, il y a désordre. En détruisant l'ordre social, on a créé le désordre social. Le désordre règne plus que jamais dans le monde social. Et malheur au monde, si les principes subversifs de l'ordre, qui semblent aujourd'hui dominer, atteignent leurs dernières conclusions !

Pour qui n'est pas libéral et ne veut pas l'être j'entends le libéralisme qui proclame la séparation de l'Eglise et de l'Etat, erreur si souvent et si énergiquement foudroyée par Pie IX, il n'y a pas de doute que des relations doivent essentiellement exister entre

l'Eglise, l'Etat et la Famille, que, conséquemment ces trois sociétés sont essentiellement unies. Si elles sont unies, il faut bien qu'elles aient un principe d'union !

Quel est ce principe ?

Pour élucider ce point, nous rappellerons une distinction. L'union peut se prendre en deux sens : union de fusion, union de co-ordination.

Lorsque deux choses se combinent de la première manière, on dit qu'elles se fondent plutôt qu'elles s'unissent. La nature de l'une et la nature de l'autre se modifient pour former ensemble une troisième chose différente des deux premières. Ce mode de combinaison ne répond pas à l'idée de l'union proprement dite.

L'union de co-ordination, l'union proprement dite, sauvegarde la distinction parfaite des choses unies. La nature de l'une et de l'autre n'est nullement altérée, seulement il s'établit des rapports continus et constants entre elles. C'est dans l'existence de ces rapports que réside l'essence même de l'union. Deux choses unies demeurent essentiellement distinctes ; autrement, elles ne sont pas seulement unies, elles se sont fondues l'une dans l'autre.

Deux conditions sont nécessaires à l'existence des rapports qui constituent l'union : d'abord, il faut que les choses soient essentiellement différentes, et ensuite que l'une soit supérieure à l'autre. En dehors de cela, il est impossible de concevoir l'idée de rapport. Pour qu'une chose se rapporte à une autre, il faut que celle-ci ait une propriété qui ne se trouve pas dans la première, et qu'en ce point elle lui soit supérieure. C'est précisément cette propriété, qui existe dans l'une et fait défaut dans l'autre, qui est le principe du rapport régissant entre les deux.

Deux choses absolument semblables peuvent être séparées, rapprochées, ou fondues l'une dans l'autre. Elles ne sauraient être unies, dans le sens strict de ce mot.

Voici ce qu'on lit, dans un numéro de la *Revue du Monde Catholique* : " C'est une loi universelle du cosmos que, dans l'union et la combinaison des êtres destinés à s'unir, l'un d'eux soit supérieur à l'autre. C'est là le caractère invariable de toutes les unions..... Les êtres qui les constituent sont antinomiques, c'est-à-dire essentiellement différents, et en même temps, l'un d'eux est supérieur à l'autre ou aux autres, afin que les êtres en s'unissant s'élevassent d'échelon en échelon vers Dieu..... La variété dans l'unité est le vrai caractère de la beauté ; et la supériorité d'un des deux éléments de chaque accouplement est la condition sine qua non de l'échelle ascendante de tous les êtres vers Dieu, ou vers une perfection de plus en plus grande. L'accouplement de tous les êtres étant conçu en vue de cette perfection, il faut donc bien que, pour que la série des créatures aillent toujours en montant, qu'ils se superposent les uns aux autres.

Si, dans tout accouplement, un des deux éléments n'avait été supérieur à l'autre, la

matière serait resté à l'état de minéral, et ne se serait pas même élevée à l'état de crystal. S'il n'y avait pas eu dans le végétal un principe supérieur au minéral, son association avec le minéral n'aurait jamais produit qu'un minéral. S'il n'y avait eu dans l'animal un principe supérieur au végétal, jamais, en s'assimilant le végétal, il n'aurait produit qu'un végétal. S'il n'y avait eu dans la raison de l'homme un principe supérieur à l'instinct de l'animal, jamais, en s'unissant constamment au corps, l'âme de l'homme n'aurait produit autre chose qu'un animal. Mais parce qu'elle a trouvé dans la raison, qui lui a donné l'intelligence des lois divines, un principe supérieur à l'instinct de l'animal, elle a pu s'unir à la Divinité par la connaissance de ses lois. L'homme a pu s'élever jusqu'aux régions de l'art, de la poésie, de la science. Mais il serait resté éternellement dans les conditions purement naturelles et relativement inférieures de l'art, de la poésie et de la science, si un être supérieur à lui, Jésus-Christ, ne s'était uni à lui pour continuer l'échelle du progrès ou de l'ascension vers Dieu. Cette union cimentée et rendue permanente et impérissable par l'Église à travers les siècles a fait tout-à-coup franchir à l'homme l'abîme qui le séparait de la Divinité."

Revenons à la question du principe de l'union qui existe entre l'Église, l'État et la Famille.

Où bien ces trois sociétés doivent être mises sur le même pied et égales à tout point de vue, ou bien elles ne le sont pas. Dans la première supposition, leur union aboutira nécessairement à une fusion pure et simple. Cela résulte évidemment des observations précédentes. Or cette fusion n'existe pas. Elle n'est pas possible. Cela ne demande pas à être démontré, tant c'est évident. L'Église, l'État et la Famille doivent être parfaitement unis, mais parfaitement distincts, chacune de ces sociétés demeurant parfaitement intègre dans sa nature, sa constitution et ses droits. Elles doivent être unies d'une union de coordination.

Sont-elles dans les deux conditions requises à ce mode d'union? — Oui. L'Église, l'État et la Famille ont entre eux des différences essentielles : différence d'origine, différence d'institution, différence d'objet, différence de fin propre et immédiate, différence d'extension. En outre, l'Église est supérieure à l'État et à la Famille : cette supériorité se trouve établie par chacune de ces différences. Personne ne peut nier que l'ordre surnaturel et divin ne soit supérieur à l'ordre naturel et purement humain. Entre "l'Église Catholique et les autres sociétés répandues sur la terre, dit Donoso Cortés, il y a la même distance qu'entre les conceptions naturelles et les conceptions surnaturelles, qu'entre les conceptions humaines et les conceptions divines." — "L'Église, dit Maupied, est la société par excellence, la société créée de Dieu, immédiatement instituée par Dieu; la société dans laquelle a

été créée la société conjugale, première société naturelle, de laquelle ont pris naissance et se sont formées toutes les sociétés purement naturelles. Ces diverses sociétés reçoivent leur existence matérielle et physique de l'Église, en ce sens qu'elles sont créées pour entrer dans son sein, et arriver par elle à leur vraie destinée; elles reçoivent de l'Église leur vie morale, car c'est à l'Église que Dieu a révélé la loi morale et ses conclusions; c'est à elle qu'il en a confié la garde, la prédication et l'interprétation. Elles reçoivent de l'Église leur vie surnaturelle, et elles ne peuvent la recevoir que d'elle seule. Ainsi entendue dans la vérité, l'Église est donc la première société, la société par excellence."

L'union de l'Église, de l'État et de la Famille est donc une union de coordination. Or, le principe de ce mode d'union, c'est la subordination des éléments inférieurs aux éléments supérieurs. Conséquemment le principe de l'union des trois sociétés constitutives de l'ordre social c'est la subordination. Subordination de la Famille à l'État, dans l'ordre temporel; subordination de la Famille et de l'État à l'Église dans l'ordre spirituel.

Cette loi de subordination est la seule qui sauvegarde l'union dans l'indépendance, et l'indépendance dans l'union. En dehors de ce principe, il y a séparation absolue ou confusion; d'un côté, l'on détruira toute relation mutuelle pour établir l'indépendance; de l'autre, on détruira l'indépendance pour opérer l'union, parce qu'on ne pourra aboutir qu'à une confusion.

La loi de subordination est essentiellement opposée à ces deux extrêmes. Elle est essentiellement opposée à la confusion, puisque l'idée même de subordination implique nécessairement, de soi, la distinction des éléments subordonnés les uns aux autres; elle est essentiellement opposée à la séparation absolue, puisque l'idée même de subordination implique nécessairement, de soi, des relations nécessaires entre les éléments subordonnés, et conséquemment l'union.

La Famille est subordonnée à l'État pour tout ce qui se rapporte à la fin civile; mais elle conserve parfaitement son autonomie dans la sphère domestique.

L'État et la Famille sont subordonnés à l'Église pour ce qui a trait à la fin spirituelle des individus; mais l'un et l'autre conservent leur autonomie parfaite chacun dans les limites de sa sphère propre.

Subordination relativement à une fin supérieure; indépendance dans ce qui touche à la sphère propre.

Nous expliquerons plus bas le meud de cette conciliation entre l'indépendance et la subordination lorsque nous en serons à la question spéciale des relations entre les deux puissances, ecclésiastique et civile. Ici, pour nous conformer à notre cadre, nous ne faisons que poser les principes fondamentaux. Ce principe de la subordination est le plus fondamental de tous. Avec ce principe, l'or-

dre social se conçoit et s'explique. Sans ce principe, il ne se conçoit pas, il ne s'explique pas. Il faut inévitablement tomber dans l'un ou l'autre de deux extrêmes également destructifs de l'ordre social, la *confusion* ou la *séparation*. Or, il n'y a pas d'ordre là où règne la confusion; il n'y a pas d'ordre là où règne la désunion.

Il y a entre les trois sociétés des différences essentielles qui rendent impossible leur confusion. D'un autre côté, il ne faut pas séparer, mais unir, dans la liberté, ces différences, parce que grâce à elles, les trois sociétés se complètent et atteignent chacune le but de sa destinée, pourvu qu'elles demeurent unies dans la vérité de leur nature et dans la spécialité de leurs attributions; et en obtenant ainsi chacune sa fin spéciale, elles concourent à la fin générale de l'humanité.

L'union ne peut s'opérer utilement qu'à cette condition que chacun des facteurs reste dans ses attributions. Il ne faut pas que l'Église se fasse naturelle ou temporelle, car elle abdique; d'un autre côté, il ne faut pas que l'État se fasse surnaturel et divin, car il usurpe. Il ne faut pas une union dans la confusion, mais une union dans la liberté et l'indépendance.

L. P. PAQUIN, O. M. I.

(A continuer.)

## SEUL

"Malheur à celui qui est seul!" dit la Sainte-Écriture. Hélas! que de Chrétiens sont seuls, bien qu'entourés de parents et d'amis! On est seul lorsqu'on n'est pas avec Dieu. On est seul lorsqu'on ne possède pas l'amitié divine.

Tolérable peut-être en santé et pendant que la vie est douce et prospère, cette isolement devient une affreuse solitude quand la douleur et le chagrin s'abattent un peu lourdement sur nous. Alors on reconnaît combien il est amer d'avoir abandonné Celui qui est la force et la consolation. L'amour, l'amitié, le dévouement ont beau se tenir à notre chevet, on se sent seul.

Pauvres amis, profitez de l'adversité pour sortir de cette épouvantable solitude. Si la main de Dieu s'appesantit sur vous, ne la maudissez pas, ne la méconnaissez pas; baissez-la avec amour, et de la main allez jusqu'au cœur de Celui qui ne frappe que pour guérir. Limitez ce père de famille atteint dans la force de l'âge par une longue et cruelle maladie. A ma première visite, je fus épouventé des plaintes et des blasphèmes que lui faisait pousser la douleur. Quinze jours plus tard, je le trouvai aussi souffrant, mais calme et résigné. Mon visage trahit sans doute l'étonnement causé par cette heureuse transformation, car le malade, soulevant son bras amaigri, me montra un Christ qu'il avait fait placer en face de sa couche et dit :

—Voyez-vous, l'autre jour j'étais seul, maintenant je suis avec Dieu.—JEAN GRANGE.

## Correspondances.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,



VEUILLEZ, je vous prie, donner asile à votre aimable Foyer, à un vieil animal blessé, retiré dans sa tanière où il lèche les plaies que lui ont faites les taureaux gras dont parle le Prophète.—*Tauri pinques obsederunt me.*

Heureusement pour lui, il a trouvé des amis, morts depuis des siècles, il est vrai, mais toujours vivants par les œuvres immortelles, leur postérité.

Souvent les fantômes et les larves s'agitent autour de lui; pour les chasser, il n'a qu'à évoquer les grandes ombres des écrivains de l'antiquité. Tous arrivent dans sa solitude, le consolent et l'encouragent. Avec eux il peut vivre loin des hommes ses contemporains. L'ennui n'arrive pas jusqu'à lui. Son âme, fortifiée par leurs conseils et leurs exemples, ne se laisse pas abattre dans le chemin difficile que la malveillance a creusé devant lui.

Sa plus douce et plus agréable distraction sera de venir, de temps en temps, s'asseoir au milieu de l'illustre assemblée de vos Collaborateurs, pour partager avec eux l'honneur de parler à des lecteurs sérieux et intelligents.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous ne lui refuserez pas cette gracieuse hospitalité. Il vous en sera reconnaissant.

LUC DE MONTFORT.

(Pour le Foyer Domestique.)

## LA MALVEILLANCE.

Il n'y a pas un seul homme en ce monde qui n'ait éprouvé, au moins une fois dans sa vie, les effets de la malveillance; mais il y en a bien peu aussi qui n'ont pas été malveillants ou complices de malveillance.

L'homme semble avoir un goût naturel pour la chair humaine.—Si les loups ne se mangent pas entr'eux, on ne peut en dire autant des enfants d'Adam.

Quel bonheur de faire du mal! de

démolir un homme, d'empoisonner sa vie, de troubler la paix de son foyer, de désoler sa patience, de combattre ses projets, de détruire ses espérances, de diminuer sa gloire, d'obscurcir sa réputation, de l'isoler, de l'exaspérer, de le pousser dans l'abîme ! Et puis de l'accuser d'être l'auteur de sa ruine, d'applaudir à sa chute, de rire de ses larmes, et d'ameuter contre lui la horde des méchants et des sots.

Que d'honnêtes gens font ceci, et s'en vont le sourire aux lèvres, l'œil rayonnant de joie raconter leurs exploits à des amis dignes de les entendre.

Cela devient un besoin pour eux, une occupation, une distraction, un jeu.

L'esprit qu'ils y mettent, la gravité avec laquelle ils accomplissent leurs aimables fonctions, ne changent rien à la nature des choses.

Il y avait autrefois des hommes dont l'état consistait à appliquer la torture avec art, à savoir faire souffrir longtemps leur victime sans la tuer, à jouir de ses supplices, à se délecter de ses douleurs. N'était-ce pas un bonheur digne des dieux ?

Les enfants se plaisent aussi à torturer d'innocents animaux, à plumer vivant les oiseaux arrachés de leur nids, tandis que leurs pères vont à la chasse, tuent pour tuer et sont d'autant plus heureux qu'ils ont immolé plus de victimes.

Tout cela peut s'expliquer en deux mots : le besoin de faire du mal.

Il n'est pas même nécessaire pour cela d'avoir de la haine, et d'éprouver le besoin de vengeance, nullement ! Les malveillants n'ont pas de haine, le plus souvent ils exercent leurs talents contre des gens qu'ils ne connaissent même pas et qui ne leur ont fait aucun mal.

Il arrive souvent en conversation d'entendre ceci : Vous connaissez donc bien le monsieur dont vous dite tant de mal ? mais, non ! je ne l'ai jamais vu. — Et, ce qui est plus curieux encore : je crois bien, c'est mon meilleur ami ! Dieu me préserve alors à jamais d'être votre ami.

N'allez pas croire que ce sont les petits et les sots qui sont le plus exposés à la malveillance. Les plus grands hommes et les plus grands saints ont bu ce calice. Rapetiser, dénaturer, tourner en dérision, soupçonner, propager, ricaner, baver, bavasser, chuchoter, insinuer, se dérober : voilà la définition de la *Malveillance*.

Il y a loin de là à la critique franche, loyale, à visage découvert, sans méchan-

eté, sans arrière pensée, qui fait rire et ne blesse pas.

Ce n'est pas un mal de rires des travers, des ridicules du pauvre genre humain.

L'un est beau, l'autre louche, celui-ci cloche, celui-là bégue ; tous ce qui grouille devant nous joue la comédie sur le théâtre de ce monde ; la moitié du genre humain rit de l'autre : cela vaut mieux que de se dévorer. Rire n'est pas mépriser.

Il faut savoir plaisanter et supporter la plaisanterie. Les malveillants ne plaisantent pas : il mordent, ils piquent, ils déchirent : ils ne rient pas, ils ricangent.

L'homme d'esprit adoucit les ongles, il ne ricane pas, il rit *de bon cœur*. Il n'a pas l'intention de blesser, d'affliger : il n'y a que les sots qui se fâchent de ses saillies.

Prendre tout au sérieux est impossible et ridicule. Il y a bien peu de choses sérieuses en ce monde, et bien peu d'hommes que l'on puisse prendre au sérieux. C'est un signe de grande bonté et de bienveillance de rire de tant de misères qui nous affligent.

Le malveillant prend les choses au sérieux ; il augmente, argumente, grossit, soulève des doutes et des tempêtes pour des riens.

Il écrase les faibles et s'attaque au lion lui-même. L'agneau succombe, le lion rugit et se venge ; mais ses ennemis disparaissant ils deviennent invisibles. Il y a des trous obscurs où ils se cachent : le lion finit par les prendre en pitié et son mépris est pour eux un acte de charité.....

\*\*\*

#### St. Jérôme et les Malveillants.

Voici un bel exemple à offrir aux victimes de la malveillance.

St. Jérôme était ce que l'on peut appeler un homme ! Il y avait en lui de l'aigle et du lion : il avait le vol de l'un, le rugissement de l'autre.

Ses travaux étaient des rayons de lumière qui éclairaient l'Orient et l'Occident, mais la critique s'attachait à ses œuvres ; critique d'autant plus malveillante et âcre que la gloire de Jérôme grandissait.

Ces attaques injustes le faisait bondir de colère, alors il prenait la résolution de ne plus rien publier.

“Gardez ceci pour vous, écrivait-il à ses amis, en leur envoyant quelque nouveau traité sorti de ses mains, et faites en sorte que les envieux ne les aperçoivent pas.....”

“Lisez-moi en cachette, disait-il à d'autres, et sauvez-moi du public. Ne donnons pas d'indigestions à ceux qui n'ont pas faim ; et quant aux impuisants qui crient toujours sans rien faire, leur blâme n'est insupportable.”

Il y avait parmi ces derniers, un certain moine obscur nommé Lelouche, sans doute parce qu'il ne voyait pas plus loin que le bout de son nez, qui accueillit avec de grossières accusations de plagiat les *Questions hébraïques*, lorsqu'elles parurent. La bile du grand solitaire s'échauffa, et il consuta à ses *Questions* une préface qu'il consacra, dit-il, à la défense de son livre, comme Terence consacrait ses prologues à la vengeance de ses comédies.

Il faut se rappeler, pour l'intelligence de ceci, que Terence avait eu pour ennemi un mauvais poète, comme il y en a partout, nommé Lucius Lavinius, qui lui reprochait d'avoir volé Ménandre et les autres Grecs pour s'approprier leurs déponilles.

Terence lui répondit dans le prologue d'Andrienne, où il se lamenta de perdre son temps à réfuter les attaques d'un vieux poète médisant, au lieu d'exposer tranquillement à ses auditeurs le tissu de sa fable.

Incriminé comme Terence, dit Jérôme, il faut bien que je l'imité un peu, et que je fasse aussi mon prologue.

Un certain Lucius Lavinius, proche parent de notre Louche, accusait le poète d'avoir volé le trésor public. Hélas ! Terence n'a pas été seul poursuivi pour ce crime : le Cygne de Mantoue fut aussi traité de spoliateur des anciens pour avoir glissée dans ses chants quelques vers d'Homère, à quoi il répondit aux envieux : “Oui, mais il faut être fort pour arracher la massue des mains d'Hercule.”

Le même cri de plagiat s'éleva contre le grand Cicéron, ce soleil de la langue latine, ce roi des orateurs, qui plane au sommet de l'éloquence romaine ; on lui intenta comme à un concussionnaire, une action en revendication de la part des grecs. *Qui suis-je, moi, à côté de tels hommes dont la gloire devait écraser l'envie, et que l'envie a tourmentés dans leur gloire ?*

“Je dois me consoler, obscur et petit comme je suis, d'entendre *grognier* autour de moi l'immonde troupeau des jaloux

qui veulent fouler aux pieds les perles afin que personne ne les ramasse ; ou plutôt je prends mon parti, *je travaille, j'interprète les Écritures*, et me soucie fort peu des fantômes et des larves, dont la nature est, dit-on, de murmurer la nuit dans les coins, pour faire peur aux petits enfants.”

Cette page de St. Jérôme ne vaut-elle pas la peine d'être reproduite et d'être jetée à la tête de ces fantômes d'écrivains ou de poètes qui murmurent des injures dans les coins obscurs d'une littérature sans saveur ?—La poésie est faite pour chanter et la littérature pour décrire.

Aux armes donc ! généreux Collaborateurs du *Foyer Domestique* ; taillez vos plumes, allumez le flambeau de la Poésie descendu du Ciel et de la belle Littérature, sa sœur. Ecrivez, décrivez, chantez, proclamez ; ne permettez pas aux larves de pénétrer dans le sanctuaire du *Foyer Domestique*. La patrie reconnaissante vous réserve des couronnes.

LUC DE MONTFORT.

[Pour le *Foyer Domestique*.]

## LA ROSE ET LE CHARDON.

APOLOGUE.



NOUS allons raconter l'histoire d'une Rose et d'un Chardon.

Les malheurs de la Rose pourront servir d'exemple à bien des fleurs imprudentes et légères.

Quant au Chardon son sort ne fera ni pitié ni envie ; toujours bourru, toujours piquant ; il traversera dans le cours de son existence de rudes épreuves qui ne le corrigeront guère.

Puissent au moins ses infortunes être utiles à ses frères, si tant est que des chardons puissent jamais devenir aimables et trouver leur place dans un jardin fleuri.

La Rose naquit un beau matin dans un buisson, au bord d'un bois ; elle était fraîche et jolie comme toute rose qui vient de naître.

Le Rosier, son père, n'avait jamais été touché par la main du jardinier, il était resté sauvage.

La Rose dont nous écrivons l'histoire ainsi, élevée au milieu des ronces et des épines n'aura jamais ni le parfum, ni la beauté de celles qu'une main délicate a taillées, écusonnées avec un soin jaloux.

La Rose des Jardins est la reine des fleurs. Qu'elle est belle! la jeunesse et l'innocence brillent sur ses fraîches corolles. Elle sourit à l'Aurore; le matin, couverte d'une parure de diamants, lorsque le soleil sort de son lit de pourpre, il la regarde avec amour; ses rayons la font briller d'un éclat incomparable, toutes les fleurs pâlissent devant elle. Une main délicate la cueillera avec respect, la placera dans un vase d'or sur les autels.

Elle sera le plus bel ornement du sanctuaire, elle y répandra ses plus suaves parfums; l'encens destiné à son créateur montera jusqu'à elle. Elle mourra, puisque les roses elles-mêmes doivent mourir, mais son tombeau sera un trône.

La Rose sauvage n'aura pas une si brillante destinée. Battue par le vent, exposée à la morsure des insectes, dévorée par les chenilles, elle perd bientôt la fraîcheur qui faisait toute sa beauté.

Pauvre Rose! Elle voudrait cependant paraître aimable et attirer sur elle les regards de ses voisins. Quelques-uns la regardent à peine, rient en la voyant, car elle n'est pas belle. Un prunier chargé de fleurs a voulu lui sourire; l'ingrate! elle le repousse avec froideur, comme si la fierté pouvait convenir à un laidron. Un aubépine ose se pencher vers elle; elle le regarde à peine. Aussi va-t-il porter ses hommages à des fleurs plus gentilles et plus belles.

Qui pourra faire le bonheur de cette Rose picotée? Devinez? Je vous le donne en mille!.....

Un Chardon, oui, un Chardon. c'est le seul que son cœur aime.

Le Chardon, vous le savez, est bourru de sa nature, il n'a pas d'amis, il pique tous ceux qui l'approchent; il piquera la Rose: elle sera piquée, battue et contente.

Elle mérite son sort, pauvre Rose! personne ne la plaindra. Lorsque froissée et fanée, elle ira se plaindre aux fleurs ses voisines, elles lui diront: Tu l'as voulu, ma Rose!

Un vieux peuplier l'avait averti; elle avait ri du peuplier. Le peuplier lui aussi lui dit: Tu l'as voulu, ma Rose!

Pauvre Rose! il faut la plaindre cependant, car les roses ne pensent guère et sont légères de leur nature.

Le méchant Chardon, dur et cruel, méprisa les larmes de l'imprudente qui lui avait donné son cœur. On dit même qu'il l'abandonna lorsque l'hiver et la misère eurent atteint la pauvre Rose. Le vent la foudroya sans pitié et rien ne lui resta de sa jeunesse si ce n'est les épines dont son cœur était percé.

Mais lui aussi, le méchant, sera puni; lui non plus n'a pas voulu écouter les conseils d'un vieil ami, il n'a pas voulu se corriger: un paysan brutal le frappe en passant de son bâton noueux, un âne le foule sous ses pieds, la neige le couvre d'un linceul glacé. Il meurt comme il avait vécu; aucun ami ne pleure sa mort. Il a trompé et séduit la pauvre rose, il est maudit!

Jeunes filles qui lirez ceci. N'imitiez pas la Rose, ne soyez pas imprudentes et légères, n'écoutez pas le Chardon qui vous trompe.

Si le vieux peuplier vous donne des conseils, soyez-lui reconnaissantes, car le peuplier ne se laisse ni tromper ni séduire.

Ses conseils sont d'or, vous les saurez quand l'hiver sera venu.

Le printemps passe vite, le vent emporte les fleurs de la jeunesse. Celles-là seules seront heureuses qui ont su écouter avec respect les conseils d'un vieil ami.

LE JARDINIER.

[Pour le Foyer Domestique.]

## TRIOMPHE DU SACERDOCE.

### N.-D. DE MONTREAL.

1 OCTOBRE 1876.



E Sacerdoce est éternel; c'est en Notre-Seigneur que se trouve son origine et sa plénitude. Les anges ne sont que ses ministres. Les hommes participent au divin sacerdoce par les sacrements. Le sacerdoce de l'ancienne loi n'était que la figure du sacerdoce de Notre-Seigneur; tandis que le prêtre de la loi nouvelle opère dans la personne même de JÉSUS-CHRIST, et qu'il est, avec Lui, médiateur entre Dieu et les hommes. Il continue à travers les siècles, la vie évangé-

lique du Fils de Dieu ; il annonce les vérités éternelles, il remet les péchés, il ouvre aux âmes les trésors du royaume de Dieu, il répand sur la terre l'abondance des bénédictions célestes.

Un homme ne fut-il revêtu qu'un seul jour d'une si grande puissance et honoré d'une dignité si extraordinaire, ce serait déjà une merveille capable de nous remplir d'étonnement et d'admiration.

Mais lorsque nous trouvons un prêtre exerçant depuis plus de cinquante ans les fonctions sacrées du sacerdoce éternel, que d'actions de grâces ne devons-nous pas rendre à Dieu !

C'est là précisément ce qui attirait, dans la grande église de Montréal, un immense concours d'évêques, de prêtres et de fidèles, tous animés des mêmes sentiments, inspirés par la même Foi.

On se doute à peine en France que de pareilles démonstrations puissent avoir lieu dans un pays si nouveau que le Canada. Cependant nous ne croyons pas que dans la vieille patrie, un pareil concours et une pareille unanimité puissent exister.

L'Eglise Notre-Dame de Montréal est, sans contredit, une des plus grandes et des plus belles du monde entier. Bien que l'architecture n'en soit pas irréprochable et qu'elle ne puisse être prise comme modèle, cependant les proportions en sont tellement vastes qu'il faut, malgré soi, admirer la hardiesse de l'ensemble, l'harmonie des lignes, la richesse des détails.

Le 4 octobre 1876, le vaste édifice recevait une des plus belles assemblées qui puissent, sur la terre, remplir la maison de Dieu.

C'était bien là, en effet, la maison de Dieu ! *Domus Dei*. C'était plus qu'une maison, c'était un palais, *Aula Dei*; c'était plus qu'un palais, c'était la porte du ciel ! *Porta Cæli*.

Autour de l'autel, deux archevêques, sept évêques et trois cents prêtres ; dans l'église tous les hommes illustres de la grande cité ; cinq mille fidèles, unissant leurs voix et leurs cœurs pour célébrer le cinquantième anniversaire du noble vieillard, du vieux prêtre qui montait à l'autel, entouré de cette pompe inouïe. Quel spectacle !

Et, seul, celui qui en était l'objet, semblait ignorer que tant d'honneurs lui fussent destinés. Faisant remonter à Dieu, au Prêtre éternel, tous ces hommages, il se montrait à tous dans sa simplicité vénérable, au-dessus de toutes les illusions

et des éblouissements dont un pauvre mortel peut être l'objet dans une circonstance si extraordinaire et si solennelle.

Le prédicateur lui-même, obéissant, sans doute, à la volonté de son supérieur, s'est abstenu de faire l'éloge de l'homme pour célébrer la gloire du sacerdoce royal.

A quoi bon, du reste, faire retentir du haut de la chaire sacrée les louanges de cet homme de Dieu dont tout le monde connaît le dévouement et la simplicité.

Depuis cinquante ans la ville de Montréal est témoin de ses œuvres. N'a-t-il pas enseigné la jeunesse destinée au sacerdoce ? dirigé des prêtres qui sont maintenant évêques, apôtres, pasteurs des peuples ? Depuis cinquante ans, il porte sur ses épaules ce fardeau formidable aux anges mêmes.

Les années se sont multipliées sur sa tête, et elle ne s'est pas courbée. La blancheur qui la couronne annonce seule que le temps a voulu lui donner ce caractère sacré qui rend la vieillesse vénérable et attire autour d'elle le respect des générations naissantes.

Lorsque des milliers d'enfants chargés de fleurs, le regard rayonnant de joie, sont venus saluer celui que nous pouvons appeler le patriarche de St. Sulpice au Canada, nous avons admiré cette jeunesse radieuse, glorifiant le vieillard dont la vie entière nous apparaissait comme un monument de vertus et de bonnes œuvres.

Il nous a semblé un instant que l'ombre du vénérable fondateur de St. Sulpice, de l'ami de St. Vincent de Paul, planait au milieu de cette solennité, sur l'auguste assemblée ; et que tous les enfants de M. Ollier se trouvaient présents, en esprit, à cette grande fête de famille, devenue une fête patriotique et nationale.

S'il est vrai que nous devons nous retrouver au Ciel avec le cortège de nos œuvres, quelle couronne magnifique n'aura pas M. BAYLE dans le séjour de la gloire ? En voyant tant de vieillards entourer l'autel où leur ancien professeur allait offrir le divin sacrifice ; tant de prêtres dévoués à cette Eglise qui seule peut consacrer les prêtres ; tant de jeunes hommes revêtus de l'armure sacrée, prêts à combattre les grands combats du Seigneur ; on appliquait naturellement au vétéran du sanctuaire les belles paroles du Psalmiste : *Generatio et generatio laudabit opera tua..... mirabilia tua narra-bunt..... justitia tua exultabunt.*

Quelle belle démonstration en faveur de la paternité spirituelle du sacerdoce

catholique, et de son inépuisable fécondité!

Les noces d'or de M. BAYLE, supérieur du Séminaire de St. Sulpice, à Montréal, ont été un acte de foi pour l'Eglise : un honneur pour les prêtres vénérables qui, dans cet illustre communauté, consacrent leur vie à l'enseignement des élèves du sanctuaire et à la direction des âmes.

Une occasion admirable pour le clergé du Canada et des États voisins, pour Montréal, surtout, de proclamer leur reconnaissance au Séminaire qui, depuis tant d'années, accomplit de si grandes choses et travaille avec tant de persévérance à la prospérité publique, au triomphe de l'Eglise et à la gloire de Dieu.

L'histoire impartiale dira ces choses. Elle apprendra aux générations futures ce que les prêtres de St. Sulpice ont fait pour la ville de Montreal dont ils ont été pendant de si longues années les pères nourriciers et les gardiens fidèles.

TH. ALLEAU.

Mi-s. Apost. Cure de St. Anne d'Ottawa.

#### Heureux effets de la Prière.

Un jeune homme de famille était à Paris pour y faire son droit. Élevé chrétiennement, il n'avait pas sacrifié aux idoles du monde. Mais Paris a tant de séductions! On était un mardi-gras. Un ami presse l'excellent jeune homme de se départir de sa rigidité de mœurs. Il lui représente la foule courant aux plaisirs, à la folie; lui, contrastant singulièrement avec ce mouvement universel de la grande ville. Notre jeune chrétien est ébranlé, il suit machinalement le mauvais conseiller; encore quelques pas, et sa vertu aura fait naufrage. Mais, arrivé à la porte du lieu reprouvé ou on le mène, un mouvement de retour le cloue par terre. une barrière semble élevée devant lui, ses bons instincts le retiennent; il laisse soudain l'odieux ami et rentre chez lui sain et sauf et confirmé, en quelque sorte, dans la pratique du bien. Qu'est-il arrivé? Sa sœur, une âme sainte, séparée de lui par une longue distance, s'était rappelée les dangers excessifs de Paris pendant les trois jours des Quarante-Heures, et elle avait prié ardemment devant le Saint Sacrement, pour que l'ange gardien de son frère le protégât d'une manière spéciale. Son invocation avait été exaucée. Que l'économie de la religion est sublime!

## Biographies.

[Pour le Foyer Domestique.]

NOTES BIOGRAPHIQUES

sur

**LE T. R. M. BAYLE,**

Supérieur de St. Sulpice de Montréal.



Et que nous venons de lire sur le Triomphe du Sacerdoce et les Noces d'Or de M. Bayle, va se compléter d'une manière très intéressante, par l'essai de Biographie, qu'un de nos bons amis de St. Sulpice a bien voulu nous communiquer.

C'est une bonne fortune pour les lecteurs du *Foyer Domestique*; et c'est avec une grande joie que nous leur communiquons ce précieux document.

Le Très-Révérénd M. Joseph-Alexandre Bayle naquit en 1801, dans les environs de Viviers, d'une de ces vieilles familles que leur piété et leur fidélité ont plus annoblies que les titres de nos vieux chevaliers.

Le Vivarais est un pays fécond, où la bonne semence vient à souhait. Le Séminaire de Montréal y a fait sa moisson: MM. Besson, Pagis, Mathever, Perthuis, Saladin, de Montbrac, Chabos, Regourd, etc., etc., ont apporté à Montréal la surabondance du zèle, du dévouement apostoliques qui débordent dans leur vieille patrie.

C'est en 1825 que l'abbé Bayle débarqua sur les rivages de cette France-Nouvelle que l'on appelle Canada. Terre arrosée du sang précieux des martyrs, conquise plus encore par l'Évangile que par les armes; où le prêtre français aura toujours une place d'honneur, près du clergé qui a si bien conservé les traditions généreuses des premiers apôtres du pays.

M. Bayle n'était pas seul: MM. Quiblier, Billandelet, Faillon et de Charbonnel devaient l'accompagner ou le suivre de près; c'est ce dernier qui devint plus tard premier évêque de Toronto. Ils avaient fait leur noviciat ensemble, avant de quitter

la France ; mais ce fut l'année suivante seulement que le jeune sulpicien fut ordonné par Mgr. Lartigue, premier évêque de Montréal. Il célébrait sa première messe, le 3 Octobre 1826, dans la Chapelle des Dames de la Congrégation, où il devait, 50 ans plus tard, célébrer l'heureux anniversaire d'un si grand jour.

A cette époque le Supérieur général de la Compagnie de St. Sulpice était M. Garnier, connu par ses immenses travaux sur l'Écriture-Sainte. Le Supérieur de la Maison de St. Sulpice de Montréal était le célèbre M. Roux, que ses grandes capacités ont fait apprécier de tout le Canada.

Il y avait alors au Séminaire de Montréal tout une pléiade d'hommes distingués que la Révolution avait forcés de s'expatrier, c'étaient : MM. Roque, Bousin, Houdet, Satin, Sauvage, Rivière, Lambert, Chavenet, Malard, Lesaulnier, etc.

M. Roque était directeur du Collège ; et M. Lesaulnier, qui plus tard devait bâtir la vaste Église de Notre-Dame, euré d'office.

Dès son arrivée en Canada, M. Bayle fut employé au Collège de Montréal. Il y avait là comme professeurs plusieurs des prêtres éminents qu'on vient de nommer.

On y trouvait à la même époque, M. Phelan, plus tard évêque de Kingston, M. Larkin, depuis Jésuite, MM. Sery et Léonard, devenu oblats, enfin MM. Lerré, Arraud et Villeneuve, etc.

Après avoir professé pendant quelques années, M. Bayle devint Directeur du Collège ; il succéda à M. Quiblier, nommé Supérieur du Séminaire. C'était en 1831. Il eut alors pour élèves plusieurs des hommes marquants qui plus tard devant occuper les emplois les plus honorables, entr'autres Sir George Cartier, et ceux qui étaient présents aux Noces d'Or.

En 1846 M. Billaudèle, premier Supérieur du Grand Séminaire de Montréal, ayant été choisi pour occuper la place de M. Quiblier, rappelé en France, M. Bayle laissa la direction du Collège pour prendre celle du Grand Séminaire, charge qu'il a remplie jusqu'en 1866. C'est pendant cette longue période qu'il a formé aux vertus sacerdotales tant de lévites, dont plusieurs ont été élevés à l'épiscopat.

Enfin, nommé Supérieur du Séminaire, en 1866, pour remplacer M. Granet, il n'a cessé, dans cette position honorable,

d'encourager les œuvres commencées par ses prédécesseurs et d'en entreprendre de nouvelles.

En attendant la récompense éternelle réservée à M. Bayle, dans l'autre vie, nous nous faisons un honneur d'être l'interprète des louanges qu'il a si bien méritées, que tout le monde proclame, et dont nous ne sommes qu'un écho affaibli.

*Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua. Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes, in generationibus gloriam adepti sunt, et in diebus suis habentur in laudibus.*

Th. A.

[Pour le Foyer Domestique]

## JEAN BAPTISTE CADOT

1



Le Sault Sainte-Marie est l'un des plus anciens établissements de l'ouest. En 1640, les Pères Raimbault et Jogues y fondèrent une mission très-importante. — Sainte-Marie du Sault — qui fut, pendant plusieurs années, le centre principal d'où partaient les intrépides Pères Jésuites, pour aller annoncer la bonne

nouvelle dans les postes reculés de l'intérieur. Ce fut aussi au Sault que les sauvages, au nombre de plus de deux mille, " tous habitants des terres du Nord et proches de la mer " se réunirent le 14 juin 1671, à la demande de M. de Saint-Lusson, pour attester d'une manière solennelle, leur allégeance au roi de France et se mettre sous sa protection (1).

[1] La prise de possession du Sault Ste. Marie et de la contrée environnante eut lieu avec beaucoup d'éclat, comme on peut le voir par l'extrait suivant du procès-verbal de la cérémonie, signé par M. de Saint-Lusson, délégué de l'Intendant de la Nouvelle France :

" Nous avons fait faire lecture de notre commission, et ycelle interpréter en leur langue par Nicolas Perrot, interprète pour Sa Majesté en cette partie, afin qu'ils n'en puissent ignorer, faisant ensuite dresser une croix pour y produire les fruits du Christianisme, et, proche d'ycelle, un bois

Les Français n'y établirent un fort qu'en 1750, et pour faciliter l'établissement du poste, le privilège de la traite fut accordé gratis au commandant. Le sieur De Bonne et le sieur de Repentigny l'avaient obtenu par concession, comme seigneurie héréditaire. Ce poste ne donnant guère de revenu, les frais d'entretien étaient payés en partie par celui de Michilimakinac, dont il dépendait.

Le dernier commandant français du fort fut un canadien, Jean Baptiste Cadot. Comme les postes de l'ouest ne furent au moment de la guerre terrible qui allait décider des destinées du pays, Cadot put donner toute son attention à la traite et réaliser des bénéfices considérables. C'était le temps où les commandants de postes pouvaient s'enrichir en très peu de temps avec du savoir-faire et de l'habileté. Bougainville nous dit, par exemple, que le poste de la Baie des Puants—la Baie Verte—valut en trois ans 312,000 livres à MM. Rigaud et Marin, et que du temps de M. Marin, père, qui l'avait de société avec MM. de la Jonquière et Bigot, il produisait plus de 150,000 francs par an quitte (1).

Le poste du Sault Sainte-Marie était surtout fréquenté par les Chippewas ou

“ de cèdre auquel nous avons arboré les armes de France, en disant par trois fois et à haute voix et cri publicq, qu'an nom de très haut, très puissant et très redoutté monarque Louis XIVe du nom, très chrestien, roy de France et de Navarre, nous prenons possession du dit lieu Sainte-Marie-du-Sault, comme aussy des lacs Huron et Supérieur, isle de Caientaton [Ekaentoton, Manitouline] et de tous les autres pays, fleuves, lacs et rivières contigues et adjacentes iceluy, tant deconverts qu'à decouvert, vir, qui se borne d'un costé aux mers du nord et de l'ouest et de l'autre costé à la mer du sud, comme de toute sa longitude ou profondeur, levant, à chacune des dites trois fois, un gazon de terre, en criant Vive le roy, et le faisant crier à toutte l'assemblée tant Française que sauvage.....  
 “.....Et afin qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance, nous avons attaché, au derrière des armoiries de France, autant (sic) du présent de notre procès-verbal de prise de possession, signé de nous et des personnes cy-après nommés lesquelles estoient toutes présentes. Fait à Sainte-Marie-du-Sault le 14e jour de Juin l'an de grâce 1671 etc. etc.

“ Daumont de Saint-Lusson.”

[1] Mémoire sur l'état de la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de Sept Ans.

Saulteux. En peu de temps, Cadot réussit à obtenir leur confiance et à exercer sur eux une influence étonnante. A l'unanimité, ils le proclamèrent l'un de leurs chefs, lorsqu'il eut acquis un nouveau titre à leur affection, en choisissant pour épouse la fille d'un guerrier de renom, respectée, à juste titre, par toute la tribu.

En l'absence d'un missionnaire au Sault, cette union dut se faire suivant le cérémonial indien, en attendant qu'elle pût être consacrée par l'Eglise. Au mois d'octobre 1756, Cadot se rendit à Michilimakinac, accompagné d'Anastasia, sa femme, et d'un enfant, Marie-René, née au mois d'août précédent. Le 15 octobre, il fit baptiser son enfant, et le 28 du même mois, son union fut bénie par le Rév. Père Lefranc, comme on peut le voir par l'extrait suivant des registres de la mission de St. Ignace de Michilimakinac :

“ J'ai soussigné, prêtre missionnaire de la Compagnie de Jésus, faisant fonction de curé, ai reçu le mutuel consentement de Jean-Baptiste Cadot et de Anastasia, néophyte, fille du Nipissing, selon les cérémonies de la Sainte Eglise Romaine, par lequel mariage a été légitimée Marie-René, leur fille d'environ deux mois et demi, en présence des témoins soussignés et autres, ce 28 octobre mil sept cent cinquante-six, à Michilimakinak.

“ M. L. LEFRANC, mission. de la Comp. de Jésus.

“ CADOT.

“ LANGLADE (1).

“ BOURASSA.

“ R. de COGAGNE, fils.

“ René LACOMBE.”

Pendant ce temps-là, des événements de la plus haute importance se passaient au Canada et se dénouaient, quelques années après, par le terrible résultat, que le courage persévérant des Canadiens avait été impuissant à empêcher, la reddition du pays à l'Angleterre. Ce fut Langlade qui apporta à Michilimakinac la nouvelle de la capitulation de Montréal, le dernier foyer de la résistance, et elle ne tarda pas d'être communiquée au commandant du Sault Sainte-Marie.

Cadot eut volontiers versé son sang pour sauver le pays, et cette nouvelle le plongea dans une douleur difficile à décrire. Tel était son attachement à la cause française, qu'il refusa pendant quelques années de reconnaître, à sa manière, la nouvelle autorité régnante.

[1] Augustin, père de Charles de Langlade.

Ainsi le drapeau français continua de flotter sur le fort du Sault Sainte-Marie longtemps après que les fleurs de lis eurent quitté pour toujours les remparts de Québec. A l'ombre de ces vieilles couleurs, si fécondes en souvenirs, il pouvait se croire encore sous la protection de la mère-patrie. Ces patriotiques illusions ne pouvaient toujours durer. Aussi, Cadot finit par accepter la situation, et la couronne anglaise n'eut pas à l'avenir de sujet plus soumis, plus dévoué. Tels furent les La Corne, les Langlade, et bien d'autres, qui, après s'être battus comme des lions contre l'Angleterre, comptèrent plus tard au nombre de ses plus vaillants défenseurs.

## II

Alexander Henry, traître anglais, visita le Sault Sainte-Marie, au mois de mai 1762, et il en fait la description suivante :

« Ici s'élève un fort en palissades, qui était occupé du temps des Français par une petite garnison, commandée par un officier, auquel on donnait le nom de gouverneur, mais qui était, de fait, un commis chargé de diriger la traite avec les sauvages, pour le compte du gouvernement. Les maisons étaient au nombre de quatre : la première était occupée par le gouverneur, la seconde par l'interprète, et les deux autres, les plus petites, servaient de casernes. Il n'y avait pas d'autre famille que celle de M. Cadot, l'interprète, dont la femme était une Chippeway. Le fort est situé au milieu d'une plaine magnifique d'environ deux milles de circonférence, et qui est couverte d'une herbe très-abondante. Le site charmant du fort, et surtout le désir d'apprendre la langue Chippeway m'ont déterminé d'y passer l'hiver. On parle exclusivement le Chippeway dans la famille de M. Cadot (1). »

Dans le cours de l'été de 1762, un petit détachement de troupes anglaises, sous le commandement du lieutenant Jamet, vint occuper le fort. Mais il fut quelque temps après victime d'un incendie, qui détruisit les palissades du fort et toutes les maisons, sauf celle de Cadot, sans compter les approvisionnements des troupes et une grande quantité de poisson.

Comme la garnison n'avait pour toute perspective que la famine durant l'hiver, il fut décidé qu'elle retournerait sur le champ à Michilimakinac. Il n'y avait pas de temps à perdre, car la navigation menaçait d'être interrompue d'un jour à

l'autre. Les soldats prirent place dans plusieurs canots, et, le 31 décembre, ils atteignirent Michilimakinac, à leur grande joie. Le lendemain, la navigation était close sur la rivière Ste. Marie.

Le commandant Jamet et ceux qui étaient restés au fort, durent habiter pendant deux mois une très-petite maison, et vivre de pêche et de chasse. Vers le 21 février, on crut le lac gelé, et le commandant Jamet résolut de se rendre à Michilimakinac, en compagnie de Cadot, Henry, deux canadiens et deux sauvages. Ces derniers reçurent ordre de porter sur leurs épaules les provisions nécessaires pour ce long voyage : elles se composaient d'un peu de maïs, de quelques poissons, morceaux de lard et pains, que l'on avait pu sauver du feu.

Les voyageurs se mirent en marche à la raquette. Le commandant Jamet n'était pas habitué à ce genre de course, et il en résulta bien des retards.

Le septième jour, l'expédition n'avait encore franchi que la moitié de la distance, et on eut le chagrin de constater, à la Pointe du Détour, que le lac n'était pas encore couvert de glaces. Les vivres étaient presque complètement épuisés, et il fallut renvoyer au Sault Ste. Marie les canadiens et les sauvages, pour obtenir de nouveaux approvisionnements.

En leur absence, qui dura trois longs jours, Jamet, Cadot et Henry n'eurent pour tous moyens de subsistance qu'environ deux livres de lard et trois livres de pain. Les canadiens et les sauvages revinrent le quatrième jour, puis les voyageurs se remirent en route pour Michilimakinac, qu'ils atteignirent après beaucoup de fatigues et de misères.

Quelque temps après, Henry revint au Sault Ste. Marie, puis il retourna à Michilimakinac, où devait bientôt éclater la terrible conspiration des sauvages, qui eut pour dénouement le massacre de presque toute la garnison anglaise.

Au nombre des victimes se trouvait le lieutenant Jamet, qui, pour avoir voulu échapper à la famine qui le menaçait, au Sault Ste. Marie, vint succomber sous les coups des sauvages, à Michilimakinac, après avoir chèrement vendu sa vie.

## III

Henry s'aventura de nouveau dans l'île Michilimakinac en 1764. Il n'y rencontra tout d'abord que deux traîtres

[1] *Travels and Adventures in Canada, and in the Indian Territories.*

canadiens et un petit nombre de sauvages. Une tranquillité parfaite semblait régner, mais elle fut bientôt troublée par l'arrivée de quelques sauvages le baie de Saguenain, chargés de recruter de nouvelles forces pour soutenir la lutte terrible que Pontiac avait entreprise contre les Anglais. Comme Henry était le seul anglo-saxon au fort, il ne tarda pas à apprendre que les indiens avaient l'intention de le tuer, afin de ranimer le courage de leurs compagnons en leur servant du bouillon anglais.

Henry ne trouva pas la perspective très-rassurante, et il se fit conduire en toute hâte au Sault Ste. Marie, où il savait qu'il serait en sûreté sous la protection de Cadot. "Les Chippeways, dit Henry, considéraient M. Cadot comme leur chef, et celui-ci était non-seulement mon ami, mais l'ami des Anglais. C'est lui qui avait empêché les Chippeways du lac Supérieur de se joindre à Pontiac."

En route, Henry fut rejoint par un canot monté par trois canadiens, et qui ramenait au Sault Ste. Marie madame Cadot. Il témoigna à cette excellente indienne le désir de l'accompagner, et elle accéda volontiers à sa demande. Madame Cadot, dit Henry, appartenait à la tribu Chippewa, dont elle était généralement respectée.

Ce traiteur se déguisa en voyageur canadien pour ne pas être reconnu par les sauvages, déjà trop disposés à lui faire un mauvais parti. Deux jours ne s'étaient pas écoulés, que l'on fit rencontre d'une vingtaine de canots remplis de sauvages. Ceux-ci entourèrent l'embarcation et prétendirent reconnaître un anglais dans la personne, de Henry, mais madame Cadot affirma, avec une sincérité si apparente, que c'était un canadien, de Montréal, voyageant pour la première fois dans l'ouest, que les sauvages n'insistèrent pas davantage.

Cadot fit un accueil fort cordial à Henry. Quelques jours après un certain nombre de sauvages débarquèrent au Sault, et firent connaître leur intention de s'emparer du traiteur anglais. Mais Cadot leur ayant déclaré qu'Henry était sous sa protection et qu'il ne permettrait pas qu'on violât les lois de l'hospitalité à son égard, ils renoncèrent à leur sinistre dessein.

Ces sauvages, ayant à leur tête le redoutable *Mut'ché'kinoish*, venaient solliciter les Chippewas du Sault, de s'unir aux bandes armées par Pontiac, pour faire la guerre aux Anglais. Un grand conseil fut

tenu dans ce but, mais la harangue énergique de Cadot produisit un effet tel sur les Chippewas, que les alliés de Pontiac durent s'en retourner après avoir complètement échoué dans leur mission.

En 1765, Henry s'associa avec Cadot, et tous deux firent une traite lucrative pendant plusieurs années. Ils pénétrèrent très au loin dans les établissements de l'intérieur, et dépassèrent même en 1776 les bouches de la rivière Siskatchewan.

Le célèbre voyageur, Jonathan Carver, visita le Sault Ste. Marie, en 1766, et il fait la mention suivante de Cadot dans sa relation de voyage: "À l'extrémité supérieure des détroits de Ste. Marie s'élève un fort auquel ils ont donné leur nom—il est commandé par Mons. Cadot, canadien français, qui, étant propriétaire du terrain, a obtenu permission d'en garder possession. (1)"

## IV

Cadot continua de faire la traite pendant plusieurs années avec beaucoup de succès. Il possédait au Sault une belle et spacieuse maison, de vastes hangars—dont on voyait encore les ruines en 1823—et une grande étendue de terre, qui, partant du côté sud de la rivière Ste Marie, s'avancait au loin dans les bois. En 1788, il avait environ seize acres de terre en culture.

Quelques colons vinrent partager sa solitude, entre autres Jean Baptiste Nolin, Louis Piquet et Laurent Barthe en 1788, François Campeau vers 1796 et Jean Baptiste Dubois en 1803. Dans une déposition devant les commissaires, chargés par les autorités américaines, en 1823, de régler la question des titres des propriétés au Sault Ste. Marie, M. George Yarns déclara qu'il avait vu Cadot, à maintes reprises, à ce poste, notamment en 1794, 1796, 1801 et 1812.

Brisé par l'âge et les fatigues d'une vie active, Cadot donna tous ses biens, en 1796, à ses deux fils, Jean-Baptiste et Michel, à la condition qu'ils prendraient soin de lui durant le reste de ses jours. Voici le texte français de l'acte de donation qui nous a été conservé :

"Sault Ste. Marie, Mai 24, 1796.

"Fut présent, Jean-Baptiste Cadotte, père, lequel attendu ses indispositions et son grand âge, reconnaissant l'amour filial que lui te-

(1) *Travels through North America in 1766, 1767 and 1768.*

moignent Jean-Baptiste Cadotte et Michael Cadotte, ses fils légitimes, et considération de l'amou. paternel qu'il leur porte, a par ces présentes fait donation entre vis pure, simple, irrévocable, etc., promet garantir de tous troubles, dettes, alienations, et autres empêchements généralement quelconque—aux dits Jean-Baptiste Cadotte et Michael Cadotte, ses fils légitimes, a present et acceptant, pour eux leurs hoirs et ayant cause, le terrain attendant d'un côté à Monsieur Jean-Baptiste Nolin et de l'autre au nommé François Champau, y compris-les maisons, hangards, animaux, etc.

“ Cette donation faite moyennant et à la charge que les dits Jean-Baptiste et Michael Cadotte, promettent et s'obligent solidairement l'un pour l'autre au dit Sieur Jean-Baptiste Cadotte, leur père, d'avoir soin de lui pendant sa vie, tant la sante qu'en maladie par le moien d'une pension dans un lieu où ils pourront avoir la consolation de le voir passer agréablement ses jours.

“ Fait et passé au Sault Ste Marie l'an et jour ci-dessus mentionnés, le dit Jean-Baptiste Cadotte, père, ne sachant signer, a fait volontairement sa marque ordinaire.

Sa

“ Jean-Baptiste  CADOTTE  
marque.

“ Témoins : J. BL. NOLIN,  
“ JOHN JONSTON.”

Nous ignorons la date de la mort de Cadot. Suivant Joseph Piquette, qui fut pendant de longues années le compagnon de sa solitude, il serait mort vers 1803, tandis que M. George Yarns prétend dans sa déclaration à la commission américaine, mentionnée plus haut, avoir vu Cadot, au Sault Ste. Marie, en 1812. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il s'éteignit à un âge fort avancé.

## V

Nous connaissons peu de chose sur les deux fils de Cadot, Jean-Baptiste et Michel : nous savons seulement que le premier mourut vers 1818. Tous deux avaient épousé des Chippewas, et nous voyons par le traité conclu par les États-Unis, à Fond du Lac, le 5 août 1826, avec les Chippewas, qu'une section de terre fut accordée à Saugemanqua, veuve de Jean-Baptiste Cadot, et à chacun de ses enfants : Louison, Sophie, Archangel et Polly; une autre section de terre fut donnée, en vertu du même traité, à Equaysaywoy, femme de Michel Cadot, et à chacun de ses enfants qui demeuraient dans les limites des États-Unis. Une fille de Michel Cadot épousa un canadien du nom de Léon St. Germain, et la terre

qui avait autrefois appartenu à Jean-Baptiste Cadot, au Sault Ste. Marie, lui fut donnée, mais elle n'en garda la propriété que jusque vers 1806.

Le Colonel Thomas L. McKenny nous parle dans ses *Sketches of a Tour to the Lakes* (1826), d'un nommé Cadot, qui habitait l'Île St. Michel, depuis près de vingt-cinq ans : c'était probablement l'un des fils de Jean-Baptiste Cadot.—“ Nous fûmes reçus, dit-il, par cet excellent traiteur français avec la plus grande cordialité. Ses maisons nous furent généreusement ouvertes, et tout ce qu'il possédait fut mis à notre disposition. Il a épousé une indienne, une digne et bonne femme, qui lui a donné plusieurs enfants : plusieurs garçons et deux filles. Ses filles sont mariées à des traiteurs. C'est le seul lieu qui m'ait réjoui le cœur, et qui m'ait rappelé les charmes du foyer et de la vie civilisée, durant un trajet de 400 milles, depuis notre départ du Sault.

“ St. Michel était, il y a cent ans, le siège d'une mission Jésuite, et il est depuis longtemps occupé comme poste de traite. On trouve à peine une seule trace du lieu où la croix s'élevait, et où l'on essayait d'expliquer ses mystères aux indigènes. Une fois tous les deux ans environ, un prêtre se rend de Montréal à Fond du Lac, pour visiter les groupes disséminés des traiteurs et quelques sauvages.”

## VI

M. William Kingston raconte une singulière histoire, dans ses *Western Wanderings*, au sujet d'un descendant de Jean-Baptiste Cadot.

M. Catlin, exposant de curiosités indiennes, conçu, vers 1840, le projet de se rendre à Londres, accompagné d'un certain nombre de Chippewas, afin de pouvoir donner au public l'étrange spectacle d'une bande indienne, revêtue de ses costumes primitifs, exécutant la danse du combat, le chant de guerre, et faisant connaître le mode de se servir du tomahawk, d'enlever une chevelure, de torturer un prisonnier, de fumer le calumet de la paix, etc.

Ca. lin eut bientôt trouvé les yeux rouges nécessaires pour ce genre d'exposition. Il lui manquait, cependant, un chef qui, par sa haute taille et sa fière apparence, put donner une bonne idée du rang élevé qu'il occupait dans sa tribu.

En ce temps-là vivait au Sault un

charpentier d'origine française nommé Louis Cadot, dont la mère ou la grand-mère était un squaw. Il était solide-ment bâti et sa taille était véritablement imposante. Il parlait non-seulement l'anglais et le français, mais plusieurs dialectes sauvages, car il avait agi plus d'une fois comme interprète lors de la distribution des présents du gouvernement aux Chippewas. Il pouvait s'exprimer avec beaucoup de facilité, et orner, au besoin, son récit, de fleurs et d'images, propres au genre d'éloquence des orateurs indiens.

Cadot n'était pas un sauvage, mais ne lui était-il pas facile de se transformer en indien? Ne parlait-il pas comme un Chippewa pur sang? N'avait-il pas quelque chose du teint jaune de l'indien? N'avait-il pas le port d'un guerrier redoutable? Ne pouvait-il pas se tatouer et se barrioler à la mode indienne, se couvrir de peaux de daim, s'ornez la tête de brillants plumages, qui rendraient la transformation complète? Sa connaissance de l'anglais ne devait-elle pas, de plus, lui être utile, pour expliquer à ses auditeurs ébahis les mœurs et les habitudes de ses prétendus frères, les enfants de la forêt?

Catlin crut ne pouvoir mieux trouver comme chef de sa troupe, et il fit à Cadot des propositions, dans ce sens, qui furent acceptées avec empressement. Celui-ci quitta donc le marteau et la scie pour aller remplir le nouveau rôle qui lui était destiné à Londres, en plein *Regent Street*, avec Catlin et ses sauvages compagnons.

L'exposant annonça à son de trompe l'arrivée de sa bande indienne, et cette nouvelle créa beaucoup d'émotion parmi la population de la métropole anglaise. Aussi des milliers de personnes vinrent contempler l'étrange spectacle qu'on leur offrait.

Louis Cadot remplit son rôle à la perfection, et personne ne soupçonna sa supercherie. Il employa son langage le plus pompeux, ses plus brillantes métaphores, pour peindre les charmes de la vie dans le bois, sans aucun des freins ou des exigences de la civilisation; pour exalter la puissance d'un chef qui, comme lui, pouvait faire accourir, à son appel, des milliers de guerriers prêts à le défendre; pour raconter les hauts faits qu'il avait accomplis, les combats périlleux qu'il avait soutenus, et pour énumérer le nombre de chevelures qui ornaient sa tente.

Parmi le flot de visiteurs que Cadot

émervueillait par ses récits fantastiques, se trouvait une jeune demoiselle, la fille d'un riche et respectable citoyen de Londres. Elle était belle, vertueuse, aimable, connaissait la musique, avait beaucoup lu, surtout les incomparables romans de l'énimore Cooper. Mais elle avait une imagination vive et romanesque, et les récits enthousiastes de Cadot l'impressionnèrent tellement, qu'elle crut au bonheur de cette existence indépendante et aventureuse, qu'il dépeignait sous de si belles couleurs.

Matrisée peu à peu par le feu de la parole de Cadot, la charmante anglaise devint son auditeur le plus assidu. Jean Jacques Rousseau soutenant sa fameuse thèse (1) de la supériorité de l'homme sauvage sur l'homme policé, eut probablement produit moins d'effet sur elle que le tableau fantaisiste imaginé par le prétendu orateur indien.

Cadot s'aperçut de l'influence de ses discours, et il redoubla d'éloquence pour rendre la fascination complète. La chose fut facile. De part et d'autre, on ne tarda pas à échanger des propos amoureux, et bientôt la jeune et brillante demoiselle eut donné son cœur à Cadot. Elle lui promit même qu'elle le suivrait jusqu'au fond des bois, de l'autre côté de l'Atlantique.

Grande fut la désolation de ses parents lorsque la jolie londonienne leur annonça son inviolable attachement au chef sauvage, et son prochain départ pour les forêts de l'Amérique. Mais ni les promesses, ni les menaces ne purent l'échir sa détermination. Elle croyait épouser un chef puissant, commandant à des milliers de sujets, et elle voulait partager les charmes et les dangers d'une pareille existence, si en dehors des conditions ordinaires de la vie. Elle voulait de l'étrange, du nouveau: où pourrait-elle en trouver d'avantage?

Bientôt il ne fut plus question à Londres, dans un grand nombre de cercles, que du mariage projeté entre le chef sauvage et une charmante demoiselle anglaise. Cette nouvelle valut à M. Catlin des milliers de spectateurs, empressés de voir l'homme rouge, qui avait réussi à faire une conquête aussi extraordinaire.

Après avoir épuisé inutilement tous ses moyens d'influence, le père de la malheureuse jeune fille consentit finale-

[1] *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

ment à cette union, puis elle fit voile avec Cadot pour les pays inconnus, où son imagination lui faisait entrevoir tant de merveilles. Son piano, ses livres, plusieurs meubles élégants, beaucoup de riches toilettes la suivirent dans son long voyage de l'autre côté de l'océan.

Que son désenchantement devait être grand ! Que ses rêves de bonheur devaient être cruellement dissipés ! Au lieu de la mener dans ses prétendus domaines, Cadot la conduisit sur les bords d'un grand lac, où ils passèrent deux longues années dans l'isolement le plus complet. Brisée de douleur, en proie aux plus sombres pensées, la femme de Cadot accepta courageusement la pénible situation qui lui était faite, et elle refusa de retourner dans sa famille. Elle employa les fonds que lui envoyèrent ses parents à pourvoir à ses besoins les plus pressants.

Cadot se rendit ensuite au Sault Ste. Marie, où il alla habiter une pauvre cabane. Sa malheureuse femme n'avait pas toujours été traitée jusque là avec les égards voulus, mais ses bons soins et son inaltérable patience eurent pour effet d'adoucir la rudesse de son caractère. Plus tard elle fit connaissance avec le missionnaire de la localité, et grâce à ses pieux enseignements, elle embrassa la religion catholique que professait son mari. Quelques années après elle s'éteignit doucement, parfaitement résignée, munie de tous les secours de l'église, mais après avoir bu le calice jusqu'à la lie.

Cadot devint inconsolable, paraît-il, et il éleva un tombeau, de ses propres mains, à la mémoire de l'ange de douleur et de vertu, qui fut lié à son existence par une fatale aventure. De ce jour il devint un tout autre homme. Conscient de ses torts envers son épouse, de l'immensité du sacrifice qu'elle avait fait pour lui, il cessa tout rapport avec ses semblables, passant ses nuits à lire, à prier, à méditer, à arroser sa couche de larmes amères.

Lorsque Hingston visita le Sault Ste. Marie, au mois de septembre 1853, Cadot était employé à la construction d'un nouveau canal, et il continuait de mener ce genre de vie ascétique, pleurant toujours celle dont il avait brisé l'avenir d'une manière si étrange.

Terrible exemple de la folie d'une femme, mais encore plus de son noble courage à expier sa faute !

JOSEPH TASSÉ.

## Agriculture.

### LE RÊVE DE FRANK.

ALLÉGORIE.



— Ah ! ah ! dit Pierre Labombe, il y a bataille !  
— Forte bataille, répondit l'enfant. Un grand trou s'ouvrit près de mon lit, de cent lieues de long et cent lieues de large ; cinquante soleils éclairèrent la chambre. Une vieille femme de cinquante pieds de haut sortit du trou, criant, pleurant, déguenillée, maigre et mal peignée.

— Me connais-tu, mon petit Frank ?  
— Non, vraiment.

— Je m'appelle la TERRE. Je nourris le monde et suis ta grand'mère.  
— Pourquoi pleurez-vous, ma grand'mère ?

— C'est le mauvais cultivateur qui me fait chagrin. Il me laboure et sème toujours du grain sans fumer, sans rien me donner. Dis-lui donc ça, mon pauvre Frank.

— Ma grand'mère, je lui dirai.  
— Dans son jardin, il change tous les ans de carrés pour l'oignon, l'ail et le potage. Dans les champs, il ne met trèfle après trèfle, ni deux maïs deux seigles, deux pommes de terre ou deux trèfles de suite ; mais il sème deux froments, fumant petitement, avoine ou baillarge. Enfin toujours, toujours du grain, si bien qu'il m'épuise et qu'il n'a rien..... mon pauvre Frank, dis-lui donc ça.

— Je lui dirai, ma grand'mère.  
— La mauvaise herbe me mange, elle vient toujours et tue son blé. Le seul moyen c'est de mettre en prés, pour que la mauvaise herbe pourrisse.....

— Dis-lui donc ça, mon pauvre Frank ?  
— Ma grand'mère, je lui dirai.

—Quand il fume bien et ne met qu'un blé ou quand il lève un pré, je donne triple récolte, longue paille et beaux épis, grain pesant et bien nourri. Je rends plus dans un an que dans quatre..... mon petit Frank, dis-lui donc ça.

—Je lui dirai, ma grand'mère.

—Mon Dieu ! je ne demande pas à me reposer ; je veux bien toujours marcher, mais toujours changer. Jamais deux grains de suite : ça m'écrase. Autrement je ne nourrirai pas tous mes enfants..... Dis-lui donc ça, mon pauvre Frank.

—Ma grand'mère, je lui dirai.

—Dis-lui : " Madame la TERRE est maligne comme un diable, revêche et têtue : faut lui obéir pour qu'elle donne !.....

—Je ne dirai pas ça, ma grand'mère.

—Si fait, si fait..... faut qu'ils me connaissent. Ne les entends-tu pas me dire des sottises, crier : " La TERRE ne vaut rien !" Ce sont eux qui ne valent rien.... Dis-leur donc ça, mon pauvre Frank.

—Ma grand'mère, je leur dirai.

—Vois-tu, madame la TERRE a vingt espèces de sucs, l'un pour le grain, l'autre pour la pomme de terre, celui-ci pour la betterave, celui-là pour la carotte, le mil, le trèfle, le maïs, etc. Quand l'un est épuisé il faut lui donner le temps de se refaire. Quand on a traité la vache, on attend le lait à revenir.

—Je comprends ça, ma grand'mère.

—Après un *renouvelis*, tout vient à merveille, hors le pré. C'est que tous les sucs sont là ! Alors on peut mettre deux froments, en les fumant. Mais quand le cheval est fatigué, on le laisse reposer ; quand la charrette a roulé, faut la graisser.

—Ma grand'mère, je leur dirai ça.....

—Et j'entendis un grand *chamaillis* comme chiens hurlant, fressais criant, un petit charivari, et puis ça fut fini.

—Tu as rêvé, dit le père Abraham.

—Est-ce un rêve, mon grand-père ?

Aussi m'était avis ce matin que la chambre était petite pour le trou, et le plancher bas pour la Madame.

—Le rêve est bon, dit un de nos maîtres-gens. La TERRE A BIEN PARLÉ : ELLE A DIT LA VÉRITÉ !

## ECONOMIE RURALE.

### Nouvelle manière de nourrir les chevaux.



Il n'est personne qui n'ait remarqué que les chevaux rendaient une partie de leur avoine sans être digérée. S'ils ne digèrent pas l'avoine mangée, il est clair que cette avoine ne les nourrit pas et qu'elle est perdue. On a conclu de cette observation qu'il est indispensable de faire subir à l'avoine une préparation

préalable pour la rendre plus digestive avant de la donner aux chevaux. On a d'abord fait concasser l'avoine, mais on s'est bientôt aperçu que cette pratique était insuffisante. Les grandes administrations de Paris, qui ont beaucoup de chevaux, ont fort étudié cette question, et ils ont, depuis quelque temps, adopté une nouvelle manière de nourrir leurs chevaux qui mérite d'être propagée.

Au moyen d'un instrument nommé concasseur, applatisseur, on concasse et on applatit l'avoine. Au moyen de cette opération, toute l'avoine mangée par les chevaux est entièrement digérée, et par conséquent on les nourrit avec infiniment moins de dépenses que lorsqu'une partie de l'avoine qui leur était donnée ne leur profitait pas. L'économie est très-sensible : on en jugera par les chiffres ci-dessous.

Les chevaux d'omnibus de la compagnie du chemin de fer de l'ouest qui travaillent très-fort pendant six heures de la journée étaient nourris autrefois de la manière suivante, pour deux chevaux :

Avoine en grain.....	18 livres
Foin en botte.....	10 "
Son.....	2 "
Paille entière.....	12 "

On leur donne aujourd'hui :

Avoine écrasée.....	12 livres
Foin haché.....	6 "
Orge écrasée.....	6 "
Paille entière.....	6 "

Comme on le voit, l'économie n'est pas à dédaigner.

L'essai a été fait aussi par une grande entreprise de laiterie dans Paris, dont le

service se fait en grande vitesse, et l'économie a été là plus grande encore.

#### De la ponte des poules en hiver.

En été, les poules se procurent en abondance de la nourriture animale, des vers, des sauterelles, des punaises et d'autres insectes. Dans l'hiver, cette nourriture fait défaut. Il faut voir quand ils refusent de prendre d'autre nourriture, avec quelle joie ils dévorent la viande. Aussi une bonne nourriture animale est nécessaire aux poules qui pondent. Du lait ou du lait caillé est un bon aliment. Des rebuts de viandes constituent autant de bonnes nourritures pour les poules. Donnez donc aux poules de la viande sous une forme quelconque. En été ils trouvent des herbes. En hiver, donnez-leur des feuilles de choux, la partie verte des navets, des pommes de terre et des navets cuits. Le blé est une nourriture passablement bonne pour engraisser, mais pas pour faire donner des œufs quand elle est seule. L'avoine contient plus de matériaux propres à la formation des œufs. Pour bien pondre, les oiseaux doivent en outre, avoir une place chaude où l'eau ne gèle pas. Il ne faut jamais non plus les laisser manquer d'eau. La neige est contraire. Ils ont besoin aussi de gratter la place et d'y trouver du gravier ; sans chaux ils ne peuvent pas former les écailles de leurs œufs. Des os finement pulvérisés ou des écailles d'huîtres, ou de vieux mortiers les accommodent. En un mot, il faut de la chaux sous une forme convenable. Dans ce cas, il n'y a pas de raison pour qu'ils donnent des œufs sans écaille. Un tas de cendre où ils peuvent se rouler les préserve des insectes. Dans ces conditions par le soleil et une journée tiède, les volailles vous montreront beaucoup de joie.

En résumé, il faut donner de la viande, du lait, c'est-à-dire une nourriture animale, avec quelques tendres végétaux de leur goût. La chaux est nécessaire pour former les écailles ; l'eau est nécessaire pour former la partie liquide des œufs ; le gravier sert à mordre dans l'estomac les grains et autres aliments que les volailles mangent ; en outre, il faut des demeures propres, chaudes, éclairées ; des nids propres. Telles sont les précautions nécessaires pour conserver leur santé. Dans ces conditions on se servira de "l'écuelle aux œufs." Enfin il faut faire

en sorte que, pour les poules, l'hiver ressemble le plus possible à l'été, par les les précautions extérieures et la nourriture.

#### Coupe-racines des MM. Aubut.

Voici le temps où les cultivateurs doivent s'occuper de l'engrais des animaux. Comme les légumes devront en grande partie entrer dans l'alimentation des animaux destinés à l'engrais, il importe que leur préparation se fasse avec le moins de frais possible et sous le plus court délai.

Sous ce rapport, nous ne pouvons mieux faire que de recommander aux cultivateurs l'achat du coupe-racine que MM. Aubut, de Ste. Flavie, comté de Rimouski, offrent en vente au prix excessivement réduit de \$8. Plusieurs de ceux qui ont fait usage de ce coupe-racines, n'ont qu'à se louer d'en avoir fait l'achat en ce qu'il a été pour eux une source d'économie de 15 pour cent au moins. Après avoir coupé les racines, il suffit de les ébouillanter et d'y mêler un peu de farine. Dans un temps où le bois devient de plus en plus rare, et finira même par disparaître dans plusieurs de nos paroisses, il importe aux cultivateurs de ne l'employer qu'avec un grand ménagement, surtout pour le chauffage. Il a été constaté que par l'usage de coupe-racines des MM. Aubut, on économise plus de la moitié du bois généralement employé à la cuisson des légumes, pour l'engrais des animaux. Chaque cultivateur dans ce cas devrait avoir son coupe-racines, et ne pas balancer sous le prétexte d'une aussi mince dépense—(*Gazette des Campagnes.*)

#### Pensées sur l'Agriculture.

Est-il un plus bel emploi à faire de sa fortune et de son intelligence que de les consacrer à développer les richesses que Dieu a mises à la portée de l'homme ?

—Ne voit-on pas partout la misère reculer devant les progrès agricoles ? Le travail moralise : travailler, c'est prier, a dit un sage ; celui qui apporte le travail fait œuvre louable.

—Le travail est la conséquence nécessaire de l'organisation physique et morale de l'homme.

## Tempérance.

### MOTIFS

D'ARRIVER PARTOUT

## L'ETENDARD DE LA TEMPERANCE.

(Suite.)

### III

SAINTETÉ ET PUISSANCE DE LA CROIX  
QUE LES ASSOCIÉS ONT LE BONHEUR  
D'AVOIR DANS LEURS MAISONS.

“ Et portant la croix, il vint au lieu appelé Calvaire, qui se nomme en hébreu *Golgotha*, où ils le crucifièrent.”  
[Év., selon St. Jean, ch. 19, v. 17, 18.]



PENDANT qu'un jour l'on donnait des croix de tempérance, un homme la prenant et l'élevant à la vue de ceux qui étaient dans l'église, leur adressait ces paroles : “ Prenons-là cette croix ; “ elle ne nous coûte pas cher ; “ elle a coûté bien plus cher à “ Celui qui l'a porté sur ses épaules. “ pour l'amour de nous.”

Un autre s'en retournant à sa maison, tenant une croix de tempérance dans sa main, disait à un ami qui l'accompagnait, ces paroles que je n'ai jamais oubliées, montrant la croix à cet ami : “ Vois-tu ce que je tiens dans ma main ? “ C'est mon livre, c'est mon évangile, “ c'est mon autel, c'est mon conseiller, “ c'est mon chemin, c'est mon guide, “ c'est ma force, c'est mon salut, c'est ma “ joie, c'est mon bonheur, c'est tout ce “ qu'il me faut en ce monde ! ” Et il pressait sa croix sur son cœur ! Cet homme, déjà âgé, était de la paroisse de St-Roch de Québec. Je le connaissais bien, c'est un des meilleurs catholiques que j'aie rencontrés pendant ma vie. Il ne savait pas lire ; il emportait la croix, et la croix est le livre des saints.

On le sait, les juifs avaient demandé à Pilate de condamner Jésus-Christ à la mort de la croix. Ils accomplissaient sans le savoir, un des plus grands mystères de la religion.

Là où dans le sang de Jésus-Christ, la croix est devenue plus sainte que tout ce qu'il y a au ciel et sur la terre (*sanctior universis*), nous dit l'Église. La croix est donc plus digne de vénération que les reliques des saints, que les églises, que les vases sacrés, que les tabernacles, que

les images des saints, et que celle même de la Bienheureuse Vierge Marie.

Nous le verrons au jour du jugement général, alors que la croix sera glorifiée devant toute les nations de la terre et que toutes les gouttes du sang de Jésus-Christ, qui l'ont arrosée pendant sa passion, seront changées en autant de perles plus brillantes que le soleil et les étoiles, *splendidiior cunctis astris*, nous dit encore l'Église.

Dans l'esprit catholique, rien donc ne devient saint que par la sainteté de la croix ; rien ne sert à notre sanctification que ce que la croix a sanctifié ; rien n'est plus digne des regards de Dieu que ce que la croix a béni ; rien n'est plus fort, rien n'est plus solide, rien ne nous est salutaire que ce que la croix a rendu fort, solide et salutaire.

Tout catholique doit savoir que ce n'est pas précisément le prêtre qui bénit cette croix, mais l'Église par le prêtre, qui est son ministre. Car l'Église prie par le prêtre, administre les sacrements par le prêtre, enfin nous sauve par le prêtre. L'Église, ne l'oublions pas, l'Église a reçu tous les pouvoirs qu'avait Jésus-Christ, qui a dit : *Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre ; comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie de même.* Ainsi le prêtre bénit, l'Église bénit par le prêtre, et Jésus-Christ bénit par l'Église. Et par conséquent, la bénédiction du prêtre est, en définitive, la bénédiction de Jésus-Christ. La croix que les associés ont dans leurs demeures est donc réellement unie à la croix du Calvaire. Mon Dieu ! Que cette croix des associés est digne de leur confiance, de leur amour et de leur respect !

Si je pouvais faire comprendre à tous que leur respect pour la croix leur attirera mille et mille bénédictions du ciel, il me semble que je mourrais content. Car je sens profondément que Dieu protégera toujours un peuple qui honore et respecte la croix.

O mon Dieu, donnez à mes compatriotes un grand amour pour votre divine croix. Ils pourront peut-être s'égarer, vous offenser, mais vous aurez pitié d'eux et vous leur remettrez leurs offenses, parce qu'ils auront aimé votre croix ! Votre croix qu'ils ont avec eux, sous leurs yeux, dans leurs demeures. Car votre croix, Seigneur, est l'arbre de vie, et tout peuple qui l'honorera, vivra, grandira, sera béni de vous, Seigneur.

ALEX. MAILLOUX,

Vic. général de l'Archidiocèse de Québec.

## Le Luxe.

## CONSIDÉRATION

SUR

## LE LUXE DES VÊTEMENTS,

PAR

M. l'Abbé Edouard Cornet.

Ceux qui portent des vêtements de luxe et de mollesse sont, vous le savez, dans la maison des rois.

SAINTE-MARIE, XI

(Suite).



Vous cherchez un homme digne d'admiration et de louange, ne vous arrêtez pas, dit l'Écriture, à l'inspection extérieure de sa personne. *Ne laudaveris hominem in specie ejus*. Comme nous n'apprécions pas un sage par sa chevelure, ni un soldat par sa cotte de mailles, ne soyons pas assez déraisonnables pour mesurer la gloire d'un homme sur la taille et l'ampleur de son vêtement. Ah ! si la gloire, au lieu d'être le rayonnement de la vertu, n'était que la splendeur du luxe des habits, nous dirions que l'homme, sous ce rapport à beaucoup été abaissé au-dessous du lis des champs ; car l'homme, eût-il la couronne de Salomon sur la tête, ne sera jamais, au dire de l'auteur même de toute beauté, aussi magnifiquement vêtu que cette fleur de nos campagnes. Nous ajouterions en même temps que les hommes honorables devenus aussi nombreux que les grains de sable de la mer, que les étoiles du firmament, remplissent toutes nos villes, toutes nos campagnes, toutes nos places publiques ; nous en trouvons même, à ce titre, parmi les voleurs et les assassins.

Oui, on peut porter un manteau de pourpre, et n'être qu'un misérable ; au contraire, on peut n'avoir que des haillons pour couvrir sa nudité, et être salué par les acclamations de la gloire comme

un héros. Un jour, dans le palais d'un roi d'Israël, il y avait deux hommes : l'un avait un manteau de pourpre, il s'appelait Achab ; l'autre n'avait pour tunique qu'une peau de bête, il avait nom Elie. Or l'histoire a fait le parallèle de ces deux personnages ; et vous savez tous si le manteau de pourpre révélait la grandeur, si la peau de chèvre couvrait l'ignominie. Quelques siècles plus tard, dans le même palais, se rencontraient encore deux hommes : l'un portait aussi un manteau de pourpre ; il se nommait Hérode ; l'autre, plus humble qu'Elie, avait été contraint d'abriter son dénuement sous la robe emblématique de l'idiotisme ; il avait nom Jésus-Christ !!! Grand Dieu ! quel abîme entre ces deux hommes ! Quelle incommensurable différence de gloire et de honte entre ces deux noms ! Le premier, au témoignage de l'éternelle vérité elle-même, devrait n'avoir point de mémoire au nécrologe des humains. Déjà de son vivant, il avait, de par le souverain appréciateur de toute chose, perdu son titre d'homme, il tenait rang parmi les bêtes : *Ite et dicite vulpi illi*. Le second..., mais le qualifier sitôt après le premier, fut-ce même pour votre édification, ne serait-ce pas, lecteurs, un blasphème que ne sauraient compenser tous les prosternements faits à sa gloire, au ciel, sur la terre et dans les enfers ?

L'honneur, nous ne saurions donc donc trop le répéter, n'est pas un rejaillement du luxe, mais un reflet de la vertu. *Vicum non a vestimentis sed ad animi laetare decet et admirari*. S'il est des lieux dans le monde où le luxe, cette statue de Nabuchodonosor, puisse recevoir et reçoit en effet des éloges, je n'en imagine point d'autres que ceux fréquentés par la foule avide d'être trompée, sur le théâtre, par exemple, où s'épanouit le règne de la fable et du mensonge. Là je me figure qu'il est en sa place : là je comprends qu'il frappe agréablement, qu'il intéresse, qu'il plaît enfin, parce qu'il contribue à l'enchantement, à la fiction, à la surprise, disons le mot avec un Père de l'Église, à la *fascination des yeux, mera oculorum deceptio*. Mais dans la société réelle, où l'on doit paraître ce que l'on est, tous ces décors, toutes ces affectations, toute cette pompe, blessent et révoltent tout le monde, même lorsqu'elles n'attaquent personne ; ce sont des hors-d'œuvre qui, s'ils attirent les regards, n'attirent jamais l'estime. Et n'est-ce pas avec raison ? Qu'est-ce que

le luxe, sinon, pour l'ordinaire, un aveu fastueux de son peu de mérite, une muette et dispendieuse déclaration d'une insuffisance connue et réfléchie, un supplément prétentieux des grâces et des charmes personnels que l'on n'a pas, un signe éclatant d'une indigence copieuse, comme dit saint Augustin : *copiosa egestas!*

Il est de fait que plus on est petit dans l'intérieur de son être, plus on cherche avidement un piédestal sur lequel on puisse monter; plus l'homme est pauvre au dedans de lui-même plus est vive sa passion de s'enrichir et surtout de paraître riche. Voyez-vous ces femmes, ces filles qui, se composant une toilette selon les exigences d'un luxe inusité, sont parées comme un temple? Elles essayent, à l'aide du ciseau trop intelligent d'un Bésécl moderne, elles essayent de faire un autel vivant. Mais, hélas! trop souvent elles ne réussissent qu'à représenter un monument superbe, éclatant au dehors, et complètement vide au dedans, tel que celui de la loi ancienne. *Non solitum, sed inane, et vacuum intrinsecus.* Les décorateurs les plus habiles, les plus ingénieux, ont beau les couvrir d'or et d'argent; d'ordinaire elle ne ressemblent que trop à l'idole ancienne dont un prophète a dit : *Voilà qu'elle est couverte d'or et d'argent et il ne s'est pas trouvé d'une dans ses entrailles.* Oui, celui qui se promène en lui-même, qui se mire dans sa parure, comme le paon en son plumage, qui se baigne dans la contemplation de sa beauté, ah! celui-là n'a pas un cœur d'homme, dit le Sage, mais un cœur de poussière. *Gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit, cinis est cinis cor ejus.* Enfants du luxe, vous avez la prétention de faire de votre personne une sorte de divinité qui, par sa richesse extérieure, éblouisse tous les regards; souvenez-vous qu'anciennement Aaron voulut aussi présenter aux yeux de la multitude une divinité brillante; dans ce dessein il ramassa tout l'or d'Israël qu'il jeta dans le creuset pour en faire une idole; l'idole désirée comme une merveille apparut; ce n'était, vous le savez, que le riche et pesant simulacre d'un animal stupide. Enfants du luxe, l'idole que vous façonnez avec tant d'orgueil, ah! je crains bien qu'elle ne ressemble beaucoup trop, pour le fond et pour la forme, à celle d'Aaron.

Combien n'en est-il pas en effet qui, singulièrement amoureux de leur propre excellence, essayent de couvrir leur

orgueilleuse nullité sous un masque plaqué d'or et d'argent? Mais il ne tarde pas de venir un temps où le masque tombe, où le héros disparaît, où l'homme seul reste; et quel homme! grand Dieu! la plus vile partie de ce tout qu'on admirait flamboyant d'or et de pierreries, disait le chantre des métamorphoses patiemmes :

.....Genitus autem leguntur  
 Jucunda pars vivunt est ipse puella sur.  
 (OVIDE.)

Eh quoi! lecteurs, ne voyez-vous pas, en effet, que la convoitise du luxe, aujourd'hui comme au temps de saint Cyrien, est en raison inverse de la dignité des personnes? *Nullarum fere pretiosior virtus est, quam quorum pudor vitis est.* Et pourquoi donc rechercher comme une gloire ce qui maintenant est une marque presque irrécusable d'infamie?

Ah! le luxe des vêtements, quiconque a conscience de sa dignité personnelle le rejette avec dédain comme un approbre; le guerrier le néglige parce qu'il a pour lui sa bravoure et sa renommée, plus éclatantes que l'or; le savant ne se le permet pas, parce que ses écrits et ses travaux lui répondent du suffrage du public; et la femme elle-même chez qui, vu la faiblesse de son sexe, on a plus particulièrement coutume de suspecter cette puérole vanité, la femme, elle-même, qui a le sentiment de sa grandeur intime, sait aussi se montrer supérieure à cette folie; pour elle *l'absence de tous ces futils ornements sera toujours, comme dit St. Ambroise, son plus bel ornement. Sa parure est de n'en point avoir. At in vobis rejecta decoris cura plus decet, et hoc ipsum quod vos non ornatis, ornatus est.*

Souvenez-vous de la dignité de Cornélie

Cette fille du grand Scipion, interrogée dans un cercle de femmes sur le nombre et la variété de ses ajustements et de ses pierreries, fit venir ses enfants qu'elle avait élevée avec soin pour la gloire de la patrie, et dit avec orgueil en les montrant : *Voilà mes ornements et ma parure.* Mais pourquoi en appeler ici à l'histoire profane? qui ne sait les nobles sentiments d'Esther à ce sujet? *Dites-moi, était-elle plus grande lorsqu'elle trônait revêtue de pourpre, que lorsqu'elle revêtait le cilice pour demander la grâce de tout un peuple?* Ecoutez la voix de son cœur :

(A continuer.)



## LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Novembre, 1876.

*Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania.*

Pourquoi les nations se sont-elles soulevées en frémissant et les peuples ont-ils formé de vains projets ?

Il semble que le Prophète Royal promettait ses regards prophétiques sur les nations de nos jours, quand il demandait aux peuples la raison de leur crainte et de leurs vains projets. La crainte et l'ambition, voilà en effet le double sentiment qui anime les gouvernements de notre époque. On parle sans cesse de paix, de relations amicales, et cependant la méfiance, la peur se sont emparées des empires et des royaumes. C'est en balbutiant ces mots de paix que la Grande-Bretagne construit de nouveaux engins de guerre et fortifie les approches de Londres ; que la France répare sa flotte et élève les fortifications de Paris ; que Bismark, avec une rage toujours croissante, perfectionne le canon Krupp ; que la Russie enfin appelle le ban et l'arrière-ban de ses cosaques. C'est là la punition des nations prévaricatrices : on a biffé le droit chrétien du Code des peuples, on a refusé l'intervention pacifique de l'Eglise, les nations, comme nations, sont sans Dieu et sans Autel, désormais la force prime le droit, et l'antique mot payen et sauvage *Vae victis*, est l'évangile des peuples civilisés par la croix et qui se disent encore chrétiens.

Les héros de notre temps sont ceux qui savent inventer les moyens les plus expéditifs de détruire la race humaine.

D'un autre côté, les gouvernements des peuples, dans les deux mondes, forment de vains projets, et contre qui ? Contre le CHRIST et son épouse immaculée, l'EGLISE. *Astiterunt reges terræ ; et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus.*

Vous le voyez, divisés sous tous les rapports, les gouvernements et les nations se réunissent en un seul point, baffouer le Christ et enchaîner son Eglise.

Ils ont dit et répété : Dieu n'a rien à voir dans le gouvernement et la politique des peuples, l'Eglise est la créature de l'Etat, elle doit plier le genou devant l'autocratie comme devant la démocratie souveraine.

Les Commandements proclamés sur les hauteurs du Sinai, l'Evangile que les Apôtres ont reçu ordre de propager, l'Eglise, sortie du cœur du Divin Crucifié du Golgotha, le Souverain Pontife, Vicaire du Christ sur la terre, toutes ces saintes et divines choses n'ont plus leur raison d'être, la civilisation moderne les regarde comme des vieilleries, des momeries des âges de ténèbres et d'ignorance.

Le psalmiste, il y a plus de quatre mille ans, entendait déjà leurs cris de rage : *Dirumpamus vitula coram : et projiciamus a nobis jugum ipsorum*. Brisons leurs liens et jetons leur joug loin de nous.

De fait, ce n'est pas nouveau : n'est-ce pas là le vieux cri de l'Archange révolté, Lucifer, dans ses luttes contre l'Eternel ? Le même cri que le Paganisme, ce culte de Satan, poussa mille fois dans l'antique Rome, et les amphithéâtres d'Antioche et des Gaules : *Christiani ad bestias*, les chrétiens aux bêtes.

Voyez-vous, il n'y a dans le monde que deux étendards, celui du Christ et celui de Satan. Or la nation qui ne marche plus sous l'étendard sacré de Jésus-Christ doit marcher nécessairement sous l'étendard de l'Esprit de Ténèbres, le démon.

Il n'y a dans l'arène de la vie que deux signes : le signe qui désigne les enfants de Dieu, et celui qui désigne les enfants de Bélial ; et, si vous n'avez point au front le signe du Christ, vous êtes alors marqués du signe de la bête, *signum bestia*, comme le prophète l'a vu.

Hélas ! oui, ô gouvernements de l'ancien et du nouveau monde, vous avez renié Dieu, chassé l'Esprit de Lumières qui aurait éclairé vos pas dans le dédale de la politique, et vous auriez inspiré ces sages mesures qui font le bonheur des nations, alors l'Esprit de ténèbres a pris sa place, il vous aveugle et vous mène à l'abîme, il souffle la haine entre les nations, la malédiction dans la famille, le désespoir et le suicide dans les individus.

Liberté, fraternité, c'est le mot favori de notre siècle. Ah ! oui, ô diseurs de grandes phrases, illustres menteurs de notre époque, oui, liberté pour vous de faire le mal, d'ancêtre le règne de Dieu, d'écraser impunément les nations. Liber-

té pour Victor-Emmanuel de voler des royaumes, de piller les biens des églises, d'arracher le dernier morceau de pain au pauvre, à la veuve et à l'orphelin, de tenir l'immortel Pie IX, le père de la grande famille humaine, prisonnier dans le Vatican. Liberté pour Bismark d'emprisonner impunément les prêtres et les évêques, de bannir de pauvres religieuses de leur patrie, de fermer les églises et les séminaires, de baillonner la presse catholique et fidèle !

Demandez donc aux deux illustres victimes de Bâle et de Genève, les évêques Lachat et Mirmillod, chassés brutalement de leur patrie, et pleurant sur la terre étrangère la profanation de leurs églises et les infortunes de leurs enfants spirituels, oui, demandez-leur combien est douce la liberté de la Suisse radicale !

Demandez aussi à l'héroïque Pologne, écrasée dans les serres barbares des aigles moscovites, quelle liberté ses 400 prêtres et ses milliers d'enfants arrachés de son sein sans raison aucune, goûtent dans les glaciers meurtriers de la Sibérie ? Interrogez encore l'Archevêque de Paris, Mgr Darboy, et les illustres et saintes victimes qui partagèrent sa douloureuse agonie, ils vous diront la douceur de la liberté impie et menteuse de la Commune.

Des esprits faibles, des catholiques peu instruits ou pusillanimes se demandent parfois pourquoi Dieu permet toutes ces impiétés, comment finiront toutes ces choses ? Ah ! Dieu a son heure marquée, il prend son temps, il a pour lui l'éternité.... Comment tout cela finira ? Comme les révoltes contre le Dominateur des mondes ont toujours fini depuis la première, dans l'Eden primitif : le souille de la colère du Seigneur dissipera ces audacieux pygmées qui veulent édifier une autre Babel ; l'Eglise triomphera comme au temps de Néron et Dic. létien. de Julien l'apostat et de Napoléon. Ce que Dieu fait, le Prophète nous le répète depuis des siècles. Ecoutez dans le recueillement ces paroles terribles : *Qui habitat in caelis iradebit eos ; et Dominus subsannabit eos.* CELUI qui règne dans les cieux se rit de leurs vains projets, et se moque de leurs espérances coupables.

Un mécréant demandait, sous le règne de Julien l'apostat, à un chrétien : Eh bien ! que fait donc le fils du Charpentier, ton Christ, dont le règne achève ? Ce qu'il fait, répond le chrétien, il prépare un cercueil pour ton maître apostat.

Déjà de nos jours le même Christ a fait les cercueils de Cavour, de Farina, de Nicolas, de Napoléon III, et bien d'autre encore, et ceux de Victor Emmanuel, de Garibaldi, de Bismark, de Gambetta, d'Alexandre II, etc., s'entrouvert pour recevoir leurs victimes. Attendez encore quelques jours, quelques mois, la mesure de leurs iniquités sera comble et Dieu leur fera sentir la pesanteur de son bras.

Les individus comme les nations ont une mesure de crimes qu'ils ne dépasseront pas.

En ce moment même, il est un peuple qui renia sa loi pour embrasser celle d'un imposteur, qui, l'étandard de Mahomet d'une main, et l'épée de l'autre, répandit des fleuves de sang, en haine du nom chrétien, et écrasa les nations pendant des siècles. Un peuple qui voulait planter le croissant au centre de l'Europe à la place de la croix profanée, et remplacer le christianisme par l'islamisme, si Charles Martel n'eut vaincu ces phalanges barbares dans les plaines de Poitiers, et si Juan d'Autriche, à la tête de la flotte chrétienne, n'eut achevé de les écraser dans le Golfe de Lepante.

Or ce peuple, enivré du sang catholique, est aujourd'hui agonisant, ce vieillard depuis si longtemps malade, se débat en ce moment sur les rives du Bosphore et dans les montagnes de la Serbie. C'en est fait, l'heure de la chute de l'empire des Sultans est sonnée : la politique et la jalousie des gouvernements parviendront peut-être à retarder un peu la dernière crise, mais non l'empêcher.

Dieu s'est servi de l'empire de Mahomet pour l'exécution des lois de sa Providence : il était selon le langage énergique des Saints Livres, comme un bâton, une verge dans la main du Tout-Puissant pour punir les nations coupables, et concourir aux desseins éternels de Dieu sur l'homme, mais l'empire turc ayant abusé de la puissance que Dieu lui avait donnée, sera anéanti comme autrefois l'empire de Babylone, " *parce que, s'écrie le prophète Isaïe, n'étant qu'un instrument dans ma main, (la main du Seigneur) il s'est glorifié de ses succès et qu'il a outre-passé mes ordres ; je lui avait commandé de châtier mon peuple, et il a voulu le détruire.*"

La mission de l'empire musulman est donc finie, je dis mission, car les peuples comme les individus ont leur raison d'être ici-bas. Dieu, comme nous l'avons dit déjà, s'en sert pour l'exécution de ses miséricordes et de sa justice, puis leur

mission terminée, ou la mesure de leurs prévarications parvenue à son comble, le Seigneur les brise et les fait disparaître.

C'est ainsi que durant les quarante siècles qui précèdent le Messie, les nations eurent pour mission de préparer la venue du Sauveur promis, comme les peuples depuis dix-huit siècles ont pour mission de concourir au plan divin, et d'assurer les décrets éternels de Dieu sur l'humanité.

L'histoire sacrée et l'histoire profane se réunissent pour nous donner la preuve palpable de cette sublime parole, " que Jésus Christ est l'héritier de toutes choses ; que tous les siècles se rapportent à lui, et que non seulement la nation juive, mais encore toutes les nations du globe, étaient renfermées en lui. " — *Tota lex grævidu erat Christo* (St. Augustin.)

St. Jérôme tient le même langage, dans ses Commentaires sur les Epîtres de St. Paul : " Toute l'économie du monde visible ou invisible, soit avant, soit depuis la création, se rapportait à l'avènement de Jésus-Christ sur la terre. La Croix de Jésus-Christ, voilà le centre auquel tout vient aboutir, le sommaire de l'histoire du monde. "

Admirable philosophie de la Religion qui résume en trois mots l'histoire universelle des siècles passés et futurs : Tout pour le Christ, le Christ pour l'homme, et l'homme pour Dieu.

La Croix, c'est encore l'arbre de vie ou de mort, placée au centre du monde : Dieu bénit les nations qui, à genou au pied de la croix, s'abreuvent à longs traits de la liqueur divine qui en découle, mais pour celles qui méprisent la croix, il leur est donné de s'abreuver du vin de la prostitution, comme parle le prophète, qui les marque du signe de la bête et creuse des abîmes sous leurs pas.

Dans un prochain article nous étudierons, éclairés par le flambeau de la foi, la mission des peuples anciens et celle des nations modernes et contemporaines.

### Le Sacré-Cœur.

Nous avons annoncé sur notre dernier numéro que nous publierions les plus belles pages du livre de M. l'abbé BOUGAUD, qui a pour titre : " Histoire de la BIENHEUREUSE MARGUERITE MARIE. " Nous donnerons aujourd'hui un extrait de la préface de cet ouvrage, dans la-

quelle l'auteur déroule devant nos yeux les différents moyens que la Divine Providence a employé, depuis dix-huit siècles, pour exciter la Foi, souvent engourdie, et conduire l'homme à sa fin dernière, la possession de Dieu.

L'abbé BOUGAUD nous fera voir que l'institut des religieuses de la VISITATION, fondé en 1615, par St. François de Sales, a été créé pour être le sanctuaire du Cœur de Jésus.

Le Saint évêque de Genève fut puissamment secondé dans cette œuvre par la Bienheureuse Françoise de CHANTAL, qui fut la première supérieure de la Visitation.

Il nous démontre ensuite qu'entre un si grand nombre de couvents de la Visitation, celui de Paray-Monial, sur la terre de France, fut choisi pour être le centre de l'œuvre du Sacré-Cœur.

" Si cachée que la Bienheureuse Marguerite Marie ait été dans les profondeurs de son cloître, au fond d'une petite ville éloignée de Paris, elle a reçu une mission de premier ordre. Elle a été chargée par Dieu de venir en aide à l'Eglise dans l'accomplissement de l'œuvre la plus grande et en même temps la plus redoutable qu'elle accomplit en ce monde.

" Cette œuvre, on le sait assez, ce n'est pas de demeurer debout, au milieu de cette instabilité des choses humaines qui un jour ou l'autre couche tout dans la poussière ; les dynasties, les empires, mêmes les peuples ; ce n'est pas non plus d'imposer à l'orgueilleuse raison de l'homme un ensemble de dogmes, dont il a le droit sans doute d'étudier les titres, mais qui ne peuvent le régénérer qu'en l'humiliant ; cette œuvre, plus haute que ces deux-là, à la fois si lumineuse et si obscure, c'est de persuader à l'homme que Dieu l'aime.

" Oui, un jour, dans les profondeurs de son éternité, Dieu a vu l'homme ; et, comme un roi, un génie puissant qui tombe sous le charme d'un petit enfant qui bégale, quand cet enfant est le sien, Dieu a été ravi ; il a aimé l'homme. Il l'a aimé jusqu'à la passion, jusqu'à la folie.

" Il l'a aimé jusqu'à se faire homme, afin de supprimer ces distances qui, de quelque nature qu'elles soient, sont insupportables à l'amour. Il l'a aimé jus-

qu'à souffrir, jusqu'à mourir pour lui.

"Oui, celui qui est là, sur ce gibet, les pieds et les mains percés, le cœur ouvert, c'est Dieu !

"Et que fait-il là ? Il souffre, il meurt par amour. Ce n'est pas assez dire ; il meurt d'amour.

"Voilà ce que l'Église est chargée de faire croire à l'homme. Sa régénération est à ce prix. Hors de là, il n'y a que faiblesses, défaillances de cœur, catastrophes de mœurs. Au plus, arrive-t-on à être un honnête homme. La folie du sacrifice, de la virginité, du dévouement, du martyre, ne commence que quand on croit à la folie de la Croix.

"Cet amour de Dieu pour l'homme est si grand, si prodigieux, qu'il est comme le scandale du monde. C'est l'antique et universelle pierre d'achoppement, la dernière raison de tous les schismes et de toutes les incrédulités. Si Arius, par exemple, s'est séparé de l'Église, c'est qu'il ne pouvait pas croire que cet Homme, qui avait apparu un jour en Judée, fût vraiment, sans phrases, sans hyperboles, le Fils unique de Dieu. Il y avait, dans un tel abaissement, une grandeur d'amour qui le révoltait. Et de même de Nestorius. Il n'admettait pas que le Fils éternel de Dieu eût reposé dans le sein d'une humble femme, qu'elle l'eût nourri de son lait, qu'il l'eût appelé sa mère ! Et Luther et Calvin, pourquoi ont-ils brisé de nouveau l'unité de l'Église ? C'est qu'ils ne pouvaient croire ni au tribunal de la réconciliation, c'est-à-dire à une miséricorde qui ne se lasse d'aucune ingratitude ; ni aux indulgences, c'est-à-dire à une des plus tendres industries du Sauveur pour suppléer à nos perpétuelles insuffisances ; ni à la sainte Eucharistie, c'est-à-dire à la permanente habitation avec ceux qu'on aime ; cœurs étroits qui ne savaient pas ce que c'est que l'amour ! Et si de nos jours il y a tant d'hommes qui passent en hochant la tête devant la croix, qui sourient de mépris en regardant l'autel, c'est la même folie qui les révolte. L'humanité égoïste, incapable d'aimer, succombe sous le poids de tels mystères ; et l'Église ne parvient pas à lui arracher ce cri qui la transfigurerait : *Et nos credidimus charitati quam habet Deus in nobis*. Oui, nous croyons que Dieu a pour nous de l'amour." (1)

"Mais précisément parce que l'œuvre

est formidable, parce que l'Église semble par moments s'incliner sous le poids, Dieu vient à son aide par des coups de maître. De même que, quand les sophismes se multiplient, il fait un signe, et on voit apparaître ceux que j'appellerai volontiers les agents extraordinaires de la vérité : un saint Augustin, un saint Thomas, un Bossuet ; de même, quand le monde se refroidit et ne croit plus à l'amour de Dieu, et qu'on voit baisser la pureté, le sacrifice, l'apostolat, le dévouement et le martyre, toutes ces choses qui tirent leur origine du cœur, mais du cœur transfiguré par l'amour divin, Dieu fait un signe, et on voit apparaître ceux que j'appellerai volontiers aussi les agents extraordinaires de l'amour.

"Ainsi, par exemple, quand, au lendemain des persécutions, Constantin monta sur le trône, et qu'étendant sur l'Église son manteau de pourpre, il y introduisit, à son insu et sans le vouloir, avec les honneurs, un commencement de refroidissement ; quand on aperçut ces froids docteurs que j'ai cités, Arius, Nestorius, Eutychès, dont la doctrine n'était au fond que la négation de l'amour infini ; à ce moment où le vieux sensualisme païen pénétrait peu à peu dans l'Église, les entrailles de la terre s'ouvrirent et on en vit sortir les instruments de la passion de Jésus-Christ : la croix sur laquelle il était mort, les clous qui avaient percé ses pieds et ses mains, la couronne qui avait meurtri son front, la lance qui avait ouvert son cœur. Le monde fut providentiellement appelé à se ranimer au contact sacré des instruments de la Passion.

"Et qu'elle fut la créature privilégiée à laquelle Dieu donna cette grande mission de réchauffer le monde au IV<sup>e</sup> siècle ? Ce fut une femme, une épouse, une mère, la pieuse Hélène, la mère de l'empereur Constantin, le libérateur de l'Église. Ce fut une femme, et on en devine la raison. Inférieure d'ordinaire à l'homme par les dons de l'esprit, la femme lui est supérieure par les dons du cœur. Elle aime plus ; elle aime mieux ; elle ne sépare pas dans sa pensée l'amour du sacrifice, et pour elle aimer c'est toujours s'immoler. Ce fut donc une femme ; et de plus ce fut une mère ; et je le conçois aussi. Devant la croix, devant les folies de l'amour, l'homme peut quelquefois passer en branlant la tête ; la mère jamais. Elle prend son enfant dans ses bras, elle regarde la croix, et elle se dit : Qu'y a-t-il d'étonnant que Jésus-Christ

[1] Joan. iv. 16

soit mort pour ses enfants, moi je mourrais bien pour le mien !

« Ce fut donc cette femme, cette épouse, cette mère, qui reçut au IV<sup>e</sup> siècle la mission de ranimer le monde en lui montrant la croix de Jésus-Christ ; et de fait elle réussit. La grande dévotion de toutes ces rudes populations du moyen âge, ce fut la dévotion à la croix. On livrait des batailles pour la posséder. Tout l'Occident se leva même pour aller conquérir le tombeau vide du Sauveur ; et quand on fut arrivé à Jérusalem, on les voyait, ces rudes guerriers, un Godefroy de Bouillon, un Tancredé, un Baudouin, faire le tour de Jérusalem, pieds nus, en versant de grosses larmes ; on en vit même quelques-uns expirer de douleur et d'amour en baisant les rochers du Calvaire ; et, un jour enfin, la France entière tressaillit de la plus pure émotion qui ait jamais fait battre son âme ; saint Louis rentra dans sa capitale, portant dans ses royales mains la couronne d'épines qui avait ensanglanté le front de Jésus-Christ. Pendant huit siècles, de sainte Hélène à saint Louis, le monde, réchauffé au contact sacré de la Croix sur laquelle était mort Jésus-Christ, poussa le cri vainqueur : *Oui, nous croyons à l'amour infini de Dieu pour l'homme.*

« Mais à ce dernier moment, il n'était pas difficile à un observateur de voir que cette dévotion, par suite de l'infirmité humaine, ne suffirait bientôt plus à entretenir une flamme qui manifestement baissait. Les croisades devenaient de plus en plus impossibles ; les papes s'épuisaient à appeler les populations au secours du tombeau profané de Jésus-Christ. Il fallait un symbole plus émouvant, quelque chose qui allât plus profondément aux âmes. Donc, un jour, au fond d'un monastère de Belgique, Dieu apparut à une âme privilégiée et lui donna pour mission de tourner les regards et les cœurs du côté de la sainte Eucharistie, et de demander à l'Église, pour ce mystère auguste, des hommages nouveaux.

« Et quelle fut l'heureuse créature prédestinée à réchauffer le monde au XIII<sup>e</sup> siècle ; et à être ce que j'appelle un agent extraordinaire de l'amour ? Encore une femme, mais cette fois une vierge ! (1) Si

pur, en effet, si lumineux que soit le cœur de la mère, il y a quelque chose de plus beau et de plus lumineux encore, c'est le cœur de la vierge. Et d'ailleurs, le mystère de l'Eucharistie étant le mystère des anges, il était convenable de réserver à la virginité les honneurs de cette révélation et de cet apostolat.

« Et comme rien n'arrive dans l'Église que par le souffle de l'Esprit de Dieu, pendant qu'on déployait les pompes nouvelles de la Fête-Dieu, un moine inconnu soupirait le livre de l'*Imitation*, le plus beau de tous ceux qui ont été écrits de la main des hommes ; surtout ce IV<sup>e</sup> livre destiné à enflammer tous les cœurs pour la sainte Eucharistie. En même temps saint Thomas composait ses incomparables hymnes du *Lauda Sion* et de l'*Adoro te supplex*. Les cathédrales gothiques surgissaient comme pour être des arcs triomphaux en l'honneur de la sainte Eucharistie. On voyait en sortir nos belles processions du saint Sacrement ; et le monde, vivifié et transformé par les ardeurs de cette dévotion, reprenait sa marche, en poussant de nouveau le cri vainqueur : *Pour nous, nous croyons à l'amour infini que Dieu a eu pour nous !*

« Trois siècles s'écoulaient : tout à coup on sent passer sur l'Église je ne sais quel courant d'air glacial. Luther paraît et nie l'amour infini dans ses plus tendres manifestations. Calvin paraît, et supprime l'Eucharistie. Jansenius paraît, et, sans nier la sainte Eucharistie, il apprend aux fidèles à s'en éloigner avec le plus profond respect ; on écrit des livres sur la *fréquente communion*, c'est-à-dire contre elle ; et on déploie des trésors d'érudition afin d'apprendre aux fidèles que Jésus-Christ a établi ce divin sacrement pour qu'on le reçoive le moins souvent possible. La foi à l'amour infini baisse dans le monde ; on sent partout comme un refroidissement universel.

« O mon Dieu ! mon Dieu ! qu'allez-vous faire ? Par quelle industrie allez-vous réchauffer les âmes ? Quel secret tenez-vous en réserve pour de si tristes temps ? Et à quelle âme privilégiée allez-vous le confier ?

« Cette fois encore, pour ranimer la foi et la piété, Dieu choisit une femme, une vierge ; décidément il n'en veut pas d'autres pour en faire les agents extraordinaires de son amour ! Il la prépara avec un art divin à cette grande mission ; et quand son cœur fut devenu semblable à celui d'un ange, un jour qu'elle

(1) La Bienheureuse Julienne, religieuse hospitalière à Liège. La fête du saint Sacrement, qu'elle reçut ordre de demander à l'Église, fut instituée en 1236 par l'évêque de Liège dans son diocèse, et en 1264 étendue à l'Église universelle par le pape Grégoire IX.

était plongée dans l'extase, immobile, recueillie, les bras croisés sur sa poitrine, le visage légèrement éclairé comme d'un feu intérieur, une lumière céleste, visible à elle seule, se leva sur l'autel, et à travers la grille elle aperçut la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Quand elle osa lever sur lui ses yeux humides de larmes, la poitrine du Sauveur lui apparut resplendissante : on voyait, dans ce feu, le cœur de Jésus-Christ étinceler comme un soleil ; et elle entendit une voix qui lui disait : *Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes, jusqu'à se consumer d'amour pour eux.* Plusieurs fois elle eut des visions semblables, où tous les adorables desseins de Dieu lui furent révélés. Elle vit les plaies des âmes et des sociétés se guérir peu à peu au contact de ce Cœur divin, et l'Église, ranimée aux rayons de ce foyer d'amour, reprendre sa marche triomphante et bienfaisante à travers le monde.

"Et comme si tout devait se réunir pour nous enchanter dans une telle dévotion, c'est par la France que Dieu la donne à son Église. Il s'adresse à une vierge française, dans une ville française, au sein d'un institut français, pour parler à l'Église universelle. Et non-seulement c'est à la France qu'est faite la révélation, elle est faite pour la France. Elle répond si bien, d'une part à ses aspirations les plus nobles, les plus élevées ; et de l'autre elle touche si suavement, si efficacement, ses blessures les plus tristes, qu'il est manifeste que Dieu a pensé à la France en donnant au monde la grande révélation du sacré Cœur. Il l'a dit du reste ; il l'a fait annoncer avec une précision qui tient du miracle, quand on connaît sa réalisation. Et de fait, dans la proportion même où la France s'est plongée dans les flammes du sacré Cœur, elles s'est régénérée.

"Voilà ce que nous voudrions dire. Il faudrait pour cela le langage des anges, ou du moins le langage des saints. Nous essaierons cependant, parce que, à ne pas essayer, il y aurait pour nous la dernière des ingratitude.

"Seul ment, avant de commencer, une observation nous sera permise. De même que nous dirions à un jeune homme qui aborde l'étude des mathématiques : "Voilà un livre où l'on traite du calcul infinitésimal ; ne l'ouvrez pas, vous n'y comprendrez rien ; "de même, si quelqu'un ne croit pas à l'amour infini de Dieu pour l'homme, à sa croche, à sa croix, à la sainte Eucharistie, qu'il

n'ouvre pas ce livre ! Il en serait étonné et scandalisé. Je vais dire la chose la plus étrange, la plus extraordinaire, la plus incroyable, et cependant la plus certaine, et aussi la plus touchante : un Dieu aimant l'homme jusqu'à la passion, jusqu'à la folie. Je vais raconter comment ce Dieu oublié par l'homme, méprisé, trahi, méconnu par l'homme, n'a pas désespérée de l'homme, et, au lieu de le punir et de le briser comme il l'aurait pu, a résolu de le vaincre à force de tendresse !

"O Jésus, des genoux de ma mère aux années ardentes de ma jeunesse, je n'ai pas cessé de croire à cet Amour infini, qui est toute la sève et comme le suc divin du christianisme ; et aujourd'hui, parvenu à cet âge qui apporte à l'homme toutes les lumières de la terre, et, quand il a été fidèle à Dieu, toutes les splendeurs du ciel, je sens cet Amour infini qui brille sur ma tête d'un éclat sans ombre. A vrai dire, je ne crois plus guère à l'amour de l'homme ; je crois d'autant plus à l'amour de Dieu ! Aidez-moi donc, ô Christ, ô Sauveur, ô Ami, et que ces derniers accents, si ce sont les derniers, portent jusqu'au fond des âmes la connaissance de cet Amour dont j'ai goûté le charme, mais dont je ne saurais jamais dire la douceur !"

L'abbé EM. BOUGAUD,

Vic-General d'Orléans.

Orléans, le 24 mai 1874:

#### Bonnes Nouvelles du Saint-Père.

Monsieur le Rédacteur,

C'est une bonne fortune pour moi de recevoir directement d'un des familiers, du Saint-Père, des nouvelles de l'auguste et saint vieillard. Je veux en donner les prémices aux lecteurs du *Foyer Domestique*, qui partageront ma joie, j'en suis bien convaincu.

"Monsieur le Curé,

"Je vous envoie, comme vous le désirez, une petite boîte remplie d'objets ayant appartenu au Saint-Père : tels que morceaux de pain touchés et bénis par lui, petits linges à son usage, de son sang et de sa soutane d'Été qui lui fut jadis donnée par le Pacha.

"Je confierai le tout à M. l'abbé Paquet, de Québec, qui vous le fera parvenir. J'ai vu il y a quelques semaines, à l'audience, Mgr de Trois-Rivières.

"LE SAINT-PÈRE SE PORTE BIEN. Les étrangers qui le voient pour la première fois sont étonnés. En effet, QUELLE MERVEILLEUSE VIEIL-

LESSE QUE CELLE DE CE GRAND PONTIFE ! ON NE PEUT SURPRENDRE EN LUI UN COMMENCEMENT DE CADUCITÉ : SON INTELLIGENCE EST AUSSI FERME, SA MÉMOIRE AUSSI SÛRE, SA VIGILEUR HABITUDE AUSSI PUISSANTE. S'IL RAFFICHE UN PEU JOURIÈREMENT, c'est à cause des rhumatismes qu'il a aux jambes, mais déjà ils diminuent.

" Il sait les abominations et les sataniques impiétés qui se font dans certaines écoles d'enfants à Rome. Il sait aussi que des complots menaçants et redoutables ont été tramés pour préparer à sa mort un Anti-Pape, et contrarier l'exécution des volontés du Conclave !..... LE BON DIET EST AVEC LUI, NE CRAIGNONS RIEN ! Je crois qu'avant peu nous verrons encore quelques événements tristes ; mais après viendra le calme et le triomphe de la justice. PIE IX DOIT VOIR, AVANT DE MOURIR, DES JOURS PLUS CONSOLANTS POUR LA SAINTE ÉGLISE.

" MOU BON MONSIEUR LE CURÉ, PRIEZ BEAUCOUP ET FAITES PRIER POUR LE PAPE QUI AIME LES BONS CANADIENS.

\*\*\*

On parle souvent, au Vatican, du Canada et des bons Canadiens ; car là on n'en connaît pas de mauvais. Puissent les descendants de ces vieux Canadiens, si pieux, si religieux, ne pas mentir à leur réputation et mériter toujours l'estime et la bénédiction du Père de tous les fidèles.

Celui qui nous a écrit les lignes que nous venons de reproduire, est attaché à la personne sacrée de Pie IX, et assiste à tous les actes de sa vie privée ; il est donc à même, plus que qui ce soit, de nous donner des nouvelles de l'auguste Vieillard du Vatican.

Je ne saurais trop lui témoigner ma reconnaissance pour le bon souvenir et la fidèle amitié qu'il a bien voulu me garder ; en terminant sa lettre il m'a dit : *Au revoir !* Oui, au revoir ! je l'espère, au revoir, dans cette Rome où j'ai passé des jours si heureux, au milieu des sanctuaires vénérés, dans la société des saints. Au revoir ! dans ces vieilles murailles du Vatican que j'ai tant de fois parcourues. Au revoir ! aux pieds de Pie IX qui m'a béni dans trois audiences spéciales et, d'une manière particulière, à mon retour des Lieux Saints. Souvenirs immortels qui éclairent l'âme et la réveillent au milieu des jours obscurs, après de longues années d'absence !

Cette bonne parole, *Au revoir !* venant

du Vatican, est pleine d'espérances et de consolations. Au milieu des tristesses de ce monde, il est bon de pouvoir lever les yeux vers les montagnes saintes d'où viennent la lumière et le salut.

TH. ALLEAU,

Miss. Apostolique. Curé de Ste. Anne d'Ottawa.

### Pie IX aux Congrés Catholiques.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Ce qui Nous console, chers fils, c'est cette foi qui découvre dans les persécutions un gage assuré pour les disciples du Christ, auxquels il a dit lui-même : " Comme ils m'ont persécuté ils vous persécuteront aussi." Les attaques et les railleries, au lieu de vous ébranler, contribuent plutôt à vous fortifier dans la défense de la religion. La réunion que vous préparez en est présentement une preuve, car vous ne vous assemblez pas dans un autre but que pour aviser ensemble aux moyens d'adoucir les souffrances infligées aux fidèles et de détourner de plus grands maux, sans préjudice de l'obéissance due aux lois. Mais il est une conviction sur laquelle reposent le courage et les nobles sentiments qui vous accompagnent dans l'entreprise de cette œuvre difficile : c'est que la société actuelle ne peut être sauvée que par l'expiation. L'intention de satisfaire à la justice divine a donc dû être le mobile de votre œuvre, au milieu de toutes les difficultés, des soucis, des efforts et des sacrifices que vous avez pris sur vous pour la mener à bonne fin.

Nous vous félicitons pour la charité vraiment éminente qui anime votre intention, car c'est dans la détresse qu'on reconnaît le frère et que s'éprouve la charité, laquelle ne se cherche pas elle-même, mais souffre tout, espère tout, brillant de son plus bel éclat alors qu'elle s'offre elle-même en sacrifice pour autrui. Et, en effet, elles deviennent de plus en plus graves les circonstances présentes, de plus en plus lourdes et plus nombreuses les afflictions qui réclament secours et conseil.

Cette tâche serait plus facile à remplir, et les résultats seraient plus efficaces si tous ceux qui se louent du titre de catholiques, Nous donnaient l'assentiment de leurs convictions et des principes qu'ils confessent, ainsi que vous qui êtes ardemment attachés à la doctrine et

aux sentiments de ce Siège de saint Pierre. Mais beaucoup cherchent leur satisfaction dans les biens de la terre ; c'est pourquoi ils recherchent par trop la faveur des puissants, craignant leur colère et leur résistance, sans songer nullement que l'amitié de ce monde est l'ennemie de Dieu, au point que quiconque reste attaché à l'empire de cette faveur mondaine est un adversaire de Dieu.

Et bien qu'ils aperçoivent de leurs propres yeux qu'aujourd'hui une lutte est engagée pour ainsi dire à la vie et à la mort entre la vérité et l'erreur, entre le droit et la force, ils font néanmoins tous leurs efforts pour reconcilier des choses aussi contradictoires, comme s'il pouvait y avoir communauté entre la lumière et les ténèbres.

Aussitôt que cette sorte d'hommes remarquent dans les ennemis de l'Eglise, fatigués par une longue et stérile lutte, un signe quelconque annonçant qu'ils désireraient un compromis : alors ils se lèvent, aiguillonnés par la "prudence de la chair," ils s'en prennent aux combattants catholiques, "accusent leurs efforts d'imprudence" et leur imposent silence, afin qu'il n'y ait pas d'obstacles à la "fausse paix" qu'ils recherchent ardemment. Quand même ils ont pu s'instruire par la nature même des choses et par une longue expérience, ils ne veulent néanmoins pas voir que les paroles des ennemis de l'Eglise sont des flèches, bien qu'elles puissent paraître plus onctueuses que l'huile, et ils oublient que par cette manière d'agir ils prêtent secours et s'allient à ceux qui haïssent le Seigneur.

On ne peut imaginer rien de plus dangereux, de plus pernicieux, que cette race d'hommes qui, affectant extérieurement des apparences d'honnêteté et de piété, divisent et brisent intérieurement les forces de l'Eglise, accroissent l'audace des ennemis et excitent ceux-ci involontairement à une colère plus violente contre les vrais enfants de l'Eglise.

Si vous êtes en mesure d'avoir quelque influence sur eux, empressez-vous de leur faire comprendre une bonne fois quel grand dommage ils causent à l'Eglise, quelle faute ils commettent contre la religion, contre la patrie et contre leur propre salut, afin qu'ils reconnaissent la vérité et reviennent de leurs mauvaises voies. Si vous obtenez quelque succès dans cette entreprise extrêmement difficile, il aura plus d'import-

tance que tout ce que vous obtiendrez par vos autres travaux, quelques nécessaires et utiles qu'ils puissent être.

Dieu, qui tient en ses mains les esprits et les cœurs des hommes, pouvant seul donner une issue heureuse à une œuvre aussi laborieuse, Nous lui avons recommandé de tout cœur. Nous implorons sa lumière et son aide toute puissante pour vous, et Nous vous accordons volontiers, comme présage de ces dons célestes et comme preuve de notre bienveillance toute paternelle, à chacun de vous, chers fils, Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 14 aout 1876. De notre pontificat la trentième et unième année.

P: E IX, PAPE.

### Avis Aux Lecteurs.

Sur l'avis d'un très grand nombre de nos lecteurs, nous avons résolu de terminer le second volume du *Foyer Domestique* le 1er Décembre prochain, et de commencer chaque volume avec les mois de Janvier et Juillet, d'après les conditions énoncées en tête de notre première page.

Pour arriver à ce but, nous avons presque doublé le nombre des pages de la présente livraison, et il en sera ainsi de la prochaine, qui complètera notre second volume, à l'époque précitée.

Quoique les conditions d'abonnement au *Foyer Domestique* soient de payer d'avance, cependant nous regrettons de dire qu'un trop grand nombre d'abonnés négligent de le faire, et que nous souffrons de ces retards.

Afin de nous mettre en mesure de rencontrer nos obligations, qui sont comparativement considérables, nous avons résolu de n'adresser le *Foyer Domestique* qu'aux lecteurs qui auront payé à l'avance le troisième volume, commençant le 1er Janvier prochain, comme nous venons de le dire.

## Une Prime !

Comme témoignage de notre gratitude pour nos abonnés, nous leur adresserons, le 1er janvier prochain, un bel *Album* de vingt pages, élégamment imprimé sur beau papier, lequel comprendra tous les morceaux de *Musique* publiés dans le *Foyer Domestique* durant l'année. (Voir l'Annonce.)

### Retraite des Elèves du Collège d'Ottawa et Ordination.

Le 11 Octobre dernier, vers les 5 heures du soir, les élèves du Collège d'Ottawa, au nombre d'environ 200, étaient réunis dans leur magnifique chapelle, pour assister à l'ouverture de la retraite annuelle. Le Révérend Monsieur J. Salmon, curé à l'Eglise St. Gabriel de Montréal, a bien voulu consentir à en donner les instructions et les entretiens.

Cette retraite restera gravée pendant longtemps dans l'esprit des jeunes gens qui ont eu le bonheur d'en suivre les exercices.

Jamais retraite n'a peut-être été mieux faite, jamais impressions ne furent si profondes. Et si on se demande qu'elle en est la raison ? interrogeons chaque élève en particulier, il nous répondra qu'il a pu entendre des prédicateurs aussi éloquentes, mais il ajoutera qu'aucun n'a produit en lui une impression aussi efficace, un bien aussi véritable.

Renommé qu'il était auparavant comme prédicateur célèbre, le Rev. Monsieur J. Salmon a acquis auprès des élèves le titre de prédicateur des jeunes gens, et sa réputation n'en est point affaiblie.

Dès la première instruction il s'est rendu maître de ses jeunes auditeurs ; il a captivé toute leur confiance, de sorte qu'il a obtenu d'eux tout ce qu'il leur a demandé.

Qu'il était beau de voir dans cette chapelle qui porte si bien à la piété, plus de 200 jeunes gens, écoutant on ne peut plus attentivement les paroles si pleines d'unction du célèbre prédicateur ! Tous aimaient à l'entendre et tous trouvaient dans ses instructions une parole qui les touchait au plus sensible de leur cœur. Ils entendaient avec joie et bonheur le son de la cloche qui les appelait à se réunir pour assister à un nouvel entretien.

Le Rév. Monsieur Salmon doit se réjouir de la retraite qu'il vient de prêcher aux élèves du Collège d'Ottawa. Si on juge l'arbre par ses fruits, on jugera de la retraite par le bien qu'elle a opéré et par les résolutions qu'elle a fait prendre. S'il nous était permis d'en connaître et d'en énumérer tous les fruits, nous serions surpris du bien véritable produit, et de l'influence si grande obtenue par le zélé prédicateur sur les élèves. Nous ne rapporterons qu'un seul fait pour montrer que cette retraite n'a pas été infructueuse. Un jeune homme, d'une des premières familles de Lawrence (Etats-Unis), bien que ne professant pas notre sainte religion, désira cependant suivre les cours qui se donnent au Collège d'Ottawa. Le nom de ce jeune homme, nous pouvons le donner, est Monsieur C. H. Crawford, âgé de 22 ans. Il a pu jouir de tous les plaisirs qu'il désirait se procurer, car ni les dépenses, ni les occupations étaient un obstacle pour lui. Conduit, sans aucun doute, par la Divine Providence, il se rendit au Collège : là, la grâce de Dieu l'attendait. A son arrivée, il s'est mis à l'étude avec l'ardeur et la bonne volonté qui distinguent les élèves du Collège. Mais il ne parla jamais de religion d'une manière sérieuse. A l'ouverture de la retraite, il demanda la permission d'en suivre les exercices, plutôt par curiosité que par tout autre motif. Le temps était arrivé où il devait ouvrir les yeux à la foi et c'était le Rév. Monsieur Salmon qui devait le préparer. Les paroles si impressionnables du célèbre prédicateur firent beaucoup réfléchir notre jeune homme. Et la grâce de Dieu, rendant fécondes ces paroles éloquentes, toucha son cœur. On le vit alors suivre tous les exercices de la retraite avec fidélité et attention. Il montrait par sa conduite qu'il pensait sérieusement aux vérités qui lui étaient si souvent répétées. Tous les élèves se demandaient si leur jeune ami se convertirait. Ils sûrent bientôt à quoi s'en tenir. Le dimanche suivant le dernier jour de la retraite, vers les 10 heures du matin, Monseigneur l'Evêque d'Ottawa recevait solennellement, en présence de tous les élèves assemblés dans la chapelle, la profession de foi, et l'abjuration du jeune Monsieur C. H. Crawford. Il le rendait de plus, enfant de Dieu et de l'Eglise, en lui administrant les cérémonies si imposantes du baptême.

Les Révérends Pères Oblats qui diri-

gent cette institution ont raison de se glorifier du succès obtenu pendant la retraite d'Octobre 1876. Les élèves sont entrés dans des dispositions qui dureront toute l'année scolaire. Ils ont puisé aux instructions du prédicateur ce bon esprit qui assure une discipline réglée, le succès dans les études et l'avancement en tout ce qui concerne le moral. On leur a donné l'intelligence de leur devoir. On leur a fait comprendre que l'accomplissement de la règle ne devait avoir pour moteurs que le sentiment et l'amour de leur devoir. On leur a répété que dans un Collège, les élèves étaient appelés à développer les facultés de leur âme et à perfectionner les belles qualités de leur cœur. Ainsi disposés, les élèves n'auront qu'à agir sous l'influence si grande et si éclairée de leur dévoués directeurs.

Le Dimanche suivant, vers les 7 heures du matin, tous les élèves assistaient dans la chapelle du Collège à une cérémonie qui a dû les encourager dans leurs bonnes résolutions. Les Rév. M<sup>rs</sup>. Peter McCarthy, de Pembroke, et G. Elric Magnan, de Berthier, diocèse de Montréal, étaient promus, par Monseigneur l'Evêque d'Ottawa, à l'ordre sacré du Diaconat. Monsieur Joseph Duhamel, neveu de Monseigneur J. T. Duhamel, franchissait ce pas, par lequel il quittait le monde pour entrer dans le sanctuaire de l'Eglise et y demeurer pour toujours.

Tous les élèves du Collège ont communifié, à la messe basse d'ordination, des mains de Monseigneur l'Evêque d'Ottawa.

Vers les 3 heures de l'après-midi, les élèves s'assemblaient une dernière fois dans leur chapelle pour y terminer les exercices de la retraite. Le Rév. Monsieur Salmon ne voulait pas les quitter sans les engager à continuer la bonne volonté qu'ils témoignèrent pendant ces quelques jours de recueillement et à persévérer dans les bonnes résolutions qu'ils ont tous prises. Après l'instruction a eu lieu la bénédiction du Très-Saint Sacrement pendant laquelle, les élèves ont remercié Dieu avec toute l'effusion de leur cœur des grâces reçues pendant la retraite et l'ont conjuré de les leur continuer pendant le reste de l'année scolaire.

UN RETRAITANT.

## PURGATOIRE.

LE MOIS DES AMES.

*Credo Sanctorum Communionem.*  
Je crois la Communion des Saints.  
(SYMOLE DES AP.)

La sainte Eglise catholique, comme une tendre mère, veut que le jour de la Toussaint soit une fête de famille; Elle se présente à nos yeux dans ses trois états différents : triomphante dans le ciel, exilée sur la terre, et gémissante au milieu des flammes expiatrices. Et les cantiques du ciel, et les soupirs de la terre, et les gémissements du purgatoire qui, dans ce jour, se succèdent, se mêlent, se répandent, nous font souvenir que des liens mystérieux unissent en un seul corps tous les enfants de Jésus-Christ; que les trois Eglises, comme trois sœurs, se soulagent jusqu'au jour où, s'embrasant dans les cieux, elles ne formeront plus qu'une Eglise éternellement triomphante.

"Quel superbe tableau,—s'écrie le Comte de Maistre,— que celui de cette immense cité des esprits avec trois ordres toujours en rapport! Le monde qui combat présente une main au monde qui souffre, et saisit de l'autre celle du monde qui triomphe."

### Existence du Purgatoire.

D'abord, qu'est-ce que le Purgatoire?

"On entend par Purgatoire, dit Goussset, un état dans lequel sont retenues pour un certain temps les âmes des justes, à qui il reste quelque chose à expier après cette vie, soit pour les péchés véniels qui n'ont point été remis soit pour les péchés mortels qui, quoique remis quant à l'offense et à la peine éternelle, ne l'ont pas été quant à la peine temporelle, ou du moins, quant à cette peine toute entière."

Le dogme du Purgatoire est clairement défini par le saint Concile de Trente: "Si quelqu'un dit qu'à tout pécheur pénitent qui a reçu la grâce de la justification, l'offense est tellement remise, et l'obligation à la peine éternelle tellement effacée et abolie, qu'il ne lui reste aucune obligation de peine temporelle à payer, soit en ce monde, soit en l'autre dans le Purgatoire, avant que l'entrée du royaume des cieux lui puisse être ouverte, qu'il soit anathème." (Sess. vi. Can. xiv.)

Le Purgatoire est une de ces vérités premières que Dieu a gravé dans le cœur

de l'homme avec la grande loi de l'expiation, et que l'on rencontre dans le système religieux de tous les peuples anciens. Ouvrons l'Ancien Testament et les annales des Juifs et des autres peuples anciens.

#### 1o—Les Juifs.

La croyance au Purgatoire introduisit chez les Juifs la coutume de placer des aliments sur la tombe de leurs parents. *Panem tuum super sepulturam justii constitue.* (Tobie, iv. 18).

Judas Machabée envoia de l'argent au temple de Jérusalem pour y faire offrir des sacrifices en faveur de ses soldats tués dans le combat, et l'Écriture Sainte ajoute : "C'est une sainte et salutaire pensée que de prier pour les défunts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés." *Sancta et salubris est cogitatio, etc.* (Mach. xii. 42.)

L'historien Joseph nous apprend qu'on ne pria point pour ceux qui s'étaient donnés la mort eux-mêmes. (de bello).

Les Juifs anciens croyaient donc au Purgatoire.

#### 2o—Les Payens.

Les anciens payens distinguaient trois états différens après la mort : 1o. *L'Élysée*, séjour des âmes saintes ; 2o. *Le Tartare*, séjour des âmes absolument incurables, selon les expressions de Plutarque ; 3o. un troisième état où les âmes achevaient de se purifier avant d'entrer dans les champs fortunés. Virgile, s'inspirant d'Homère, nous parle dans le *Vie* chant de son *Énéide* des champs des larmes, *lugentes campos*, et, après avoir décrit les tourments divers de ce séjour, il ajoute :

Quisque suos patitur manes : exinde per amplum  
Mittitur Elizeum.....

Platon : "Musée, Orphée, Linus et les fils des muses, recommandant non-seulement aux particuliers, mais aux villes même, de ne pas négliger ces saintes pratiques, qui sont d'une grande efficacité pour délivrer les morts des tourments qu'ils endurent !" (de republica.)

La coutume de sacrifier près des tombeaux, d'y répandre des libations, etc., existait chez les anciens Gaulois, comme elle existe encore aujourd'hui dans l'Inde, la Tartarie, la Chine et l'Afrique ; de là l'expression si fréquente : *Placare manes* ; apaiser les mânes.

Nos sauvages du Canada, comme les anciens peuples du Mexique et du Pérou, n'avaient-ils pas ce culte des tombeaux, ces sacrifices aux ancêtres ?

Ainsi donc les juifs et les payens des temps anciens ; les peuples barbares comme les habitants de Rome, de Sparte et d'Athènes, s'accordent à reconnaître le dogme du Purgatoire : c'est la foi antique, constante du genre humain.

Maintenant, si de l'Ancien Testament nous passons au Nouveau, et des nations anciennes à celles qui ont existé depuis l'Incarnation du Verbe, nous y trouvons la même croyance.

#### Nouveau-Testament.

"Celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit ne recevra la rémission de ce péché, ni dans ce monde ni dans l'autre. (M<sup>th.</sup> XII. 32), ce qui suppose, ajoute St. Augustin, qu'il y a des péchés remis ou expiés après la mort, ce qui ne peut avoir lieu ni au ciel, ni dans l'enfer, mais en purgatoire.

"Réglez vos comptes avec votre adversaire, pendant que vous êtes dans le chemin... de crainte que le juge ne vous condamne à la prison. *Et non exies inde, donec reddas novissimum quadranten.* Et vous ne sortirez de là qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole." (St. Math. v. 26).

L'apôtre St. Paul dit que celui dont les œuvres seront mêlées d'imperfections et ne pourront résister à l'épreuve qui en sera faite par le Seigneur, sera cependant sauvé, "mais en passant par le feu. *Ipsæ autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem.*" (1. Cor., III. 15).

#### Les SS. Peres.

Ici, il n'y a que l'embarras du choix, non-seulement parmi les Latins, mais encore parmi les Pères grecs, à la tête desquels on voit St. Ignace d'Antioche et St. Polycarpe de Smyrne, qui ont vécu l'un et l'autre avec les Apôtres. Citons-en seulement quelques-uns.

Tertullien, auteur du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> siècle, dit "que les chrétiens faisaient des oblations pour les défunts ; puis il ajoute, en parlant de ces oblations : "la tradition les sanctionne de son autorité, la coutume les confirme, et la foi nous les fait observer" (*Libre de la Couronne*).

St. Augustin offre le saint sacrifice pour sa mère et la recommande dans ses *Confessions*, aux prières de ceux qui les liront.

Le grand St. Ambroise, en parlant de l'empereur Théodose, s'écriait : "Je ne cesserai jamais d'offrir pour lui mes vœux et mes prières. Je ne le quitterai plus jusqu'à ce que je l'aie introduit dans la région des vivants."

A toutes ces autorités, nous pourrions ajouter celles des anciennes liturgies ; il n'en est aucune qui ne suppose le dogme du purgatoire, tant celles qui portent le nom des Apôtres que celles qui ont été rédigées sous le nom de St. Basile, de St. Jean Chrysostome ou d'autres évêques. Dans la liturgie de ces deux grands docteurs on y lit : " Nous vous offrons aussi le sacrifice pour le repos et la délivrance de l'âme de votre serviteur, N., afin qu'elle soit dans le lieu lumineux où il n'y a ni douleur, ni gémissement, et que vous la fassiez reposer, ô Seigneur notre Dieu, au lieu où brille la lumière de votre face." Ce *memento* pour les défunts résume celui de toutes les anciennes liturgies des Eglises occidentales, comme des Eglises orientales, des orthodoxes comme des schismatiques, tels que Jacobites, Coptes, Arméniens, etc., en un mot, toutes les liturgies antérieures à la Réforme déposent en faveur de la foi catholique, touchant la prière pour les morts. Il est donc constant, dit Goussier, que la croyance au Purgatoire et à l'utilité des prières pour les morts, remonte jusqu'aux premiers siècles du Christianisme, et qu'elle ne peut venir que des Apôtres et de Jésus-Christ.

### 30.—La Raison.

La raison nous démontre d'une manière victorieuse l'existence du Purgatoire. Dans le psaume 14, le prophète se demande : "*Quis habitabit in tabernaculo tuo.*" " Qui habitera dans vos tabernacles et se reposera sur votre montagne sainte ? " Et il répond : " Celui-là seul qui est sans péché et qui possède la perfection de la justice."

Or, on lit au livre de Job : " Dieu découvre des taches jusque dans ses anges." Et dans les Proverbes : "*Septies enim cadet justus. Le juste tombe sept fois.*"

La raison d'accord avec la foi nous dit encore que Dieu est bon, infiniment bon, qu'il pardonne ; mais elle nous dit aussi qu'il est juste, et qu'il exige une réparation pour tout acte mauvais.

Le plus petit acte de vertu doit être récompensé, comme aussi la plus légère faute doit avoir sa punition. Qui pourrait se rendre le témoignage, en mourant, qu'il est entièrement pur aux yeux de l'éternelle Justice ? Un léger manque de soumission à la volonté de Dieu, une petite impatience, impriment des taches dans l'âme, et qui, conséquemment, si le Purgatoire n'existe pas, nous conduiraient à l'abîme des enfers, car rien de souillé n'entrera dans la Jérusalem céleste, et

si petite que soit la souillure, l'âme n'est plus entièrement pure. Disons-le, s'il n'y a point un lieu d'expiation dans l'autre vie, presque personne n'est sauvé, ce qui répugne à la bonté de Dieu, à la raison et à la foi.

Si donc le Purgatoire existe, n'oublions pas nos frères qui y gémissent, surtout pendant ce mois de novembre, consacré d'une manière spéciale aux saintes âmes du Purgatoire. Écoutez les accents plaintifs qui sortent des tombeaux ; *Miserere mei, miserere mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me.* Ayez pitié de nous, ayez pitié de nous, vous au moins qui êtes nos amis, car la main du Seigneur s'est apesantie sur nous."

Notre piété envers les morts, pendant le mois des âmes, nous fera entendre souvent et faire dire la sainte messe pour les soulager : faire la sainte communion pour elles, et gagner les indulgences applicables aux âmes du Purgatoire ; enfin offrir nos actions tous les matins en faveur de ceux de nos parents et de nos amis qui habitent ce séjour des gémisséments et des larmes.

## CHRONIQUE AMÉRICAINE.

1er. Novembre 1876.

Je vous ai prévenu, une fois pour toutes, que je vous dirais tout ce qui me passerait par la tête, pourvu que cela parut devoir vous intéresser ou vous concerner ; je crois vous l'avoir prouvé en vous entretenant d'une Exposition permanente Universelle, que vous ne réaliserez probablement jamais, pour une foule de raisons ; la première et la meilleure, c'est que l'idée est bonne, qu'elle vous grandirait tout d'un coup, impliquerait nécessairement l'exécution du chemin de fer du Pacifique, donnerait à l'immigration, au commerce et à l'industrie de votre pays une impulsion qui vous placerait à la tête des nations civilisées ; mais, je vous le répète, cela ne peut pas s'accomplir parce que votre grandeur générerait vos voisins des États-Unis, parce qu'elle effrayerait l'Angleterre et parce qu'aucune voix autorisée ne s'élèvera chez vous en faveur d'un projet qu'on appellera un rêve, une véritable insanité ! Pourtant.....! une nouvelle raison semblerait devoir s'ajouter à toutes les autres, qui sont nombreuses, pour que votre métropole réalisât chez vous ce qu'elle ne peut pas faire chez elle dans les mêmes conditions d'avenir.—Cette raison c'est le danger imminent et terrible qui la menace dans sa fortune et sa grandeur. Je veux parler de la guerre d'Orient et je m'explique, parce que cette question vous intéresse beaucoup plus que la récente victoire du célèbre général

Crook, dont je vous parlerai, du reste, un peu plus loin.

Vous avez sûrement lu l'appel pathétique adressé par le Rev. Pipern, missionnaire apostolique en Bethléem (Palestine)? On y lit : " De son côté la Russie schismatique déploie à la sourdine tous ses efforts pour gagner du terrain et s'emparer du pays. Ce serait le plus grand malheur pour nous : car ce qu'elle fait en ce moment contre la Pologne la rend plus dangereuse et plus détestable que la Turquie elle-même. Plus de 250,000 catholiques, prêtres, laïques, femmes et enfants ont été exilés depuis 1864, en Sibérie, exposés à mourir de faim et de froid. C'est ce colossal Empire qui menace l'avenir des Catholiques en Palestine." — La Palestine ou la Syrie est au Sud de la Turquie d'Asie.—Au Nord de la Turquie d'Asie et à l'Est de la Turquie d'Europe, s'étendent la Mer Noire et le Caucase, et les nouvelles de ce mois nous apprennent que la Russie réunit sur cette frontière des forces considérables, tandis que le gouvernement Ottoman fait travailler activement de son côté à l'achèvement des forteresses de Kars et d'Erzeroum; au nord de la Turquie d'Europe, regne un prince Charles de Hohenzollern qui a dédaigné d'exécuter l'ordre qu'il vient de recevoir d'annoncer en Roumanie l'avènement de son nouveau suzerain, le Sultan, ce qui prouve peu de dévouement à son souverain; à l'Ouest, sont les pays soulevés, la Serbie, la Bosnie, le Monténégro; enfin, au Sud, git la Grèce, qui est aussi peu sûre que la Roumanie. La Turquie est donc attaquée ou menacée de toutes parts! — Or, si après avoir fourni des armes, des munitions, de l'argent, des généraux, des officiers et des soldats à la Serbie, le Czar de toutes les Russies trouvant inopportun de déposer le masque et de prendre Constantinople, ce port, dont son plus illustre ancêtre disait " que c'était la clef de sa maison, " les troupes du Sultan seraient balayées par les armées russes comme les feuilles d'automne sont balayées par le vent.—Et ma conviction est, je l'exprime si peu de valeur qu'elle ait, que ce moment est proche! — Les sacrifices faits jusqu'à ce jour par la Russie, la nature de ses relations avec l'Allemagne, la politique qu'elle suit avec l'Autriche, tout en un mot, semble l'indiquer clairement. Et la conquête de la Turquie entraîne celle du Turkestan, qui elle, implique la ruine des Indes. Je crois pouvoir l'expliquer assez brièvement : Qui peut intervenir si l'on admet l'union de la Russie et de Berlin? La France jadis toujours prête à défendre le faible contre le fort, la France qui jadis faisait la pondération entre l'Orient et l'Occident est aujourd'hui mutilée, et ne peut songer qu'à panser ses propres blessures; l'Autriche ne peut faire un mouvement de peur que Berlin n'en profite pour s'emparer des provinces allemandes qui lui restent, et la Russie pour lui enlever la part qu'on lui a faite dans le démembrement de la Pologne; l'Italie, envoie dans ce moment 12,000 volontaires en

Serbie, et Garibaldi vient d'écrire une lettre qui ne serait que bouffonne comme un lazzi de Pulcinello ou une rodomontade de l'illustre *capitano Matadoro*, si Polichinelle ou Matadoro n'était pas le drapeau d'un parti nombreux; enfin, l'Angleterre, que la Russie vise à travers la Turquie, car elle ne passera sur le ventre de celle-ci que pour arriver aux Indes, l'Angleterre devient démagogue, son peuple et son gouvernement se divisent. Les Anglais, si sages et si froids dans la profondeur de leur egoïsme et de leur dédain pour tout ce qui n'est pas eux-mêmes, sortent de leur flegme, pour se perdre. Les déclamations sonores (comme tout ce qui est creux) de Victor Hugo, les prophéties de M. de Girardin, qui laissent la France, le pays de l'enthousiasme et des folles générosités si parfaitement calme, ont trouvé un écho en Grande-Bretagne. — Un ancien homme d'Etat dont l'ambition ou la vénalité sont en raison de son mérite, qui est grand! accorde sa lyre sur celle de l'auteur des *Châtiments*, et voilà ces deux Béziers de l'Occident, car il faut que leur avidité de popularité les ait aveuglés, qui chantent la barbarie du Turc et les souffrances de l'opprimé. Si cette fantaisie insensée se manifestait dans des circonstances ordinaires, on ferait à l'an l'aumône d'un signe de tête approbatif et à l'autre celle de lui acheter sa brochure, mais c'est qu'aujourd'hui les conjonctures sont graves, et ce que j'appelle une *fantaisie* de M. Gladstone, devient un véritable crime de lèse-nation, car il en résulte que le peuple négure le plus sage tombe dans l'aberration, et organise dans son égarement des *meetings* dans tous ses bourgs, où l'on prend des résolutions comme celle-ci : " qu'il faut que le gouvernement Anglaise purge de toute participation aux intérêts et à la politique de la Turquie, cette participation n'est nullement nécessaire à nos intérêts, dit M. Bright, et nous diminue dans l'estime de toutes les nations chrétiennes; chaque ville devrait avoir son *meeting* et protester contre la tache dont notre pays s'est couvert en se rendant solidaire de la politique et des crimes du gouvernement Turc.

Il faut avoir un bien vif désir de revenir au pouvoir pour lever la main sur le pilote quand le vaisseau est en perdition; car on se demande à quel acte du gouvernement actuel il peut faire allusion, quand il parle de sa solidarité dans les crimes du gouvernement Turc, ou plutôt des Rachi-bouzoucks. — Dans un autre *meeting* que le Lord-Maire de Londres a présidé, mais malgré lui, le pauvre homme! on a voté une adresse à la Reine, dans laquelle on lui demande de ne plus prendre la défense de la Porte, sous prétexte de considérations politiques. Un amendement exprimant la confiance du pays dans le gouvernement a été rejeté à une immense majorité.

La foule, dit la dépêche de Londres, était si considérable, qu'un autre *meeting* a été tenu dehors, et dans celui-ci on a carrément

oté la dissolution du Parlement. A la même heure un troisième *meeting* composé de cinq mille ouvriers était réuni à *Exeter-Hall*, et un autre beaucoup plus considérable, à *Trafalgar Square*, ayant les mêmes meneurs, ils prirent nécessairement les mêmes résolutions, c'est comme si nous avions ici des *meeting* de nègres, l'histoire de l'un serait celle de tous !

MM. Gladstone, Bright et Consorts révolutionnent donc la nation pour qu'elle impose au gouvernement d'abandonner la Turquie. Or, voici la situation vraie :

Pierre, 1er czar de Russie, a laissé à ses successeurs un testament que je lisais l'autre jour, dans lequel il promet l'Empire de l'Europe à ses descendants. La politique qu'il leur trace n'est plus possible aujourd'hui mais le principe est resté ; les empereurs Paul, Alexandre, Nicolas, et vraisemblablement le czar actuel, ont marché par d'autres voies que celles indiquées, mais ont marché opiniâtrement vers l'objectif désigné à leur ambition par leur illustre ancêtre ; c'est la Prusse qui est appelée à remplir le rôle assigné à l'Autriche dans le programme de Pierre le Grand. Mais ce fameux Testament n'est plus secret, toutes les histoires contemporaines l'ont publié, le czar ont donc dû procéder autrement qu'il le conseillait et surtout, marcher avec précaution ; au lieu d'arrêter leurs regards sur Vienne et puis Paris, ils se sont occupés de Constantinople, au lieu de tenter la conquête de l'Europe d'abord, ils ont commencé celle de l'Asie.

L'Angleterre qui a eu la bonne fortune de posséder souvent de grands ministres, a bientôt deviné la politique de la Russie, et par le traité de Galiste elle a voulu se faire un rempart de la Perse, mais la guerre de 1829 l'a détachée de l'Angleterre, elle est aujourd'hui complètement sous l'influence de la Russie, et nous apprenons qu'elle aussi attaque la Turquie, le véritable boulevard des Indes Anglaises, car par la Turquie, j'entends les peuples musulmans. En effet, la Russie est maîtresse de la mer Caspienne, de l'Aral et de l'Oxus ; elle a une flotte considérable sur le Volga, des vaisseaux sur l'Atreck et le Gurkan, enfin possède des forts sur le Sir-Daria et l'Oxus, et ses navires descendent jusqu'à Balk, à 60 lieues de Caboul, et à 80 lieues d'Attock, sur l'Indus. La route directe du Nord de l'Asie centrale à l'Indoustan lui est donc ouverte, et elle pourra quand elle le voudra faire affluer les peuples du Nord et les peuples de l'Asie centrale sur Caboul et Attock, pour passer l'Indus. Il convient de remarquer que la puissance des Russes est augmentée chaque jour par la militarisation des hordes Tartares de la Sibérie, de la Mongolie, de la Grande et de la Petite Boukharie, des Eleuths, des Moutchoux, des Kalkas, des Khirghis et autres races guerrières qu'elle s'est appliquée à élever, c'est-à-dire à rendre plus formidables, en les instruisant et en les disciplinant ce qui fait qu'elles forment avec

elle une puissance militaire colossale.—D'un autre côté la Reine Victoria règne comme Impératrice des Indes sur 18 ou 20 millions de musulmans, le Sultan est le commandeur des Croyans, elle doit donc protéger la foi de ces sujets dans la personne de leur chef spirituel, et dans ce moment où leur fanatisme est exalté par le caractère religieux qu'a pris cette guerre, il est plus important que jamais de se préoccuper de cette question, puisqu'on redoute une invasion en Indoustan !—Qu'on ajoute aux forces imposantes dont la Russie peut disposer, à la sécurité qu'elle doit aux places fortes qu'elle trouverait sur sa route, aux subsistances qui lui seraient assurées jusqu'aux bords de l'Indus, les défactions malheureusement certaines de nations aujourd'hui alliées ou soumises à l'Angleterre, mais que l'ennemi détacherait facilement de l'alliance Britannique en leur parlant d'indépendance ou en leur rappelant les spoliations et les intérêts sacrifiés aux convoitises du commerce Anglais. Les Princes et les Prêtres raviveraient tous les mauvais souvenirs, les cruautés commises ; les patriotes attachés à la gueule des canons lors de la dernière insurrection des Indes, et les paroles fières et courageuses, proférées devant la mort par quelques-uns de ces martyrs seraient répétées à ce moment et enflammeraient tous les cœurs. Aux 30 millions d'Indous répandus sur les bords du Gange on parlerait de relever l'étendard de Bénarès, aux 20 millions de musulmans on parlerait de restaurer l'empire de Delhi ; aux Sicks, aux guerriers du Punjab, du Moulton, de Cachemyr et de Peschawer on rappellerait les gloires de Runget-Sing, et les anglais entourés de masses divisées par le fanatisme religieux, exaltées par le patriotisme, différaient toutes entre elles de mœurs et de langages, n'ayant aucune affinité de races, seraient, évidemment et certainement impuissants à contenir dans l'obéissance, à mettre en ligne de bataille, à ériger comme un mur, entre eux et les Russes, tous ces éléments hétérogènes, qui ne forment un tout à cette heure, que grâce à des miracles d'habileté et d'énergie. Les Anglais comptent sur l'Afghanistan et sur l'Indus ! Mais de ce qu'ils n'ont pu assujétir l'Afghanistan il ne s'en suit pas nécessairement que la Russie ne pourrait pas le vaincre ? Quant à l'Indus ; il est de principe en stratégie qu'on ne peut pas empêcher une armée de passer un fleuve, d'où est résulté cette maxime de Frédéric II, confirmée par Napoléon Ier, qu' "entre un fleuve et une montagne, un général habile doit toujours préférer la montagne au fleuve." D'ailleurs l'Indus est si peu infranchissable que de l'an 100 à l'an 1739, l'Inde a été envahie douze fois par le Nord, c'est-à-dire par la route qui serait ouverte à la Russie si la Turquie était vaincue. D'autres, parmi lesquels sont Bright et ses complices, prétendent que l'Angleterre sera mieux couverte aux Indes par plusieurs petits Etats indépendants et libres qu'elle ne l'est aujourd'hui par la Turquie. C'est in-

sensé ! parce que ces Etats seraient grecs, parce qu'ils devraient leur autonomie éphémère à la Russie, parce qu'il est facile de rompre successivement vingt baguettes, tandis que réunies en faisceaux elles présentent une résistance invincible !

Mais le gouvernement Anglais sait tout cela et beaucoup d'autres choses que le public et les étrangers ignorent, et il attache trop d'importance à la possession des Indes pour ne pas faire tout ce qui dépend de lui, c'est-à-dire l'impossible, pour la conserver. Et c'est pour cela que l'opposition a choisi un triste moyen pour revenir aux affaires ; ce qu'elle fait est anti-national, et encore méprisable à d'autres égards, car si elle arrivait au pouvoir elle ne pourrait que suivre la politique du gouvernement actuel, les petites modifications qu'elle pourrait y apporter seraient insignifiantes ou nuisibles, parce que l'Angleterre n'a pas deux politiques à adopter dans cette question. — Je me rends parfaitement compte de l'accusation d'outrecuidance que j'encours, en m'exprimant aussi formellement sur le compte d'hommes aussi importants que Gladstone, Bright et Cie, mais leurs supériorités intellectuelles n'ont rien à voir ici, je me place à un autre point de vue ; d'ailleurs, ni la supériorité, ni le génie même, n'excluent la soif de pouvoir et de popularité à laquelle nous sommes redevables de toutes les trahisons, de tous les schismes qui ont troublé le monde. De ce que M. de Buffon a fait une très belle histoire naturelle, il ne s'en suit pas qu'on doive admirer ses études astronomiques ? De ce que M. Gladstone a provoqué et fait passer le *bill sur l'Irlande*, il ne s'en suit pas qu'il soit un bon citoyen, ni M. Bright un grand citoyen. — Hélas !

Nous ne connaissons que trop en France, ces prétendus flambeaux des nations ! On dit qu'ils éclairent ; mais c'est en allumant des incendies. Ils crient : Nous sommes des Précurseurs ! Peuples, nous venons vous annoncer l'aurore ! Nous sommes les bergers de Chaldée ! (style Hugo.) C'est vrai ! ils sont les Précurseurs de la révolution ! ils annoncent l'aurore des mauvais jours, et quand ces bergers descendent de la montagne, c'est un signe des temps !... Voyez la France depuis 1789 ! Elle est moins savante qu'elle ne l'était sous Louis XIV, elle a subi trois invasions étrangères, elle a perdu deux provinces, les cosaques de l'Ukraine et les Reîtres du Rhin ont fait boire leurs chevaux à toutes nos rivières, souillé de leur présence la terre sainte de la patrie, outragé nos femmes, immolé nos fils, assassiné nos vieillards, dévasté nos champs et ruiné notre pays ; et quand les Russes sont retournés à leurs solitudes, les Allemands à leurs forêts, la nation qui souffre du mal que lui ont inoculé les empoisonneurs qui prétendaient la guérir, se tord et convulsione, et dans le paroxysme de son mal jette de temps en temps l'une de ces douloureuses clameurs qu'on appelle 1793, 1814, 1830, 1832, 1834, 1848, 1850, 1852, 1870, 1872. Et je ne parle

que des grandes crises ! que de celles qui se sont manifestées par de grandes calamités et de grands crimes ; mais je ne parle ni de la Foi, ni du Patriotisme, ni de l'Honneur atténués dans tous les cœurs par les nouvelles théories ; je ne parle pas de la main sacrilège que ces bandits ont porté sur notre arche d'alliance, sur les Etats de l'Eglise, qui étaient comme une seconde patrie pour tous les catholiques de l'Univers. Non ! je ne rappelle que les désastres visibles et matériels qui nous ont atteints, je ne signale que les fureurs lugubres des grandes conflagrations qui projettent ces teintes sanglantes et déroulent d'immenses volutes de fumée nous cachant le ciel où la main d'un Dieu avait inscrit trois mots, qui résument tous les devoirs de l'Homme, par rapport à lui-même, par rapport à la Divinité et par rapport à autrui : Foi, Espérance, Clarté ; que les hommes dont je parle ont remplacés par cette formule impraticable, car St. Augustin le dit : " le Diable ne peut rien créer ! " Liberté, Egalité, Fraternité !

L'Angleterre avait échappé jusqu'à présent à ces Mentors et à ces éducateurs dangereux, mais il paraît que l'heure des épreuves vient enfin pour elle, puisque lorsqu'elle est menacée du plus grand danger qu'elle ait peut-être jamais encouru, on voit des hommes d'autant plus redoutables qu'ils sont plus éminents par l'intelligence, descendre sur le Forum et en appeler à la force brutale et ignorante, ici, de cinq mille ouvriers, là, au public de *Trafalgar Square*, et plus loin, au peuple envahissant le *Guilt-hall*.

Je me résume, car je fais dans ce moment une véritable école buissonnière, mais dans les circonstances actuelles, vous parler de l'Angleterre c'est vous parler de vous-mêmes ! Ce que je vous ai dit des Indes ne prouve pas qu'elle soient perdues ! Si l'occupation de cet immense pays est utile à la civilisation et au triomphe de la vérité, Dieu la maintiendra ; ce que j'ai voulu démontrer, c'est que la Russie pourrait gagner en toute sécurité les rives de l'Indus, qu'elle pourrait y conduire une armée d'un million d'hommes, si elle le trouvait utile, sans que les moyens de transport ni les subsistances lui manquassent, car le pays lui-même pourrait les lui fournir ; j'ai dit que l'Indus pouvait être passé parce que Mahmoud l'a passé sept fois à la tête d'une armée puissante, parce que Mahomet, Goury, Timour, Babour et Nadar-Shah l'ont traversé malgré la résistance qui leur était opposée : j'ai dit enfin que les Anglais ne pourraient opposer qu'une armée peu nombreuse à l'envahisseur, à moins qu'ils aient recours aux auxiliaires qu'ils ont aux Indes, mais que ces auxiliaires sont peu surs !...

Quoiqu'il en soit de l'exactitude de mes appréciations, les circonstances sont graves pour l'Angleterre, si graves que toute voix qui s'élève aujourd'hui contre un gouvernement composé d'hommes dont le patriotisme ardent est incontestable, devient coupable et

séditieux. Car, voyez-vous, je ne crois pas à l'indignation et à la sincérité des déclarations philanthropiques de MM. Gladstone et Bright. Ces gens-là me font l'effet, debout à la porte du *Guilthall* ou au pied de la Statue de Nelson, de Barnum ou Turlupin débitant leur *bonnet* pour faire entrer le monde dans leur baroque de saltimbanques. Certainement les crimes commis par les bachi-bouzoucks sont horribles et doivent indigner, mais il y a une mauvaise foi insigne à écrire que le gouvernement en est responsable et solidaire, parce que sa politique (et elle est vitale) l'oblige à soutenir la Turquie contre la Russie. Les deux questions sont dans deux sphères tout-à-fait différentes, indépendantes l'une de l'autre et leur confusion est inepte ou criminelle! Qu'on pendre tous les bachi-bouzoucks, qu'on les écorche et que les généraux Turcs, Serbes ou Russes s'en fassent des pantalons comme le Général Rosignol le faisait de la peau des Vendéens qu'il faisait fusiller en 1791, qu'on en fasse des tambours comme la légende le rapporte à l'occasion de Jean Ziska, qu'on fasse de leurs os des sifflets de guerre, coutume jadis pratiquée aux Sandwich, ce sera très bien, ce sera justice, que toutes les femmes essuient une larme, que tous les hommes aient une exclamation indignée, que tous les poètes fassent des élégies et qu'un diplomate Russe publie une brochure pour tâcher de faire prendre le change aux autres nations; tout cela s'expliquera, mais que le prédécesseur de M. Disraëli, qu'un homme politique, qu'un anglais, qu'un diplomate dont les fibres sentimentales doivent être un peu rouillées et le cœur assez... stoïque, compile tous les lieux communs, toutes les banalités sur la charité, l'amour de ses semblables, et le reste; soude tout ce fratras des idées pseudo-sentimentales qu'une grande imagination et un esprit cultivé peuvent trouver, et fabrique du tout une arme pour le service des ennemis de son pays, c'est de la haute-trahison! que M. Bright, un ancien ministre, fasse une sorte d'appel au peuple, qui ne peut avoir pour résultat que de créer de nouvelles difficultés à un gouvernement en présence de difficultés qui sont déjà peut-être insurmontables, c'est une action dont jadis la sagesse et la prudence anglaises auraient fait justice, et qui ne peut s'accomplir aujourd'hui que parce que l'esprit de la nation se pervertit. Car je suis de l'avis de Mr. Guizot: "Tout pour le peuple, mais rien par le peuple!" En effet, le peuple c'est le pays, c'est l'immense majorité, c'est le génie national, le commerce, l'industrie, le courage, la probité, la famille avec toutes ses vertus et tous ses grands devoirs, c'est comme un océan où toutes les qualités et tous les mérites que s'attribue la nation, sont en suspension; c'est pourquoi il est juste de dire: Tout pour le peuple! Mais il n'est, ni moins juste ni moins sage de dire: Rien par le peuple! parce qu'en effet, le peuple n'entend rien à des travaux qui demandent une ampleur de vue, une

sagacité, une prudence, une habitude de réflexion et une expérience qui ne peuvent résulter que d'une grande instruction, de méditations profondes et intelligentes et d'un dévouement à la chose publique, à la patrie, qui ne sont et ne peuvent être que de l'appauvrissement d'un petit nombre. Le peuple vote pour nommer ses mandataires, c'est ainsi qu'il exerce la souveraineté, elle est réelle! mais cela fait, il doit s'abstenir, entourer de ses respects et laisser entièrement à eux-mêmes ceux qu'il a élus. L'Angleterre en avait agi de même jusqu'à aujourd'hui, et elle était arrivée à l'apogée de la grandeur et de la fortune. Voilà qu'elle entre dans une autre voie, au nom de l'humanité! C'est toujours comme ça qu'on commence! En France, les jours d'émeute, on tâche de se procurer un cadavre, un ouvrier, un travailleur, un frère! quand c'est une femme ou un enfant, c'est encore mieux, alors le mouvement devient irrésistible et l'émeute dure trois jours! Heureusement pour elle, l'Angleterre n'en est pas encore là, elle n'en n'est qu'au nous en étions la veille du jour où Mirabeau a dit à l'officier chargé de disperser le *meeting* que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'il avait provoqué: "Allez dire au Roi que nous n'en sortirons que par la force des bayonnettes!" Enfin les aberrations ou les mauvaises actions de M. Gladstone, de M. Bright et de leurs stupides complices vous profiteront peut-être et à la France aussi, si elle a la sagesse de ne pas se mêler des affaires de gens qui l'ont laissé déchirer sans lui accorder même un regard de commisération. Je dis à vous et à la France, parce que la guerre qui est inévitable déterminera peut-être un courant d'immigration chez le peuple le plus sage et le plus honnête qui existe, et je parle de la France encore, parce que si elle organise son armée au lieu de la jeter dans la mêlée, si elle économise et augmente encore sa fortune, il viendra un jour où sa lourde épée tombant dans la balance rétablira l'équilibre en Europe.

Ma foi puisque j'ai passé la mer, laissez-moi vous raconter un épisode assez... comique!—Sa Majesté Guillaume IV de Hohenzollern, Empereur d'Allemagne et Roi de Prusse, car ce noble vieillard cumule les titres, sinon les gloires, de Frédéric II et de Charlemagne, vient d'honorer de sa présence les grandissimes manœuvres qu'ont exécutées ses troupes aux environs de Leipsick. Sur toute sa route on lui a élevé des arcs de triomphe, et, suprême injustice! rien n'a rappelé Napoléon III. Cependant les Allemands savent bien qu'il a été au moins de moitié dans leurs succès! J'en conclus qu'indépendamment de ses autres mérites le Germain est ingrat; ce qui est un vilain défaut, et un défaut de vilain! Tiens, mais c'est peut-être pour cela qu'il en est orné, puisque de l'autre côté du Rhin ils ont un proverbe qui dit: En Allemagne l'homme commence au Baron.—Mais le Destin qui n'est pas si bête qu'on le pense, a

vengé l'homme de Sédan : c'était à Leipsick, la grande place Augustus était entourée des mévtables arcs de triomphe dont j'ai parlé, et ils étaient si hauts ! si hauts que M. de Bismark aurait pu passer dessous sans baisser la tête !..... puis, il y avait aussi des colonnes, peintes en bleu ; c'était probablement une galanterie des perruquiers de l'endroit ! Enfin, ce qui était encore plus beau ! l'une de ces colonnes bleu celeste, portait une gigantesque statue, la *Victoire*.—Mais voilà où ça devient très triste ou très drôle ; au moment où Sa Majesté a fait son entrée sur la place Augustus, la Victoire s'est suicidée.—Hélas, oui ! cette pauvre fille que nous avons jadis si bien connue, s'est précipitée du haut en bas de sa colonne et s'est brisée en mille pièces ; car c'était nécessairement une statue, je veux dire, une Victoire de plâtre ! mais c'est égal, il paraît qu'elle a eu des remords comme une vraie Victoire, et que..... Le témoin qui rapporte ce terrible événement ajoute que Sa Majesté, qui sait ses nations superstitieuses comme des gens qui étaient encore idolâtres au xne siècle, n'a pu dissimuler son mécontentement ; et c'est très com.,réhensible : cet homme est très vieux, et devant ce nuage de poussière qui avait été une Victoire, il s'est peut-être rappelé ce mot de l'Écriture : *Pulvis es et pulvis reverteris !*

Puisque je parle de victoire, je suis nécessairement amené à penser au Général Crook qui vient d'en remporter une... signalée ! Je crains bien de déflorer ce fait d'armes, d'atténuer un peu la gloire qui doit en résulter pour le Général dont les combinaisons savantes ont amené ce grand événement, ce que, surtout, je ne saurais pas rendre c'est le parfum d'admiration mutuelle et patriotique qu'exhalent les feuilles du pays ; mais l'événement date déjà de plusieurs jours et je ne sais où prendre un journal qui le rapporte ; puis, franchement, là, entre nous, ça ne vaut pas les recherches que je ferais, car il s'agit tout simplement de l'attaque d'un village abandonné ou presque désert au moins à ce moment, où l'on a tué un certain nombre de femmes et d'enfants qui s'étaient cachés dans des rochers non loin de là.—Mon Dieu, oui ! des squaws et des babies, et un peu plus loin, l'armée à mis le comble à sa gloire en abattant sept Indiens. O saint Gladstone ! honnête Bright ! vite une brochure et quelques-uns de ces meetings qui font écrire au reporter du *Times*, de Paris : "le nom de M. Gladstone que l'orateur prononce dans le tumulte, provoque de nombreux applaudissements.... je n'entends que des hurlements qui me font croire, bien que j'aie souvent assisté à des orages de clubs populaires à Paris, que nous sommes des agneaux de douceur en comparaison du *British public*."—Mais j'ai tort ! ô Gladstone ! ô Bright ! à défaut de rosée, ô frères sensitives ! baignez vos délicats rameaux dans le brouillard, gardez les parfums dont vos coroles sont toute remplies, ô fleurs de philanthropie ! les soldats

n'ont tué ces femmes que parce qu'ils les ont pris pour des hommes, C'est probablement pour cela qu'un journal de New-York dit : "Malheureusement, si la campagne s'est terminée d'une façon brillante, elle n'a pas été conduite de même depuis le commencement." Voilà un gaillard qui est difficile ! et qui devrait bien aller s'engager aux Rachi-bouzoucks?... mais qu'il se console, les Indiens n'y perdront rien pour attendre, l'illustre Général Sheridan a fait appeler le célèbre Crook au fort Laramée et ces deux grands Capitaines ont eu de longues conférences sur les meilleurs moyens à employer pour conduire vigouusement la campagne, l'année prochaine.

Le Gén. Crook, qui est un homme plein d'imagination a essayé de faire adopter son système, mais l'essai qu'il vient d'en faire n'ayant pas donné tous les résultats qu'en attendait son inventeur, le Gén. Sheridan l'a repoussé. Mais vous ne connaissez peut-être pas ce système fameux ? Je vais vous l'expliquer, car il est simple !—Le Gén. Crook, qui est un malin ! s'est dit : Voyons un peu ! Je fais la guerre aux Indiens ; or, tout le monde sait qu'un blanc vaut au moins deux peaux-rouges ? Comment se fait-il donc que la seule fois que j'ai vu ces Sauvages, ils m'aient battu?... Ici, il a dû laisser tomber sa tête dans ses mains et réfléchir longtemps.

..... ses gardes affidés  
Respectaient son silence, autour de lui rangés.

Tout à coup il releva le front, son œil étincelait d'intelligence, un sourire victorieux errait déjà autour de sa lèvre fièrement relevée : J'ai trouvé ! dit-il à son État-Major attentif ; oui, gentlemen, j'ai trouvé un moyen de nous immortaliser, tous ! ! Nous faisons la guerre aux Indiens, n'est-ce pas ?....—Il y eut beaucoup de gestes vagues, car peu de ses auditeurs avaient vu l'ennemi, puisque jusqu'à ce jour on l'a poursuivi, comme l'inaud poursuivit un loup célèbre, en le précédant toujours d'une bonne demi-heure. Cependant quelques officiers qui avaient entendu dire dans les forts qu'il était question d'une guerre contre les Sioux, commandés par un certain Sitting-Bull, crurent poli d'acquiescer par un signe de tête à la déclaration de leur Général.—Fort de cette approbation, le Général poursuivit : Eh bien, gentlemen, voilà l'idée qui m'est venue ; pour combattre avantageusement les Indiens il faut vivre comme eux ? ainsi, plus de bagages, plus de tentes, plus d'effets de campement ; allez donc et prévenez les soldats que le seul ustensile qu'ils sont maintenant autorisés à emporter est une petite tasse pour boire !—Plus d'un officier dut penser à Diogène ! mais la supériorité est restée au chien d'Athènes, non-seulement parce qu'il avait une lanterne qui a dû manquer à ses Sostes puisqu'ils n'ont trouvé que des femmes et des babies, mais encore parce qu'il a jeté la tasse qu'il avait conservée en voyant un homme puiser de l'eau avec sa main, ce qui lui a fait penser que la coupe

qui composait toute sa batterie de cuisine était une superfluité.—Dam! on ne dépasse pas l'antiquité tout d'un coup! quoiqu'il en soit, l'effort est louable surtout économique; l'armée du Gén. Crook poursuivait donc la campagne munie de petites tasses mais débarrassée de tous l'attirail des troupes en campagne. Malheureusement, le résultat n'a pas répondu à l'ingéniosité de l'idée, les pauvres diables ont failli crever de faim, de froid et de misère dans les déserts qu'ils avaient à traverser; ils ont mangé leurs chevaux, et il est probable qu'après avoir mangé leurs buffleteries ils auraient goûté de leur Général, si en arrivant au pied des Black-Hills ils n'avaient trouvé des marchands qui leur ont fourni des vivres. La dépêche de Deadwood-City où je puise ces renseignements, rapporte que les soldats se pressaient autour des fourgons chargés de pain et les dévoraient (des pains, pas les fourgons?) sans vouloir attendre qu'on fit la distribution. Ensuite l'armée s'est mise en marche, à petites journées, pour le fort Laramée où le Gén. Sheridan attendait le Gén. Crook, probablement afin de le féliciter personnellement comme inventeur d'un système défectueux mais à perfectionner, car il ouvre toute une voie nouvelle dans l'art de faire la guerre; d'autre part Sheridan a écrit une lettre fort élogieuse au Général Terry qui venait d'opérer avec le Général Crook.

Pendant que cette mémorable campagne s'achevait, une autre campagne qu'on peut appeler... pacifique, si on tient à la qualifier, se terminait à l'Agence Red-Cloud. Je vais vous la raconter, mais je ne la ferai qu'en éprouvant un véritable serrement de cœur. Par exception, je parle sérieusement! et j'exhorte cette impression pénible par la simplicité des pauvres gens et par la forme naïve et touchante qu'ont affecté leurs plaintes, en signant l'acte que des hommes qui les dominent leur imposait.—Mais que vous dirais-je, que vous sentiez vous-mêmes, puisque vous êtes restés chrétiens!... Donc, voilà l'histoire d'un traité qu'on invoquera dans un an ou dans deux; enfin, quand faute d'aliments, ou pour quelqu'autre cause, les Indiens quitteront le parc dans lequel on les fait entrer comme un troupeau; avec cette différence, c'est lorsque les fauves menacent la bergerie, les pasteurs s'uniront aux fauves pour les égorger.—Si vous refusez d'y croire, je vous dirais voyez ce qui se passe aux Black-Hills! Voyez ce traité lui-même!

Le 19 du mois dernier les Commissaires chargés de persuader aux Indiens d'abandonner les Black-Hills tirèrent un conseil auquel assistaient entre autres chefs, Nuée-rouge, Petite-blessure, Jeune homme effrayé de ses chevaux, Chien-rouge, Cheval Américain, Celui qui a peur de l'Ours, Trois-Ours Tombré de Feu, Ours Agile, Feuille rouge, Homme aux yeux de Feu, Vache Blanche, Bon Taureau, Cheval Oseille, Ours Belette, Deux lances, Mauvaise blessure, Ours haut,

Celui qui prend le soldat du Soir, Taureau lent, Loup haut, Grand-pied, Charbon noir, Queue blanche, Ours assis, Jolie vache et Costume d'Aigle.

Nuée-Rouge (Red Cloud) a exprimé le désir que les jeunes hommes aillent visiter le pays où les Commissaires veulent les envoyer de territoire Indien, si à leur retour ils disent que le pays est bon, son peuple consentira à abandonner les Black-Hills.—Ours Agile veut qu'avant d'abandonner les Black-Hills les Chefs, les Agents et les Interprètes aillent à Washington pour conférer avec le Grand-Père.—Ours Assis a obtenu un jugement contre l'Agent, et sa conduite dépendra de la fidélité avec laquelle le jugement sera exécuté.—Le Jeune homme effrayé de ses chevaux a dit: "Mon père et le Grand-Père se sont donné la main sur la Platte, et il a été reconnu que ce pays appartenait aux Dakotas. J'ai été élevé dans ce pays comme un Chef. J'ai habité ici et j'ai essayé de faire ce qui est bien. Je désire vous dire que je suis couvert de honte depuis le jour où j'ai vu les soldats venir ici et s'y assoier. Je désire que vous, mes amis, qui avez de l'intelligence et du cœur, vous fassiez connaître mon opinion au Grand-Père et que vous lui rapportiez ce que j'ai dit. Je consens à ce que les jeunes hommes entreprennent le voyage, mais nous aurons beaucoup de choses à demander au Grand-Père. Nous comptons avoir des vivres et des couvertures tant que nous vivrons. Jusqu'à présent le Grand-Père a survécu à toutes ses promesses."—American Horse a déclaré que les soldats n'ont rien à faire ici, si on veut les employer à arrêter les mauvais hommes ils auront assez de besogne dans le pays des blancs!—Chien rouge ne signera aucun papier tant qu'il n'aura pas vu le Grand-Père face à face.—Alors l'Evêque Whipple, membre de la Commission, a dit: que le Grand-Père désirait que ses enfants, les Indiens, signent un papier par lequel ils s'engageront à aller sur la rivière Missouri, et il les engage à faire ce que veut le Grand-Père.—Le juge Gaylord, sollicitor du département de l'Intérieur, a parlé dans le même sens, mais au milieu de son discours Ours Assis s'est levé en disant "qu'on avait devant soi beaucoup de temps pour parler." et il est sorti, ce qui a brusquement mis fin au Conseil.—Cependant à peu de jours de là, c'est-à-dire le vendredi soir, 22 au même mois, les Chefs ont signé en disant pour la plupart quelques paroles de réserve ou de protestation. Red Cloud a dit qu'il n'aimait pas voir un soldat distributeur des vivres, que sa vue faisait mal au cœur de ses enfants. Il n'ira dans le territoire Indien que si ses jeunes gens lui rapportent qu'il est bon, mais il n'ira dans aucun cas dans le pays de la rivière de Missouri car, les mauvaises gens et le mauvais wiskey y abondent, et conduire son peuple dans ce pays serait le conduire à la destruction.—Mais il a signé!—Jeune homme effrayé de ses chevaux a dit: que le Grand-Père a toujours

violé ses engagements, c'est pour cela qu'il n'a jamais voulu aller le voir bien qu'on l'y ait invité souvent. En mettant la marque **A** au bas du traité, il signifie au Grand-Père qu'il aura à le nourrir et à l'habiller pendant cent ans, et à lui fournir des voitures et du bétail.—Trois Ours a dit que sa signature était bonne pour cinq générations.—Fonndre de Feu n'a pas dit un mot, mais en prenant sa plume il a mit sa couverture devant ses yeux et a signé sans y voir; pour indiquer qu'il était contraint d'accepter aveuglément un traité dont il ne connaissait que ce qu'on avait bien voulu lui dire.—Seul de tous les chefs présente, Vache à la belle voix, a refusé de signer. Quand la plume lui a été présentée par un Commissaire, il lui a tourné le dos et s'est éloigné à grands pas.—Ensuite les Indiens ont demandé une copie de l'acte qu'ils venaient d'accepter, mais les Commissaires leurs répondirent qu'ils n'étaient pas autorisés à le leur délivrer (!). De l'Agence Red-Cloud ces braves Commissaires sont partis pour l'Agence Spotted Tail afin de traiter avec les Indiens de cette autre agence.—De leur côté les Indiens établis sur le territoire Indien protestent et disent que le territoire qu'ils habitent leur appartient et que le Grand-Père n'a pas le droit d'y établir de nouveaux villages!.....

Ma Chronique étant déjà longue je passerai très-vite sur ce qu'il me reste à vous rapporter.—Vous savez probablement que la fièvre jaune a sévi avec une certaine intensité à Savannah, ainsi qu'en Floride; quelques cas se sont même présentés à New-York et à Baltimore, mais le mal n'a pris des proportions réellement calamiteuses qu'à Savannah, où il commence à décroître, ce qui n'empêche pas qu'on attende avec anxiété l'arrivée des premiers froids qui peuvent seuls débarrasser la malheureuse ville du fléau qui n'a déjà fait que de trop nombreuses victimes. A cette occasion les journaux démocrates ont publié la lettre adressée par un nègre à ses amis de l'Est, dans laquelle il leur demande comment il se fait qu'étant si pleins de sollicitude pour les hommes de couleur, les hommes du Nord les laissent mourir sans secours, tandis que les démocrates qu'on leur représente comme leurs ennemis sont les seuls qui les assistent dans leurs maladies et dans leurs misères.

On pourrait voir une manœuvre électorale dans cette publication, mais d'une part la lettre est authentique, et d'autre part ce qu'elle dit est vrai! Je ne vous parlerai pas des élections, je me réserve pour le mois prochain, aujourd'hui je ne pourrais que me répéter, car c'est toujours la même chose; c'est-à-dire, un coup de couteau ou un coup de revolver par-ci par-là; M. Grant qui fait occuper militairement la Caroline du Sud, on s'y attendait, comme on s'attend à l'occupation de la Louisiane et peut-être de la Georgie; enfin ce sont toujours les mêmes aménités échangées entre les deux grands partis qui divisent à peu près également la population, c'est du moins ce que tendent à

prouver les élections récentes qui ont eu lieu dans l'Ohio, l'Ouest Virginie et l'Indiana. Ces deux derniers Etats ont donné la majorité aux démocrates et l'Ohio a voté le ticket républicain à 10 ou 12.000 voix de majorité.

La foire annuelle a eu lieu, ici, au commencement de ce mois; et, bien qu'à raison de l'Exposition de Philadelphie l'affluence des visiteurs ait été moins considérable, elle a été fort belle. Je n'entrerai pas dans le détail ou la description des machines, des appareils et des instruments d'agriculture, anciens ou nouvellement perfectionnés, qui ont été exposés, parce qu'aucune invention remarquable ne s'est produite; les objets soumis à l'appréciation des jurys et à l'admiration du public étaient connus, mais je dois dire que la plupart se recommandaient par le soin apporté à leur fabrication et par l'excellence des matériaux employés à leur construction. La section Zoologique installée depuis deux mois au Fair-Ground, où elle restera définitivement établie, restera pendant longtemps encore au-dessous du jardin zoologique d'Anvers, que je crois le plus beau du monde! La galerie affectée à l'exhibition des fleurs ne peut guère rappeler les serres de Kew-Garden, à Londres, cependant le vaste enclos et les élégantes constructions affectées aux Conics du Missouri présentent un coup-d'œil très-pittoresque et très-animé, dans l'après-midi surtout, car la foire a duré huit jours.—Ce que j'ai regardé avec le plus d'intérêt ce furent les engins et les machines destinés à l'agriculture et les animaux, et parmi les animaux les chevaux; j'avais même résolu de vous faire la monographie du cheval, parce qu'on m'a dit que vous preniez peu de soin de ces nobles bêtes, au Canada, ce qui serait un grand tort au double point de vue de l'humanité et de votre propre intérêt?..... Mais je ne l'ai pas cru!..... C'est pour cela, (et puis un peu parce que ma Chronique est déjà trop longue?) que je vous dirai seulement que le premier prix a été donné à un cheval Alezan, qui est bien l'une des bêtes les plus jolies et les plus accomplies de formes que j'aie jamais vues, et pourtant j'ai vu les plus belles écuyères d'Europe. J'aime à supposer que ses qualités sont en rapport avec sa beauté et ce qui m'engagerait à le penser, c'est le proverbe Arabe que j'ai entendu citer plusieurs fois: "Si l'on te dis que l'on a vu un cheval voler dans l'air, demande de quelle couleur il était? Si on te répond, alezan! Crois-le!"

MAXIME.

St. Louis, le 20 octobre 1876.

—♦♦♦—  
A travers le Monde.

La santé du Saint-Père se soutient toujours d'une manière miraculeuse, malgré sa longue captivité, ses douloureuses angoisses et ses fatigues. Les pèlerins de

toutes les parties du monde catholique accourent chaque jour au tombeau des Apôtres et se pressent autour de Pie IX. La catholique Espagne a tressailli en voyant 10,000 de ses enfants monter dernièrement les marches du Vatican et recevoir la bénédiction du Père de la chrétienté. Non-seulement Pie IX bénit ses nombreux enfants de toutes les nations, qui viennent le consoler, mais encore la voix majestueuse du Pontife s'élève pour encourager les bons et stigmatiser les méchants, et cette grande parole retentit dans tout l'Univers.

Le 29 septembre dernier le St. Père a nommé un grand nombre d'évêques pour occuper les sièges épiscopaux vacants.

On sait que le 3 juin 1877, c'est-à-dire l'an prochain, sera le jubilé épiscopal de Pie IX ; ce fut ce jour là qu'il reçut la consécration épiscopale à Rome, dans la basilique de St. Pierre-aux-Liens, par les mains du cardinal Castiglioni, qui depuis ceignit la tiare sous le nom de Pie VIII. Le conseil supérieur de la *Jeu-nesse Catholique Italienne* fait un appel aux catholiques du monde entier, afin que cette fête égale en splendeur les deux grandes fêtes antérieures du Souverain Pontife

On voit par les journaux de Naples que le miracle de la liquéfaction du sang de St. Janvier s'est renouvelé cette année comme à l'ordinaire. A 9 heures du matin, le 19 septembre dernier, le reliquaire contenant le sang du Saint, fut exposé sur l'autel en présence d'un immense concours de Napolitains et d'étrangers. Après environ une demie-heure d'attente et de prières, le sang qui n'était plus qu'une poussière légère commença à se liquéfier et finalement devint vermeil en remplissant la fiole qui le contenait. Le miracle s'est continué jusqu'au lendemain, puis le sang s'est de nouveau desséché comme auparavant.

L'Internationale a tenu des assemblées dans les différentes villes de l'Italie, afin d'assurer, dans un avenir prochain, la chute du trône et de l'autel.

Le congrès franc-maçonique annuel de France vient de discuter l'article 1er de sa constitution relative aux dogmes philosophiques. Après une vive discussion la majorité a décrété que les loges

reconnaissent au-dessus de l'homme un être suprême qualifié de "*Grand Architecte de l'Univers*" c'est là toute la religion exigée des frères maçons, aussi large que peu gênante.

La France semble vouloir garder une entière neutralité dans les troubles de l'Orient, elle se recueille et s'efforce de réparer les désastres de la dernière guerre. Encore deux ans de paix, nous disent les journaux français, et la France pourra encore prendre sa place à la tête des nations. Pauvre France! elle a toujours prodigué son argent et son sang pour la défense des nations opprimées, et, au jour de ses désastres, elle a été lâchement abandonnée.

La ville d'Aix, dans le midi de la France, va fêter le deux millième anniversaire de sa fondation. Deux mille ans! La cité provençale comptait déjà 1500 ans d'existence lorsque la Prusse était encore au berceau.

L'Angleterre se donne beaucoup de trouble au sujet de la guerre d'Orient : pendant que le peuple proteste dans de nombreux *meetings* contre la barbarie des Turcs, le gouvernement semble vouloir protéger la Sublime Porte ; les dernières dépêches télégraphiques même vont jusqu'à dire que, dans la cas où l'armée russe franchirait la frontière, 80,000 hommes de troupes anglaises occuperaient Constantinople.

An fond, il importe peu au cabinet de St. James que les Serbes soient indépendants de l'empire Ottoman ou non, ce qu'il redoute c'est de voir les richesses des Indes exploitées par une autre nation, et surtout que cette perle de la couronne anglaise ne lui échappe. Depuis 1620, l'empire Russe s'avance lentement, il est vrai, mais sûrement vers les possessions anglaises, encore quelques pas et l'Aigle moscovite planera sur les bords de l'Indus.

Telle est la cause de cette hypocrisie sympathie d'Albion pour le Sultan, qui garde le Bosphore et oppose une barrière naturelle aux envahissements du Czar.

L'Angleterre est le pays qui a inventé les sociétés de tempérance. Mais vraiment, on est porté à douter de l'efficacité de ces institutions philanthropiques, lorsqu'on voit augmenter chaque année le

produit de l'impôt sur les boissons. Pendant l'exercice de 1875-76, cet impôt figure pour une somme 537 millions de francs, provenant des spiritueux seuls.

D'après le *Pall Mall Gazette*, il se forme à Dublin une nouvelle association ayant comme programme le "Rappel de l'Union," qui fut toujours le mot d'ordre d'O'Connell.

L'Irlande a eu l'insigne honneur de recevoir la visite de son Eminence, le Cardinal Franchi, l'illustre Préfet de la Propagande. Son Eminence a été reçue avec bonheur et distinction par la catholique Irlande, et n'a eu que des louanges à donner aux nobles enfants de St. Patrice.

Les disciples de St. Benoit viennent de rentrer en Ecosse d'où ils furent bannis aux premiers jours de la "Sainte-Réforme." Le marquis de Ripon a posé la première pierre d'un nouveau collège, et Lord Lovat, la 1ère pierre d'un nouveau monastère. Les Bénédictins doivent cette fondation à la générosité de Lord Lovat lui-même. Les bâties nécessaires coûteront au-delà de £25,000, dont £5,000 ont déjà été donnés par le marquis de Bute, et £5,000 par d'autres bienfaiteurs. Les vêtements et les vases sacrés qui ont servi à la cérémonie de la bénédiction de ces premières pierres, ainsi qu'à la messe qui suivit, ont une antiquité de plus de 800 ans, et furent sauvés du pillage du monastère des Bénédictins écossais et conservés à Ratisbonne.

L'Empire d'Allemagne, malgré les 5 milliards volés à la France est, paraît-il, dans la misère.

Le commerce ne va pas, les produits français inondent ses marchés et font une concurrence ruineuse pour les produits inférieurs des prussiens, enfin la pauvreté serait le partage des ouvriers sans ouvrage.

Bismark n'est pas belliqueux par le temps qui court, il se fait vieux et préfère faire la guerre aux religieuses et au clergé que de partir pour Stamboul. Des malins disent que le vieux Renard pousse en dessous la Russie et les populations slaves à la guerre, dans l'espoir d'en profiter d'une manière ou d'une autre.

Les journaux bavarois annoncent que l'ex-chanoine Doellinger, le chef des vieux-catholiques, dont les cours avaient été in-

terdits aux étudiants en théologie, se voit dans l'obligation de supprimer ses leçons, faute d'auditeurs.

Dans la Suisse, tout n'est pas rose non plus, pour ces pauvres vieux catholiques. Le Sieur Herzog, choisi par la secte pour être évêque, a eu bien des chagrins à propos de sa consécration sacrilège. D'abord ses bons amis de Soleure ont refusé l'usage de la cathédrale pour la cérémonie, sous prétexte qu'il fallait avoir été élu curé de Soleure auparavant, mais voilà que les vrais catholiques de la ville se portant en masse aux polls, le pauvre Herzog a perdu son élection. Alors le vaincu a voulu se faire consacrer à Bonu, mais encore ici, il a été refusé; enfin, Herzog a dû se réfugier dans un modeste coin, pour se faire imposer les mains. et quelles mains ?

La Russie est encore hésitante au sujet de la guerre, on dirait qu'elle craint ou bien qu'elle n'est pas encore prête. La diplomatie réussira-t-elle à empêcher la lutte ?

On ne peut s'empêcher de sourire de pitié en voyant la sainte indignation de la Russie à la vue de la barbarie des Turcs; le cœur si doux du Czar et de ses sujets s'émeut, ils ont des larmes dans les yeux..... Comme si on pouvait ignorer que les atrocités des Turcs ne sont rien en comparaison de celles des farouches cosaques. Aucun peuple n'a montré des cœurs plus barbares et plus sauvages, depuis Pierre-le-Grand jusqu'à Alexandre II, son histoire est écrite avec le sang de ses victimes. Des milliers de Polonais gémissent encore à cette heure dans les glaces de la Sibérie, traités comme de viles animaux, et la Russie ose parler encore de la barbarie turque !.....

On sait que le 7 novembre prochain, aura lieu chez nos voisins, l'élection du Président et du Vice-Président des Etats-Unis. Voici comment se fait cette élection : les différents Etats choisissent un certain nombre de délégués, suivant le chiffre de leur population, et ces délégués au nombre de 369, choisissent les deux hauts dignitaires. Deux parties divisent le peuple des Etats-Unis, les DÉMOCRATES et les RÉPUBLICAINS, les démocrates représentent ce qu'on appelle en Canada les conservateurs; tandis que les Républicains sont les radicaux de la République. Priver les catholiques de leurs droits, les réduire en esclavage comme on a fait depuis la guerre de sé-

cession pour les habitants du Sud, tel est le fond de la politique des Républicains. Il fait mal au cœur de voir nos compatriotes des Etats-Unis divisés sur le choix du président, le plus grand nombre sont heureusement pour les Démocrates et les journaux franco-canadiens, *Le Travailleur, Le Protecteur Canadien, etc.*, ainsi que l'*Echo des Deux Mondes* de New-York, l'*Abeille* et le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans, travaillent à faire triompher la candidature démocrate. La *Patrie Nouvelle*, de Cohoes, seule à notre connaissance, s'est jetée dans le parti républicain. Quel parti va remporter la victoire? il est difficile de le dire en ce moment. Qui va rentrer à la Maison Blanche? Tilden, le candidat des Démocrates, ou bien Hayes, l'homme des Républicains? Le 7 novembre nous le dira.

#### Lord Dufferin.

Son Excellence le Gouverneur Général est arrivé dans la capitale le 23 octobre, après midi; un immense concours de citoyens s'était rendu à la gare pour le rencontrer. Les gardes d'infanterie et le corps d'artillerie O B G étaient sur les lieux où le plus grand enthousiasme a régné. A l'arrivée de Lord Dufferin la batterie a tiré une salve, après quoi l'échevin Lesueur, au nom de la Corporation, a présenté une adresse de bienvenue à son Excellence.

Voici l'adresse du Conseil à Lord Dufferin :

"Qu'il plaise à Votre Excellence : Nous, la Corporation de la ville d'Ottawa comme représentant les citoyens et le sentiment public, assurons respectueusement Votre Excellence de tout le plaisir et de tout le bonheur que nous sentons à votre heureux retour du long et pénible voyage entrepris dans le seul intérêt de ceux que vous gouvernez, et cela dans la province la plus éloignée de la Confédération canadienne. De plus, nous assurons Votre Excellence que nos souhaits de bienvenue ne sont pas que du bout des lèvres. Votre Excellence a établi sa demeure au milieu de nous et sa bonté et sa courtoisie en ont fait un foyer cher à tous les citoyens d'Ottawa, et quand elle arrive au milieu de nous, c'est comme quand un père arrive dans son propre foyer au milieu d'enfants qui le chérissent.

"Nous ne doutons nullement que votre visite à la Colombie Anglaise et votre contact avec ses habitants ne produise des fruits salutaires.

"En terminant, que Votre Excellence nous permette de l'assurer de notre plus profond

respect et de nos vœux les plus ardents pour son bonheur et pour celui de Lady Dufferin qui partage si largement la considération et l'amour du public."

Son Excellence a répondu en ces termes, avec son éloquence et son bonheur ordinaire :

Messieurs,

"C'est avec une émotion peu ordinaire que j'accepte cette nouvelle preuve de confiance et de vos souhaits. Heureux d'être rentré chez moi après tant de mois de voyages, la réception chaleureuse qui m'est faite par les citoyens d'Ottawa, donne un éclat inattendu à mon retour. Mon voyage dans la Colombie Britannique a été très-profitable et instructif. Il m'a été donné de voir combien la loyauté envers le trône et la personne de Sa Majesté, était universelle et fortement enracinée dans le cœur des sujets anglais.

"Vous n'ignorez pas sans doute qu'il y a un différend entre le gouvernement local de la Colombie et mes conseillers responsables. Dans aucune occasion depuis le moment où j'ai mis le pied sur le sol de cette province britannique jusqu'à l'heure de mon départ les habitants de la Colombie Anglaise n'ont profité de cette circonstance pour atténier la bienvenue qu'ils ont donnée au représentant de leur Souverain. Je n'ai pas la préemption d'espérer que mon voyage dans l'Ouest produira des résultats pratiques en réglant le différend auquel j'ai fait allusion.

La solution de ces difficultés dépend du gouvernement de la Colombie Anglaise et de mes conseillers responsables. Je n'hésite pas à dire que ma présence au milieu de nos compatriotes de l'autre côté des Montagnes Rocheuses a été universellement regardée comme une preuve et un gage de l'amitié que leur porte le peuple du Canada. Je suis parfaitement certain qu'un effort sérieux de la part de la Puissance et une manifestation de cette générosité de sentiment que doit avoir un grand peuple pour un voisin plus faible, seront appréciés et rétabliront cette harmonie parfaite et cette union intime de pensées et de sentiments entre la Colombie Anglaise et ses provinces sœurs, unum si nécessaire et si essentielle à la force et à la permanence de notre Confédération.

"Je ne puis m'empêcher de dire un mot de félicitation sur la manière admirable dont le Canada a été représenté à l'Exposition du Centenaire d'où je viens d'arriver, soit que nous considérions la variété de ses produits, leur valeur intrinsèque, et l'expansion qu'ils doivent donner à nos richesses, soit que nous admirions la méthode habile avec laquelle nos commissaires les ont exposés, nous sommes étonnés de l'éclat que la Puissance a donné à l'Exhibition de Philadelphie. Il est indubitable que ces preuves de nos ressources et de la grandeur de notre avenir ont fait une impression favorable sur nos voisins des Etats-Unis. Les Améri-

cains reconnaissent que nous sommes supérieurs à eux dans plusieurs industries, et surtout dans l'agriculture.

"Je n'ai pu entrer sur le territoire des Etats-Unis sans me convaincre des sentiments d'amitié qu'éprouve pour nous ce grand peuple dont le développement extraordinaire a été une des merveilles de notre siècle. J'ai été heureux de pouvoir constater là-bas que les liens du sang anglo-saxon unissaient fortement les citoyens de la grande république avec le peuple du Canada."

Son Excellence termina son discours en parlant du progrès aux Etats-Unis et des grandes destinées qui attendaient le Canada.

### Second anniversaire du Sacre de Sa Grandeur, Mgr. J. T. Duhamel.

Samedi dernier, le 28 octobre, le diocèse d'Ottawa saluait avec joie et reconnaissance le 2ème anniversaire de la consécration de son Pontife.

Ce fut en effet un beau jour, un jour de joie et de bonheur que celui où l'onction sainte fit monter l'Élu du Seigneur au rang de Prince de l'Église, et le fit asseoir dans les degrés supérieurs de la hiérarchie. Joie pour toute la Ste. Église Catholique de pouvoir compter un nouvel Evêque qui, par sa science et ses vertus, en fera la gloire et l'ornement.

Joie pour l'Église d'Ottawa, veuve de son 1er Pontife, de voir monter sur le siège épiscopal un jeune Evêque, plein de zèle et d'énergie, dernier don pour ainsi dire du vénérable Evêque Guigue, l'homme de son cœur.

Joie non moins grande pour la Capitale Fédérale de pouvoir contempler, avec un légitime orgueil, un de ses nobles enfants élevé à la haute dignité de l'épiscopat et prenant place dans l'auguste Sénat de l'Église.

La fête a été très solennelle, rehaussée par la présence de l'illustre Archevêque de St. Boniface et d'un nombreux clergé.

La messe pontificale fut célébrée par Sa Grandeur Mgr. Duhamel, accompagné du Très-Révérénd L. Jouvant, V. G., comme prêtre-assistant; le Révd. P. Tabaret, directeur du Collège d'Ottawa, assistait comme diacre d'honneur, et le Révd. J. J. Collins, curé de St. Patrice, comme sous-diacre; les Révd. D. F. Foley et G. Bouillon, prêtres de l'Evêché, comme diacre et sous-diacre d'office.

Le chœur de l'orgue a exécuté admirablement bien une messe en musique composée par M. Gustave Smith.

On remarquait au Chœur Mgr. l'Archevêque Taché, les Révds. Pères Pallier, Charpeney, Molloy, Lepers, Froc, Harnois, Ouellet, Provost, Reboul, Maurier, Marion et Amiot, O. M. I., ainsi que les Révds. MM. Trudel, Tanguay, Guilmet, O'Connor, Alleau, Dusserre, Campeau, Francœur, Brunet, Chaine, Philip, Lévesque et Champagne.

Puisse Sa Grandeur célébrer bien des années encore ce mémorable anniversaire.

### Deuxième Anniversaire du Sacre de Mgr. Racine.

Mercredi dernier, la population catholique de Sherbrooke a célébré le deuxième anniversaire de l'intronisation de Sa Grandeur Monseigneur RACINE sur le siège épiscopal de ce nouveau diocèse. C'est une date à jamais mémorable dans les annales de notre ville et de cette partie des Cantons de l'Est. Puissions-nous n'en jamais perdre le souvenir!

En cette circonstance, il nous est particulièrement agréable d'offrir à Sa Grandeur nos plus respectueuses félicitations et les vœux sincères que nous formons pour son bonheur, ainsi que la réalisation de ses plus chers projets.

Il nous semble que le premier Evêque de Sherbrooke peut à bon droit se féliciter des progrès accomplis au sein de la population catholique, depuis son arrivée parmi nous. En tête des œuvres entreprises, il faut placer le Séminaire St. Charles-Borromée, l'œuvre par excellence de Sa Grandeur, et la plus importante peut-être de toutes celles qu'il lui sera donné d'accomplir. Puis, il ne faut pas oublier l'ouverture de l'Hôpital, une autre œuvre de prédilection due en grande partie au zèle de notre premier pasteur. Il y a beaucoup d'autres choses qu'il faudrait mentionner, mais nous craindrions de blesser la modestie de celui qui, comme le divin Maître, ne travaille point pour la gloire de ce monde. *Transit benefaciendo.* Oui, il se prodigue pour le bien de ses ouailles. Puisse donc la Providence lui accorder la grâce d'accomplir ses nobles et généreux desseins!

A neuf heures, il y a eu messe solennelle à la cathédrale. Sa Grandeur a officié pontificalement. Les cérémonies si belles et si touchantes du culte catholique ont de nouveau brillé dans tout leur éclat. Le chant du *Pater*, à l'offertoire, par les élèves du Couvent, a été rendu avec un rare bonheur. A la fin

de la messe, l'hymne d'action de grâces a été chantée pour remercier le ciel des bienfaits accordés à l'Eglise de Sherbrooke et au diocèse durant l'année.

Monsieur Raymond, le vénérable Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, revêtu des ornements de sa haute dignité, assistait à cette touchante cérémonie.

Nous avons remarqué, au chœur, outre les messieurs de l'Evêché et du Collège, les Révds. MM. Hamelin, de Wotton; J. B. Chartier, de Coaticooke; P. Quinn, de Richmond; Ad. Barolet, de Weeden; J. C. Leblanc, Compion; Elz. Michaud, Windsor-Mills; A. Masson, Danville; Ferd. Lussier, Hereford; Ed. Blanchard, Cookshire; Am. Dufresne, Barford; Ferd. Codère, de Boundary Line, etc.

Dans l'après-midi, bon nombre de citoyens ont été offrir leurs hommages à Sa Grandeur.

La veille, une brillante soirée littéraire et musicale a été donnée par les élèves du Couvent, en l'honneur du premier Evêque de Sherbrooke.

Puisse Sa Grandeur célébrer bien des années encore ce mémorable anniversaire!—(Progrès.)

### Libéral.

On lit dans le *Nouveau-Monde* :

Mgr Gilmour, évêque de Cleveland, Etat de l'Ohio, répond à cette question dans les termes suivants, dans une allocution qu'il prononçait dernièrement devant l'Université de Bienfaisance Catholique de Cleveland. Nous traduisons :

" Il existe parmi nous un grand nombre de notions fausses, beaucoup d'expressions fallacieuses. Sous le nom de liberté, beaucoup de choses sont dites et faites qui ne sont pas la liberté, et qui ne contiennent aucune parcelle d'honnête liberté. Dans sa sphère, l'Eglise est indépendante de l'Etat et au-dessus de l'Etat. Dans sa sphère, l'Eglise ne reçoit rien de l'homme, elle reçoit de Dieu. Ses droits lui viennent de Dieu, ses enseignements sont de Dieu, son autorité est de Dieu. Avec elle il n'y a pas de discussion possible pas plus qu'on ne pouvait discuter les enseignements que notre Divin Sauveur a donnés pendant qu'il était sur la terre.

" Il y a des hommes connus sous le nom de catholiques libéraux. Qu'entendez-vous par l'expression *catholique libéral* ? Un catholique veut dire une per-

sone qui accepte tout ce que l'Eglise croit et enseigne, ni plus ni moins. S'il y a quelque différence entre catholique de cette sorte et un catholique libéral, elle signifie que le catholique libéral n'accepte pas tout ce que l'Eglise enseigne.

" De fait, un catholique libéral n'accepte pas tout ce que l'Eglise enseigne et conséquemment quand vous entendrez parler d'un catholique libéral, et que vous le voyez vanté pour sa libéralité, soyez certain qu'il n'est ainsi vanté que parce qu'il a sacrifié une partie de sa foi, parce qu'il a compromis sa foi. La meilleure preuve de la nature réelle des principes d'un homme, ressort de la qualité de ceux qui en font des éloges. Est-ce que le catholique libéral est loué par les vrais catholiques ? Au contraire, il est blâmé par ceux-ci. Par qui est-il loué ? Par les ennemis de l'Eglise catholique. Est-ce que nos ennemis nous louent, à moins que nous ne les favorisions ? Jamais. Lorsque O'Connell était louangé par le *Times* de Londres, il avait coutume de dire qu'il était sûr d'avoir commis quelque faute, qu'il était temps pour lui de faire acte de contrition.

" Ainsi, lorsque nous sommes louangés par nos ennemis dans les choses qui appartiennent à la foi, c'est uniquement parce que nous avons compromis notre foi d'une façon ou d'une autre. Conséquemment aucun véritable catholique ne peut offrir l'occasion d'être louangé pour le fait d'être catholique libéral, ce qui veut dire tout simplement qu'il a compromis sa foi."

### Au Carmel.

Sur les bords du St. Laurent, à courte distance du magnifique établissement des Dames des SS. NN. de Jésus et Marie, s'élève au milieu de beaux arbres une villa aux formes capricieuses, mais à laquelle se relie une longue et étroite bâtisse en brique à deux étages, d'une apparence bien modeste. Le toit plat est surmonté d'un pauvre clocher dans lequel tinte, à des heures réglées, une petite cloche. C'est la maison des filles de Ste. Thérèse. C'est le Monastère du Carmel. C'est là que des recluses vivent dans la prière, le travail manuel et la mortification; ces épouses du divin Maître.....nouveau fleuron à cette belle couronne de communautés religieuses qui ont vu le jour, ou qui se sont implantées dans notre Canada.

Venues de France, comme on le sait, il y a quelque dix huit mois, trois religieuses Carmélites ont jeté les bases d'un nouveau couvent.....d'un refuge à l'innocence ou au repentir, quelquefois au malheur.

Favorisé par des hommes dévoués, secouru par les aumônes des âmes pieuses, le Carmel a pu traverser quelques jours d'épreuves et aujourd'hui l'avenir s'annonce sous de meilleurs auspices, le succès de l'établissement paraît assuré.

Lundi dernier, 16 octobre, était jour de fête au Carmel.

Deux jeunes demoiselles, après un temps d'épreuves, étaient appelées à revêtir le saint habit.

Mgr. de Montréal, que l'on retrouve partout où il y a une œuvre naissante à encourager, quelque bien à faire par sa présence, présidait à l'imposante cérémonie.

La pauvre chapelle était trop petite pour contenir la foule qui se pressait avide d'émotion.

Sur des prie-Dieu, près de l'autel, se tenaient recueillies les deux novices vêtues de blanc, voilées, la tête ceinte d'une couronne de fleurs, parées enfin comme des femmes fiancées.

Quelques instants avant la cérémonie de vêture, toutes deux au parloir firent leurs adieux à leurs familles en larmes : elles donnent un dernier baiser à leurs sœurs éplorées et reviennent à leurs places respectives.

Qu'ils étaient beaux, touchants ces derniers adieux. Seules calmes et serriées, au milieu de l'émotion générale, le sourire aux lèvres, elles se séparent de ce qu'il y a de plus cher au monde, elles brisent les liens de la famille ou de l'amitié et quittent complètement le monde pour ne vivre désormais que d'une vie toute intérieure.....

Après une éloquente allocution du Rvd. C. Caisse, qui commenta ces belles paroles de l'Eccl. *Vestimenta tua in omni tempore sint candida.* "Qu'en tout temps vos habits soient des habits de fête"; le clergé défila suivi des novices portant chacune un grand et beau cierge orné de rubans et de fleurs. La procession se rendit à la porte du monastère. Toutes deux à genoux, elles reçoivent la bénédiction de Monseigneur, baisent un crucifix que leur présente la mère prieure voilée, puis, faisant un salut à la foule, elles se retirent et la porte se referme. La foule silencieuse, émue, les parents

voilant leurs larmes pénètrent de nouveau dans la chapelle. A travers la grille on aperçoit les deux novices à genoux. Elle répond avec simplicité et douceur aux questions que leur pose Sa Grandeur; elles veulent, elles demandent d'être admises au nombre des filles du Carmel.

Elles se retirent alors pour se dépouiller des habits de luxe, des vêtements de fête qu'elles portent encore en ce moment, pour revêtir la bure grossière des Carmélites. Cette cérémonie s'accomplit pendant le chant de l'*In exitu Israel.*

Bientôt, vêtues de la robe brune du Carmel, chaussées de sandales, elles reviennent s'agenouiller auprès de Sa Grandeur; la grille s'ouvre et Monseigneur leur remet tour à tour, une large ceinture de cuir, un chapelet, un scapulaire, un voile blanc, un crucifix, tous objets qu'elle baisent pieusement avant de s'en revêtir.

La prise d'habit terminée les deux novices se couchent sur un drap mortuaire enguirlandé de verdure et de fleurs, ayant chacune une couronne à leur tête.

Les bras en croix elles demeurent dans cette position pendant le chant du *Veni Creator*, puis se relevant elles donnent le baiser de paix aux religieuses professes, à leurs compagnes novices et postulantes.....et toutes en chœur d'un ton triste et uniforme chantent le Salut du Très St. Sacrement qui termine cette belle et imposante cérémonie.....

La foule qui a suivi avec intérêt et émotion cette prise d'habits est admise à voir et parler aux novices, puis elle s'écoule lentement emportant de vifs souvenirs d'un jour de fête au Carmel.

#### UN SPECTATEUR.

Montréal, 17 Octobre 1876.

#### M. le Chevalier Drolet.

M. Gustave A. Drolet, ancien sous-officier aux Zouaves Pontificaux, vient d'être fait Chevalier de l'Ordre de Pie IX.

Nous offrons au nouveau Chevalier nos chaleureuses félicitations. Après avoir servi avec beaucoup d'honneur au régiment, M. Drolet, de retour au pays, n'a cessé de montrer en toute occasion le plus généreux dévouement à la cause pontificale et de se rendre utile à ses anciens frères d'armes. Aussi les zouaves pon-

tifiques applaudiront-ils de tout cœur à cette haute marque de distinction par laquelle l'illustre Pie IX veut de récompenser les services d'un de leurs camarades les plus distingués.

M. le Chevalier Drolet portera avec honneur la Croix de Pie IX et continuera, nous en sommes convaincus, à être un des plus forts soutiens de l'Union-Allet, cette noble association destinée à perpétuer en ce pays les traditions du régiment de Lamoricière et l'attachement au St. Siège.—(*Journal des Trois-Rivières.*)

### Exposition de Philadelphie.

Il est maintenant certain, disent les journaux de Philadelphie, que l'Exposition du Centenaire dépassera, par le nombre des visiteurs et le montant des recettes, toutes les expositions précédentes. Les visiteurs payants atteignent déjà le nombre, en chiffres ronds, de 4,200,000 et la recette s'élève à \$900,000. L'Exposition doit rester ouverte 39 jours encore. Si la moyenne quotidienne des visiteurs pendant ce temps est 80,000, ce qui ne semble pas improbable, leur nombre total sera de 7,820,000, et les recettes seront d'environ \$3,560,000. Ces chiffres seront pleinement égaux à l'attente des personnes qui auguraient le mieux de l'entreprise.

À l'Exposition de Paris, en 1857, le nombre des visiteurs a été de 8,806,969, et le chiffre des recettes de \$2, 203,675.

L'Exposition de Vienne a attiré un total de 3,492,622 visiteurs et produit une recette de \$994,025.

Aux expositions de Londres il y a eu 5,039,195 visiteurs en 1851, et 6,211,103 en 1862. Nous n'avons pas sous les yeux les chiffres des recettes pour ces deux expositions.

### L'Épidémie.

Le nombre des victimes de la fièvre jaune enterrées jeudi à Savannah, (Georgie) a été de trente-un. Cent quatre-vingt cas nouveaux se sont manifestés le même jour, à ce qu'assure une dépêche d'Atlanta, suivant laquelle il y a actuellement à Savannah 2,000 malades de la fièvre jaune et 1,000 personnes atteintes d'autres fièvres. Dans la même ville on compte environ 8,000 familles dont le dénuement est absolu et qui sont entièrement à la charge de la charité publi-

que. Le "Relief Committee" estime que les dépenses s'élèveront à 3,000 piastres par jour pendant la semaine commencée lundi dernier. Le chiffre des contributions recueillies dans la ville de New-York pour les malheureux de Savannah s'élevait vendredi matin à \$14,000.

### Institut Canadien-Français d'Ottawa.

ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 5 OCT. 1876.

OFFICIERS ÉLUS.

Président.—Alphonse BENOIT.  
1er Vice-Président.—A. LAPERRIÈRE.  
2me. Vice-Président.—G. TRUDEAU.  
Sec.-Archiviste.—Paschal POIRIER.  
Secrét.-Correspondant.—Ls. DAURAY.  
Trésorier.—Ed. CHATEAUVERT.  
Bibliothécaire.—T. FALARDEAU.

COMITÉ DE RÉGIE.

Benj. SUITE,	Joseph TASSÉ.
Sam. BENOIT,	J. A. PINARD.
Dr. F.-X. VALADE.	Dr. P. ST.-JEAN.

COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE.

A. D. RICHARD,	H. MCARTHUR,
A. CHAMPAGNE.	L. J. CASULT.

AUDITEURS.

J. T. COURSOLES | Sam. BENOIT.

### Ste. Anne de Beaupré.

Mardi, a eu lieu la bénédiction du nouveau sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré. Vu l'indulgence du temps, les messieurs du Séminaire de Québec n'ont pu accomplir leur pèlerinage projeté.

Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec a fait elle-même la bénédiction du nouveau sanctuaire, a chanté la messe pontificale et a donné le sermon :

"Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum domini ibimus." Monseigneur est heureux, et les paroissiens de Ste. Anne doivent partager son bonheur, de voir ouvert au culte ce monument superbe, grâce aux sacrifices pécuniaires, non-seulement de la paroisse de Ste. Anne, mais de la province ecclésiastique de Québec toute entière.

Le bras de Dieu n'est pas raccourci, et la puissance de Ste. Anne est aussi grande que par le passé : Si nous l'invoquons avec confiance dans un nouveau sanctuaire, elle saura répandre les mêmes grâces que par le passé.

Avant la messe a eu lieu le transfert dans le nouveau sanctuaire de la Relique et du Tableau de Ste. Anne, et des *ex-voto*.

Prêtre assistant: M. F. Morissette, curé de St. Joachim; diacre, M. Marceau, curé de St. Tite; sous-diacre, M. L. Mayrand, vic. à Ste. Anne. (*Courrier du Canada*)

### Quelques Chiffres.

#### TRAITEMENT DE QUELQUES SOUVERAINS.

Noms.	Pays.	Annuel.	Quotidien.
Alexandre II,	Russie,	\$9,162,900	\$25,000
Le Sultan,	Turquie,	9,000,000	18,000
François Joseph	Autriche.	4,000,000	10,350
Victor Emmanuel,	Italie.	2,400,000	6,840
Victoria,	Angleterre,	2,200,000	6,270
Léopold,	Belgique,	600,000	1,643
		\$27,362,900	\$67,803

A ces sommes respectables qui forment le salaire de 6 souverains, il faudrait ajouter les nombreux palais qui sont à leur disposition et exemptés de toutes taxes.

#### Dettes nationales.

La France, £900,000,000. Angleterre, £780,000,000. Etats-Unis, £440,000,000. Italie, £390,000,000. Espagne, £375,000,000. Autriche £350,000,000. Russie, £340,000,000. Empire d'Allemagne, £260,000,000. Turquie, £135,000,000. Brésil, £82,000,000. Belgique, £36,000,000. Canada, £30,000,000.

Voici la liste des Souverains Pontifes qui ont régné plus de vingt ans.

Année de la création.	Ordre.	Ans.	Mois.	Jours.
	Saint Pierre	- 25	2	7
314	34 Saint Silvestre	- 23	10	27
440	47 St. Léon le Grand	21	1	13
771	98 Adrien Ier	- 23	10	17
795	99 Léon III	- 20	5	16
1159	175 Alexandre III	- 21	11	22
1623	242 Urbain VIII	- 20	11	21
1700	250 Clément XI	- 20	3	26
1775	257 Pie VI	- 24	6	14
1800	258 Pie VII	- 23	5	6
1846	262 Pie IX.			

#### Population Catholique de Sherbrooke.

D'après un recensement fait ces jours derniers de la population Catholique de Sherbrooke, la cité compte 4,120 âmes, 743 familles, 2,700 communicants et 1420 enfants. L'augmentation depuis le dernier recensement, c'est-à-dire depuis 8 ans, est de 1964 âmes, 367 familles et 1479 communicants.— (*Progrès de Sherbrooke.*)

### Nouvelles Diverses.

Par ordre de Sa Grandeur, Mgr. l'évêque d'Ottawa, il a été fait une quête dans toutes les églises de la ville épiscopale, le dernier dimanche d'octobre, au profit des pauvres des conférences de la Société de St. Vincent de Paul.

Les membres de cette Société auront beaucoup à faire dans un hiver rigoureux comme celui qui se présente. Nous sommes heureux d'apprendre que la Société St. Vincent de Paul s'étend dans tout le pays. Un correspondant de Nicolet nous annonçait dernièrement qu'une Conférence avait été fondée dans cette grande paroisse pour s'occuper activement des pauvres.

Sa Grâce Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface, Manitoba, a passé quelques jours en cette ville. Le vénérable Prêlat voyage pour les affaires de son diocèse et passera une couple de mois dans la province de Québec.

Nos SS. les évêques de la province ecclésiastique se sont assemblés deux fois à Québec, pour les affaires religieuses de leurs diocèses.

Sa Grandeur Mgr. Persico, évêque de Bolina, après un séjour de quelques années à Québec, comme curé de Sillery, s'est embarqué pour Roma, rappelé par le Saint-Père.

Mgr. l'évêque des Trois-Rivières est arrivé dans sa ville épiscopale: le voyage du vénérable Prêlat, à la Ville Eternelle, a été très heureux et sa santé s'est soutenue, au milieu des fatigues du trajet, admirablement bien.

Les citoyens de St. Jérôme viennent d'inaugurer l'ouverture de leur nouvelle voie ferrée entre Montréal et leur village. La fête a été grandiose et le Rév. M. Labelle, curé de St. Jérôme, le grand promoteur de cette entreprise, a pu jouir de son œuvre.

Dimanche, le 22 octobre, le Rév. Messire J. D. Déziel, a béni le nouveau cimetière de N.-D., de Lévis.

La cérémonie a été très imposante et le Rév. Messire L. T. Bernard, le prédicateur de la circonstance, a fait un magni-

fique discours qui a profondément ému son nombreux auditoire.

Nul doute que la paroisse de Notre-Dame de Lévis, docile à la voix de son dévoué Curé, saura rendre ce séjour de la mort digne de sa générosité et de sa religion.

Ce cimetière se trouve voisin de celui de St. Joseph, dont la bénédiction a eu lieu en juin 1875. La paroisse de St. Joseph a bien droit de se glorifier de son splendide cimetière et de sa piété filiale envers les morts. Le terrain est magnifiquement situé, les allées y sont larges et ombragées par des plantations d'érables; un *Chemin de Croix* vient d'y être érigé, enfin une plate-forme élevée, qui déroule à nos yeux le plus vaste panorama possible, sert de base à une belle statue de la Ste Vierge: c'est le monument de Tempérance.

Les paroissiens de St. Joseph doivent de grands remerciements à leur digne Curé, Messire E. S. Fafard, pour leur cimetière; il a été l'âme de tous les travaux qu'on y fait depuis deux ans, c'est bien là l'œuvre de son cœur.

Espérons que l'exemple de ces généreuses paroisses aura un bon effet dans notre pays et que le spectacle de tant de cimetières négligés, comme abandonnés, disparaîtra avant longtemps.

### Notre Musique.

Un malentendu nous privant de nos deux pages de Musique, pour cette livraison du *Foyer Domestique*, nous rachèterons cette lacune dans notre prochain numéro par la publication de l'Hymne brillante de GOUNOD: VIVE PIE IX! composée à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Prêtrise de Sa Sainteté, Pie IX, et du 23<sup>e</sup> anniversaire de son glorieux Pontificat.

Cette Hymne instrumentale nous a été gracieusement offerte par M. Hardy dit Châtillon, professeur de musique au Collège de Nicolet, qui l'a arrangée pour Piano.

### A nos Agents.

Nous faisons un pressant appel aux sympathies de nos Agents pour opérer la rentrée immédiate des abonnements actuellement dus, ainsi que le prix d'abonnement au III<sup>e</sup> volume, qui commencera le 1<sup>er</sup> Janvier prochain, dont la condition de payer d'avance sera rigoureuse.

Nous faisons le même appel à l'obli-

geance et au dévouement de tous nos abonnés, qui veulent sans doute la prospérité et l'extension de notre œuvre, à vouloir bien faciliter cette rentrée des fonds, et aussi afin qu'aucun retard ne vienne entraver l'envoi du *Foyer Domestique* à jour fixe.

### Erreurs à corriger.

Dans l'article bibliographique de la dernière livraison du *Foyer Domestique*, p. 116, 6<sup>e</sup> ligne de la seconde colonne, il faut lire comme suit:

" Dans la curieuse vue de Québec que donne le second de ces auteurs le château est représenté comme un joli édifice, à deux étages, avec des pavillons ou corps avancés au centre et à chaque extrémité, et un toit très élevé."

Dans l'article sur l'*Eglise de France*, par M. l'abbé Léon Cuvéris; il faut lire *Alair* au lieu de *Alaur*.

.....semences de moissons futures, au lieu de semences de moissons futures.

.....l'Archevêque de Juigné au lieu de Luigné.

Dans la poésie "*Les Goûts*" page 204, deuxième vers de la seconde stance, au lieu: " Du politique et du savant," lisez: Du diplomate et du savant.

5<sup>ème</sup> stance, 6<sup>ème</sup> vers, ajoutez s à cent.

9<sup>ème</sup> stance, 3<sup>ème</sup> vers, lisez: ce au lieu de " se."

Dans la Chronique Américaine, p. 133, 29<sup>e</sup> ligne de la 1<sup>ère</sup> colonne, au lieu de *clémence* religieuse, il faut lire " *démence*" religieuse.

Dans la nouvelle intitulée: *Le Curé de Plocmer*, dans le vers qui se trouve à la page 103, 1<sup>ère</sup> colonne, au lieu de *lèches* ennemies, lisez: " *lances* ennemies."

### Changements Ecclesiastiques.

#### QUÉBEC.

M Charles Bacon, de la desserte de St. Pierre du Sud, à la cure de Notre-Dame de Laterrrière.

M Charles Baillargeon, du vicariat de St Roch de Québec, à la cure de St. Malachie de Frampton.

M. Louis Wilbrod Barabé, de la cure de St Fulgence (Saguenay), à la cure de St Alexis de la Grande Baie.

M Felix Brunet, de la cure de St Alexis à celle de St Apollinaire.

M F X Côté, de la cure de St Vital de Lambton à celle de Notre-Dame des Eboulements.

M George Drolet, de la cure de St Michel à celle de St Colomb de Sillery.

M. Louis Gagnon, de la cure de St Antoine à celle de St Lambert le Lauzon.

M Samuel Garon, du Séminaire de Chicoutimi à la cure de St Sébastien d'Ylimer.

M Apollinaire Gingras, du vicariat de Ste Croix, à la cure de St Fulgence.

M Joseph Girard, du vicariat de Kamouraska, à la cure de St Antonin.

M Damase Gonthier, de la cure de St Apollinaire, à celle de St Clair.

M Charles Hallé, de la cure St Sébastien d'Ylimer, à celle de St Pierre de l'Île d'Orléans.

M N Huot, de la cure de St Agathe, à celle de St Vital de Lambton.

M Patrice Kelly, de la cure de St Edouard de Frampton, à celle de St Agathe.

M Napoléon-Honoré Leclerc, du vicariat de la Baie St Paul, à la cure de Valcartier.

M Victor Logan, du Séminaire de Québec, à la cure de St Jean Chrysostôme.

M J E Maguire, de la cure de Valcartier, à celle de St Edouard de Frampton.

M F Oliva, de la cure de St Lambert de Lauzon à

celle de St François du Sud.

M W Richardson, de la cure de St Malachie à celle de St Gilles.

M Charles Trudelle, de la cure de St François du Sud, à celle de St Michel.

Mgr Ignace Perseo, évêque de Bolina, *in partibus*, est rappelé à Rome par le Souverain Pontife, qui désire lui confier une mission importante.

MM Zéphirin Gingras, Prime Girard et Jules Mailley se retirent du ministère par infirmité

M J S Martel a refusé d'accepter un autre poste qui lui était offert.

## VICAIRES.

M Adalbert Blanchet, du vicariat de St François de Beauce, à celui de St Georges.

M Alphonse D'Auteuil à St Ferdinand d'Halifax.

M Benjamin Demers, du vicariat de la Pointe aux Trembles, à celui de la Baie St Paul [1er vicaire.]

M Jacques Gauthier, au vicariat de St Joseph de Lévis.

M Félix Gendron, du Séminaire de Québec, au vicariat de l'Islet.

M David Gosselin, de la desserte de N D des Eboulements, au vicariat de St Roch de Québec.

M Lactance Mayrand du vicariat de Sillery à celui de Ste Anne de Beauport.

M John O'Farrell, du vicariat de St Joseph de Lévis, à celui de Notre-Dame de Lévis.

M Edouard Parent, du vicariat de Ste Claire à celui de Ste Croix.

M Narcisse Parent, du vicariat de St Georges, à celui de la Baie St Paul [second vicaire]

M Ludger Pérusse, du vicariat de Ste Anne de Beauport, à celui de St François de la Beauce.

M Louis Eleusippe Quézel, au vicariat de la Pointe-aux-Trembles.

M Joseph Edouard Roy, du vicariat de St Pierre de l'Île d'Orléans, à celui de St Gervais.

M Ferdinand Garneau, du collège de Ste Anne, au vicariat de St Calixte de Somerset.

M François II Belanger, au vicariat de Notre Dame de Québec.

M Ovide Godin, du vicariat de Beauport, à celui des Grondines.

M J Adrien Papineau, du vicariat de l'Islet, au Séminaire de Québec.

M Al Victor Huart, au Séminaire de Chicoutimi.

M Michel Labrecque, au Séminaire de Québec.

M Théophile Montminy, de retour d'Europe, reprend son vicariat de Beauport.

## SAINT-HYACINTHE.

M J D Michon, de la cure de St Ours à celle de St Charles.

M O Dessorey, de la cure de St Alexandre à celle de St Ours.

M V Gatineau, de la cure Ste Hélène à celle de St Alexandre.

M Jodoin, de la cure de Ste Croix de Dunham à celle de Ste Hélène.

M F H Jeannotte, de la cure de N D du Richelieu au Collège Ste Marie Monnoir, en qualité de vice-supérieur.

M L A Bourque, de la cure de Ste Pudentielle à celle de N D du Richelieu.

M A S Dupuy, de la desserte de Ste Angèle à la cure de Ste Prudentienne.

M F Z Mondor, de la cure de St François-Xavier à la nouvelle cure de Ste Madeleine.

M J Courtémance, du vicariat de St Ours à la cure de St François-Xavier.

M J. Beaudry, du vicariat de St Damien à la cure de Ste Croix de Dunham.

M Laflamme, du vicariat de Sorel à la nouvelle cure de St Louis de Bonsecours.

M T Davignon, du vicariat de Sorel au Collège du Sacré-Cœur de Sorel, en qualité de professeur de Philosophie.

M J D Meunier, du vicariat de St Athanase au

Collège de Ste Marie de Monnoir, en qualité de professeur de philosophie.

M E Lessard, du vicariat de St Denis au Collège du Sacré-Cœur de Sorel, en qualité de professeur de philosophie.

M P D Gendron, au Séminaire de St Hyacinthe.

M L N Brodeur, au collège de Ste Marie de Monnoir.

M J B St Onge, au vicariat de Sorel.

M J E Rivard, au vicariat de Farnham.

M F H Lachance, au vicariat de St Damien.

M P Desrosiers, au vicariat de St Pie.

M P Boulay, au vicariat de St Denis.

M J Z Vincent, au vicariat de St Athanase.

M Beaudry, au vicariat de St Damase.

M J Z Dumontier, curé de St Charles, se consacre

au ministère des Canadiens aux Etats-Unis.

A H Bernard, directeur du Collège de Sorel, entre-

dans la compagnie de Jésus.

M J Marcoux, vicaire à St Pie, entre dans la Con-

grégation des Oblats de Marie Immaculée.

M P Côté, vicaire à Farnham, passe dans le Diocèse de Sherbrooke pour y occuper la nouvelle cure

de St Fortunat de Wolfeton.

## TROIS-RIVIÈRES.

M A G de Carufel, remet sa cure de la Pointe-du-Lac, et se consacre temporairement à la mission canadienne d'Oswego, N Y.

M J F X Desaulniers, transféré de la cure de St Félix du Kingsoy à celle de la Pointe du Lac.

M Th Quinn, de la cure de St Fulgence à celle de St Félix de Kingsey.

M Th G de Carufel, reprend la cure de N D du Mont Carmel.

M D O S de Carufel, se retire de la cure de Ste Angèle de Laval pour cause de santé.

M V G de Carufel, de la cure N D du Mont-Carmel à celle de Ste Angèle.

M C O J Gingras, du vicariat de Stanfold à la cure de St Albert.

M F Connolly, du vicariat de Ste Anne la Pèrade à la cure de St Fulgence.

M H A Trotter, nommé chapelain des Frères du Sacré-Cœur, à St Christophe.

M F Tétrault, du vicariat de Gentilly à celui de Stanfold.

M O Landry, du vicariat de St Léon à celui de Ste Anne la Pèrade.

M E Brunel, du vicariat de St Pierre les Becquets à celui de Gentilly.

M C Trudel, du vicariat de Champlain à celui de St Pierre les Becquets.

M Alexandre Desaulniers, du vicariat de Drummondville à celui de St Léon.

M J Fortier, du vicariat de Ste Victoire à celui de Stanfold.

M H Chapdelaine, du vicariat de St Didace à celui de Ste Ursule.

M P Caisse, nommé au vicariat de Maskinongé.

M E Janelle, au vicariat de St Christophe.

M J Brunel, au vicariat de St Norbert.

M J B Grenier, au vicariat de N D du Mont-Carmel.

## MONTREAL.

MM. M. Lesage et L. LeDuc sont nommés à l'Évêché.

M. J. Brisette, curé de St. Timothée.

M. L. J. Martel, curé de St. Paul de Joliette.

M. T. Thibeau, curé de Ste. Agathe des Monts.

M. P. L. Lapierre, curé de l'Acadie.

M. M. LeBlanc, curé de St. Félix de Valois.

M. E. Casaubon, curé de St. Joseph du Lac.  
M. J. B. Beauchamp, curé de St. Télesphore.

R. P. P. Beaudet, curé de St. Laurent.  
M. E. A. Coallier, desservant de Ste. Scholastique.

M. C. Ouimet, curé de Ste. Anastasie.  
M. A. Harnois, vicaire à St. Timothée.  
M. O. Sauvé, vicaire à Chambly.  
M. C. Collin, vicaire à St. Henri des Tanneries.

M. J. Brien, vicaire à St. Anicet.  
M. N. A. Valois, vicaire à Boucherville.  
M. P. Chatillon, vicaire au Sacré-Cœur.  
M. J. Gagnon, vicaire au Sacré-Cœur.  
M. P. Giroux, vicaire à Varennes.  
M. J. B. Vaillancourt, vicaire à St. Gabriel de Brandon.

M. J. Daignault, vicaire à St. Jean.  
M. A. Houde, vicaire à Verchères.  
M. P. Brady, vicaire à St. Jean.  
M. A. Desnoyers, vicaire à St. Zotique.  
M. L. Brassard, se retire à Mautana.  
M. P. O. Renaud, à Albany.  
M. F. X. Leclair se fixe chez M. le curé de Mile-End.

M. J. Lauzon, chapelain de St. Daric.  
M. J. Véronneau, à Terrenouev.  
M. A. Colaueri, 2me chapelain du pénitencier de St. Vincent de Paul.

M. J. B. Proulx, chapelain des Sœurs Marianites, à St. Laurent.

#### ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.

M. Omer Normandin, de la cure de St. Arsène à la charge de Directeur du Grand-Séminaire.

M. Désire Vézina, de la charge d'Assistant Supérieur et Directeur du Grand-Séminaire à la cure de Trois-Pistoles.

M. F. Magl. Fournier, de la cure de St. Simon à celle de St. Arsène.

M. Joseph Dumas, de la charge de Procureur du Séminaire à la cure de St. Eloi.

M. J. Bte. Blanchet, de la cure de St. Eloi à celle de Ste. Lucie.

M. Martial Bilodeau, de la cure de Ste. Lucie retourne à celle de St. Anaclet, à cause de sa santé.

M. Augustin Duval, de la cure de Ste. Françoise et St. Jean de Dieu, à celle de Ste. Angèle de Mérici.

M. Louis Arpin, de la cure de St. Moïse à celle de Ste. Françoise et St. Jean de Dieu.

M. Thomas Duret, de la desserte de Ste. Angèle de Mérici à la cure de St. Martin de la Rivière-au-Renard.

M. Alphonse Lamontagne, de la mission de la Rivière Madeleine à la cure de St. Pierre de Malbaie.

M. Alfred Vigant, de la cure de St. Pierre de Malbaie à la charge d'Econome de l'Evêché.

M. Thomas Gravel, de la mission de Moisie à la charge de Procureur du Séminaire.

M. Thomas Bérubé, de la desserte de St. Anaclet à la cure de St. Simon.

M. Chs. Ernest Trudel, à la desserte de

St. Moïse et au soin des missions sur le chemin Matapédiac.

M. Philippe Sylvain, au Séminaire, comme Professeur de Rhétorique.

M. Phélias Fortier, de la cure de St. Martin de la Rivière-au-Renard au vicariat de Ste. Cécile du Bic.

M. Zébédée Jean, du vicariat de N.-D. de Paspébiac à celui de St. Jean-Baptiste de l'Isle Verte.

M. Octave Drapeau, au vicariat de St. Germain de Rimouski.

M. J. Bte. Bérubé, au vicariat de St. Joseph de Carleton.

M. Joseph Martin, au vicariat de N. D. de Paspébiac.

M. Josué Paradis, au vicariat des Saints Anges Gardiens de Cascapédia.

M. Régis Beaumont, au vicariat de St. George de Port Daniel.

#### MEMORIAL NECROLOGIQUE:

##### M. Irénée Montézuma Tétu.

Nous avons l'extrême chagrin d'annoncer à nos lecteurs la mort prématurée de Monsieur Irénée Montézuma Tétu, du Département du Secrétaire d'Etat, Ottawa, à l'âge de 37 ans.

La mort fauchera longtemps partout avant de moissonner une victime qui laissera autant de regrets que M. Tétu, au cœur de ses nombreux amis. Le chagrin est générale dans le service civil, et en dehors dans le large cercle des connaissances du regretté défunt, Quoiqu'il n'eût que peu d'intimes, estimant l'amitié chose trop sacrée pour la prodiguer à tout venant, on peut dire de lui qu'il n'a laissé que des amis derrière lui: la franchise de ses relations, la douceur et l'extrême politesse de ses manières, ses habitudes libérales, la générosité de son hospitalité, la bonté de son cœur unie à la finesse de son esprit, tout cela lui avait gagné l'universelle estime et les sympathies générales à Ottawa. Noble caractère, incapable de mensonge, juste et droit, prêt à secourir, heureux d'être utile à quelqu'un, toujours gai, le cœur sur la main et toujours de l'esprit sur les lèvres, quand vous aviez connu Montézuma vous l'estimiez, vous l'aimiez.

Ce qui était chez lui un cachet personnel, une qualité fort rare, c'était ce respect de lui-même, cette dignité personnelle, cette discrétion que chacun admire bien que peu la possèdent.

Il a succombé à la consommation. Il avait espéré bien longtemps que son tour n'était point venu; il était si jeune et si gai! Mais quand la science eut prononcé son arrêt fatal et pour ainsi dire fixé son heure, il se reprit aux choses de l'éternité, et résolument, non sans pleurer sa vie si tôt arrêtée, il fit son sacrifice et se prépara au départ. Pauvre ami! combien d'entre nous l'auraient-ils point préféré partir à sa place pour prolonger

ger sa halte dans ce monde ! Si le souvenir chéri et la mémoire respectée sont la récompense du juste qui nous quitte, Montézuma, embaumé dans le cœur de ses amis, vivra toujours : *in memoria aeterni erit justus*.

M. Tétu est mort mardi après-midi, le 10 octobre, et a été enterré samedi à la Rivière Ouella. Il était le fils de feu Charles Tétu, Ecr., marchand, de la Rivière Ouella, et beau-frère des Honorables MM. L. Letellier de St. Just et H. L. Langevin.

Un grand nombre de parents et amis ont accompagné ses restes mortels jusqu'à la gare du chemin de fer d'Ottawa.

Nous présentons à la famille affligée de M. Tétu l'assurance de la sympathie publique, et nous ne craignons point de dire que tous ceux qui l'ont connu conserveront de lui un agréable souvenir qui les accompagnera jusqu'à la tombe.—R. I. P.

#### Rév. Père Georges Paul.

Le 2 octobre Jernier s'est doucement endormi dans le Seigneur le Rév. Père Georges Paul, ex-Maitre des Novices dans l'Institut des Clercs de St. Viateur. Atteint depuis plusieurs mois d'une maladie dont il n'était que trop facile de prévoir l'issue fatale, ce saint Père a vu, avec le calme d'une âme chrétienne, la mort s'approcher pas à pas. Chaque jour qui se succédait emportait un lambeau de ses forces et le malade se vit enfin réduit à la dernière extrémité.

Il supporta ses longues souffrances avec la plus entière résignation ; son sacrifice était fait depuis longtemps, il le renouvela à Dieu lorsque le moment suprême fut arrivé. Entouré de tous les secours de la religion, voyant réunis autour de lui, sa mère éplorée, son frère, ses amis, ses enfants qu'il avait tant aimés, il remit à Dieu sa belle âme, sans secousse, sans agonie. Qu'elle est douce la mort du chrétien, du prêtre qui a combattu le bon combat ! Au lieu des crises violentes qui accompagnent si souvent le trépas, au lieu du sombre appareil de la mort qui frappe de terreur et glace d'effroi, nous n'apercevons autour de cette couche funèbre que des images consolantes. Tout ici nous parle d'espérance, le ciel paraît s'ouvrir et déjà le regard de notre âme, franchissant les espaces infinis, semble découvrir au milieu des élus celui qui nous a quittés.

Le Rév. Père Paul occupait une place considérable dans la Communauté des Clercs de St. Viateur et sa perte y est douloureusement sentie. Doué des plus éminentes qualités du cœur et de l'esprit, profondément versé dans toutes les questions qui se rapportent à la vie spirituelle, il était, pour les jeunes gens placés sous sa direction, un conseiller prudent, un guide sûr, un père tendrement dévoué. Il sut allier dans les plus heureuses proportions une sévérité bien entendue avec une douceur et une aménité qui ne se démentirent jamais. Il possédait à un haut degré ce tact délicat, cette

franchise, cette affabilité pleine de charme, qui attire les cœurs et commande la confiance. Son zèle l'entraînait souvent à de saintes imprudences, car son âme vigoureusement tannée, dominant par un effort héroïque des forces toujours prêtes à l'abandonner, ne calculait pas d'ordinaire la somme de fatigue que son corps débile pouvait porter. Tous ceux qui ont vécu sous sa sage direction, qui ont eu le bonheur d'assister à ses admirables conférences, qui l'ont entendu, distribuant avec les accents d'une brillante éloquence la parole, rendent un éclatant témoignage de ses vertus et de ses hautes capacités. Il aimait ses chers novices et sa sainte vie, en harmonie parfaite avec ses enseignements se présentait à leurs yeux comme un modèle d'une perfection accomplie. Il les aimait, car étendu sur son lit de douleur, son bras défaillant se levait encore pour les bénir, sa bouche mourante s'ouvrait pour leur donner ses derniers avis et pour les convier tous au rendez-vous de l'éternité.

Dieu seul connaît le bien que ce prêtre modeste, retiré au fond de la solitude, a pu opérer dans les âmes. Ses œuvres sont inscrites dans le livre de vie où elles forment une page toute étincelante d'or et de pierres précieuses. Consolez-vous donc vous qui fîtes ses parents, séchez vos pleurs vous qui fîtes ses amis, ses enfants ; il vit d'une vie meilleure que la nôtre, il a quitté le triste exil pour la patrie, la terre pour le ciel, la douleur pour la béatitude céleste.

La dépouille mortelle du Rév. Père Paul a été exposée pendant trois jours dans une des salles du Noviciat, transformée pour cette douloureuse circonstance en chapelle ardente. La mort ne nous a laissé de lui qu'un corps épuisé par la maladie, mais en pénétrant dans cette enceinte toute ornée de fleurs, en apercevant autour de cette couche funèbre la foule pieuse qu'un sentiment de vénération y attirait de toutes parts, on cessait de pleurer, car au-delà de ce spectacle de deuil, on voyait luire pour le défunt l'aurore de l'éternité bienheureuse.

Les funérailles du Rév. Père Paul ont eu lieu le 6 octobre, au milieu d'une affluence considérable.

#### Messire J. Bte. Langlois, ancien Curé de St. Hubert.

Savannah, Ga., 30 sept. 1876.

La semaine dernière ce fut pour nous un triste devoir d'annoncer la mort du Rév. J. B. Langlois, recteur de la cathédrale de Savannah. Il a été une des nombreuses victimes de la fièvre jaune, qui a fait de si terribles ravages dans notre ville. Le 16 du courant à 9 hrs. du matin, il remit sa belle âme entre les mains de son Créateur, et à 4 hrs. p. m., ses dépouilles mortelles furent déposées dans le cimetière de la Cathédrale.

La mort de ce prêtre estimable et de ce pasteur zélé fut l'écho fidèle de sa vie. Dé-

voué, s'oubliant lui-même, il mérita la grâce de faire une sainte et heureuse mort, en faisant paraître le calme et la résignation caractéristique du véritable chrétien. A la première menace de l'épidémie, il invita ses paroissiens à commencer une Neuvaine en l'honneur de la bienheureuse Vierge-Marie, afin d'obtenir la cessation du fléau; et, en même temps, il s'offrit à Dieu comme victime. Le Seigneur agréa son sacrifice et aujourd'hui, nous pleurons un véritable chrétien, un savant et un prêtre zélé et dévoué. Celui que nous aimons tant, notre père, notre bienfaiteur, notre bon et fidèle ami, n'est plus.

Le Père Langlois est né à la Longue Pointe, près de Montréal, Canada. Il entra au collège encore jeune; touché par la grâce, il se décida à embrasser l'état ecclésiastique, et aussitôt qu'il fut ordonné prêtre il accepta un professorat dans le collège de l'Assomption. Cependant, ayant un grand désir de continuer ses études théologiques à Rome, il obtint la permission de son évêque, et se dirigea vers la Ville Eternelle, où, pendant trois ans il poursuivit ses études avec un succès marqué. Rappelé en Canada, il fut nommé curé d'une des paroisses de la ville de Montréal.

Atteint d'une maladie grave et se voyant aux portes de la mort, il fit vœu de se dévouer aux missions pour le reste de ses jours, s'il recouvrait la santé; ce qui arriva. Vers ce temps, l'évêque de Savannah désirait avoir un professeur de Théologie Morale pour son séminaire. Le Père Langlois, sollicité par le président du collège de Pio Nono, accepta le professorat, dont il remplit les fonctions avec habileté pendant sept mois. Il fut en même temps directeur spirituel, office dont il s'acquitta avec zèle et succès. Il fit naître dans le séminaire un esprit nouveau, un esprit d'émulation, de piété et de charité. Il recommandait à tous la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Sa vie édifiante, sa bonté, sa candeur et sa simplicité lui gagnaient tous les cœurs. Il avait une foi vive, et sa dévotion était douce et sans ostentation. Sa faible santé l'obligea, dans le mois de février dernier, à échanger sa vie sédentaire pour les occupations plus actives des missions. Il fut nommé Recteur de Milledgeville. Il demeura là quelque temps et y fit beaucoup de bien. Dans le mois de mai, Mgr. l'évêque, avant de partir pour Rome, lui confia la charge de la cathédrale, où il demeura jusqu'à sa mort, remplissant avec un zèle infatigable les devoirs de son office, justifiant ainsi la grande confiance que son évêque lui témoignait. La mort de ce prêtre savant et pieux est une véritable perte pour tout le diocèse et spécialement pour le collège de Pio Nono.

Pour conclure, disons que si jamais homme a laissé l'impression et la conviction qu'il était appelé de Dieu, pour travailler à son œuvre, et qu'il en reçut pour cela la grâce, la force et la sagesse nécessaires, nous affirmons que cet homme est bien le Rév.

Père Langlois, qui, couronné dans la gloire, comme nous l'espérons, jouit de la félicité des bienheureux.

#### Révd. Sœur Gosselin.

Nous avions la douleur d'apprendre jeudi dernier, au moment où nous commençons l'impression du journal, la mort d'une des plus anciennes religieuses de la Rivière Rouge, la Révd. Sœur Gosselin, si bien connue à St. Boniface.

Cette généreuse fille de la charité était née à la Ste. Famille, Ile d'Orléans. P. Q. le 22 juin 1806. Elle était entrée au Noviciat des Sœurs Grises, à Montréal, en 1826 et avait été envoyée ici en 1846. Elle est morte à l'âge de 70, 2 mois et 26 jours, après plus de cinquante années de vie religieuse dont 30 ont été employées à l'œuvre des missions du Nord-Ouest.

La Sœur Gosselin est la première religieuse qui soit passée par les États-Unis pour se rendre à la Rivière Rouge. On sait combien cette route était pénible alors.

La mort de cette courageuse Sœur de la charité est un deuil pour St. Boniface. C'était la doyenne de la communauté.

L'enterrement a eu lieu samedi, 7 octobre; Mgr. l'Archevêque a voulu chanter lui-même le service de cette ancienne et précieuse missionnaire.

Les élèves du Pensionnat de St. Boniface, et les RR. SS. des T. SS. Noms de Jésus et de Marie de Winnipeg, avec leurs élèves, assistaient aux obsèques, ainsi que les RR. Pères de Ste. Marie, et plusieurs citoyens de St. Boniface.

#### R. I. P.

#### M. Dominique Bibaud.

Nous regrettons d'apprendre la mort prématurée de M. Dominique Bibaud, Notaire et ancien Élève du Collège de l'Assomption, arrivée à Manitoba, la semaine dernière. M. Bibaud était natif de St. Barthélemy, comté de Berthier, P. Q.

#### Delle. Sophie Fleury d'Eschambault.

Les funérailles de feu Delle. Sophie Fleury d'Eschambault ont eu lieu à Chambly vendredi dernier en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis. Les communautés religieuses y assistaient.

Les porteurs du poêle étaient L. H. Fréchette, Ecr., C. de Salaberry, Ecr., God. Larocque, Ecr. et D. Martel, Ecr. Le service fut chanté par le Rév. M. Thibault, curé, qui, dans une allocution touchante fit des réflexions sur la mort: "Appartenant, dit-il, à une des familles les plus illustres de ce pays, ou noblesses et vertus sont héréditaires, celle qui n'est plus était digne de ses pieux ancêtres. Dans cette retraite cachée, dans cette vie humble où elle a passé ses années, pratiquant toutes les vertus chrétiennes, elle s'est rendu pleine de mérite devant Dieu. Aussi, sa place, là-haut,

“ est assurée, mais comme il faut être pur  
 “ pour posséder le royaume des cieux, je  
 “ vous engage fortement à prier, afin qu’a-  
 “ près le sacrifice de la messe offert pour le  
 “ repos de son âme, elle puisse jouir immé-  
 “ diatement du bonheur des élus.”

Le corps de Delle. d'Eschambault fut trans-  
 porté à St. Denis et déposé dans les voûtes  
 de l'Eglise sous le banc seigneurial de la fa-  
 mille, à côté de ses ancêtres.

La défunte était la dernière des filles de  
 L. J. Fleury d'Eschambault, en son vivant,  
 colo. el dans l'armée Britannique et de Dame  
 Giles Boucher de Montarville.

## A LA MÉMOIRE

DE

## EDNA CHEVRIER,

FILLE D'ÉPHREU CHEVRIER, ECR., D'OTTAWA,

Décédée le 3 Octobre 1875, à l'âge de 31 ans.

Dans les cieux, chère Edna.  
 Toi que Dieu me donna,  
 D'une divine flamme  
 Resplendit ta belle âme.  
 Aux heures de malheur  
 Tu faisais mon bonheur ;  
 Tes transports d'allégresse  
 Dissipaient ma tristesse.  
 Doux rayon du matin !  
 Ton sourire enfantin  
 Inondait de lumière  
 Les regards de ta mère.

La tendre fleur des champs,  
 De l'oiseau, les doux chants,  
 Durham Sud.....  
 La brise qui murmure  
 A travers les roseaux  
 Croissant au bord des eaux,  
 Les pourpres de l'aurore  
 Dont le ciel se décore,  
 Les splendeurs de la nuit  
 Quand l'astre des jours fuit,  
 N'ont rien de comparable  
 Aux grâces ineffables  
 Dont brillait le trésor  
 Quo m'a ravi la mort.

A peine trois printemps avaient lui sur sa tête,  
 Et pour moi chaque jour était un jour de fête,  
 Quand Edna reposait sur mon sein paternel,  
 Je tressaillais de joie et me croyais au ciel.  
 Je me sentais heureux quand j'étais auprès d'elle  
 Mais Dieu la réclama, car elle était si belle !

Dans un lieu retiré, demeure des tombeaux,  
 Où l'âme va pleurer quand ses jours sont moins beaux,  
 Où la brise en passant soupire un chant plus triste,  
 Où, pour un autre monde, on sent mieux qu'on existe,  
 Dort ma petite Edna, l'objet de mes amours,  
 Que j'adorais jadis, que je pleure toujours.

De magnifiques fleurs sont le deuil de ta tombe.  
 Elles ont le parfum de la feuille qui tombe :  
 Parfum amer au cœur comme un parfum d'adieu,  
 Mais devenant bien doux quand offert au bon Dieu,  
 O bien-aimée Edna ! dors dans le silence.....  
 Toujours j'aurai de toi bien douce souvenance !

M. DESAUBIENS,

Avocat.

Hull, 1er Octobre 1876.

## AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes ci-dessous nommées  
 sont autorisées à recevoir le prix de l'abonne-  
 ment au *Foyer Domestique*. L'Administrateur  
 adressera par la maille, un *Reçu* aux abon-  
 nés qui, n'ayant point d'agent dans leur lo-  
 calité, lui auront directement envoyé leur  
 abonnement.

## PROVINCE DE QUEBEC.

Paroisses	Contés	Noms des Agents
Arthabaska	Arthabaska	Aimé Dion
Arthabaska	Arthabaska	Louis Foisy
Ancienne-Lorette	Quebec	George Dufresne
Aston Station	Nicolet	A. Ouellet
Bagotville	Chicoutimi	Etienne Lovèveque
Baie du F. byre	Yamaska	J. A. M. Elie
Baie St. Paul	Charlevoix	O. A. Clément
Beaucour	Nicolet	Dlle. M. L. E. Rivard
Bellford	Missisquoi	E. R. Demers
Beauharnois	Beaulieu	J. A. Painchaud
Beaumont	Bellechasse	G. H. Couture
Beaufort	Quebec	Laz. Chamberland
Bienville	Levis	Parthal Morin
Broughton-Est	Beauce	Louis Beaudoin
Cacouna	Témiscouata	St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin)	Chambly	W. Vallee
Canrobert	Rouville	Fr. Meunier, N. P.
Cap Chateau	Gaspé	Théophile Roy
Cap Josier	Gaspé	J. A. LeBel
Charlesbourg	Quebec	J. M. Tremblay
Chicoutimi	Chicoutimi	J. O. Tremblay
Coaticook	Stanstead	Ferrier Chartier
Côteau du Lac	Soulanges	J. H. Rondeau
Desechambault	Portneuf	A. D. Hamelin
Durham-Sud	Drummond	F. Prefontaine
Gentilly	Nicolet	S. Brunello
Granby	Shefford	S. E. Bergeron
Grand Metis	Rimouski	Jules Martin
Grand Pabos	Gaspé	Thos. Soucy
Hbertville	Chicoutimi	Elzéar Ouellette
Hemmingford	Montreal	J. A. V. Amirault
Hochelaga	Montreal	Dr. E. A. Mousseau, M D
Ile Perrot	André	M. S. Vinot
Jeanne Lorette	Quebec	J. G. Vinot
Joliette	Joliette	Laurent Desaulniers
Kamouraska	Kamouraska	C. Bégin
Lachine	Lac-Cartier	Fabien Caisse
La Patrie	Compton	A. B. Gendreau
Laprairie	Laprairie	Julien Brosseau
L'Islet	L'Islet	Mad. V. E. Ballantyne
L'Acadie	St. Jean	Olivier Belle
L'Anse à Giles	Islet	L. O. Giasson, N. P.
Lawrenceville	Shefford	A. C. Tétu
Lauzon [Village] [Levis]	Levis	A. Bourget
Les Cèdres	Soulanges	T. Marcoux
Longueuil	Chambly	P. Lesperance
Malbaie	Charlevoix	Elie Auger, N. P.
Montmagny	Montmagny	S. Valle, N. P.
Monte Bello	Outaouais	Charles Major
Maria	Bonaventure	Fr. S. Cyr
Montreal [Cité]	Montreal	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Levis	Levis	Elzéar Bedard
N.-D. du Sac	Cear. Rimouski	Joseph Parant
N.-D. du Lac St. J. (Chicoutimi)	Israel	Dumas N. P.
Piopolis	Compton	Chs. F. X. Langlois
Pointe aux Tremb.	Portneuf	N. Blais
Pointe du Lac	St. Maurice	Louis Comeau, jr.

Paroisses.	Contés.	Noms des Agents.
Portneuf.....	Portneuf.....	F. X. T. Hamelin
Québec [Cité].....	Québec.....	J. O. Filteau
Ritgand.....	Vaudreuil.....	J. A. Charbon
Rimouski.....	Rimouski.....	Alphonse Couillard
Rivière-du-Loup.....	Temiscouata C. A.	Gaudry
Sault-au-Rouge.....	Maskinongé A. Caron	
Sault-au-Rouge.....	Hochelaga.....	J. B. Beauchamp
Sault Ste. Marie.....	Québec.....	Jos. Cézeau
Sherbrooke.....	Sherbrooke C. Gélinais	
Somersét.....	Mégantic.....	H. Jutras
Sorel.....	Richelieu.....	Jos. Cartier, Agt. d'Ass.
Stanford.....	Arthabaska	Georges Gagnon
Stockwell.....	Châteaug. M. Patenaude	
Ste Adèle.....	Terrebonne O. Lafleur	
Ste Agathe.....	Lotbinière Laz. Boulanger	
St. Anne.....	St. Hyacinth. P. Gélinais	
St. Ambroise.....	Joliette.....	Ol. Vigneault
St. Anselme.....	Dorchester.....	P. Fortier
St. Antoine.....	Verschères.....	L. J. Cartier
St. Arsène.....	Temiscouata	Elie Martin
St. Augustin.....	Portneuf.....	M. C. East
St. Alban.....	Portneuf.....	Sifroid Leclerc
St. Alexis.....	Montcalm.....	Dlle. Mathilde Omon
St. Albert.....	Arthabaska	Paul. Lainesse
St. Anicet.....	Huntingdon F. Bourgeault	
Sto Anne.....	Saguenay.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca	Kamouraska A. E. Talbot	
Ste Anne la Péra	Champlain.....	J. L. Marcotte
St. Alexandre.....	Iberville.....	A. L. Brien
St. Boniface.....	St. Maurice Dr. S. G. Bourret, M.D.	
St. Brigitte.....	Nicolet.....	N. Rivet
St. Casimir.....	Portneuf.....	F. X. Gingras
St. Cecile.....	Beauharnois	Landry
St. Césaire.....	Rouville.....	J. E. Gaboury
St. Claire.....	Dorchester.....	J. E. Lelty
St. Cyrille.....	L'Islet.....	J. B. Cloutier
St. Camille.....	Wolf.....	G. Crepeau
St. Charles.....	Bellechasse	Joseph Montminy
St. Clothilde.....	Arthabaska	Camille Gélinais
St. Constant.....	Laprairie.....	Alphonse Lanctôt
St. Croix.....	Lotbinière.....	J. Hamel
St. Denis.....	Richelieu.....	A. Dupuis
St. Esprit.....	Montcalm.....	Chas. Dalgé
St. Edouard.....	Lotbinière.....	Eusèbe Cinq-Mars
St. Ewidge.....	Compton.....	J. Courtemanche
St. Elizabeth.....	Joliette.....	L. H. Beaulieu
St. Fabien.....	Rimouski.....	V. Roy
St. Famille.....	Montmor. Q. Felix Drouin	
St. Foye.....	Québec.....	Felix Belleau
St. Flavie [Stat.]	Rimouski.....	Ant. Berube
St. François du Lac	Yamaska.....	P. H. Robillard
St. Frédéric.....	Beauce.....	L. G. A. Legendre
St. Flavie.....	Rimouski.....	Joseph Fournier
St. George.....	Richmond.....	F. X. Roy
St. Germain.....	Drummond-Mad. Ve. E. B. Pare	
St. Gervais.....	Bellechasse-Ferland	Aube
St. Guillaume.....	Drummond-H. Mercier	
St. Hedéline.....	Dorchester.....	Jos. Mercier
St. Henri.....	Levis.....	Gilbert Roy
St. Honoré.....	Beauce.....	Pierre Boucher
St. Hubert [Villag.]	Rouville.....	Arthur Goulet
St. Hugues.....	Barot.....	E. Lafontaine
St. Hyacinthe.....	St. Hyacinth. A. M. Kozack, Libr.	
St. Isidore.....	Laprairie.....	F. T. Langevin
St. Jacques.....	Montcalm.....	J. E. Ercement
St. Jacques le Min.	Laprairie.....	J. O. Poirier
St. Janvier.....	Terrebonne-D. Desrochers	
St. Jean.....	Iberville.....	M. Garçon, Insp. d'E.
St. Jean [I. O.].....	Montmor. Q. F. Turcotte	
St. Jean Chryst.....	Châteaug. J. E. Derome	
St. Jean-Port-Joli	L'Islet.....	Dlle. M. Fournier
Ste Julie.....	Verschères.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	Vaudreuil.....	J. A. Raizenno
St. Joseph.....	Beauce.....	Dlle Anais Arcan
St. Joseph.....	Levis.....	T. Gamson
St. Lambert.....	Levis.....	Magt. Brochu
St. Leon.....	Maskinongé S. Lesage	
St. Leonard.....	Nicolet.....	Dr. Max. Bellemare
St. Lin.....	Assomption F. Garault	
St. Lde Gonzague	Beauharnois D. Vachon	
St. Michel.....	Bellechasse Dr. E. S. Belleau, M.D.	

Paroisses.	Contés.	Noms des Agents.
St. Malo.....	Coupton.....	Moïse Roy
Sto Marguerite.....	Dorchester.....	C. C. Lajeunesse
St. Mathieu.....	Rimouski.....	Theophile Lovéque
St. Maurice.....	Arthabaska P. M. Pacaud	
Ste Monique.....	Deux-Mgns D. Léonard	
St. Norbert.....	Champlain.....	G. E. Bisto leau
St. Placide.....	Deux-Mont B. J. Bertrand	
St. Pie.....	Bagot.....	M. D. Meunier
St. Pierre les Buc	Nicolet.....	Ths. Phillips
St. Pierre.....	Montmagny Mad. Ve. S. Bacon	
St. R. des Aulnais	L'Islet.....	George Gagnon
St. Raphaël.....	Bellechasse.....	P. C. A. Fournier
St. Roch.....	Richelieu.....	J. B. Paquet
St. Romuald.....	Levis.....	Damasse Roberge
St. Sébastien.....	Iberville.....	J. F. Godreau, N. P.
St. Simon.....	Rimouski.....	Dlle. S. Bernier
St. Stanislas.....	Beauharnois	Leon Perrault
St. Sulpice.....	L'Assompt. J. Royal	
St. Tite.....	Champlain.....	N. Buis
St. Thomas	Pierr. Yamaska.....	H. Pitt
St. Valerien.....	Shelford.....	P. S. Grandpré
St. Vincent de Pl.	Laval.....	Joseph Papé
St. Valer.....	Bellechasse.....	Benj. Belanger
St. Hermas.....	Deux-Monta	Benj. Beauchamp
Terrebonne.....	Terrebonne	Capt. J. C. Auger
Tessierville.....	Rimouski.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité]	Trois-Riv.....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Champlain.....	Omsime Landry
Vallotort.....	Beauce.....	Louis Paradis, jr.
Village St. J. Bte	de Montréal	Guilbert Filiatrault
Yamachiche.....	Yamachiche	Arthur Laerte
Yamaska.....	Yamaska.....	P. Beupré
Warwick.....	Arthabaska	Ls. Triganne

## ONTARIO.

N.-D. de Lourdes	Russell.....	N. Lévis
Pembroke.....	Renfrew.....	Dr. J. A. Desloges
Sandwich.....	Essex.....	Alb. Bondy, inst.
St. Eugène.....	Prescott.....	S. Labrosso

## MANITOBA.

Winnipeg.....	Riv. Rouge	Germain & Fils
---------------	------------	----------------

## NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst.....	Gloucester.....	Hill Hache, March
Bouchette.....	Kent.....	G. A. Girouard
Caracette.....	Gloucester.....	Theo. Blanchard
Caron Brook.....	Victoria.....	Theodore Pelletier
Memramcook.....	Westmorla A. M. Vienneau	
P. Roher, [Mad.]	Gloucester.....	O. Turgeon, Marc.
Shediac.....	Westmorla	Callixte Gallaud

## NOUVELLE-ÉCOSSE.

Aricat.....	Cap-Breton	François Morneau
Clare.....	Digby.....	Dr. A. P. Landry, M.D
Cité d'Halifax.....	Halifax	J. B. LeBlanc
D'Écosse.....	L. Mad [C.B.R.]	Benoit, Insp. J'E.

## ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay.....		I. O. Arsenaux, M.P.P.
-----------------	--	------------------------

## ÉTATS-UNIS.

Aurora.....	Illinois.....	Louis Raymon I
Concord.....	New Haven	Chs. Pelissier
Chicago.....	Illinois.....	Gco. O. Tanquay
Danielsville.....	Connecticut	L. J. Trott
Detroit.....	Michigan.....	B. C. Gagnon
Fall River.....	Massachus.	Naj. Nilote
Fond du Lac.....	Wisconsin.....	Nap. Lamouche
Grosvenordale.....	Connecticut	F. B. Lafreniere
Marquette.....	Michigan.....	Rev. M. H. P. Rousseau
Northampton.....	Massachus.	A. Mond
Springfield.....	Vermont.....	W. Prout
St. Albans.....	Vermont.....	Dr. G. Thibault, M. D.
St. Louis.....	Missour.....	M. A. Boishinière
Woonsocket.....	(Rhode Is.)	Ed. de Villers
Worcester.....	Massachus.	Felix Charbonneau

## FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris
--

# BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU *Foyer* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

## ALBUM

DU

# FOYER DOMESTIQUE.

1876.

## Prime No. 1.

COMME marque de notre gratitude vis-à-vis des Abonnés qui nous soutiennent dans notre œuvre patriotique et religieuse, nous expédieront l'*Album du Foyer Domestique* à tous ceux qui auront payé d'avance leur abonnement au IIIe volume, commençant le 1er Janvier prochain, lequel *Album* renfermera tous les morceaux de MUSIQUE déjà parus ou à paraître, savoir :

	PAGES.
10— <i>Les Anges du Foyer</i> , mélodie.....	2
20— <i>Laissez les Roses aux Rosiers</i> .....	4
30— <i>Balançons-nous</i> , nocturne pour deux voix égales.....	6
40— <i>Le Bouquet de Nina</i> , chansonnette.....	8
50—VIVA PIO NONO, Grande Marche Pastorale par GOUNOD.....	10
60— <i>Près d'un Berceau</i> , romance.....	14
70— <i>La Fête-Dieu</i> , duo pour deux voix égales.....	16
80— <i>Jeanne d'Arc au Bucher</i> , mélodie.....	18

La Musique du *Foyer Domestique*, après le 1er Janvier prochain, sera publiée séparément, afin de former un volume spécialement disposé pour le Piano.

Ottawa, 1er Novembre 1876.

MANIÈRE DE RÉCITER  
LE

CHAPELET du SACRÉ-CŒUR de JÉSUS.

Feuillet de 4 pages—Prix 3 cents par copie,  
ou 25 cents par douzaine.

EN VENTE CHEZ

C. GUILLAUME, Libraire,  
Rue Sussex, OTTAWA.

**Alexandre Caron,**

AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des  
comptes, ventes des terres, etc., à  
des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste  
de la Rivière du Loup (en Haut),  
Province de Québec.

**P. H. CHABOT,**

No. 518, [ancien No. 52]

**RUE SUSSEX,  
OTTAWA.**

Offre un choix complet de

Tweeds,  
Draps,  
Chapeaux,  
Chemises,  
Cols,  
Collets,

—ET—

**HARDES-FAITES,**

A très bas prix.

Les Hardes sont confectionnées  
à ordre avec beaucoup de goût.

**N. CHEVRIER,**

**Marchand-Tailleur.**

Offre en vente le meilleur assortiment de

**HARDES-FAITES**

qu'il dispose à des prix extrêmement réduits.

Le public y trouvera également un bel assortiment de

**TWEEDS**

Anglais, Français et Canadiens.

On sollicite respectueusement une visite.

# Nos Agents des Villes du Canada, etc.

## QUÉBEC.

**M. J. O. FILTEAU,**  
No. 35, RUE RICHELIEU.

## MONTRÉAL.

**M. IGNACE C. ST. AMOUR,**  
NO. 139 RUE PANET.

## TROIS-RIVIÈRES.

**M. Ephrem Dufresne.**  
Avocat.

## St. HYACINTHE.

**M. A. M. Kirouack,**  
LIBRAIRE.

## SOREL.

**M. JOSEPH CARTIER,**  
AGENT D'ASSURANCE.

## St. JEAN.

**M. M. CARON,**  
Inspecteur d'Écoles.

## SHERBROOKE.

**M. C. Celinas,**  
AGENT D'ASSURANCE.

## N.-D. de LÉVIS.

**Mr. ELZEAR BEDARD,**  
MARCHAND.

## RIMOUSKI.

**M. ALPHONSE COUILLARD,**  
Maitre de Poste.

## HALIFAX (Nouv.-Ecosse).

**M. J. B. LEBLANC, Marchand,**  
83, BARRINGTON Street.

## DETROIT, (Michigan.)

**B. C. GAGNON.**  
No. 555, Fort Street. (East.)

## CHICAGO, (Illinois.)

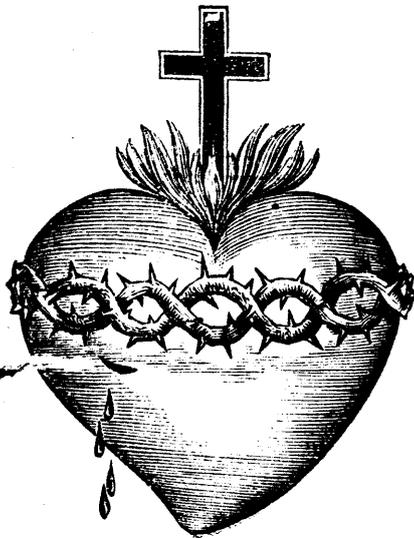
**Ceo. O. Tanguay,**  
108 STATE STREET.

# GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Écoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Évêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge COURSOLO, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON OUIMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. RODIER, Pierre l'ESPÉRANCE et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.

## Valeur de la Loterie.

1 Bourse en Or de .....	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do .....	2,000 00	2,000 00
1 do do .....	1,000 00	1,000 00
5 do do .....	500 00	500 00
5 do do .....	100 00	500 00
25 do do .....	50 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	10 00	250 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	500 00	150,000 00
20 ciboires, .....	24 00	1,200 00
42 calices, .....	20 00	400 00
8 encensoirs .....	18 00	756 00
12 ostensoirs .....	6 00	48 00
12 paires de burettes .....	32 00	432 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs.....	6 00	72 00
200 objets do do .....	30 00	360 00
1000 objets do do .....	3 00	870 00
2000 objets do do .....	2 00	2,000 00
1 bénitier .....	1 00	2,000 00
	4 00	4 00
		<b>\$272,782 00</b>



Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté ; le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Écoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Les Billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

PRIX DU BILLET.....

Toutes communications par la maille devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant. \$ 1.00

1er Juillet 1876.—6f.

**F. X. COCHUE**

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.